LA PAPESSE IEANNE, OU DIALOGUE ENTRE VN PROTESTANT ET VN PAPISTE...

Alexander Cooke, Jean : de La Montagne

Digitized by Google

9
13-c
15

9.-13.c.15

Digitized by Google

Digitized by Google

XII.10.32.
K.2.

Digitized by Google

LA PAPESSE IEANNE, OV DIALOGVE ENTRE VN PROTESTANT ET VN PAPISTE,

PROVVANT MANIFESTEMENT qu'vne femme nommée Ieanne a eſté Pape de Rome: Contre les ſuppoſitions & objections faictes au contraire, par Robert Bellarmin & Cæſar Baronius Cardinaux: Florimond de Rœmond, N.D. & autres Eſcriuains Papiſtes.

Par ALEXANDRE COOKE, *Miniſtre de la Parole de Dieu à Leeds, en la Comté d'Yorke.*

Et mis en François,

Par I. DE LA MONTAGNE.

A SEDAN.

M. D. C. XXXIII.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

AV LECTEVR.

LECTEVR, Ie te preſente icy vn diſcours touchant la Papeſſe IEANNE, le plus exact & curieux que tu ayes encore veu. Car l'Autheur ne ſe contente pas de prouuer ceſte Hiſtoire par vne nuée de teſmoins, tous Catholiques Romains: mais auſſi reſpond à toutes les objections, deffenſes & ſuppoſitions faictes au contraire, par les

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

plus doctes de l'Egliſe Romaine qui en ayent iamais eſcrit. Et ſi tu le parcours ſoigneuſement, tu y trouueras, non vn fleuretis de paroles, mais vn abyſme de choſes : vne profonde Lecture & vne recherche admirable : Et en fin dequoy te donner vne entiere ſatisfaction & reſolution ſur ce poinct. I'ay eſté meu à te le faire voir en François, à cauſe de la grande & generale approbation qu'a eu l'ANTIPAPESSE de FLORIMOND de RÆMOND dans le party Romain : & des Impreſsions douteuſes que ce Liure auoit laiſſé dans les eſprits meſmes d'aucuns des noſtres. Leſquels eſmeus par

l'apparence des raiſons qui y ſont produites, commençoyent à tenir ceſte Hiſtoire pour Problematique : Et à démordre d'vne verité dont ils eſtoyent en poſſeſſion par tant de Siecles. Or en ce traicté, ceſte verité reprend ſes aduantages ; & ne raffermit pas ſeulement la creance de ceux des noſtres qui chanceloyent ; mais a aſſez de puiſsance pour ramener nos aduerſaires à aduoüer ce triſte & honteux accident ſuruenu au Papat ; dont les plus conſcientieux en tireront les conſequences raiſonnables, & des occaſions de donner gloire à Dieu : & ſe ſentiront obligez à peſer iudicieuſement ſi ceſte femme a point

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

ſoüillé ces Clefs dont on faict tant de bruict en l'Egliſe Romaine ; & ſi la pretenduë gloire de leur ſucceſſion n'en eſt pas viuement intereſſée , & leur infallibilité reduite à neant. Tu m'en ſçauras gré Lecteur , & ie prieray Dieu pour ton ſalut.

I. D. L. M.

Digitized by Google

ADVERTISSEMENT.

LE Lecteur ſera aduerty que l'Autheur en la traduction duquel i'ay trauaillé, refutant le traicté de Ræmond, s'eſt ſeruy en tout ſon ouurage de l'Edition Latine, dont les Pages ne ſe rapportent pas touſiours aux Chiffres de l'Edition Françoiſe.

Digitized by Google

A L'AVTHEVR.

Doncques la verité plus forte,
L'honneur & la victoire emporte
Sur tant de renommez esprits;
Qui s'efforçans tenir pour fable
Ceste Histoire tres-veritable
Au mensonge donnoyent le prix.

Grand COOKE au front de la memoire
Ce Liure va grauant ta gloire
En l'vne & l'autre Nation:
Ce que te doit la Grand Bretagne
Nous le deuons à la MONTAGNE
Par sa naïfue Version.

I. L. M.

A BABYLON.

En vain as-tu recours aux Mõts pour te defendre
De ton rigoureux sort:
Puis que de la MONTAGNE sort
Le feu sacré qui te reduit en Cendre.

I. M. D. L.

Digitized by Google

LA PAPESSE IEANNE,

OV

DIALOGVE ENTRE vn Protestant & vn Papiste, prouuant manifestement qu'vne femme nommee Ieanne, a esté Pape de Rome.

LE PROTESTANT.

MONSIEVR, Vous soyez le bien rencontré, & le bien reuenu. Quel Liure nouueau nous auez-vous apporté de Londres ceste Foire?

PAPISTE.

I'ay vn excellent Liure, qui discourt amplement de la Papesse *Ieanne*, dont

Digitized by Google

vous reprochez le Papat ſi ſouuent aux Catholiques.

Prot. De grace, En quel langage eſt-il? En François, Latin, ou Anglois? Et qui l'a fait?

Pap. Il a eſté premierement *a* eſcrit en François, mais ie l'ay en Latin, l'Autheur eſt vn appellé *Florimond de Remond.*

a Anno. 1602. Poſſeuin. in errat& præter. l. 10. quæ habetur ad finem *Tom. 3. Appara. Sac.*

Prot. Florimond de Remond ! Quel homme eſt-ce, que ie n'ay iamais ouy parler de luy auparauant? fait-on quelque cas de luy & de ſon Liure?

Pap. Quant à ſa perſonne, il eſt reputé *b* tres-fameux pour ſa vie & doctrine, tellement qu'à preſent il eſt Conſeiller du Roy au Parlement de Bordeaux; Et pour ce qui eſt de ſon Liure, il eſt merueilleuſement eſtimé.

b Vir cum primis illuſtris ac pius, & doctrina inſignis, Baronius Annal. *Tom. 10. ad ann. 853. Num. 62.*

Prot. De qui ie vous prie?

Pap. Meſme du Cardinal *Baronius*, car *c* il tient que c'eſt le plus digne diſcours qui ſe ſoit iamais faict ſur ce ſuject: Et proteſte qu'il euſt inſeré volontiers dans ſes Annales, n'euſt eſté que le Liure eſtoit vn peu trop gros. Car par iceluy, ainſi que le Car-

c Præ cæteris commendandus fama nobilis Florimondus. *Baronius lo. cit.*

Digitized by Google

dinal obſerue *d* encor, il a tellement confondu toute la troupe des heretiques, leſquels par cy-deuant reprochoient ceſte fable aux Catholiques, que maintenant ils ont honte de ce qu'ils en ont dit.

d Sic confecit monſtrum iſtud, vt nouatores pudeat, quę ſcripſerunt vel ſomniaſſe. Ibid.

Prot. Mais y en a-il quelque autre qui en ait auſſi bonne opinion?

Pap. Ouy dea, *Poſſeuin* eſt de ce meſme aduis. Car il *e* dit, qu'il a tué les hèretiques tout roides morts. Et que depuis la publication de ce liure, les heretiques ſont ſi coys, qu'ils n'ont pas le mot à dire: ils n'oſeroient plus parler d'vne Papeſſe *Ieanne*.

e Prorſus confodit hæreticos qui commentum illud ſparſerunt in vulgus, vt amplius ea de fabula hiſcere non audeant. In apparat. Sac. verbo Florimondus.

Prot. Et qui eſt encor de ceſte opinion ie vous prie?

Pap. Lipſius, car il eſcrit à vn ſien amy; que* *Florimond* a traicté ce poinct ſi amplement, qu'il ne reſte plus rien à faire à perſonne, que de croire & de dire *Amen* à ce qu'il en a fait.

* Ita plenè omnia exequutus eſt, vt nobis nihil reliqui ſit prętet credere & aſſentiri. Voyez *Greiſer Tom. 2. defenſ. Bellarm. li. 3. cap. 24. col. 987.*

Prot. C'eſt beaucoup: mais l'auez-vous leu?

Pap. Leu? Ouy ie l'ay leu & releu. De plus, ie l'ay comparé auec d'autres liures eſcrits ſur le meſme argument:

Digitized by Google

par *Buchingerus* en Allemagne : par *Charanza* en Eſpagne : par *Onuphrius*, *Bellarmin*, & *Baronius* en Italie : par *Turrian* & *Bernartius* en Flandres : par *Pontacus*, *Genebrard*, & *Papyrius Maſſonus* en France : par *Sanderus*, *Cope*, *Harding*, le Pere *Parſon*, & autres de noſtre nation.

Prot. Et bien, apres auoir leu tous ces Autheurs, que dites-vous de l'hiſtoire de la Papeſſe *Ieanne*, dites le moy à bon eſcient & ne diſſimulez point.

Pap. Pour vous dire la pure verité, ie dy que toute l'hiſtoire de la Papeſſe *Ieanne*, n'eſt *f* qu'vne fable; *g* vne fable vaine & controuuee, *h* vne pure fable, vne *i* fable heretique, vne *k* fiction ridicule; & recogneuë pour *l* telle par les plus doctes Proteſtans d'entre vous, n'eſtoit qu'à faute d'autre matiere vous voulez touſiours repaiſtre & abuſer le monde de telles fadaiſes. Voire *m* ie vous dy dauantage, qu'il y a tãt d'improbabilitez, & d'impoſſibilitez morales en ce conte, qu'il n'y a homme de ſi mediocre iugement, ou qui ait tant ſoit peu de diſcretion, ou de

f Onuphr. annot. in Plat. in vita Ioh 8.
g Reſponſe de Harding à l'Apologie de Iuel.
h N. D. part. 2. c. 5. nu. 21. pag. 391. de la 3. conuerſion.
i Idem nu. 36. pag. 403.
k Ibidem.
l Idem num. 21. p. 391.
m Idem nu. 36. pag. 403.

Digitized by Google

sens commun, qui y vueille adiouſter foy : ains en deſcouurira facilement la vanité. En vn mot, *n* ie dy que ç'a eſté vn impudent qui l'a inuentee, & que c'eſt vn fol qui la croit.

n Impudentiſſimè ficta, ſtultiſſimè credita. *Berna. de vtilitate legendæ. hiſt. li. 2. p. 205. in marg.*

Prot. Certes voila qui eſt excellent: ie voy que vous auez du courage. Mais quelle raiſon auez-vous de voſtre coſté, que vous eſtes ſi reſolu? Ceſte Hiſtoire n'eſtoit-elle pas de miſe, & ne paſſoit-elle pas ſans contredit iuſques en l'an 1566. (qui n'eſt que depuis 40. ans ou enuiron) auquel temps le Moine *Onuphre* commença de s'en ombrager? *Onuphre* ne fut-il pas le premier qui iamais rechercha par raiſons, de decrediter le recit de ceſte Hiſtoire? Et ce pendant ne *o* confeſſe-il pas luy meſme, *que pluſieurs grands & dignes perſonnages, auſsi bien que le vulgaire, la tenoient pour veritable?* Ne ſe trouue-elle pas dans *Marianus Scotus*, dans *Sigebert*, dans *Gotefridus Viterbienſis*, dans *Iohannes de Pariſijs*, dans *Martinus Polonus*, dans *Petrarque*, dans *Boccace*, dans *Ranulphus Ceſtrenſis*, dans *Iohannes Lucidus*, dans *Alphonſus è Carthagena*, dans

o Multos & magni nominis viros hiſtoriã hanc ſuſcipere eam quoque vulgo veram exiſtimari. loco ſupra citat.

Digitized by Google

Theodoricus de Niem, dans *Chalcocondilas*, dans *Vvernerus Rolenink*, dans *Platine*, dans *Palmerius*, dans *Nauclerus*, dans *Sabellicus*, dans *Trithemius*, dans *Volateran*, dans *Bergomensis*, dans *Shedel*, dans *Laziardus*, dans *Fulgosus*, dans *Textor*, dans vne *Epistre* escrite à tous ceux de Rome, par les *Vniuersitez de Paris, d'Oxford*, & de *Prague*; dans *Mantuan*, dans *Crantius*, dans *Charanza*, & infinité d'autres de vostre mesme party & de vos bons amis? dont les vns estoient *Grecs*, les autres *Italiens*, les autres *Espagnols*, les autres *François*, les autres *Alemands*, *Polonois*, *Escossois*, & *Anglois*; & si pas vn d'iceux n'estoit Lutherien. Voire ne la trouuons-nous pas encor representee en peinture dãs quelques-vnes de vos histoires? Et n'ẽ peut-on pas autant recueillir de son image erigee parmy les autres images des Papes, en ceste tant renommee Eglise de *Sienne* en Italie, où elle se void encore auiourd'huy: laquelle l'Eueſque du lieu ne voulut souffrir estre démolie, la derniere fois que ceste Eglise fut reparee, quoy que les Iesuites

p Barthol. Cass. 2. part. Catal. gloriæ mundi, nona Consideratio.

Ioh. Turrecre. in Summa. lib. 4 part. 2. ca. 20.

Carolus Moli. comment. in Parisiens. consuetud. Tit. 1. nu. 26.

Cælius Rhodig. antiquarum lect. lib. 8. cap. 1.

l'en requiſſent inſtamment? Ne fit-on pas il y a ja long temps (de peur de pareils accidents) vne chaire percee ſur laquelle ont met les Papes en leur creation, pour faire preuue de leur virilité? N'y eut-il pas vne ſtatuë de marbre eſleuee en memoire d'elle, au lieu meſme où elle accoucha? à ſçauoir en l'vne des plus celebres ruës de Rome? lequel monument ſe voyoit encores nagueres, meſme au temps de Pie V. Et vos Autheurs n'eſcriuent-ils pas que quand vos Papes vont en proceſſion, ils refuſent de paſſer par ceſte ruë, en deteſtation de ce fait-là, & vont faire le tour par vn autre coſté? Qu'en dites-vous, cela n'eſt-il pas ainſi que ie le vous dy?

Pap. Ie confeſſe qu'on a eſcrit que nos Papes, en deteſtation de ce fait-là, refuſent de paſſer tout le long de ceſte ruë quand ils vont en proceſſion à l'Egliſe de Latran: mais ceux qui en diſcourent ainſi, ſe meſprennent. Car la vraye raiſon pourquoy ils ſortent de ceſte ruë, qui eſt le plus court chemin, eſt à cauſe qu'elle eſt * eſtroite & plei-

* Anguſta & anfractuoſa.

ne de destours : & pour ceste consideration n'est pas propre à receuoir vn si grand train, & tel que celuy qui ordinairement accompagne les Papes, pour y passer auec ordre: comme l'ont obserué *o Onuphre*, *p Bellarmin*, & *q Florimond.*

Prot. Est-il possible ? mais si ce que *Philippus Bergomensis* en a descrit est vray, ceste obseruation est fausse : car *quittant ce chemin-là r* dit-il, (parlant de ce que les Papes quittent le lieu de ceste ruë où Dame Ieanne accoucha) *ils tournent dans des ruelles & destours, & si tost qu'ils ont laissé derriere eux ce detestable lieu, ils rentrent dans le chemin lequel ils auoient quitté, & puis continuent ainsi leur processiõn.* Car si laissans ceste ruë, ils entrent dans des ruelles & destours, & que si tost qu'ils ont passé ce lieu malencontreux, ils viennent reprendre leur premier chemin, la raison pourquoy ils laissent ceste ruë, ne peut estre pource qu'elle est estroicte & tournoyante. Car il ne faut pas douter que ces ruelles ne soient aussi estroictes : & que par leurs sorties & rentrees

o loco supra citato.

p li. 3. de Rom. Pont. cap. 24.

q *Fabulæ Ioan. ca.* 21 *pag.* 184.

r *In Supplemen. Chron. ad an.* 858. Declinat ad diuerticula, vicosq; & sic, loco detestabili postergato, reintrantes, iter perficiunt quod cœperunt.

rentrees dans ce meſme chemin, ils ne tournoyent tout autant que s'ils alloyent tout le long de la ruë, quoy que elle fuſt pleine de deſtours. Mais quoy que ce ſoit déuelopez vous-en entre vous du mieux que vous pourrez: car il me ſuffit que vous ne ſçauriez nier, que ce que ie vous ay dit touchant ce poinct, ne ſoit eſcrit par gens devoſtre Religion : veu principalement que *Platine*, qui cognoiſſoit Rome aſſez bien, & qui en cecy eſtoit aſſez deſireux de couurir la vergongne des Papes autant qu'il luy eſtoit poſſible auec honneur, confeſſe que cela eſt aſſez probable. Qu'auez-vous à dire au reſte de mon diſcours?

s Devitis Pont. in vita Ioh. 8.

Pap. Beaucoup de choſes. Car là où vous dites qu'*Onuphrius* a eſté le premier qui par raiſons a recherché de décrediter le recit de ceſte Hiſtoire: cela n'eſt pas. *Iohannes de Columna*, bon Hiſtoriographe, a ſemblablement lõg temps auparauant *Onuphre*, reietté entierement la vanité de ceſte fable, comme remarque le t Docteur *Harding*.

t Confutation de l'apologie, part. 4. fol. 166.

Digitized by Google

Prot. L'Hiſtoire de *Iohannes de Columna*, ſe voit encor aujourd'huy en Latin, dans la Bibliotheque de l'Vniuerſité d'Oxford: & en François, en celle du College Neuf. Mais il n'y a pas vn ſeul mot, en bien, ny en mal, pour, ou contre la Papeſſe *Ieanne*. S'il l'a reiettee, ç'a eſté par ſon ſilence.

Pap. Mais *u Iohannes Auentinus* la reiette en termes exprés. Et neantmoins il a eſcrit long temps deuant *Onuphrius*.

u Annalium Boiorum li. 4.

Prot. I'accorde que *Iean Auentin* la reiette en gros comme eſtant vne fable, mais il ne donne point de raiſon pourquoy il la reiette ainſi. D'ailleurs, *x Bellarmin* le reiette luy, comme vn Autheur de peu de credit: & *y Baronius*, le marque, non ſeulement pour vne brebis galleuſe, mais auſſi pour vne beſte infectee de la galle d'hereſie, totalement deſtituee de pieté & de doctrine: Et pluſieurs de vos Papes ont *z* prohibé ſon hiſtoire comme indigne d'eſtre leuë; c'eſt pourquoy ie ne voy point que ſa reiection ſans raiſon, puiſſe porter aucun preiudice à la ve-

x Ioh. Auëtin. author parum probatæ fidei: dit Bellarm. Append. ad li. de Sum. Pont. cap. 10.

y Infectam hæreſis Scabie beſtiam pietate & doctrina omnino deſertam Baro. An. To. 10. ad 996. nu. 54.

z In Indicibus lib. prohibitorum.

rité de ceſte Hiſtoire. Auez-vous quelque autre choſe à dire?

Pap. Premierement, ie voudrois bien ſçauoir qui vous a dit qu'en vne des rües de Rome, il y auoit vne telle Image de marbre?

Prot. C'a eſté *a Theodoricus de Niem*, qui eſtoit Secretaire d'vn de vos Papes: Car, dit-il, *vne vieille Statuë de marbre eſleuee en ce lieu-là, demonſtre encor la choſe ſous figure.*

a Adhuc vetus ſtatua marmorea illic poſita figuratiuè monſtrat hoc factum. li. de priuileg. & iuribus Imper.

Pap. En effect, *b* ie ne puis nier que es ſiecles precedens, pluſieurs n'ayent dit la meſme choſe, & pour dire la verité, i'en ay bien leu autant moy-meſme dans *Antonin*, Archeueſque de Florence, & dans *Pierre Mexie*. Mais, veritablement, ceſte Image n'auoit aucun rapport à ceſte *Ieanne*. Car elle n'eſtoit ny comme vne femme en couche, ny l'enfant qui eſtoit aupres d'elle, comme vn enfant nouueau né, enuelopé dans ſes langes & drapeaux, ains eſtoit comme vn enfant ja grandelet.

b Florimond. li. cit. c. 21. n. 2.

Prot. Ceſte exception n'eſt nullement à propos: car ce ſiecle là eſtoit

vn siecle ignorant & grossier. Et partant ne se recognoissoient peut-estre non plus en la peinture, graueure, ou sculpture, que ces personnes là (dont nous lisons en vne Epistre que Messire *Thomas More* escriuit à *Erasme*) lesquels representerent en peinture, vn Liévre & vn Lévrier si semblables, qu'on ne les pouuoit discerner l'vn d'auec l'autre, iusqu'à ce que le peintre, fort sagement, écriuit au dessous, Cestuy-cy est le chien, c'est icy le liévre; cõme ceux aussi dont *c Appian* escrit, lesquels estoient contraints de mettre au dessus ou au dessous de leurs portraits, *Hoc est bos; illud equus: hoc arbor:* afin qu'on peust sçauoir quelle sorte d'animaux ils auoient representez. Sans doute *d Æneas Syluius*, parlant d'vn siecle plus subtil que celuy auquel viuoit la Papesse *Ieanne*, condamne les Peintres & Sculpteurs de ce temps-là comme vrais bourreaux en cét art, en ces mots: *Si tu obserues les images ou portraits qui ont esté faicts il y a deux ou trois cens ans, tu trouueras qu'ils ressemblent plus à des monstres ou gobelins, qu'à des hommes.*

c Inter opera Mori impressa Basil. 1569. pag. 441.

d Si ducentorum, trecentorumue annorum, aut Sculpturas intueberis, aut picturas: inuenies non hominum, sed monstrorum portentorum q; facies. *Epist. 120.*

Or s'ils estoient si grossiers & ignorās, quelle merueille donc si voulans representer vne femme en trauail, ou plustost nouuellement accouchee, ils ne le firent que grossierement? Mais ie vous prie, que representoit ceste image, si ce n'estoit la Papesse *Ieanne?*

Pap. Il semble que le Cardinal *e Bellarmin* approuue fort l'opinion de ceux qui disent, que quelque Prestre Payē, qui s'en alloit offrir sacrifice, & qui auoit son homme deuant luy, est dénoté par ceste figure. Mais ie suis plustost de l'opinion de *f Florimond*, qui croit que c'estoit vne idole, ou quelque Dieu Payen.

e lib. 3. de Rom. Pont. c. 24.

f Cap. cit. n. 6.

Prot. Si ceste figure eust representé vn Sacrificateur & son homme: l'homme deuoit estre placé derriere, & non deuant son maistre. Car le seruiteur suit son maistre, ainsi que ce *b* Iouuenceau qui portoit les armes de *Ionathā*, suiuoit *Ionathan;* c'est pourquoy vous auez raison d'abandonner *Bellarmin.* Mais pourquoy pāchez-vous plustost du costé de *Florimond?* vous donne-il quelque meilleure raisō? ou allegue-il

b 1. Sam. 14. v. 12. 13.

quelque Autheur qui ſoit de ſon opinion?

Pap. Ouy, *c* il dit qu'en cela il ſuit *Onuphrius*, qui eſtoit tres-diligent obſeruateur des Antiquitez Romaines.

c Cum Onup. Panuino antiquitatis perſcrutatore diligentiſſimo vetus aliquod idolum, exiſtimaui. *Florim. ibid.*

Prot. Mais il ne dit pas vray. Car *Onuphre* ne dit pas vn ſeul mot de ceſte image de marbre. Il la paſſe ſous ſilence, cõme ſi on n'en auoit iamais parlé.

Pap. Si cela eſt, ie m'en eſtonne fort. Mais touſiours ie demeure perſuadé par l'autre raiſon que donne *Florimõd*, à ſçauoir que ceſte image n'auoit aucun rapport à la Papeſſe *Ieanne*. Car ſi le deſſein du Sculpteur euſt eſté de repreſenter telle choſe, & d'en perpetuer la memoire, il y auroit mis quelque *d* inſcription; car ainſi en font tous ceux qui erigent des monumens pour memoire à la poſterité.

d Inſcriptionẽ præfixiſſet. num. 6.

Prot. Cela eſt faux, car nous liſons dans *e Euſebius*, que ceſte *f* femme que noſtre Seigneur guerit de ſa perte de ſang, luy erigea, ſans doute, vne image en memoire de luy, ſelon la couſtume des Payens. Mais nous ne liſons point qu'elle y miſt aucune inſcription. Au

e lib. 7. hiſt. ca. 14.
f S. Math. 9. 21.

Digitized by Google

liure de *g Iosué*, nous lisons qu'il fut commandé aux Israelites de poser douze pierres en vn monceau, pour seruir de memorial à leurs enfans à iamais. Et cependant il appert clairement par les circonstances, qu'ils n'y mirent point d'inscription. Quand vous depeignez *S. Pierre*, vous le representez auec des clefs en sa main, & ne mettez point pourtant d'inscriptiõ, ny sur sa teste, ny sous ses pieds, comme confesse * *Baronius*. Et partant, pour chose que i'aye encore ouye, il est tres-vray-semblable qu'elle fut erigee pour Monument de la Papesse *Ieanne*.

g chap. 4. v. 7. 8.

* Observat. in Annal. to. 1 ad anno. 57. apud Possevin. in Apparat. Sac. verbo, Cæsar Baronius.

Pap. Permis à vous d'en croire ce que vous voudrez. Mais ie vous dirois bien vne chose. C'est *h* qu'on a osté ceste image de là. Car *Sixte V.* ce grand bastisseur & racoustreur de chemins, quand il fit redresser la tüe où estoit ceste image, il fut cõtraint de l'ẽ oster.

h Sixtus quint. hunc vicum rectiorem duci curauit, quo factum est vt imago illa sublata sit. *Florim. cap.* 21. *nu.* 6.

Prot. Peut-estre que si elle y fust demeuree, cela y auroit apporté quelque difformité : c'est pourquoy il l'en fit oster.

Pap. Il eſt vray.

Prot. Or ſus, bien luy ſoit du ſoin qu'l a eu d'affranchir ceſte rüe d'vn ſi faſcheux monument. Mais qui vous a dit que *Sixte V.* l'oſta ſur ceſte occaſion?

l loco citato. *Pap. l Florimond.*

Prot. A-ce eſté luy? recognoiſſez-le donc pour vn menteur, tant que vous viurez: car ce fut *Pie V.* qui oſta ceſte image, & non *Sixte V.* Qui plus eſt, il la fit oſter & ietter dans le Tybre, non pource qu'elle euſt rendu la rüe plus difforme; ains * *afin d'abolir la memoire d'vn acte ſi honteux*: Ce que teſmoignent non ſeulement quelques Voyageurs, leſquels en ce temps-là eſtoient à Rome; mais auſſi *n Elie Haſſenmuler*, qui a eſté autresfois de vos ardants de Ieſuites. Ie crain bien que voſtre *Florimond* ne merite point la moitié de la loüange que vous luy auez donnee.

* vt memoriã hiſtoriæ illius aboleret.

n hiſtoria Ieſuitici ordinis, *cap.* 10. *de Ieſuitarum, patre & maire.*

Pap. Ie ne doute point qu'il ne s'en acquitte en braue homme, pour tout ce que vous ſçauriez dire contre luy. Mais d'où auez-vous cela ie vous prie, touchant

touchant la chaire percee ? car ie lis dans *o Bellarmin*, que *d'vne chaire percee pour prouuer le sexe des Papes, il ne s'en fai aucune mention nulle part* : & dans *p Onuphre, que c'est vne chose fabuleuse, & controuuee par le vulgaire ignorant.*

Prot. Quant à la chaire percee ; cela est enregistré par *Philippus Bergomensis*, *q* homme docte & celebre en son tẽps, comme tesmoigne *Tritheme*. Car faisant mention de l'histoire de la Papesse *Ieanne* : *pour euiter semblable erreur à l'aduenir, on ordonna, r* dit-il, *que nul ne seroit tenu pour Pape, iusqu'à ce que le dernier des Cardinaux Diacres, par le moyen de la chaire percee, luy eust tasté les genitoires.* Ce qui est attesté pareillement par *s Laonicus Chalcocondylas*. Car sur le recit qu'il fait de ceste histoire, il continuë ainsi : *de peur que l'on ne soit trompé encore vne fois, & pour cognoistre l'affaire sans aucune ambiguité, on manie les parties honteuses du Pape qui est creé ; &*

o lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24. de se de ad explorandum. sexum nulla vsquam mentio.

p Fabulosum, & ab Imperito vulgo fictum. *Annot. in Plat. in vit. Ioh. 8.*

q Nobiliter doctus, Historiographus celeberrimus. *Trith. de Script. Eccles. de verb. Iacob. Bergomensis.*

r Ad euitandos similes errores

s statutum fuit nequis de cætero in Beati Petri collocaretur sede, priusquam per perforatam sedem futuri Pontificis genitalia ab vltimo Diacono

Cardinale attrectarentur. *In supplement. Chron. ad ann. 858.*

s Quapropter ne decipiantur iterum, sed cognoscant, neque ambigant : Pontificis creati virilia tangunt, & qui tangit, acclamat Mas nobis Dominus est. *De rebus Turcicis lib. 6. pag. 98.*

Digitized by Google

celuy qui les touche, s'escrie : *Nous auons vn Pape qui est masle.* Et par le frere *Robert* aussi. Car *Mon bon esprit*, dit*il, *me conduisit au Palais de Latran, & me posa dedans la gallerie, deuant les chaires de Porphire, dans lesquelles, à ce qu'on dit, on fait espreuue du Pape pour sçauoir s'il est homme ou non.* Autant en pouuez-vous trouuer dans vn Autheur Papiste plus recent, lequel il n'y a pas long temps escriuit vn liure *de l'Harmonie des Magistrats Romains*, où vous y trouuez la mesme chose.

* Duxit me Spiritus ad Lateranense Palatium, & posuit me in porticu ante sedes Porphirij, vbi dicitur probari Papa an sit homo. *lib. visionum impressus Paris. 1513. c. 3 fol. 25. t Cap 18. nu. 2.*

Pap. Certes vous dites vray. Car il me souuient que *t Florimond* le confesse ; Toutesfois il blasme l'autheur d'en auoir ainsi escrit. Mais passons outre: car ie desire extrémement sçauoir de qui vous auez entendu, que depuis peu d'annees on voyoit encor vne telle chaire dans le Palais du Pape.

In ridiculorũ authorũ grege annumerãdus est.

Prot. Ie l'ay entendu de *u Sabellicus.* Car écriuant de ceste matiere, *On voit encor* (dit-il) *auiourd'huy dans le Palais du Pape, vne chaire de marbre percee au milieu, dans laquelle on met le nouueau Pape si tost qu'il est esleu, à fin qu'estant*

u Spectatur adhuc in Pontificia domo marmorea sella circa medium inanis, qua nouus Pontifex continuo ab eius creationis recedit, vt sedentis genitalia ab vltimo Diacono attrectentur. *Æneid. 3. lib. 1.*

aſsis, le dernier Diacre puiſſe faire eſpreuue de ſa virilité, en le touchant par les parties honteuſes. Autant en pouuez-vous trouuer dans *Guillaume Brevvin*, qui viuoit en l'an 1470. Car *en la Chapelle de noſtre Sauueur*, dit*il, *il y a deux ou trois chaires de marbre percees, dans leſquelles, à ce que i'entendis là, on fait eſpreuue pour ſçauoir ſi le Pape eſt maſle, ou non.*

* In Capella Saluatoris sũt duæ vel plures Cathedræ de lapide marmoreo & cubio, cum foraminibus in ijs Sculptis, ſuper quas cathedras, vt audiuit ibidem, eſt probatior Papæ, vtrum ſit maſculus, an nõ. *Guillielmus Brevuin in codi. manuſcripto de 7. Eccleſijs principalibus vrbis Romæ.*

Pap. x Florimond recognoit qu'il y a encore vne telle chaire dans laquelle on fait mettre le Pape apres ſon eſlection. Mais qu'on l'y face ſeoir pour ceſte fin dont vous parlez, il le nie abſolument.

Prot. Et quelle eſt ſa raiſon?

Pap. y Pource que le Pape s'y ſied, non pas en vn recoin, mais dans la grande Egliſe de *S. Iean de Latran*, où preſque tout le monde le vient voir, où il eſt accompagné de tout le College des Cardinaux, & où tous les Ambaſſadeurs des Roys & Princes y aſſiſtent: car il me ſemble qu'vn lieu plus ſecret, ſeroit plus propre à ce deſſein. Ils pourroient plus commodément

x Cap. 20. nu. 3.
y Ibidem nu. 5.

faire eſpreuue de ſa virilité, dans le Conclaue où il eſt eſleu.

Prot. Auſſi font-il: car tout à l'inſtant meſme qu'ils l'ont eſleu, deuant qu'on le proclame Pape, ils le font ſeoir dans vne chaire en leur Conclaue, comme il ſe lit au liure des ceremonies ſacrees dedié au Pape *Leon X.* En quoy vous pouuez remarquer cõbien *a Bellarmin* ſe rend impertinent en ſes diſcours, quand entreprenant d'eſclaircir ce poinct, il ne parle point du tout de la ſeance du Pape en ceſte chaire au Conclaue, mais ſeulement de ſa ſeance en certaines autres chaires dans *S. Iean de Latran*, comme ſi on ne l'auoit enchairé qu'en public & non en particulier: & croit auoir faict des merueilles ſur le poinct controuerſé, quand il prouue que cela ne ſe faict point en public: là où c'eſt en ſecret ou priuément que l'on faict ceſte eſpreuue. Mais me ſçauriez-vous dire pourquoy le Pape ſe met dans ceſte chaire en public?

a lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.

Pap. C'eſt afin de luy mettre en memoire par ce moyen, qu'il n'eſt pas

Dieu, mais homme: entant qu'il a besoin d'vne chaire percee aussi bien que les autres: car c'est ainsi qu'en parle *b Florimond.*

Prot. Ie vous promets qu'il en auroit bon besoin. Car encor que quelques *c* Papistes impudemment le nient, il y a eu des flatteurs *d* lesquels l'ont appellé en mots expres, ainsi que *e* S. *Thomas* apelloit nostre Seigneur, *leur Seigneur & leur Dieu:* & y en a encore *f* qui luy donnent des tiltres qui n'appartiennent qu'a Dieu seul, & luy attribuent pareille puissance. Mais il me semble qu'il ne seroit point de besoin de le mettre dans vne chaire percee pour ce suiect, car sa necessité l'eust contraint de s'y mettre soy mesme ordinairement tous les iours: & son pot de chambre auroit esté bastant pour luy faire resouuenir de son humanité. Car *Antigonus* le vieil recognoissoit par là qu'il estoit homme & non vn Dieu, comme tesmoigne *g Plutarque.* D'ailleurs, il m'est aduis qu'ils ne se pouuoyent proposer vn tel mystere par ceste ceremonie, d'autant qu'ilsle font

b Cap. 20. *nu.* 3.

c N. D. en son aduertissement à la rencontre du Cheualier Hasting. 1. *cha.* 2. *fol.* 30.

d Cap. Cum inter. Extrauag. Ioh. 22. *impress. Paris.* 1513. *& Lugduni.* 1555.

e S. Iean. 20. 28.

f Planè suprem um in terris nomen. *Stapleton. princip. fid. doctrin. præfat. ad Grego.* 13.

g Part. 2. *Moral lib. de Isde & Osiride.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

seoir là dedans deuant que d'estre en son Pontificat : car iusqu'à ce qu'il soit mitré, iusqu'à ce qu'il soit couronné, iusqu'à ce qu'il ait receu les clefs, par lesquelles est denoté sa puissance de lier & de délier : & vne verge, qui signifie le pouuoir qu'il a de punir les obstinez : il me semble, di-ie, qu'on n'auroit que faire de craindre qu'il se mescogneust. Car iusqu'à tant que toutes ces ceremonies-là soient accomplies, il n'est pas en son grãd éclat de Grandeur. Au reste si c'estoit-là le but où ils visoient, n'eust-il pas mieux valu, à vostre aduis, faire venir vn garçon tous les matins à la porte de sa chambre, à l'imitation de *h Philippe* Roy de Macedone, pour luy crier à haute voix qu'il se ressouuint qu'il estoit mortel?

h Stobæus serm. 19. ex Æliano.

Pap. Si la coniecture de *Florimond* touchant ceste ceremonie, ne vous agree point, que dites-vous de celle de *Bellarmin*, qui est : Que le Pape est mis dans ceste chaire pour signifier que de bas lieu il est esleué en vn honneur supréme?

lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.

Digitized by Google

Prot. Ie dy que la conjecture de *Bellarmin* eſt autant vaine & peu vrayſemblable que celle de *Florimond.* Car vos Papes, depuis le temps de la Papeſſe *Ieanne*, ont eſté choiſis pour la pluſpart d'entre le nombre des Cardinaux. Et la condition de vos Cardinaux n'eſt pas ſi vile, que celuy qui de ceſte condition auroit eſté eſleué au Papat, puiſſe eſtre vrayement dit auoir eſté prins de deſſus vne chaire percee. Car generalement ils ſont κ compagnons des Princes: voire il y en a eu de ſi impudents (il ne ſe peut que vous ne le ſçachiez) que de mettre leur nom deuant celuy de leurs Roys, vſant de ces paroles: *Moy & mon Roy.* C'eſt pourquoy ſi vous n'auez point de meilleure raiſon à me donner pourquoy vos Papes ſont mis dans ceſte chaire, ie demeureray touſiours perſuadé que par cy deuant, ç'a eſté pour faire preuue de leur virilité, à cauſe du ſuſdit accident.

κ Cardinalatus celſitudo ac ſplendor, dignitati Regiæ comparatur, Sixtus 5. in conſt. 5. in princip. & Sect. Preterea. *Ioh. Franciſcus leo. in Theſauro fori. Eccleſiaſtici, part. 1. cap. 2. num. 1.*

Pap. Demeurez en voſtre opinion ſi vous voulez. Mais où liſez-vous que en l'Egliſe de *Siene* il y euſt vne image

de la Papesse *Ieanne*, que les Iesuites vouloient faire abattre si l'Euesque du lieu leur eut voulu permettre?

Prot. Ie l'ay ouy dire à plusieurs qui y ont esté, & leu aussi, dans les liures de Monsieur *Bell.*, à sçauoir en son liures des *m Motifs touchant la Religion Romaine*, & en son *n Examen du Papisme :* ausquels il n'y a Papiste d'entre vous tous qui y ose respondre.

Pap. Nous l'oserions bien, quoy que nous ne le facions pas. Mais ie vous diray bien desnouuelles, c'est que *o* ceste image du Pape *Ieanne*, qui estoit en l'Eglise de *Siene*, est mise à bas, par le commandement de *Clement* 8. & l'entremise de *Baronius*, à la requeste de *Florimond : Baronius* en a certifié *Florimond* par lettre, & de joye *p Florimond* l'a publiee à tout le monde.

Prot. Quoy? ceste image est-elle bas aussi? *Florimond* feroit bien de requerir le Pape d'à present, que tous les liures qui traictent de la Papesse *Ieanne* peussent estre bruslez: esperant que ce present Pape seroit aussi prest de les faire brusler, que fut *Clement* 8. à faire abattre

m Intitulé ainsi en Anglois. *lib. 2. cap. 6. conclus. 3. pag. 80.*

n En Anglois. *The Survey of Poperie. Part. 3. cap. 2. pag. 191.*

o Florimond. ca. 22. pag. 194.

p pag. 195.

Digitized by Google

tre ceſte image qui eſtoit à *Siene*, & *Pie* 5. à faire abattre l'autre qui eſtoit à Rome. Et par ainſi, vn temps à venir, apres que tous les teſmoignages defaudront, & que tous les Monuments ſerõt démolis, ce ſera vn cas bien clair qu'il n'y eut iamais de Papeſſe *Ieanne*.

Pap. Ie voy bien que cela vous faſche. Mais pourquoy vous faſcheriez-vous de ce qu'on l'a abbatuë? Car poſez le cas que ceſte image fuſt demeuree, y auroit-il aucun ſens ou raiſon de dire, qu'àcauſe d'vne telle image, nous fuſſions d'autant plus obligez de croire qu'il y auroit eu vn tel Pape? *q* Ie vous diray, ſi nous en croyons les Peintres & Sculpteurs, nous gaſterons bien toſt tout: car en l'Egliſe de S. *André* à Bordeaux, qui eſt vne des plus belles Egliſes de toute la France, noſtre Seigneur Ieſus Chriſt y eſt repreſenté montant au ciel ſur le dos d'vn Aigle, ce qui ne s'accorde pas bien auecques l'Eſcriture.

q Si ea quæ ab artificibus manu finguntur, credamus eſſe vera, interdum veteris & noui Teſtamenti hiſtoriam peruertemus, &c. *Florim. pa. 193.*

Prot. Cela eſt vray. Si nous croyons vos Peintres & Sculpteurs, en effect nous gaſterons bien toſt tout. Car

Digitized by Google

nous trouuons que vous repreſentez la Trinité, tantoſt en la ſemblance d'vn homme à trois viſages: quelquesfois en la ſemblance d'vn homme auec deux teſtes, ayant vn pigeon entre deux; toutes leſquelles façons de faire, meſme ſelon l'opinion de *r Bellarmin*, ſont monſtrueuſes. Nous trouuons noſtre Sauueur dépeint auec de longs cheueux, comme s'il euſt eſté Nazarien de vœu: ce qui eſt contrôlé par *s* l'Eſcriture. Nous trouuons Ieſus Chriſt aſſis ſur vn coquet au haut du Temple de Ieruſalem, comme ſi ce Tẽple là euſt eu vn clocher en poincte comme les noſtres d'auiourd'huy: *t* ce qui n'eſt pas. Nous trouuons la Vierge *Marie* eſcraſant auec le pied la teſte du ſerpent, ce que les *u* Eſcritures auoyent predit de Ieſus Chriſt. Nous voyons la Vierge richement paree d'vne robbe brochee d'or: là où (ſans doute) elle n'eſtoit que ſimplement veſtuë: & auec vn chapelet en ſa main, au lieu que mille ans apres Ieſus Chriſt, il n'y auoit pas vne *y* Patenoſtre au monde: Semblablement nous

r lib 2 de Imag. cap. 8.

s Car il ne faut pas que les Nazariens boiuẽt de vin. *Nomb. 6 3.* Mais noſtre Seigneur en beut. *Math. 11. 19. & 26. 29.*

t Tho. de Truxil. lo. Ord. prædic. Domin. 1. Quadrag. conc. 1.

u Geneſe 3.

y Teſte Polidor. Virg. de inuẽt. rerũ. lib. 5. ca. 9.

Digitized by Google

trouuons [z] *Moyse* dépeint auec deux cornes; *a* S. *Iean Baptiſte*, couuert d'vne peau de chameau; *b* S. *Iean* l'Euangeliſte en garçon ſans barbe quand il eſcriuit ſon Euangile; *c* *Marie Magdaleine* en vne robbe volante; *d* S. *Ieroſme* en ſon habit de Cardinal : toutes leſquelles choſes ſont auſſi fauſſes, que Dieu eſt veritable. D'ailleurs vos Peintres nous recommandent vn Sainct à cheual, qu'ils appellent S. *George*. Et vn autre S. à pied, auſſi grand qu'vn Geant, qu'on appelle *Chriſtophle*: & vne Saincte, rompuë ſur vne rouë, qu'on nomme *Catherine*; & vne quatrieſme démembree auec des cheuaux, qu'on appelle *Hypolite*: là où en toute [e] l'Antiquité, il ne ſe fait mention aucune de tous ces Saincts. Tellement que iamais en voſtre vie vous ne dites parole plus vraye que celle-cy, à ſçauoir que ſi nous croyons les Peintes & Sculpteurs, nous gaſterons bien toſt tout. Mais quoy ſi la preuue par eſcrit s'accorde auec la peinture & ſculpture? ne pourrons-nous dõc pas, ſans crainte de tout gaſter, adjouſter foy aux

[z] *Hieron. ab Oleaſtro in Exod. 34. de Ang. Steuchus in recognit. vet. Teſt. ad Hebraicam verit. in Exod. 34.*

a Ianſen. Concord. Euang. cap 23.

b In nouis Biblijs Sixti Quinti, & Clem. 8.

Si eſt-ce qu'il auoit plus de 90. ans lors qu'il l'eſcriuit, comme l'enſeigne Baronius. *Annal. To. 1. ad an. 99. nu. 2.*

d Scultingus Confeſſio Hieronimiana. Polydor. Virgil. de inuent. rerum. lib. 4. cap. 9.

[e] Pour preuue dequoy Voyez *D. Raynold de Rom. Eccleſiæ Idolat. lib. 1. c. 5. num. 21. & c.*

Digitized by Google

f lib. 2. de Rom. Pont. cap. 11.

peintres & sculpteurs? *f Bellarmin* tient qu'il n'y peut auoir d'erreur en substance, quand outre la preuue des liures nous auons des monuments de pierre ou d'airain, pour preuue de quelque ancienne histoire. Et si ce que il dit est vray, la verité est pour nous; car outre les monuments de pierre, nous auons le tesmoignage de plusieurs Escriuains.

Pap. Vous n'en auez pas tant comme vous vous vantez. Et qui plus est,

g Si huius cõmenti authores Spectes, nihil illis vilius. *Florim. c. 31. num. 1.*

g c'est que ceux que vous auez ne sont qu'Autheurs de paille.

Prot. Cela se verra par l'exacte & particuliere recherche que nous en ferons. Et partant que dites-vous, en premier lieu, de *Charanza*, le dernier de ceux que i'ay nommez, qui fut *h* Lecteur en Theologie parmi vous, & puis apres *i* Archeuesque de Tolede en Espagne? estoit-ce vn chetif écriuain? ou bien n'a-il point ceste Histoire, à vostre aduis?

i *Possevin. Apparat. Sacro, verbo. Bartholom. Charanza.*

x *Cap. 31. nu. 4.*

Pap. Ie croy que non. Car x *Florimõd* le nomme entre ceux qui desapprouuoient l'Histoire de la Papesse *Ieanne*,

Digitized by Google

deuant qu'il se mist luy-mesme à la reietter.

Prot. Vous dit-il cela? sans doute il le calomnie. Car voicy tout ce qu'en a escrit *l Charãse* sur ce sujet. *Iean 8.105. Pape depuis S. Pierre, tint le Siege 2. ans, vn mois, & 4. iours. On dit que cestuy-cy obtint le Pontificat par mauuaises pratiques, d'autant qu'il se feignoit estre homme, au lieu qu'en verité il estoit femme: laquelle ayant esté engrossee par vn de ses domestiques, tomba en trauail, & mourut.* A vostre aduis, est-ce là reietter l'Histoire?

l Ioh. 8. Papa 105. sub Petro sedit an. 2. mens. 1. dies 4. De hoc ferũt, quod malisartibus Pontificatum adeptus est, quoniam cum esset fœmina, sexum mentitus est; & post ea à seruo compressa, doloribus circumuenta, mortua est. *In Sum. Conc. pag. 370. edit. Parisis. 1564.*

Pap. Non certes, s'il n'en dit point dauantage; Mais peut-estre me celez-vous ce qu'il en dit de plus.

Prot. Ie ne vous en cele pas vn seul mot, pour ce qui est de la reieter. C'est pourquoy passons outre, & voyons quelle sorte de gens sont les autres qui tesmoignent pour nous en ce poinct. Que dites-vous de *Krantius*? n'a-il point ceste Histoire? ou n'est-il qu'vn escriuain de paille?

Pap. Krantius est loüé par *m Pontacus*, pour fameux Historiographe. Et

m Chronograph. lib. 2.

Digitized by Google

veu qu'il a escrit deuant le temps de Luther, Il n'y a point de raison (cõme obserue *n Bellarmin* sur vne autre occasion) qu'on le doiue soupçonner de auoir escrit aucune chose, pousſé de haine ou d'amour. Mais a-il ceſte Hiſtoire?

Prot. Ouy, *o* Car voicy ſes propres paroles. *Iean l'Anglois, femme de Mayẽce, contrefit ſon ſexe, & eſtant d'vn eſprit vif, d'vne langue diſerte, & qui parloit fort doctement, elle attira tellement les cœurs d'vn chacun à ſoy, qu'elle obtint le Pontificat, nul ne ſçachant qu'elle fuſt femme, horſmis vn de ſes domeſtiques, qui par apres l'engroßit. On dit qu'elle accoucha aupres du Coloſſee, n'ayant pas tenu le Siege deux ans entiers.* Voila ce qu'en dit *Krantius*.

Pap. Et *Mantuan*, que vous auez cité deuant *Krantius*, a-il auſſi ceſte Hiſtoire?

Prot. Ouy. *Mantuan*, que *p Trithemius* louë pour grand Theologien, ex-

n Krantius, homo Germanus, & qui ante Lutheranas contentiones ſcripſit: pro inde nec odio nec amore ducebatur *lib. 2. de Effectu Sacram. cap. 18.*

o Ioh. Anglicus, ex Mogũtia mulier, mentita ſexũ, quum acutiſſimo ingenio & promptiſſima lingua doctiſſimè loqueretur adeò in ſe conuertit omnium animos, vt Pontificatũ adipiſceretur, vno famulo ſexum ẽius cognoſcente, à quo compreſſa prægnans efficitur: & fertur peperiſſe apud Coloſſeum, an. 2. nec dum expleto, in partu moritur. *Metropo. lib. 2 edit Colon. 1574. & Francfort 1590.*

p *De Script. Eccleſiaſticis, verbo, Baptiſta Mantuanus.*

cellent Philoſophe, & fameux Poëte, le Phœnix de toute l'Italie en ſon temps: *Mantuan*, q que le peuple monſtroit au doigt par admiration, lors qu'il marchoit par les ruës, diſant *le voilà*; ce qui a touſiours eſté eſtimé vn honneur extraordinaire. *Mantuan*, auquel *Picus Mirandula*, *Pontanus*, *Beroaldus*, *Baronius*, *Poſſeuin*, & pluſieurs autres, r rendent des témoignages honorables. Ce *Mantuan*, di-ie, a ceſte hiſtoire, car ſe mettant à deſcrire l'Enfer, & quelle ſorte de perſonnes y eſtoient, il dit:

q *Philip. Beroaldus. Hieron. ad initium. To. 2. operum Mantuani.*

r *Poſſeuin. in apparat. Sacro. To. 1. verbo. Baptiſta.*

s *Ie vy en vn gibet ceſte fine ſemelle,*
Qui traueſtie en homme, & feignant vn
ſainct zele
Iuſqu'au Siege Papal, par ruſe eſtoit montee:
Or auoit ſur ſon chef ceſte pute effrontee,
Le triple Diademe, & ſon paillard eſtoit.
Auprés d'elle pendu, qui ſon mal deteſtoit.

s Hic pendebat adhuc Sexum mentita virilem
Fœmina, cui triplici Phrygiâ diademate mitram
Extolebat apex, & Pontificalis adulter.

Pap. Vous dites vray: car il me ſouuient que t *Florimond* confeſſe que ce conte eſt dans *Mantuan*. Mais *Mantuan*

t *To. 3 lib. 3. Alphorſ. fol. 44. edit. Francof. 1573.*

t Cap. 22. nu. 4.

ne merite pas d'eſtre creu en cecy: car il eſcrit d'elle auec plus de honte & d'infamie, que nul n'auoit iamais faict auparauant luy: & feint fort ridiculement, *u* qu'elle & ſon Palefrenier qui l'auoit engroſſee, eſtoient tous deux pendus enſemble.

u Stabuli Pontificij præfectum cum illa, laqueo in collum inſerto ſuſpenſum, commentatur *Florim. ibid. & cap. 23. num. 6.*

Prot. Mantuan ne parle point d'vn palefrenier, mais d'vn en general qui auoit commis adultere auec elle, ny meſme d'aucune penderie ſinon en enfer, ce qui eſt aſſez vray-ſemblable. *Florimond* ne ſçauroit mettre lesdoigts nulle part, qu'il ne le noirciſſe. Il ne ſçauroit commenter ſur les paroles d'autruy ſans les tordre. Il n'y a pas vn ſeul mot de plus dans *Mantuan*, qui la concerne, que ce qui eſt comprins dans ces vers cy-deſſus.

Pap. Quand j'auray plus de loiſir, i'examineray vos paroles de plus prés. En attendant, qui a-il dans ceſte Epiſtre des Vniuerſitez d'*Oxford*, *Paris*, & *Prague*, qui face pour vous?

Prot. En ceſte Epiſtre que *Huldericus Hutton* fit publier en l'an 1520. nous y liſons cecy, * *Iean qui ſucceda à Leon*

* Ioh. ſucceſſor Leonis. 4. cœpit. circa

Leon 4. fut eſleu Pape enuiron l'an 854. elle eſtoit femme, & fut engroſſee durant ſon Pontificat. Cela n'eſt-il pas bien expres?

Pap. Ouy. Mais que trouuez-vous dans *Rauiſius Textor?*

Prot. C'eſt vne choſe qu'on ſçait fort bien par les Chroniques, & que nos deuanciers ont laiſſé par eſcrit, dit *y* Rauiſius Textor, *que Iean l'Anglois dés ſon ieune aage ſe comporta comme ſi elle euſt eſté homme, & finalement, ie ne ſçay par quel deſtin, ou par quelle fortune, elle paruint au Papat, & tint le Siege deux ans ou enuiron, apres Leon 4. & perſonne ne ſceut la verité du fait, iuſqu'à ce qu'ayant eſté engroſſee par vn de ſes domeſtiques elle accoucha d'vn enfant.*

Pap. Que trouuez-vous dans *Fulgoſus?*

Prot. Ie trouue dans *a Fulgoſus, b* qui eſtoit vn perſõnage noble & docte, & qui auoit eſté autrefois Duc de Genes,

An. Domini. 854. & ſedit an. 2 & menſ. 5. fœmina fuit, & in Papatu imprægnata.

y Scitum eſt ex Chronicis, & à maioribus ſcriptum, Ioh. Anglicum ab Ephebis ſexũ virilem ſimulaſſe, & tãdem fato neſcio quo, aut fortuna certe volẽte, ad Pontificatum peruenisſe, in quo annos circiter duos ſederit, poſt Leonem 4. neque prius innotuerit facti veritas, quam à quodã ex domeſticis imprægnata, tandem emiſerit partum. *In officina Tit. Mulieres virilem vndem habitum mentitæ.*

a Dé Dict. factiſq; memorabilibus. lib. 8. cap. 3. Tit. de fœminis quæ doctrina excel.

b Allen le dit au chap. 5. de ſa deffence des Seminaires; & Poſſeuin. *Apparat. Sac. verbo, Baptiſta Fulgoſius.*

que *Iean* 8. *fut descouuert estre femme.*

Pap. Et dans *Laziardus* qu'y trouuez-vous?

Prot. Iean l'Anglois occupa le Siege de S. Pierre, deux ans, sept mois, & quatre iours. Cestuy-cy, à ce qu'on dit, estoit femme, &c. dit *c Laziardus.*

Pap. Quel Autheur auez-vous allegué deuant cestuy-cy?

Prot. C'est *Hartmanus Shedel*, Docteur en Medecine, mais qui pourtant n'estoit pas ignorant es Saincte lettres; homme bien disant, & de fort bon esprit, cõme témoigne *d Tritheme.*

Pap. Ie demeure d'accord que *Shedel e* raconte ceste histoire. *f* Mais il en parle auec *tant de retenuë, tant de froideur*, & *tant d'incertitude*, qu'il est aisé à voir qu'il en doutoit. Car il confesse qu'il ne sçauoit pas si cela estoit vray ou non; & partant il prend pour garãd d'icelle, vn ie ne sçay quel Martin.

Prot. N'auez-vous point de honte de dire cela? N'vse-il pas des mesmes paroles sans rien changer, dont *Platine* se sert en declarant ceste histoire, duquel nous aurons suiet de parler auant

c Ioh. Anglicus in cathedra Petri sedit annis 2. mensibus 7. dieb. 4. Hic vt fertur, fœmina fuit, &c. *Epitom. historiis Ecclesiasticis, cap. III.*

d lib. de historiis Ecclesiasti.

e In Chron. ætatum mundi, ætate 6.

f Schedel de hac Iohanna verba facit, sed ita ieiune, ita exiliter, ita incerte vt de ea re dubitasse videatur.

Florim lib. cit. cap 4. nu 3.

que nous nous quittions: & contre lesquelles vous ne pouuez prendre aucunes exceptions? Et pour mieux imprimer la chose en l'esprit du Lecteur, n'y met-il pas le portraict de la Papesse *Ieãne* tenãt vn enfant entre ses bras?

Pap. Ouy certes, ie ne le peux nier. Mais pour en parler franchemẽt, il ne me chaut de ce qu'il en a dit. Car à ce que remarque *g Florimond*, * *il estoit de ceste engeãce impure des Hussites, & viuoit dãs Noremberg, ville dés lors infectee des erreurs de Iean Hus.* Et par consequent il ne faut pas s'étonner si pour gaigner leur faueur, il a parlé en passant du pretẽdu Papat de ceste femme *Ieanne.*

g loco citato.
* Ex impura Hussitarum familia, &c.

Prot. Voyez comme vous discourez à la volee. Ce *Shedel* natif de *Noremberg*, *h* estudioit à *Padouë*, où il fut faict Docteur en Medecine par le grand *Mathiolus.* Et tant s'enfaut qu'il fust de l'opinion de *Hus*, qu'au contraire, dans ce *i* mesme liure, il y a vn chapitre tout entier, intitulé, * *De l'heresie des Hussites, & de leur origine.* Dans lequel il suit pas à pas *Æneas Syluius*, κ lequel declame aigrement contre *Hus*,

h Ego Hartmannus Schedel, doctor Patauinus, &c. circa Anno. 1440. fol. 252. b.
i Circa An. 1410 fol. 238. a.
* De heresi. Hussitarum, & eius origine.
κ *Historia Bœmica, cap. 35.*

Digitized by Google

& ceux qui le ſuiuoyent. Il ſemble que *Florimond*, de qui vous tenez cecy, ſoit venu de quelque engeance impure de menteurs.

Pap. Et bien qui marche apres?

Prot. Iacobus Bergomenſis, homme bien verſé es Saincte lettres, & excellent humaniſte, d'eſprit ſubtil, eloquent, de bonne conuerſation, & tresſameux Hiſtoriographe, ainſi que *Trithemius* teſmoigne de luy. Ce *Iacobus Bergomenſis* eſcrit ainſi ſur ce poinct: *m Iean 7. Anglois de nation, fut*

l lib. de Eccleſiaſticis ſcriptoribus.

m Iohannes 7. Papa, natione Anglicus, poſt Leonem Pontificem Pontifex factus ſedit an. 2. menſ. 5. Hunc tradunt fuiſſe fœminam, quæ adoleſcens admodũ, ex Anglia, Athenas cũ quodã doctiſſimo amaſio ſuo profecta, ibidem bonarum artium preceptores audiendo, tantũ profecit, vt Romã veniens paucos admodum etiã in ſacris litteris haberet pares. Ea quippe legendo, diſputando, docendo, orando, tantam beneuolentiam & gratiã ſibi comparauit, vt mortuo Leone predicto Pontifice, in eiuſdem locum, vt multi affirmant, omnium conſenſu Pontifex crearetur: verùm poſtea à familiari compreſſa, grauidatur, & Papa exiſtens peperit. Nam ex Vaticano ad Lateranenſem Baſilicã aliquando ad Litanias profecta, inter Coloſſeũ & S Clementẽ, præter ſpem doloribus circumuenta, ſine obſtetrice aliqua publicè peperit, & eo loci mortua ibid. ſine vllo honore cũ fœtu miſera ſepulta eſt. Ad cuius deteſtandũ ſpurcitiem, & nominis continuandũ memoriã, in hodiernum vſq; ſummi Pontifices rogationem cum populo & clero Sacram agentes, cum locum partus, medio eius in itinere poſitum, abominentur, eo omiſſo, declinant ad diuerticula vicoſq; & ſic loco deteſtabili poſtergato, reintrantes iter perficiunt quod cœperunt. Et ad cuitandos ſimiles errores ſtatutum fuit, nequis de cætero in Beati Petri collocaretur ſede, priuſquam per perforatam ſedem futuri Pontificis genitalia ab vltimo Diacono Cardinale attrectarentur. *Supplementum Chron. lib. 11. ad an. 858. impreſſ. Venetijs, ann. 1486.*

Digitized by Google

creé Pape apres Leon, & fut ſeant 2. ans, & cinq mois. On dit que ceſtuy-cy eſtoit femme, & qu'elle partit d'Angleterre fort ieune, pour aller à Athenes auec vn certain homme docte qui eſtoit amoureux d'elle: & qu'oyant là de bons Profeſſeurs, elle profita ſi bien, que quand elle vint à Rome, elle en trouua peu qui l'égalaſſent en la Theologie. De ſorte que par ſes lectures, diſputes, enſeignemens, & harangues, elle s'acquit tant de bien-veillance & de faueur, qu'apres la mort de Leon elle fut eſleuë en ſa place (ainſi que pluſieurs affirment) par le commun conſentement de tous. Voyez vn peu la fortune! *Mais quelque temps apres, elle fut engroſſee par vn de ſes domeſtiques, & accoucha pendant le temps de ſon Pontificat. Car vn iour allant du Vatican à l'Egliſe de Latran, en proceſſion ſolennelle, contre ſon eſperance les douleurs la ſurprenant entre le Coloſſee & S. Clement, elle accoucha au beau milieu de la ruë, ſans ayde d'aucune ſage femme. Or elle mourut incontinent, & fut enterree en la meſme place auec ſon petit aupres d'elle, ſans ſolennité quelconque. En deteſtation d'vn fait ſi ſale & vilain, & pour en per-*

petuer la memoire, les Papes iusques à ce iourd'huy, quand ils vont en procession, abominans le lieu de son accouchement, qui est au milieu du chemin, le quittent & se destournent dans des ruës escartees, iusqu'à ce qu'ils ayent laissé derriere eux ce detestable lieu; puis apres rentrans dans ceste mesme ruë, ils continuent leur processión. Et pour euiter semblable erreur à l'aduenir, il fut ordonné: Que nul ne seroit mis en la Chaire de S. Pierre, qu'au prealable le plus ieune Cardinal Diacre, par le moyen d'vne chaire percee, luy eust tasté les genitoires. Iusques icy *Bergomensis.*

Pap. N'est-ce pas luy qui escriuit *Supplementũ Chronicorum*, en l'an 1503?

Prot. Non: mais c'est celuy qui escriuit *Supplementum Chronicorum.* en l'an 1486. comme *n* tesmoigne *Tritheme*, & le liure mesme le monstre. *o Florimond* s'est trompé, lequel voyant (peut-estre) que ce liure-là auoit esté imprimé l'an 1503. a creu qu'il auoit esté escrit la mesme annee.

n lib. de Script. Ecclesiast.

o lib. citato pag. 37.

Pap. Quand bien il se seroit mespris, l'erreur ne seroit pas grand. Mais si c'est celuy dont i'entends parler, ie dy

Digitized by Google

auec *p Florimond*, Que le recit qu'il en fait eſt vn argument de ſon ignorance.

p Ibidem.

Prot. Ainſi pouuez-vous reietter tous les autresſi vous voulés, & couper pied à noſtre conference, car vous pouuez dire d'vn chacun: Que tout ce qu'il en aura dit eſt vn argument de ſon ignorance. Quand *q Volateran*, Hiſtoriographe ſignalé, ſera fait venir diſant, *Iean l'Anglois 7. de ce nom, lequel (a ce qu'on dit) ſe comportoit en homme, quoy qu'en effect elle eſtoit femme tres-docte, & fut deſcouuerte eſtre telle accouchant ſur le chemin proche de S. Clement:* vous pourrez repliquer que ce que *Volateran* en dit, eſt vn argument de ſon ignorance.

q Ioh. 7. Anglicus, quem diſſimulato viri habitu dicunt fœminā alioquin doctiſſimā fuiſſe deprehensāq; in via apud S. Clementem, quando peperit. *Antropologia, lib. 22. pag. 503. edit. Baſil. An 1559.*

Pap. Et quand ie le ferois, Qu'en ſeroit-il? Toutesfois ie vous feray voir tantoſt que i'ay de meilleures reſponſes à luy faire, & à tous les autres. Mais ce pendant pourſuiuez, & me dites ce qu'en dit *Trithemius*.

Prot. Trithemius r Abbé du Monaſtere de S. Martin à *Spanheme*, *homme reuerend & excellemment docte*, en eſcrit

r Reuerendus & vndecunque doctiſſimus vir, *Paulus Langius in Chron. Citizenſe ad An. 1515.*

Digitized by Google

ainſi : *s En la meſme annee que le Pape Leon mourut, Iean l'Anglois ſucceda pour 2. ans & 5. mois. Il y en a qui diſent qu'elle eſtoit femme, & que perſonne n'en ſçauoit rien horſmis vn de ſes familiers duquel en fin elle fut engroſſee, & accoucha au beau milieu de la ruë. Et pour ceſte cauſe quelques-vns, en deteſtation de cét horrible forfait, ne l'ont voulu mettre au rang des Papes.* Voicy ce qu'en dit *Trithemius.* Auec lequel s'accorde en ſubſtance *Sabellicus, t homme fort reputé dans Venize, voire vn des plus fameux de ſon temps en toutes ſortes de ſciences :* des liures duquel, le Pape * *Pie* 3. proteſtoit faire autant d'eſtat, qu'Alexandre faiſoit des Illiades d'Homere. *Iean l'Anglois 7. de ce nom, fut fait puis apres Pape,* dit *u* Sabellicus. *Il eſtoit natif de Mayence.*

Pap. Arreſtez-vous là vn peu & eſpargnez voſtre peine. Car ie confeſſe auec *x Florimond*, que *Sabellicus* ſe

,Sanctoleone Papa mortuo, eodem anno Ioh. Anglicus ſucceſſit 2. annis, & menſ. 5. quem ferunt quidam fœminam extitiſſe, & vni ſoli familiari cognitam, & ab eo compreſſam, peperiſſe in ſtrata publica. Et ob id eum nonnulli inter Pontifices ponere noluerunt, quaſi indignum facinº abhorrentes. *In Chron. Monaſterij Hirſaugienſis.*

t Sabellicus vir vndecunq; doctiſſimus claret hodie apud venetos maximo in precio. *Trithem. lib. de Script. Eccleſiaſt.*

* *Papir. Maſon. de vrb. Epiſc. lib. 6. in Pio 3.*

u Iohannes Anglicus huius nomine 7. fit inde Pontifex. fuit is Moguntiaco oriundus *Ænead. 9. l. 1.*

x In ſimilem impudentiam incidit Sabellicus, &c. dit *Florimondus loco ſupra citato.*

repoſant

repoſant trop ſur *Platine*, l'a miſe dans ſon Hiſtoire, faiſant en cela fort indiſcrettement.

Prot. Et que vous ſemble de *Vvernerus Roleuinк* que *y Paulus Langius* met entre les plus fameux & ſçauants de l'Ordre des Chartreux, & que *z Thrithemius* louë pour homme de grãd ſçauoir & deuotion, dont voicy les *a* paroles: *Ce Iean Anglois de ſurnom, mais natif de Mayence, eſt dit auoir regné comme Pape enuiron ce temps-là. Et que elle eſtoit femme, mais qui alloit déguiſee en habit d'homme. Elle profita ſi bien en Theologie, qu'elle ne trouuoit point ſon pareil, & fut eſleuë Pape. Mais quelque temps apres eſtant engroſſee, & allant en proceſſion publique, elle accoucha & mourut. Et ceſtuy-cy ſemble auoir eſté le ſixieſme Pape qui iuſqu'à ce iour a eſté tenu pour Sainct & s'eſt trouué ne rien valoir. Et partant il fut puny de Dieu comme les autres auoyent eſté deuant luy. Auſſi n'eſt-elle pas miſe au catalogue des Papes.* Que

y In Chron. Citizenſe, poſt An. 1493.

z lib de Scriptoribus Eccleſiaſt.

a Ille Iohannes Anglicus cognomine, ſed natione Mogontinus, circa hæc tempora dicitur fuiſſe. Et erat fœmina habitu veſtita virili: ſic in diuina ſcriptura profecerat, vt par ei non inueniretur, & in Papatu eligi gitur. Sed poſt imprægnata, cũ publice in proceſſione pergeret, peperit & moritur. Et hic ſextus videtur fuiſſe Papa, qui nomen Sanctitatis ſine re habuit vſq; huc. Et ſimiliter ſicut alij à Deo plagatus fuit: nec ponitur in Catalogo Pontificum. *Facil. Temporum, ætate 6. ad ann. 854.*

en dites-vous? *Vvernerus* n'a-il pas fait indiscretement de raconter ceste Histoire si naïfuement?

Pap. Ouy vrayment, mais ie ne m'estonne pas de ce qu'il l'a raconte comme cela, puis qu'en ce mesme endroit (comme obserue *b Florimond*) il escrit, que d'autant qu'elle estoit Allemande, nul Allemand depuis n'a peu estre esleu Pape. Ce qui est vn mensonge tres-grand, car depuis, plusieurs Allemands ont esté aduancez au Papat, comme *Damase* 2. *Victor* 2. & autres.

b lib. cit. c. 7.

Prot. Voire, plusieurs Allemands ont esté Papes depuis le Papat de la Papesse *Ieanne*; & si *Vvernerus* disoit le contraire, il mentiroit impudemment. Mais celuy qui l'accuse de telle chose est vn babillard qui ne sçait ce qu'il dit. Car voicy les paroles de *Vvernerus* suiuant immediatement les precedentes: * *Il y en a qui iasent que pour ceste cause, nul Allemand ne peut estre esleu Pape, ce qu'vn chacun sçait estre faux.* Par lesquelles vous pouuez voir qu'il reprend les autres de ce dont *Florimond* le charge iniustement. Vo-

* Nugantur aliqui hac de causa nullum Almannum in Papam eligi quod falsũ esse constat.

ſtre *Florimond* peut eſtre éleué en honneurs, mais s'il continuë comme il a commencé à peine pourra-il tenir rang entre les gens de bien.

Pap. Parlez mieux Monſieur, ie vous prie. *Florimond* ne laiſſe pas d'eſtre honneſte homme pour tout ce que vous en pourriez dire. Car il * eſcrit, qu'il a deux editions de *Vvernerus*, l'vne portant datte de l'an * auquel il fut imprimé, l'autre ſans date, mais tres-ancien. Et ces deux là (à ce qu'il dit) different en la narration de l'Hiſtoire de la Papeſſe *Ieanne*, & non en autre choſe. Or il ſe peut bien faire qu'encore qu'il ſoit au voſtre ainſi comme vous dites, ſi eſt-ce qu'au ſien il y a autrement.

* loco citato.

* Viz. 1480.

Prot. I'ay veu moy-meſme deux editions de *Vvernerus*, auſſi bien que *Florimond*; voire i'en ay veu quatre; l'vne * imprimee en l'an 1479. vne autre imprimee par *Nicolas Gotz de* Selteſtad, ie ne ſçay quand, car elle ne porte point de date: Vne troiſieſme ſans notifier l'Imprimeur, ny le lieu où il a eſté imprimé, ny le temps au-

* Par Henry Quental.

quel il fut imprimé ; mais ſans doute tres-ancien : Vne quatrieſme imprimee à *Francfort*, en l'an 1584. Es trois premieres, il n'y a pas vn mot qui difere en ce qui eſt de la narration de l'Hiſtoire de la Papeſſe *Ieanne* : ny en la quatrieſme non plus, horſmis que ces paroles, *Il y en a qui jaſent*, &c. ſont en la quatrieſme & ne ſont point es autres. Mais en pas vne d'icelles ne ſe trouue ce dont *Florimond* l'accuſe. Mais voulez-vous entendre ce que celuy d'apres dit ſur le poinct dont eſt queſtion ? C'eſt *Matheus Palmerius*, *c* Italien, perſonnage mis au nombre des plus celebres de ceux qui eſtoyent au Concile tenu par *Eugene* 4. contre le Cõcile de Baſle. *Iean l'Anglois* 106. *Pape*, dit *d* Palmerius, *tint le Siege* 2. *ans & 3. mois. On dit que ce Iean eſtoit femme : & qu'il n'eſtoit cognu qu'à vn de ſes familiers lequel eut ſa compagnie ; &*

c Math. Palmeri⁹, natione Italus--- qui in Conc. Florentino (quod Eugenius Papa 4. contra Baſil. Synodũ celebrauit) inter præ clariſſimos viros annumeratus fuit. *Trith. de Script. Eccleſ*

d Ponti fex 106. Iohannes Anglicus ſedit an. 2. menſ. 3. Fama eſt hunc Iohannem fœminam fuiſſe, & vni ſoli familiari cognitam: qui eam complexus eſt, & grauis facta, peperit Papa exiſtens; quam obrem eum inter Pontifices non numerant quidam, ideo nomini numerum non facit. *In Chron. ad ann.* 853.

Digitized by Google

en eſtant deuenuë groſſe, elle enfanta eſtant au Papat. Voila pourquoy quelques-vns ne le content point entre les Papes, & n'augmente point le nombre des Papes de ce nom. C'eſt ce qu'en dit *Palmerius.*

Pap. Qu'il ſoit ainſi. Mais ie vous prie que dit *Platine* pour voſtre ſuject?

Prot. Platine, e gardien de la Bibliotheque du Vatican, homme de grand eſprit & ſçauoir, eſcrit ainſi : *f Iean l'Anglois, natif de Mayence, paruint au Papat (à ce qu'on dit) par mauuais moyens. Car il diſſimuloit ſon ſexe, eſtant femme en effect : & dés ſes ieunes ans elle s'en alla en Athenes auec vn homme docte qui eſtoit amoureux d'elle. Là où oyant de bons Profeſſeurs en toutes ſortes de ſciences, elle profita ſi bien, que quand elle vint à Rome,*

e Bartholo. Platina Apoſtolicus abbreuiatore, vir vndecunque doctiſſim⁹, &c. *Trithem. de Script. Eccleſ.* f Ioh. Anglic⁹, ex Maguntiaco oriundus, malis artibus (vt aiunt) Pōtificatū adept⁹ eſt : mentitus enim ſexum cum fœmina eſſet, adoleſcens admodū Athenas cum amatore docto viro profi-

ciſcitur, ibiq; præceptores bonarum artium audiendo tantum profecit, vt Romam veniens paucos admodum etiam in ſacris literis pares haberet, nedum ſuperiores. Legendo autem, & diſputando doctè, & accutè, tantum beneuolentiæ & authoritatis ſibi comparauit, vt mortuo Leone, in eius locum (vt Martinus ait) omnium conſenſu Pontifex crearetur: verùm poſtea à ſeruo compreſſa, cum aliquandiu ventrem occultè tuliſſet, tandem dum ad Lateranenſem Baſilicam proficiſceretur, inter theatrum (quod Coloſſeum vocant à Neronis Coloſſo) & S. Clementem, doloribus circumuenta peperit: eoq; loci mortua Pontificatus ſui an. 2. menſ. 1. diebus 4. ſine vllo honore ſepelitur. *De vit. Pont. in Ioh. 8.*

elle trouua peu d'eſgaux, mais pas vn qui la ſurpaſſaſt. Or par ſa grande lecture, par ſes argumens doctes & aigus, elle s'acquit tant de bien-vueillance & de faueur, qu'apres la mort de Leon elle fut eſleuë en ſa place (à ce qu'eſcrit Martin) par commun conſentement. Mais quelque temps apres elle fut engroſſee par vn de ſes ſeruiteurs; & quoy qu'elle le tint caché pour vn temps, ſi eſt-ce qu'en fin, allant en proceſsion à S. Iean de Latran, entre le Theatre (appellé le Coloſſee) & S. Clement, les douleurs la ſurprindrent & fut deliuree de ſon enfant, & mourut en la place. Ce qui arriua en la ſeconde annee, premier mois, & quatrieſme iour de ſon regne. Et fut enterree ſans aucune ſolennité. Comment vous agree cecy?

Pap. Tellement quellement. Mais *Bernartius* eſt d'opinion que *Platine* n'a iamais eſcrit cela, ains a eſté adjouſté à ſes eſcrits. Car, dit-il, *I'ay ouy dire à Anthonius Hetveld, homme de bon renom, & Magiſtrat de Louuain, qu'vn appellé Engelbertus Boonius, homme graue, & Doyen d'vne grande Egliſe en Allemagne, luy a maintefois dit qu'il auoit veu*

g Impudès aliquis nebulo interpolauit ſcripta Platinæ. Audiuit ex Antonio Heetueldio, ampliſſimo laudatiſſimo quæ viro, conſulari Louanienſi, dixiſſe ſibi ſæpius Engelbertus Booni' --- vidiſſe ſe Romæ in Bibliotheca Vaticana, antiquiſſima Platinæ exempla-

plusieurs anciens manuscripts de Platine, *dans le Vatican à Rome, & qu'il les auoit examinez diligemment, & cependant n'y auoit iamais trouué vn seul mot touchant la Papesse Ieanne.*

ria manuscripta, sedulo examinasse, & de Ioanne fœmina ne literam quidem reperisse. *Bernartius de vtilitate legendæ hist. libro 2. pag. 111.*

Prot. Ce Doyen-là estoit bien fortuné d'auoir rencontré ces anciens manuscrits dont ce Magistrat de Louuain auoit parlé à *Bernartius*. Mais cõment vindrent-ils à estre en si grand nombre & si anciens au Vatican, veu que l'Imprimerie estoit desia en vsage, & que *Platine* mourut l'ã 1481. D'où vient que ny *Onuphrius*, ny *Bellarmin*, ny *Baronius*, qui ont eu aussi libre accez que d'autres en la Bibliotheque du Vatican, n'ont iamais peu trouuer ces manuscripts ? D'où vient que nul depuis *Bernartius* ne s'est aduisé de ceste exception contre *Platine* ? La confession que font *Onuphrius*, *Bellarmin*, & *Baronius*, que ceste histoire est dans *Platine*, me fait croire que *Bernartius* calomnioit le Magistrat, ou que le Magistrat calomnioit le Doyen, ou que le Doyen prenoit le Magistrat pour duppe. Car sans doute s'il y eust

Digitized by Google

eu de tels manuſcripts, quelques-vns de ceux-cy les euſſent fait voir au monde auant ce temps. Car ils ſont tous fiers de couurir leur nudité auec de moindres fueilles de figuier que ne ſont ces manuſcripts-là s'ils les pouuoient produire. Mais peut-eſtre que vous auez quelque meilleure reſponſe pour l'arriere garde.

Pap. Ouy dea i'en ay. Car que pourriez-vous repliquer ſi ie vous faiſois la reſponce de *h Bellarmin* ſur vne autre occaſion, à ſçauoir que *Platine* n'a pas eſcrit par authorité publique, ny n'a pas tiré ſon Hiſtoire des Regiſtres publics de l'Egliſe?

h Tom. 2. de Pœnitencia, lib. 3. cap. 13.

Prot. Ie vous dirois quant & quant, que vous & *Bellarmin* parleriez par cœur. Car outre ce que *Platine i* affirme luy-meſme, qu'il eſcriuit par le commandement du Pape *Sixte* 4. *Onuphrius k* confeſſe qu'il ſuiuoit *Damaſe*, *Anaſtaſe*, & autres tels Hiſtoriographes, leſquels auoient eſcrit auparauant luy de ceſte matiere.

i Præmio lib. de vitis Pontif. in epiſtola ad Ziſtum 4.

k Annotat. in Plat. in vit. S. Petri Apoſtoli.

Pap. Mais que dites-vous de *Florimond*, duquel *l* la reſponce eſt, que

l lib. cit. cap. 4.

Platine

Platine racontoit ceſte hiſtoire pluſtoſt pour faire voir qu'il auoit beaucoup leu, que non pas pource qu'il l'a creuſt eſtre veritable?

Prot. Quelle eſt ſa raiſon pour cela?

Pap. C'eſt que ſi *Platine* l'euſt creuë eſtre veritable (dit *m Florimond*) il l'auroit exaggeree & auroit fait le mal bien pire qu'il n'eſtoit, afin de ſe pouuoir venger des Papes contre leſquels il eſtoit irrité. Car *Paul* ſecond (comme tout le monde ſçait) luy fit donner la geſne, le dépoüilla de toushonneurs & dignitez, & à bon droit le fit mettre en priſon, où il demeura tant que le Pape veſcut.

m Si hæc vera ſibi perſuaſiſſet tanquam vnguis in vlcere fuiſſet, & odium quod in Pontifices conceperat, audacius euomuiſſet.

Prot. Que *Paul* 2. ait tourmenté *Platine*, l'ait deſpoüillé de tous honneurs & dignitez, & detenu long temps en priſon, c'eſt vne choſe tres-veritable. Mais que ce fuſt auec iuſtice, cela ne ſe trouuera pas. Car *n Trithemius* teſmoigne, que *Paul* 2. fit en cela fort * cruellement. Mais poſé que tout cela fuſt vray: s'enſuit-il ſelon la Logique de *Florimond*, *Paul deuxieſme fit tort à Platine; donc Platine hayſſoit tous les Pa-*

n De Scriptoribus Eccleſiaſt. verbo Bartholomeus Platina.

* Crudeliſſime.

Digitized by Google

pes? Et pourquoy donc ne pourra-on pas dire: *Sixte 4. gratifia Platine en plusieurs sortes:* Sixte 4. *le mit en liberté, & le restablit en toutes ses dignitez: donc Platine a aimé tous les Papes?* Si la bienveillance d'vn Pape ne luy a peu faire aymer tous les autres: il n'est pas vrayssemblable que la mal-veillance d'vn Pape luy ait fait hayr tous les autres: & partant, nonobstant tout cecy, nous pouuons fort bien croire que *Platine* n'a rien escrit que ce qu'il croyoit. Et ce d'autant plus qu'és paroles suiuantes il declare * *Que cela pouuoit fort bien arriuer.* Que direz-vous de *Chalcondile Athenien*, que i'ay nommé deuant *Platine* comme tesmoin pour nous en ceste controuerse?

* Apparet, ea quę dixi ex his esse, quæ fieri posse creduntur.

Pap. Ie dy que ce conte n'est point dans *Chalcondile.*

Prot. Quoy! ne sont-ce pas icy ses paroles? *o Il est constant qu'vne femme*

o Constat mulierē quandam in Pontificatū esse subuectā, quia sexus ignorabatur. Nā Italię Occidentales penè omnes barbā radunt. Cū autē illa mulier grauida esset facta, & ad festum siue sacrificiū prodijsset, peperit infantē inter sacrificiū in conspectu populi. Qua propter ne decipiātur iterū, sed rem cognoscant, neq; ambigant, Pontificis creati virilia tangunt, & qui tangit, acclamat: Mas nobis Dominus est. *De rebus Turcicis, libro sexto, pag. 98.*

Digitized by Google

fut esleuee au Papat, pource qu'on ignoroit son sexe. Car presque tous, és parties Occidentales de l'Italie, se rasoient la barbe. Or ceste femme apres estre deuenuë grosse, & estant sortie vn iour de feste pour dire le seruice, comme elle estoit au milieu du sacrifice, elle accoucha d'vn enfant, à la veuë de tout le peuple. Pour ceste cause, de peur qu'on ne fust encor trompé de mesme sorte, & qu'on cogneust la verité sans en douter, on fait espreuue en maniant les parties honteuses du Pape creé, & celuy qui les touche s'escrie: Nous auons vn Seigneur masle.

Pap. I'accorde que ces paroles sont dans *Chalcondile* traduit en Latin. Mais ie dy auec *p Florimond*, qu'encor qu'elles s'y trouuent, si est-ce que ç'a esté par la mauuaise foy de *Clauserus* qui l'a traduit, y faisant glisser cela frauduleusement, n'estant nullemẽt au Grec.

Prot. Comment *Baronius* prouue-il cela?

Pap. Il ne se met pas en effect de le prouuer, ains vous renuoye a *Florimõd.* Car, comme *q* dit *Baronius*, *Florimond a excellemment bien descouuert la fraude de Clauserus.*

p Quamuis apud Chalcocondilũ Latinè redditum, eiusmodi fabula reperitur esse descripta; non tamen ab ipso authore positum sciat, sed ab impostore Clausero fraudulenter appositum. *Annal. Tom. 10. ad Ann. 853. nu. 66.*

q Ibidem Impostura egregiè detexit Florimondus.

Digitized by Google

Prot. Comment ie vous prie ? car ie ſçay que vous auez *Florimond* ſur le bout du doigt.

Pap. Pource que *r Florimond* a comparé la verſion Latine de *Clauſerus*, auec celle du meſme Liure en François, par vn certain François: & par là il a recogneu que ce conte n'eſtoit point dans Chalcondyle, car il n'en trouua rien du tout dans la Tranſlation Françoiſe.

r Florim Fabula Iohannæ, cap. 6. nu. 2.

Prot. Quoy! eſt-ce icy la raiſon de *Florimond* tant exaltee de Baronius, par laquelle il deſcouure l'impoſture de *Clauſerus?* Certes il me ſemble que par là Florimõd & Baronius deſcouurent bien pluſtoſt leur folie. Car pourquoy ce conte ne pouuoit-il pas auſſi bien auoir eſté obmis par le *François*, qu'adjouſté par *Clauſerus?*

Pap. Vn fidele Interprete (comme *s Florimond* obſerue) ne l'euſt pas oſé obmettre s'il l'euſt trouué au Grec.

s Ibid. Fidus interpres prætermittere nõ auſus fuiſſet, ſi in Græco exẽplari exaratũ inueniſſet.

Prot. Ny l'adiouſter non plus s'il ne l'y euſt point trouué: l'euſt-il oſé ? Et pourquoy ne croirons nous pas *Clauſerus* auſſi fidele Interprete que le *François?* Voire pourquoy ne le tiendrons-

Digitized by Google

nous pas plus fidele, veu que le François estoit Papiste ? Car les [t] Papistes tiennent qu'il est loisible en la translation d'obmettre les choses qui lesblessent: ce que ne font pas les Protestans. La verité est que *Clauserus* s'est monstré homme de bien en le traduisant ainsi : & le François s'est monstré vn vray Papiste en le taisant: ce qui apparoit par le Grec imprimé à *Cologne* l'an 1615. où cela se trouue, & ce par la confession mesme de *Gretser*, Car *il y en a qui tiennent*, dit * il, *que ce qui se lit de la Papesse Ieanne au 6. liure de Chalcondile, ne fut iamais de l'Autheur, ains de Clauserus le translateur*; & continuant, *ce que difficilement puis-je croyre. Car il y a trois manuscrits de Chalcondyle en la Bibliotheque de Munk en Bauiere, & vn autre en la Bibliotheque de l'Vniuersité d'Ingolstad, dans tous lesquels se lit ceste histoire de la Papesse Ieanne : & n'est pas croyable que l'Interprete Clauserus eust peu corrompre tous ces Exemplaire Grecs.*

[t] *Gretser. lib. 2. de iure, &c. prohibendi lib. malos, cap. 10.*

* Sunt qui velint, ea quæ leguntur lib 6. Hist. Laonici, nō ab authore, sed ab interprete Clauserus esse. ægre credo. Nam in Bibliotheca Bauarica Monachij, tres extant Historiæ huius manuscripti codices, & vnus ibid, in Bibliotheca Academiæ Ingolstadiensis, in quibus omnibus hoc de Ioh. Papa fœmina fabulamentum legitur, nec credibile est interpretem ipsos etiam Græcos codices vitiare potuisse.

Pap. Et bien si ceste response ne vous agree, sçachez en outre qu'il n'importe de ce que *Chalcondyle* en a

escrit. Car en donnant la raiſon de ce qu'on ne pouuoit ſi bien cognoiſtre qu'elle fuſt femme, il dit : *Qu'és parties Occidentales de l'Italie, tous preſque ſe raſoient la barbe* : En quoy il ſe trompe groſſierement, comme remarque *u Florimond.* Et s'il s'eſt trompé en cecy, pourquoy non en l'autre?

Prot. Il ne s'eſt nullement trompé en ce qui eſt du raſement. Car par les Canons du Pape, les Preſtres Italiens, voire tous les Preſtres de l'Egliſe Occidentale doiuent eſtre raſez : *Le Pape Anicetus commanda au Clergé de ſe raſer & la teſte & la barbe, pour ſigne de leur clericature*, dit *x Pontacus.* Et le Pape *Gregoire 7.* * *affirme, Que dés les premiers commencemens de l'Egliſe Chreſtienne, le Clergé de l'Egliſe Occidentale auoient ceſte couſtume de ſe raſer la barbe.* A quoy *y* ſoubſcrit *Durandus*, qui viuoit enuiron l'an 1280. Car il confeſſe que deuant, & meſme de ſon temps on les raſoit, prouuant par *Ezechiel*, qu'il eſtoit loiſible de le faire, & monſtrant les myſteres qui par là ſont ſignifiez. Voire *z Iohannes Pierius Valerianus* (comme

u In eo quod de barba radēda aſſerit turpiter lapſus eſt. *Florim. cap. 6. nu. 1.*

x Chronograph. lib. 2. Hic Papa (Anicetus) Clericos comam & barbā radere in ſignum clericatus iuſſit.

* Occidentalis Eccleſiæ Clerum, ab ipſis Eccleſiæ Chriſtianæ primordiis, barbam radendi morem tenuiſſe, aſſerit Gregorius 7. *Greg. 7. lib. 8. Regiſt. epiſt. 10.* vt refert *Salm. diſput. 18. in 1. Cor. 11. pag. 147.* & *Baron. Ann. to. 1. ad An. 58. num. 142.*

y Rationale diuin. offic. lib. 2. de Miniſtris, &c.

z Pro Sacerd. barbis.

vous orrez cy apres) teſmoigne la meſme choſe, imputant l'erreur en eſliſant la Papeſſe *Ieanne, à ce qu'ordinairement ils ſe raſoient la barbe*: dautant que par ce moyen, mal-aiſément euſt-on peu recognoiſtre vn homme d'auec vne femme. *Florimond* ne ſe laſſera il iamais de mentir? Que vous ſemble de *Theodoricus de Niem*, l'vn des Secretaires des Papes? Doutez-vous que ie luy face tort en l'appellant à teſmoin en ceſte cauſe?

Pap. Ie croy que ouy. Car *a Florimõd* le tiẽt au nombre de ceux qui auroyẽt bien faict leur profit de ceſte fable contre les Papes, s'il en euſt ouy parler, mais il ne l'a pas fait.

Prot. Florimond, à bien parler de luy, eſt touſiours ſemblable à ſoy. Car voicy les paroles de *b Theodoricus*: *Ieanne*

a Cap. 10. nu. 5. & 6.

b Ioh. vocatus de Anglia, & fuit mulier de Moguntia nata, quæ ſtuduit Athenis ſub virili habitu, & in tantum profecit in artib⁹ ipſis, quod tandem veniẽs Romam, & per biennium in eadem ſchola artes ipſas liberales legit: & adeò ſufficiensfuit, quod etiam maiores & nobiliores vrbis, eius lectiones frequenter audierint. Ea poſt ea in Papam concorditer eligitur

à Romanis, & Papatum biennio & amplius tenuit: ſed tunc diuitijs, ocio, & delicijs vacans, non potuit continere ſicut prius fecit, dum ardenter in paupertate poſita literarum ſtudio inſiſtebat: vnde dum quadam die in Rogationibus cũ clero Romano, ſicut tunc moris erat, in ſolenne proceſſione incederet, Papalibus ornata diuitijs & ornamentis, edidit filiũ ſuũ primogenitũ, ex quodã eius cubiculario conceptũ, propè templũ Pacis in vrbe, vt adhuc vetus ſtatua marmorea illic poſita figuratinè demõſtrat. Vnde ſũmi Põtifices, dũ ad Lateranenſ. de Baſilica Princip. Apoſtol. & è cõtra vadũt, illud rectũ iter nõ faciũt, imo per alios vicos, per indirectã trãſeunt, illud aliquantulũ prolongãdo. *lib. de priuileg. & iur. b. Imp.*

Digitized by Google

nommé l'Anglois, estoit femme natifue de Mayence, laquelle estudia en Athenes sous l'habit d'homme, où elle profita si bien es Arts, qu'estant venuë à Rome, elle enseigna en pleine eschole les sciences Liberales par l'espace de 2. ans, auec telle suffisance, que les plus grands & les plus nobles de la ville deuindrent ses auditeurs ordinaires. En apres, par commun consentement, elle fut esleüe Pape, & tint le Papat 2. ans & plus: Mais se laissant emporter aux richesses, à l'oysiueté & aux delices, elle ne pût se contenir comme auparauant, qu'estant en pauureté elle s'adonnoit diligemment à l'estude des lettres: d'où aduint qu'vn iour allant en procession solennelle auec le Clergé & peuple de Rome, selon la coustume de ce temp-là, ornee de ses habits Pontificaux, elle enfanta son fils premier né, engendré d'vn sien valet de chambre, tout contre le Temple de Paix qui est dans la ville; ainsi que ceste vieille statüe de marbre posee là, le demonstre encore par figure. Et c'est pourquoy quand les Papes vont du Vatican à S. Iean de Latran, & s'en retournent, ils ne tiennent point le droit chemin, ains vont faire le tour par d'autres ruës obliques,

& par ainſi ſont leur courſe plus longue. Voila ce qu'en dit *Theodoricus de Niem.*

Pap. Ie n'ay point ſouuenance d'aucune reſponce particuliere qu'on face au teſmoignage de ceſtuy-cy. C'eſt pourquoy paſſez outre & me faictes entendre ce que diſent les autres. Toutesfois ſi vous voulez, pour abreger matiere, vous paſſerez par deſſus les teſmoignages de *Petrarque*, *Boccace*, *Lucidus*, noſtre compatriote *Higden* & autres ſemblables, à cauſe que *c Florimond* recognoit que tous ceux-là en parlent ſuffiſamment.

c Cap. 3. & 4.

Prot. I'en ſuis cõtẽt. Que croyez vous dõc de *Iean de Paris*, *d* qui viuoit enuirõ l'an 1280. & qui fut auec grande loüange Profeſſeur en l'Vniuerſité de Paris, & en Theologie & en humanité? ne croyoit-il pas ceſte hiſtoire?

d Trithem. de Script. Eccleſ. verbo. Ioh. Pariſ. & Poſſeuin. in Appari. Sac. verbo, Ioh. Pariſ.

Pap. Ie n'en ſçay rien. Qu'en dites-vous vous meſmes?

Prot. Pour moy ie croy que ouy. Car monſtrant que quelque fois il eſt permis de diſputer & vſer d'exceptions contre le Pape, au regard de ſa perſonne, il *e* note qu'on pourroit faire choix

e De Poteſtate Regia & Papali cap. 23.

Digitized by Google

de quelque perſonne qui n'en ſeroit pas capable: comme par exemple, dit-il, * *S'il ſe trouuoit que ce fuſt vne femme, ou vn heretique, comme il s'en eſt trouué aucuns, leſquels pour ce regard n'ont point eſté mis au catalogue des Papes.*

* Vt ſi eſſet fœmina, vel hereticus, ſicut fuerunt aliqui, qui ob hoc non enumerantur in Catalogo Paparum.

Pap. Ie ne puis nier qu'il ne ſemble par ſes paroles faire aluſion à cela. Mais n'auez-vous pas allegué *Gotfridus Viterbienſis* pour preuue de ceſte meſme choſe? Ie vous prie que ie l'entende vn peu parler. Car le Docteur *f Harding* le met au nombre de ceux qui ne parlent point du tout d'elle.

f Reſponſe à l'Apologie de Iewel.

Prot. Il eſt vray que le Docteur *Harding* le met au nombre d'iceux, ce que ne fait nul autre de ſon party, dõt il me ſouuienne: qui eſt vne grande preuue que *Harding* le calomnie. Mais pour ne me point arreſter à ce qui eſt probable, l'hiſtoire meſme met la choſe hors de doute: Car entre *Leon* 4. & *Benoiſt* 3. nous liſons cecy (non en la marge, ny en aucune autre lettre que celle du texte) *g Ieanne la Papeſſe n'eſt point contee:* Parquoy il eſt manifeſte qu'il auoit ouy parler d'elle, en-

g Gotfrid. Viterbienſis Chron. part 20. in Catalogo. Ro. Pont. Papiſſa Ioh. non numeratur.

Digitized by Google

core qu'il n'en die guere de chose.

Pap. En quel temps viuoit ce *Gotfridus*? & quelle sorte d'homme estoit-ce?

Prot. Il viuoit, comme *h Trithemius* tesmoigne, en l'an 1185. & estoit Prestre bien versé es saincts Escritures, & n'estoit pas ignorant es sciences humaines. De sorte que vous n'auez guere de suiect de le recuser, soit comme escriuain moderne, soit comme escriuain temeraire & estourdy. Mais en fin orrons-nous le tesmoignage que *Martinus Polonus* nous donne en ceste cause?

h De Script. Eccles. verbo, Godefridus Viterbiensis. Godfridus estoit Chapelain, & Secretaire de l'Empereur. *Possevin. Appa. Sac. verbo, Godefr. Viterb.*

Pap. Ouy, tres-volontiers: Car il y en a *i* plusieurs qui tiennent que ce qui est dans *Polonus*, touchant la Papesse *Ieanne*, y a esté inseré par *Heroldus*, qui l'imprima le premier, ou par quelque autre tel que luy.

i Veriùs dixerim, hæc omnia ex Heroldi officina manasse, &c. *Florim. cap. 2. num. 5.*

Prot. Vous disent-ils cela? & me sçauroient-ils monstrer aucun Liure de *Polonus*, manuscript ou imprimé, dans lequel il n'y aye point

κ ainſi? *Apres ce Pape Léon, Iean l'Anglois natif de Mayence, tint le Siege deux ans, 5. mois, & quatre iours. On dit que ce Pape fut femme, & eſtant menee dés ſon ieune aage à Athenes en habit d'homme, par vn ſien amoureux, elle profita ſi bien en diuerſes ſciences, qu'elle n'auoit point ſon pareil; De ſorte que venant à Rome, & y faiſant leçon de la Grammaire, Logique, & Rethorique, elle eut des plus grands maiſtres de la ville pour ſes auditeurs & diſciples. Et eſtant grandement eſtimee en ceſte Cité, pour ſa vie & doctrine, tout d'vne voix elle fut eſleuë Pape. Or durant le temps de ſon Pontificat, elle fut engroſſee par vn de ſes domeſtiques: Et ignorant le temps de ſon accouchement, ainſi qu'elle alloit de l'Egliſe S. Pierre à S. Iean de Latran, entre le Coliſee & l'Egliſe de ſainct Clement, elle enfanta puis mourut, & fut*

κ Poſt hunc Leonẽ Iohannes Anglus, natione Maguntinus ſedit an. 2. menſ. 5. diebus 4. Hic, vt aſſeritur, fœmina fuit, & quũ in puellari ætate à quodam ſuo amaſio in habitu virili Athenas ducta fuit, in diuerſis ſcientijs ita profecit, vt nullus ſibi par inuenieretur: adeò vt poſt Romæ triuiũ legẽs, magnos magiſtros, & diſcipulos & auditores haberet. Et quũ in vrbe, & vita & ſcientia magnæ opinionis eſſet, in Papã concorditur eligitur. Sed in Papatu per familiarẽ ſuũ impregnatur: verũm tempus partus ignorans, quũ de Sancto Petro in Lateranum tenderet, angustiata inter Coliſeum & S. Clementis Eccleſiam peperit, & poſtea mortua ibidem (vt dicitur) ſepulta fuit. Et propter ea quod Dominus Papa ſemper eandẽ viã obliquat, creditur omnino à quibuſdam, quod ad deteſtationẽ facti hoc faciat. Nec ideo ponitur in Catalogo Sanctorũ Põtificũ, tã propter mulieris ſexũ, quã propter deformitatẽ facti.

(*comme on dit*) *enterree au meſme lieu. Et d'autant que noſtre Seigneur le Pape ſe deſtourne touſiours de ce chemin-là, aucuns croyent qu'il le fait en deteſtation de cét accident. Et n'eſt point miſe au Catalogue des ſainctes Pontifes: tant à cauſe de ſon ſexe fœminin, que pour la laideur du fait.* Me ſçauroit-on monſtrer, di-je, aucun Liure de *Polonus*, eſcrit ou imprimé, où cela ne ſoit pas ainſi que ie l'ay recité? *Onuphrius*, *Bellarmin*, *Bernartius*, & *N. D.* auec pluſieurs autres de voſtre meſme party, leſquels en plaidant ceſte cauſe monſtrent auoir plus d'eſprit que de ſincerité, ne confeſſent-ils pas que *Polonus* l'a eſcrit? & que cela ſe voit encor dans *Polonus*? *Antoninus*, qui viuoit long temps auant *Heroldus*, ne le cite-il pas tout ainſi qu'il ſe trouue aujourd'huy dans *Polonus*?

Summa Hiſt. part. 2 Tit. 16. cap. 1. Sect. 7.

Pap. Ouy, la pluſpart le confeſſent. Mais il y en a d'autres, comme ie vous ay deſia dit, qui ont autre croyance, nommément le *l* Docteur *Briſlovvs*. Car il racõte qu'il y a quelques annees qu'vn certain Proteſtant (eſtimé grãd Hiſtorien) fit voir ce meſme Liure de

l En ſa Replique au Docteur Fulke. chap. 10. Demande 45. page 373.

Digitized by Google

Martinus, escrit à la main, d'vne fort belle lettre, afin qu'on luy monstrast là dedans ceste fable. Et voicy elle n'estoit point au texte, mais en la marge seulement, & d'vne autre main. Ce qu'ayant veu, il dit : *I'apperçoy maintenant que cét Autheur vous manque aussi.*

Prot. Quel Protestant estoit-ce qui auoit ce *Martinus* si bien escrit à la main ? me sçauriez-vous dire son nõ, ou le lieu de sa demeure, afin que ie me puisse informer plus exactement de la verité de la chose, pour ma satisfaction?

Pap. Non, Ie n'en sçay pas dauantage que ce que ie vous en ay dit. Car le Docteur ne nomme aucune circonstance particuliere, mais ie ne doute pas de la verité de la chose. Car ie presume qu'vn tel Docteur ne voudroit pas mentir.

Prot. Non dea. Qu'vn Prestre vouluſt mentir ! Cela n'est pas croyable, non plus qu'il est croyable qu'vn *m* Prestre de l'Ordre d'Aaron vouluſt tromper. Mais vous sçauez pourtant

m Dixerint homo Sacerdos de semine Aaron venit, non decipiet nos. 1. *Mac.* 7. 14. *in vulg.*

quelle longue hiſtoire ce *n* Docteur fait d'vne *Marguerite Ieſop*, qui fut guerie d'vne paraliſie, par le Sacrement de Miracle qu'on gardoit en l'Egliſe de ſaincte *Gudile* à Bruxelles: & comme il amplifie chaque poinct, & l'eſtale auec toutes ſes circonſtances, comme ſi elle eſtoit auſſi veritable que l'Euangile; & cependant, quelque peu d'annees apres, le *o Senat* de Bruxelles deſcouurit & fit cognoiſtre par vne proclamation publique, que le tout n'eſtoit qu'vne pure charlatanerie & piperie. Et partant vous me pardonnerez ſi encor que ie ne luy donne point le deſmenty, ie ne le crois point en cecy, conſideré le vieux prouerbe: Que *celuy qui parle en termes generaux, a l'intention mauuaiſe & frauduleuſe.*

n Motif 5.

o Meteran. hiſt. Belg. lib. 10.

Qui verſatur in generalibus verſatur doloſe.

Pap. Et bien poſé que *Polonus* en ait ainſi eſcrit: ſçachez pourtant que (cõme *p Bellarmin* & *q* N.D. obſeruent) c'eſtoit vn homme fort ſimple: & que ſelon le iugement du *r* Docteur *Harding*, ſes eſcrits ſont vains & impertinents, & ſans apparence aucune de verité. Voire ſçachez encor, *qu'il n'e-*

p lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.
q. 3. conuerſ. part. 2 c. 5. n. 29. pag. 399.
r Reſponſe au Cartel de l'Eueſque Ieyvel.

Digitized by Google

ſloie bon en rien qu'à faire des contes, car c'eſt là la cenſure que luy donne *s Bernartius*.

Prot. Voyez la temeriré de ceſte derniere engeance de Papiſtes. *Polonus* eſtoit *t Archeueſque & Penitencier du Pape*. Il eſtoit *u* ſçauant es ſainctes Eſcritures, & n'ignoroit pas la doctrine ſeculiere. Il eſtoit homme ſur lequel ſe repoſoit fort *x Platine* en matiere d'hiſtoire, & le tenoit digne d'eſtre eſtimé *homme de grand ſçauoir, & d'vne vie ſinguliere*. C'eſt cét homme lequel l'Autheur du liure intitulé *Faſciculus Tẽporum*, & *Iacobus Bergomenſis*, deux bons Hiſtoriographes, proteſtent principalement de ſuiure & imiter. Et cependant auec nos Catholiques d'apreſent, ce n'eſtoit qu'vn ſimple homme, &c. N'eſtes-vous point honteux de ceſte repartie?

Pap. Non. Car ie prouueray ſa ſimplicité par pluſieurs arguments.

Prot. Et comment ie vous prie?

Pap. Premierement *a* il nous voudroit perſuader, que *Pompilius* pere de *Numa*, ſucceda immediatement à *Romulus*:

s Martinus Polonus fabulis tantum celebris, cætera obſcurus homo. *lib. 2. de vtilitate legend. hiſt. pag. 113.*

t Archiepiſ. Coſentinus, & Pœnitentiarius Papæ. *Poſſeuin. Appa. Sac. verb. Martinus Polonus.*

u Trithem. de Script. Eccleſ. verbo, Martin.

x Vir magnæ doctrinæ ſingulariſque vitæ. *Platina in vita Victor. 3.*

a Bernart. lib. citato, pag. 113. Florim. cap. 2. num. 6.

mulus: ce qui est vne vraye fourbe, & neantmoins il écrit que c'est vne chose vraye.

Prot. Nullement. *Apres Romulus regna Numa Pompilius*, dit *b Polonus:* mais non pas *Pompilius* pere de *Numa.*

b lib de quatuor maioribus Regnis & Rom. vrbis exordio.

Pap. c Secondement il nous voudroit persuader que *Numa*, de Tribun du peuple fut fait Roy: ce qui est vne autre fourbe.

Cap. de Rectoribus & Regimine vrbis, pag. 10. Post Romulum regnauit Pompilius.

Prot. Non fait. Car il *d* escrit clairement, que les Tribuns furent ordonnez 16. ans apres le regne des Rois Romains, lors que le peuple se pleignoit du mauuais traictement qu'il receuoit des Consuls & du Senat. Il ne cognoissoit point de tels officiers au temps des Roys.

c Bernart. & Florim. loc. cit.

d Supputat. post exactos Reges ad Christum vsque. *Cap. de Bimis Coss. pa. 13.*

Pap. e En troisiesme lieu, il nous voudroit faire croire, que ceste Eglise qui est maintenant appellee *Sancta Maria Rotunda*, & jadis *Pantheon*, bastie par *Agrippa*, estoit le Temple de *Cibelle* qu'on supposoit estre Mere des Dieux: qui est vne ineptie, & fantaisie d'vne teste legere.

e Bernart. & Florim. loc. cit.

Prot. Cela est encor faux. Car *f* il

f In Chron. in Domitian p. 38.

dit seulement que le *Pantheon* fut construit par *Agrippa*, à l'instance qu'en fit *Cibelle* qui estoit Mere des Dieux, ce qui est confirmé pour veritable par plusieurs autres : Il ne dit pas que ce Temple fut premierement à *Cibelle*, & puis apres conuerty à l'honneur de tous les Dieux.

h Bernart. & Florim. loc. cit.

Pap. hQuartement il nous voudroit faire croire que ce tant fameux Amphiteatre de *Titus*, estoit le Temple du Soleil; ce qui est vne pure sottise.

i lib. de 4. maioribus regnis, & cap. de Templis idolorum, pag. 8. Ante Coloseū fuit Templum Solis.

Prot. Nullement, *vis à vis le Colosſee il y auoit vn Temple du Soleil*, dit *i Polonus* : mais que l'Amphiteatre de *Titus* fust ce Tẽple-là, *Polonus* ne le dit pas.

k Bernartius & Florim. loc. cit.

Pap. k De plus, il dit que le Temple de la Paix, appellé communément le Temple Eternel, tomba la mesme nuict que Iesus Christ nasquit: au lieu que par les anciennes Histoires il appert clairement, qu'il ne fut basty que du temps de *Vespasian*, beaucoup d'annees apres la naissance de Christ.

Prot. Les anciennes Histoires tesmoignent, que *Vespasian* fit bastir vn tẽple de la Paix: mais cela n'arguë pas

Digitized by Google

qu'il n'y en euſt point auparauant celuy-là. Il y en a qui eſcriuent, que *Romulus* baſtit vn temple de la Paix. Et *Clemens Alexandrinus* eſcrit, que *Numa* fit auſſi baſtir vn Temple de la Paix. Mais ſoit qu'il y en euſt, ou qu'il n'y en euſt pas, cela ne touche nullemẽt à la reputation de *Polonus* : car il ne dit pas que le temple de la Paix tomba la meſme nuict que Ieſus Chriſt fut né. Il *b* dit ſeulement que l'image d'or que *Romulus* eſleua en ſon Palais, diſant qu'elle ne tomberoit point iuſqu'à ce qu'vne Vierge euſt enfanté, tomba la meſme nuict en laquelle noſtre Seigneur naſquit : combien que quand il auroit dit de l'autre façon, il n'importeroit pas beaucoup. Car il n'auroit eſté ny le premier, ny le dernier qui l'auroit dit ; *c* pluſieurs Autheurs ſignalez & deuant & apres luy, en ont bien écrit autant : nommément *d Petrus Damianus*, *Petrus e de Natalibus*, *f Iacobus de Voragine*, & l'Autheur du premier Sermon ſur la Natiuité de Ieſus Chriſt, qui ſe void entre les Sermons qu'on attribuë à *g S. Bernard.* Si

a Stromat. lib. 5.

b In Chron. ad An. Chriſt. 1.

c Fabella de collapſo, Romæ Pacis templo, tempore Chriſti ortus; multiplicium haud vulgariũ fuit ſcriptorũ authoritate firmata. *Baron. Annal. tom. 10. ad an. 853. n. 61.*

d Hom quæ legitur apud Lipſ. to. 8. Ser. to. 6.

e In Catal. Sanct. lib. 2. c. 1.

f Ser. 2. de dic. Natiuit Dom.

g folio 297. edit. Pariſ. 1517.

Digitized by Google

vous n'auez point de meilleurs argumens pour prouuer ſa ſimplicité, vous vous monſtrerez bien pluſtoſt vn malicieux meſdiſant.

Pap. Mes argumens contre luy ſont aſſez bons, comme vous orrez tantoſt plus amplement. Mais pour le preſent dites moy ce que *Marianus Scotus* en a dit, qui face pour vous. Car ie ne ſçaurois m'imaginer que *Marianus* ait ceſte hiſtoire.

Prot. Aſſeurément vous vous mocquez. Car ne liſons-nous pas dans ſon liure ces paroles ? *h Leon Pape mourut le premier iour d'Aouſt. Apres luy ſucceda Ieanne femme, qui regna 2. ans, 5. mois, & 4. iours.* Et ce que ie voudrois que vous obſeruaſſiez en paſſant, c'eſt que ce *Marianus i* naſquit l'an 1028. & veſcut k toute ſa vie *en grand credit & reputation*, & apres ſa mort *il fut tenu pour Sainct* : & meſme à preſent, *l Baronius* luy donne encor le tiltre de *celebre Chroniqueur*.

Pap. m Ie ne nie pas que vous ne puiſſiez lire cela dans quelques copies imprimees. Mais ie nie que dans les

h Marian. Scotus in Chron. ætate 6. ad An. 854. Leo Papa obijt Kalend. Auguſti. Huic ſucceſſit Iohãna mulier, an. 2. menſ. 5. diebus 4.

i Ainſi l'eſcrit-il en ſa Chron. *ad an. 1028.*

k Ab omnibus honore habebatur, & non ſine opinione ſanctitatis ſepelitur. *Trithẽ. de Script Eccleſ. verbo, Marian. Ioh. Maior de Geſtis Scotorum, lib. 3. cap. 5.*

l Annal. tom. 1. ad an. 34. n. 149.

m N. D. lib. cit. nu. 27. pag. 397.

plus anciens manuſcripts originaux, trouuez en Flandres & autres lieux, on y puiſſe lire cela.

Prot. Ne niez vous pas que nous ne le puiſſions lire dans quelques copies imprimees ? En verité vous pouuiez auſſi bien m'accorder que ie le pourrois lire dans toutes, car il n'eſt pas en voſtre pouuoir d'en produire aucune (ſi ce n'eſt de l'impreſſion de hyer) où cela ne ſoit point. Mais vous niez que ces paroles ſoient dans les plus anciens manuſcrits originaux trouuez en Flandres & autres lieux. Et ſurquoy vous fondez-vous, ie vous prie ? car [r] *Baronius*, voſtre Cardinal Hiſtoriographe, cõfeſſe que *cét ancien original manuſcrit ſur lequel la premiere copie a eſté imprimee, cõtient ceſte hiſtoire.* Et c'eſt vne choſe ſi ordinaire à vous autres Papiſtes d'alleguer à faux les manuſcrits originaux, que ceux qui vous cognoiſſent bien, ne peuuent auec prudence s'en rapporter à vos ſimples paroles.

[r] In Scripto codice ex quo prodijt prima editio ita legitur. *Baron. Annal. to. 10. ad an. 853 nu. 60.*

Pap. Ie veux que vous ſçachiez que ie ſuis bien fondé pour ce qui eſt des

choſes que ie nie. Mais premierement ie uous defie de faire preuue que nous autres Papiſtes, comme vous nous appelez, ayons allegué à faux aucun manuſcrit original, car il me ſemble que vous nous en chargez bien fort.

Prot. La preuue en eſt euidente. Car premierement vn de vos Eueſques, nommément *s Lindan*, pour maintenir ſon opinion touchant la vraye lecture de ce texte S. *Iean* 21. *verſet* 22. (Sur lequel il y a eu tant de contention) qu'il maintenoit deuoir eſtre telle : *Si ainſi eſt que ie vueille qu'il demeure, qu'en as-tu affaire?* allegue pour preuue d'icelluy, le témoignage d'vn certain manuſcrit original qu'on garde à Aix en Allemagne: au lieu qu'en verité, il ne ſe lit point ainſi en cét exemplaire, mais ſelon le Grec : *Si ie veux qu'il demeure iuſqu'à ce que ie vienne, qu'en as-tu affaire?* comme le teſmoigne *t Franciſcus Lucas*, homme de voſtre meſme profeſſion. D'ailleurs, ce meſme *u Lindan* proteſte auoir veu vn ancien manuſcrit original des Pſeaumes de Dauid, en Hebreu, qu'on trouua en

s De Opt. Gen. Interpret. lib. 2. cap. 6.

t Notat. in Ioh. 21. 22.

u lib. citato cap. 3. & 5.

Digitized by Google

Angleterre : par lequel il eſtoit manifeſte que la Bible Hebraïque eſt aujourd'huy defectueuſe en quelques poincts. Si eſt-ce que ce meſme *x Lucas*, qui vid ce meſme exemplaire, nous aſſeure que ce Pſaultier-là faiſoit pluſtoſt au contraire. Pareillement le Moyne *y Onuphrius*, cy deſſus mentionné, allegue de certains manuſcrits orignaux de *Maximus* Moyne, par leſquels il eſt euident, à ce qu'il dit, que *Honorius* premier condamna les Monothelites: & neantmoins *Turrian* Ieſuite, qui eut accez à ces meſmes manuſcrits, confeſſe (ainſi qu'*Andradius* *z* recite) que *Maximus* ne fait aucune mention qu'*Honorius* les aye condamnez. Et d'autant que voſtre grand Goliath de Gath, i'entẽs *a Bellarmin*, pour prouuer que le nom d'*Honorius* fut par fraude mis au ſixieſme Concile general parmy les Monothelites, affirme: Qu'*Anaſtaſius* (qui pour lors n'eſtoit qu'eſcrit à la main) en teſtifioit autant: à *b* preſent qu'*Anaſtaſius* eſt imprimé, nous voyons l'impoſture de *Bellarmin*. Car *Anaſtaſius* ne teſtifie rien de

x Notat. in Pſal.13.

y Annot. in Platina, in Honorio I.

z Defenſ. fidei Trident. lib.2.

a lib.4. de Rom. Pont. cap.11.

b Moguntia, An.1602.

Digitized by Google

c In Leone 2.

cela, ains au contraire *c* il tient qu'*Honorius* estoit vn Monothelite. En ceste controuerse touchant la Dame *Ieanne*, plusieurs de vos *d* partisans plaident (comme en vertu de ces manuscrits originaux du mesme *Anastasius*) que sur la mort de *Leon* 4. le siege ne fut vaquant que 15. iours, & puis *Benoist* fut esleu. Et neantmoins nostre *Anastasius* imprimé fait paroistre qu'ils imputent choses fausses à l'*Anastasius* escrit à la main: car en l'imprimé, il n'y a pas vn seul mot du nombre des iours d'entre la mort de *Leon*, & l'election de *Benoist*. Finalement, comme ainsi soit que vostre grand Historiographe *Baronius* fut informé par lettres de par quelqu'vn des vostres, que *Zoticus* auoit esté tiré & martyrisé à coups de fleches: & celuy qui l'en auoit certifié, l'asseuroit qu'il luy enuoyoit la vraye copie tiree du manuscrit original de *Zoticus*, surquoy *Baronius* le fit imprimer: mais du depuis *e* il fut tout fier de s'en retracter: *car encor que ces mesmes actes luy fussent tombees entre les mains, il n'y trouua rien de tel.* Qu'en dites-

d Onuph. Bellarm. Bernart. locis supra cit. & Florim. cap. 14. num. 1. & Sanderus de visibili Monarch. lib. 7. pag. 412.

e Quod arundinib⁹ percussum martyriũ consummasse Zoticũ dixerimus, emendamus. Haud enim fidelem nacti sumus testem, qui ea se ex Actis scius descripsisse, per literas ad me datas, testatus est. Accepi post hæc acta Martyris, & nihil tale in illis reperi. *in Martyrologium Rom. Ian. 12. f.*

dites-vous ? ces exemples particulieres icy ne prouuent-elles pas que vous eſtes excellens à vouloir emporter les choſes de haute lute & d'vn viſage effronté , ſous couleur de manuſcrits originaux: leſquels eſtans produits ne font du tout rien pour vous?

Pap. Si tout ce que vous dites eſt vray , il faut que ie confeſſe que cela teſmoigneroit de la mauuaiſe foy en quelques-vns des noſtres. Mais vous n'en pourrez iamais autant prouuer de moy : car ie feray bonne preuue de tout ce que ie dy.

Prot. Courage donc: prouuez-moy que ceſte Hiſtoire n'eſt point es plus anciens manuſcrits originaux de *Marianus Scotus :* & ſi vous le faites i'acquieſceray.

Pap. Acquieſcerez-vous? Or i'argumente donc ainſi: *a Si ceſte Hiſtoire euſt eſté dans les plus anciens manuſcrits originaux de Marianus Scotus , ceux qui ont eſcrit depuis luy , ſe ſeroient ſeruis de ſon authorité pour preuue d'icelle. Mais nul, ſinon depuis peu , ne s'eſt ſeruy de ſon authorité. Donc elle n'eſtoit point es plus anciens*

a Si ita ſit vt ipſi fingunt, qui poſt Marianũ de Ioh. ſcripſerunt, nonne ipſum Marianum in ſuæ ſententiæ patrocinium aſſiuiſſent , & ſuam hac acce opinionem muniuiſſent. *Florim. cap. 2, num. 4.*

manuſcrits originaux de Marianus Scotus.

Pror. Ie nie la conſequence de voſtre propoſition, à ſçauoir : Que ceux qui ont eſcrit depuis *Marianus* ſe ſeroient ſeruis de ſon authorité pour preuue d'icelle, ſi elle euſt eſté eſcrite en ſes plus anciens manuſcrits originaux. Car, premierement, il n'y auoit point de controuerſe touchant ce poinct ſinon depuis peu, ce qui rendoit les perſonnes moins ſoigneuſes d'alleguer leurs Autheurs. Secondement, il ſemble que la Chronique de *Marianus Scotus* (iuſqu'à ce que l'Imprimerie vint à quelque perfection) eſtoit rare & difficile à recouurer. Car *b Polonus* contât les liures d'où il auoit tiré ſon hiſtoire, ne nomme point *Marianus* entre eux. Ny *c Onuphrius* non plus, quand il conte les Autheurs que *Platine* auoit ſuiuis. *Onuphre*, di-je, n'y met point *Marianuus* parmy eux. *Iacobus Bergomenſis & Vvernerus Roleuinк*, leſquels en la preface de leurs hiſtoires monſtrent quels Aurheurs ils ont ſuiuis, laiſſent là *Marianus*

b Præfat. in Chron.

c Annot. in Plat. in vit. B. Petri.

Digitized by Google

comme vn homme à eux incogneu. Plusieurs autres aussi en font de mesme. Mais pour rendre la chose plus claire, dites-moy vn peu si vous n'auez point ouy dire *e* qu'*Anastase second eust restably Acatius Eueſque de Constantinople, qui demeuroit excommunié par vn de ses predeceſſeurs, n'eust esté que Dieu le preuint par vne mort espouuentable?*

Pap. Ouy ie l'ay oüy dire. Mais *f* ie tiens que c'eſt vne fable aussi ridicule que celle de la Papeſſe *Ieanne.*

Prot. Si eſt-ce que vous ne ſçauriez nier que cela n'ait eſté enregiſtré pour veritable par *g Anastasius Bibliothecarius*, par *h Rhegino*, par *i Marianus Scotus*, par k *Sigebert*, par *l Luitprandus*, par *m Albo Floriacenſis*, par *n Gratian*, par *o Polonus*, par *p Platine*, par *q Volateran*, par *r Iacobus Bergomenſis*, par *s Roleuink*, par *t Trithemius*, par *u Charanſa*, par *x Iohannes de Turrecremata*, & *y autres.*

e Anaſtaſius Papa voluit occultè reuocuare Achatiũ Conſtãtinop. Epiſcop. damnatum quare diuino nutu percuſſus eſt.

f Bellar. lib. 4. de Rom Pont. cap. 10. & Append. ad lib. de ſummo Pont. & Pighius Eccleſ. Hierarch. lib. 4. cap 8.

g De vit. Pontif. in Anaſt. 2.

h Chron. lib. 1. ad an. 414.

i Ætate 6. ad an. 499.

k In Chron. ad an. 491.

l De vit. Pont. in vit. Anaſtaſ. 2.

m De vit. Pont. in vit. Anaſtaſ. 2.

n Diſt. 16. cap. Anaſtaſius.

o In Chronicorum ad an. 498. p De vit. Pont. in Anaſtaſ. 2. q lib. 22. r Supplement. Chron. ad ann. 495. s Faſcic. Temporum ad ann. 484. t De Script. Eccleſ. verbo Anaſtaſ. u Summa Conc. x Summa de Eccleſ. lib. 2. cap. 103. y Nauclerus Antoninus loc. infra citatis.

Digitized by Google

Pap. Non certes ie ne le puis nier, car ie ſçay que tous ces Autheurs le racontent pour veritable.

Prot. Voire, & ce meſme dans leurs plus anciens manuſcrits originaux: n'eſt-il pas vray, pour choſe que vous ayez veuë ou ouye au contraire?

Pap. Ouy. Mais qu'en eſt-il de tout cela?

Prot. Vous le verrez tantoſt. Cependant dites-moy ſeulement ſi ceux qui ont eſcrit depuis *Rhegino* & *Marianus*, ont allegué *Rhegino*, ou *Marianus* pour Autheur de ce diſcours?

Pap. a Bergomenſis, *Roleuink*, *Trithemius*, *Turrecremata*, *b* & autres ſemblables, alleguent *Gratian* pour autheur de ce conte. Mais il ne me ſouuient point qu'aucun Hiſtorien ait allegué *Rhegino*, ou *Marianus* pour ce fait icy.

a locis ſup. citat.

b Nauclerus vol. 2. Chronogr. Generat. 17. Antoninus part. 1. hiſt. Tit. 11. cap. 1. Sect. 8.

Prot. Si ceſte choſe touchant *Anaſtaſius* ſecond, peut eſtre és plus anciens manuſcrits originaux de *Rhegino*, & de *Marianus*, quoy que ceux qui ont eſcrit depuis eux ne les ayent point alleguez pour autheurs d'icelle: pourquoy l'autre hiſtoire touchant la

Papesse *Ieanne*; ne peut-elle pas estre és plus anciens manuscrits originaux de *Marianus Scotus*, quoy que ceux qui ont escrit depuis luy ne l'ayent point allegué pour garand d'icelle? N'auez-vous point d'aute argument?

Pap. Ouy: car *Bellarmin* escrit, Que celuy qui fit imprimer *Krantijs Metropolis* à Cologne l'an 1574. tesmoigne, *Qu'és plus anciens exemplaires de Marianus Scotus il ne se fait aucune mention de Iean femme.*

c lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24. In antiquissimis exemplaribus Mariani Scoti non haberi Iohānem fœminam.

Prot.. Et qui estoit cestuy-là qui fit imprimer *Krātius*, me le sçauriez vous dire? *Bellarmin*, ou *d N.D.* (qui touche tousiours sur ceste mesme corde auec luy) le nomme-il?

d lib. citato nu. 27. pag. 397.

Pap. Non, mais qu'importe-il pour cela? Celuy-là, quel qu'il soit, en tesmoigne autant. Et n'est-ce pas assez?

e lib. 4. de Rom. Pont. cap. 13. Author sine nomine, est sine authoritate *f lib 1. de Matrimonio cap 17.* Canon à Concilio cuius nemen quidō extent, facile contemni potest.

Prot. Non croyez-moy: Il n'y a pas d'apparence qu'vn Monsieur sans nom soit creu au preiudice de toutes les copies imprimees, principalement si ce que *e Bellarmin* dit en vn autre cas est vray: *Vn Autheur sans nom, est sans authorité*; *f* Et *le Canon d'vn Concile dont*

on ne cognoit pas meſme le nom, peut facilement eſtre meſpriſé. Mais voulez-vous ſçauoir pourquoy *Bellarmin* & *N. D.* ne le nomment point ? ſans doute ce n'eſtoit pas pource qu'ils ignoroient ſon nom : mais à cauſe que ce n'eſtoit qu'vn hõme de neant, vn Imprimeur, vn pauure Licentié és Loix; vn homme de peu d'eſtime dans le monde: Car il eſt nommé en la premiere page du Liure *Gervvinus Calenius Lippienſis*, & tous ſes titres ne ſont que *Legum Licentiatus.* Et qu'eſt-ce que d'vn homme fait comme cela, pour emporter ſur ſa ſimple parole, vne choſe ſi importante que celle-cy ? Mais ce qui eſt encore plus à remarquer, c'eſt que ce compagnon nous dit nuëment & ſans aucune preuue qui ſoit au monde, que les manuſcrits de *Marianus*, qui ſe voyent encore à preſent, deſcouurent la fauſſeté de ceux qui ont mis ceſte hiſtoire dans le *Marianus* imprimé : voulant dire par là que ceſte hiſtoire eſt non ſeulement de manque és anciens manuſcrits, mais auſſi en tous les autres. Ce que ny *Bellarmin*, ny

N. D. n'ont osé, ny n'osent aduoüer, *Baronius* ayant directement confessé le contraire, & qui mesme se peut recueillir par consequences de leurs propres escrits. Au reste il en dit autant pour iustifier *Sigebert*, qu'il fait pour iustifier *Marianus*, car *g* voicy ses paroles: *Ce que cét Autheur raconte, touchant la Papesse Ieanne, n'est qu'vne chose fausse, inventee en haine des Papes de Rome: Pour ne rien dire des preuues qu'Onuphre donne en ses annotations sur Platine;* Marian & Sigebert *le tesmoignent, les manuscrits desquels se voyans encor à present, descouurent la fausseté de ceux qui ont fourré ceste fable dans leurs volumes imprimez.* Et cependant ny *Bellarmin*, ny *N. D.* n'ont osé l'alleguer pour preuue que *Sigebert* fust falsifié.

g Annot. in lib. 2. Krantij Metrop. Quæ hic author de Iohannæ fœmina refert, in odium Romanorum Pontificum conficta fuisse ab illis, quos ipse deceptus sequitur, vt alios omittamus quos *Onuphrius* in *Platinam* scribens recenset, testantur *Marianus Scotus* & *Sigebertus*, quorum quæ supersunt M.S. exemplaria, fraudem illorum detegunt qui eorum impressis voluminibus id inseruerunt.

Pap. Peut-estre l'eussent-ils bien osé, quoy qu'ils ne l'ayent pas fait: car indubitablement, ceste histoire n'est point dans *Sigebert*.

Prot. N'y est-elle pas? Mais en disant ainsi, toutes les copies imprimees vous conuainquent de mensonge impudent. Car voicy ce qu'on

h y lit : *Iean Pape Anglois. Le bruit eſt que ce Iean eſtoit femme, & qu'il n'y auoit qu'vn ſeul de ſes familiers qui le ſceuſt, qui auoit de couſtume de coucher auec elle: & qu'en fin, meſme durant le temps de ſon Pontificat, elle deuint groſſe & accoucha d'vn enfant. C'eſt la raiſon pourquoy aucuns ne la mettent point au rang des Papes, & qu'ainſi elle n'augmente point le nombre des Papes de ce nom.* Qu'en dites-vous, cela n'y eſt-il pas de la meſme façon?

Pap. I'accorde qu'en ce poinct les copies imprimees font pour vous auſſi. Mais és anciennes copies, vrayes, & approuuees de *Sigebert*, eſcrites à la main, ce diſcours n'y eſt point. *Quelque impudent fripon, comme obſerue i* Bernartius, *a falſifié ſes eſcrits.* Or ſi ç'a eſté *Geuffray* Moyne, ou vn appellé *Robert*, leſquels continuerent ſon hiſtoire pour quelques annees, ie n'en ſçay rien: mais *Onuphre* k ſuppoſe que ç'a eſté l'vn des deux. Et ſuis bien aſſeuré que *Sigebert* ne l'a iamais eſcrit. *l* Pour affirmation de laquelle choſe, *Gilbertus Genebrardus* me ſert de pertinent teſmoing.

h Sigebert. Gemblacenſis in Chronico ad an. 854. imprimé à Paris, 1513.

Iohannes Papa Anglie', fama eſt hunc Iohannem fœminam fuiſſe & vni ſoli familiari cognitam qui eam complexus eſt, & grauis facta peperit Papa exiſtens. Quare eam inter Põtifices non numerãt quidam, ideo nomini numerũ non facit.

i Aliquis impudens nebulo interpolauit ſcripta eius. *lib. ſupra citat. pag.* 110.

k *Annot. in Plat. in vita Ioh.* 8.

l Bernartius loco citato.

Prot. Les *m* Canoniſtes obſeruent que quand les Papes alleguent d'autres Papes pour preuue de quelque choſe: que c'eſt, *familiaris probatio*. Entendant peut eſtre par là vne preuue telle que celle du prouerbe, *demandés à mon compagnon ſi ie ſuis larron*. Et telle eſt, ce me ſemble, la preuue que vous tirez de voſtre compagnon *Genebrard* : mais que dit *Genebrard* qui face pour vous?

m 9 q. 3. paret. in Gloſſa Ioh. Andrea Familiaris eſt hæc probatio quũ Papa alium Papam adducit in teſtem.

Pap. n Il dit qu'il y a pluſieurs manuſcrits de *Sigebert* où cela n'eſt point.

n lib. 4. Chronolog. ad ann. 855.

Prot. Voire mais c'eſt là la queſtion. Et comment le prouue-il ? nomme-il le lieu où ils ſont, ou quelqu'vn qui les ait veuz?

Pap. Non : mais ſi faict bien *N. D.* *o* Car au Monaſtere de Gemblours en Flandres, dit-il, on void encor l'original de *Sigebert*, dans lequel ceſte hiſtoire n'eſt point.

o lib. cit. nu. 27. pag. 397.

Prot. Quoy ! l'original de *Sigebert?* Et qui a dit à *N. D.* que l'original de *Sigebert* eſtoit en ce Monaſtere là? y a-il eſté, & l'a il veu de ſes propres yeux?

Pap. N. D. ne dit rien de cela. Mais

p lib. 4. de Rom. Pont. cap. 24.

p *Bellarmin* vous en donnera meilleure preuue: car il dit que *Molanus* Docteur de Louuain, en a veu la copie.

Prot. Mais *Bellarmin* ne dit pas que *Molanus* la iugeaſt eſtre l'original de *Sigebert*: ce que neantmoins *N. D.* affirme auec autant de confidence, que s'il euſt tenu la chandelle pendant que *Sigebert* l'eſcriuoit. Ny meſme *Bellarmin* ne nous dit pas à qui *Molanus* le dit: ny en quel liure cela eſt eſcrit. Tellement que iuſques icy on n'a point encore amené de iuſte preuue qu'il y ait vne ſeule copie où elle ne ſoit point, bien moins que cela ait eſté adiouſté és copies où ceſte hiſtoire ſe trouue.

Pap. N'y en a-il point? Eſcoutez dõc *Florimond*[a] qui eſcrit, *qu'vn nommé Protaſius, l'honneur de l'Ordre des Cordeliers, luy iura qu'il auoit veu ce liure en ce Monaſtere; & qu'apres l'auoir leu d'vn bout à l'autre, il n'y trouua pas vn mot de ceſte Papeſſe.*

a Protaſius Franciſcani ordinis decus, ad ſtringendã fidem prius iureiurando deuinctus, mihi obteſtatus eſt, &c. *Florim. cap. 5. num. 5.*

Prot. Si *Florimond*, pour donner ſatisfaction à ſon lecteur, euſt iuré de la verité du recit qu'il fait, comme il fit

iurer le Cordelier pour asseurãce & iustificatiõ de ce que le Cordelier luy en disoit : cela m'auroit meu quelque peu à croire que ceste histoire eust pû estre de manque en la copie qui est en ce Monastere. Mais *Florimond* n'en parle que sur sa simple parole. Et ie l'ay maintesfois trouué defectueux en sa langue, c'est pourquoy ie ne m'en peux fier à luy. *b Florimond* nous voudroit bien faire àcroire que la lettre de *Michel* Empereur, enuoyee au Pape *Nicolas*, dans laquelle l'Empereur luy obiecte tout ce qui pouuoit tendre au deshonneur du S. Siege, *se trouue encore aujourd'huy :* Si est-ce toutesfois que *c Baronius* tesmoigne le contraire : Car il escrit *que le Pape l'a jetta dans le feu.* Voire *Florimond* mesme en vn autre *d* chapitre, oubliant le prouerbe * *il faut qu'vn menteur ait bonne memoire*, confesse *que celle-là & plusieurs autres ont esté perduës.* Mais posé que ceste histoire ne se trouuast point en la copie qui est en ce Monastere : si est-ce que si *Florimond* ne prouue que ce soit l'original, ou vraye copie extraicte d'ice-

b Cap. 27. nu. 6. Extat adhuc Michælis ad Nicolaum epistola, &c.

c Annal. to. 10. *ad an* 865. *num.* 75. Non extant ipsæ blasphemæ Michælis Imperatoris literæ-----traditæ sunt igni.

d Cap. 10. nu. 4.

*Mendacem esse memoré oportet.

Digitized by Google

luy, il ne dit rien au poinct dont eſt queſtion, comme ie vous feray voir tantoſt.

Pap. Voire mais il prouue que c'eſt le vray original meſme. Car (dit *e* il) c'eſt là où noſtre *Sigebert* eſtoit Religieux. Là il eſcriuit ſon liure de ſa propre main: là il le laiſſa en mourãt pour gage de ſon amour: là les Moynes le font voir à ceux qui y viennent, comme choſe rare.

e Florim. cap. 5. num. 5.

Prot. Sigebert ne viuoit point en ce lieu là, lors qu'il eſcriuit ce liure. *Il eſcriuit & celuy-là, & pluſieurs autres dans le Monaſtere de S. Vincent, en la ville de Mets.* Ce que ie ne dy pas de mon chef comme fait *Florimond*, mais ie l'ay de *Trithemius*, où c'eſt que vous le pouuez lire.

f Sigebertus cum in cœnobio S. Vicentij Metenſi ad inſtruendos pueros eſſet poſitus, ſcripſit hiſtoriarũ lib. *Trithem de Scriptor. Eccleſ. verb. Sigebert.*

Pap. Neantmoins vous ne ſçauriez improuuer *Florimond* en ce qu'il dit que *Sigebert* y mourut: & qu'il laiſſa ce liure au Monaſtere par teſtament.

Prot. Non certes: Mais luy non plus ne peut prouuer ſon dire. * Or vous ſçauez que c'eſt au *plaintif*, & *non au deffendeur à faire ſa preuue.* Vne affirma-

* Actori non reo, incumbit probatio.

tion nuë & ſimple, eſt ſuffiſamment refutee quand on la nie auſſi nuëment. *Si dire eſt prouuer : par meſme raiſon, nier eſt refuter:* comme dit *g Bellarmin.*

Pap. Mais les Moynes de ceſte maiſon, le monſtrent à tous ceux qui y viennent, comme eſtant l'original de *Sigebert.*

Prot. Ie le croy bien. Car i'ay leu d'vn certain *h* moyne, lequel ſe vantoit d'auoir apporté de l'Orient, du ſon des cloches qui pendoient au Temple de *Salomon:* & *i* qu'il pouuoit encor monſtrer parmy d'autres Reliques, du poil qui tomba de l'Ange Seraphique, lors qu'il vint imprimer au corps de ſainct *François* les cinq playes de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Et i'ay leu de *k* quelques autres, leſquels monſtrent vne pierre triangulaire aux pelerins qui vont en Ieruſalem, & leur veulent faire accroire, que c'eſt la pierre meſme dont *l Dauid auoit parlé, diſant : La pierre que les baſtiſſeurs ont refuſee eſt deuenuë le principal du coin.*

Pap. Ces Moyues-là ne font que tromper le monde.

g Si decere probare eſt: pari ratione, inficiari, refutare eſt : *lib. 3. de Rom. Pont. cap. 20.*

h Vergerius annot. in Catalogum hæret. Romæ conſtitu. an. 1559 fol. 17.

i Ibidem.

k Bellonius obſervat. lib. 2. cap. 83.

l Pſal. 118. 22.

Prot. Auſſi ne ſont les Moynes de Gemblours à mon aduis : quoy que peut-eſtre ils ſoient pluſtoſt trompez, que trompeurs. Car pluſieurs Papiſtes s'imaginent auoir ce qu'en effect ils n'ont pas. Comme par exemple: Pluſieurs ſe perſuadent auoir le linceul meſme dans lequel le corps de Ieſus Chriſt fut enueloppé, lors qu'il fut enterré, ſur lequel (à ce qu'ils diſent) on void encor à preſent l'effigie de Ieſus Chriſt: au lieu qu'en verité (par la confeſſion meſme *m* de leur propres gẽs) ils n'en ont qu'vn qui eſt ſeulement fait de la meſme façon. D'ailleurs, pluſieurs ſe perſuadent qu'ils ont vn des vrais cloux auec leſquels noſtre Seigneur fut attaché à l'arbre de la Croix: *n* au lieu qu'ils n'en ont qu'vn qui eſt ſeulement faict à l'imitation de ceux-là: ou tout au plus dequoy l'on s'eſt ſeruy pour tourmenter quelque Martyr. Et ainſi pareillement ſe trompent-ils en l'opinion qu'ils ont des autres Reliques. Mais ce qui me rend plus ſuſpect des Moynes de Gemblours; c'eſt que i'ai leu, qu'entre pluſieurs au-

m Gretſer. lib. 1. de Cruce. cap. 85. pag. 240.

n Idem lib. 1. cap. 20. pag. 50.

Digitized by Google

tres belles reliques qu'on monſtre à Rome par le commandement du Pape, ils monſtrent vne Bible qu'ils diſent auoir eſté eſcrite de la main propre de S. *Ieroſme*; & cependant *a* vn autre de voſtre meſme Religion affirme franchement, *qu'apres l'auoir leuë diligemment depuis vn bout iuſqu'à l'autre, il trouua qu'elle auoit eſté écrite par le commandement d'vn Roy nommé Robert, & ce par la main d'vn broüillon d'eſcriuain.* Or ie m'imagine que ſi nous auions accez à Gemblours en Flandres, peut-eſtre deſcouuririons-nous auſſi bien leur tromperie, en ce qu'ils diſẽt auoir l'original de *Sigebert*: que voſtre confrere deſcouurit la fauſſeté des autres qui ſe vantoient que la Bible qu'ils monſtroient à Rome eſtoit de l'eſcriture de S. *Ieroſme*.

a Illum ego diligentius inſpectum cõperi ſcriptum eſſe iuſſu Regis (vt opinor) Roberti, Chirographo hominis imperiti. *Valla De Donatione Conſtantini.*

Pap. Poſé que ce ne ſoit point l'original de *Sigebert* qui eſt à Gẽblours: i'eſpere pourtant que vous ne nierez pas que ce ne ſoit quelque ancienne copie, dont ils font tant de cas.

Prot. Que cela ſoit. Mais voulez-vous conclurre là deſſus que l'autheur

Digitized by Google

n'a iamais escrit ceste histoire, à cause qu'elle ne se trouue point dans ceste copie? I'estime que vous n'estes pas si ignorant que vous ne sçachiez bien que des paroles, des sentences, voire mesme des accidens memorables, quelquesfois par negligence, & quelquesfois sciemment & tout expres, ont esté obmises és copies: comme par exemple, ces paroles (*non pas le Fils, &c.* S. Marc. 13. 32.) sur lesquelles, comme sur leur principal fondement, *b* les Iesuites bastissent leur doctrine d'equiuocation, estoient de manque en plusieurs copies Grecques, comme tesmoigne *c* S. *Ambroise*: & cependant vous & nous demeurons d'accord que elles estoient au premier exemplaire. De mesme, l'histoire de l'Agonie de nostre Seigneur, & des Anges le consolans S. Luc 22. 43. 44. ne se trouuoit point en beaucoup de copies, ainsi que sainct *d Hilaire* & S. *e Ieroſme* tesmoignent: ce qui arriua non pource que S. *Luc* ne l'eust pas redigee par escrit, mais (comme *f Bellarmin* obserue en partie, & *g Sixtus Senensis* plus à plein)

b Apologie en defence de la Subordinatiõ Ecclesiastique d'Angleterre, cap. 12. f. 200.

c lib. 5. de fide, cap. 7.

d De Trinitat. lib. 10.

e lib. 2. contra Pelag.

f lib. 1. de verbo Dei, cap. 16.

g Bibl. Sanctæ lib. 1.

Digitized by Google

plein) *pource que quelques ſimples Catholiques, craignans que cela ne fiſt pour les Arriens, l'effacerent de leurs Bibles.* L'Hiſtoire auſſi de la femme adultere, qui ſe trouue en S. *Iean* chap. 8. eſtoit pareillement de manque*h* en pluſieurs manuſcrits & Grecs & Latins, notamment en vn manuſcrit d'*Euſebius* : *i* & neantmoins cela ne preiudicie en rien à la verité de nos copies imprimees à preſent, où elle ſe trouue : non pas meſmes ſelon l'opinion de vous autres Papiſtes. Car, comme k *Bellarmin* prouue par les eſcrits de S. *Auguſtin*, ceſte hiſtoire fut effacee par les ennemis de la verité de Dieu. Enuiron de la meſme ſorte (comme il ſemble) que les paroles d'*Ælfricus*, qui font contre la Tranſubſtantiation, furent retranchees d'vn fragment d'vne de ſes Epiſtres, en la Bibliotheque de Vvorceſter en Angleterre, ainſi que Mr. *l Fox* le prouue clairement. Et tout de meſme que l'hiſtoire de la Papeſſe *Ieanne* fut retranchee d'vn tres-beau * manuſcrit de *Ranulfus Ceſtrenſis*, lequel ſe void encore aujourd'huy *l* dans la Bi-

h Ianſen. Concord. Euang. cap 76.

i Euſeb. lib. 3. hiſt. cap. 39. teſte Bellar. lib. 1. de verbo Dei, c. 16.

k Ibidem.

l Actes & monumens, allegations contre les 6. articles *pag. 1304. edit. 1570.*

* lib. 5.

l Anno 1606.

Digitized by Google

bliotheque du College neuf d'Oxford.

Pap. Ceſte hiſtoire eſt-elle veritablement retranchee du liure de *Ranulphus Ceſtrenſis* qui eſt au College neuf d'Oxford? Et qui, penſez-vous, euſt eſté ſi fol que de le faire?

Prot. Et qui ſinon vn Papiſte? Car *m* n'ordõnent-ils pas, *que tout ce qui tend au deshonneur du Clergé, ſoit corrigé ou effacé?* Et cecy ne touche-il pas au vif leur eſtat Eccleſiaſtique? *Poſſeuin* ne conſeille-il pas d'effacer l'annotation *n* de *Iean Neuiſan* Aduocat, qui faict mention de la Papeſſe *Ieanne? Effacés-la, ou l'arrachez*, dit *o* Poſſeuin *car ce n'eſt qu'vne chimere & impoſture des calomniateurs.*

Pap. Les Papiſtes vous ſont trop ſuſpects. Mais ſi les reſponſes ſur leſquelles i'ay inſiſté iuſques icy ne vous donnent ſatisfaction, poſés que la choſe ſoit comme vous le voulez, que tous ces hiſtoriens en ayent ainſi eſcrit. *p* Si eſt-ce que ie nie qu'en cecy on leur doiue adiouſter foy, d'autant qu'ils ne racontent l'hiſtoire que par oüyr dire, auec vn (*vt aſſeritur*) on affirme.

m Index lib. prohib. per Clementem 8. De correctione lib.

Quæ famæ proximorum, & præſertim Eccleſiaſticorum, & Principum detrahũt, corrigentur atque expurgentur?

n Ioh. Neuiſanus Sylua Nuptialis. pag. 319.

o Dele quia Iohannes hæc fœmina chimera eſt, & impoſtura calumniatorum. *In Apparat. Sacro verbo, Ioh. Neuiſanus.*

p Onupr. annot. in Platina in vit. Ioh. 8. per vt aiunt, & traduni eam refert.

Digitized by Google

Prot. Cela eſt faux. Car *Marianus Scotus* l'a rapporte ſimplement ſans *vt aſſeritur*, comme ie vous ay monſtré cy deuant. Et *Laonicus Chalcondyle* la raconte pour vne verité certaine, diſant, *Il eſt conſtant, &c. Rauiſius Textor* & *q* autres en font autant.

q Barthol. Caſſanæus 2. part. catalogi gloriæ mundi, nona cõſideratio. Turrecremat. Sum. de Eccleſ. part. 2. lib. 4. c. 20. Cælius Rhodiginus Antiquarum Lectionum, lib. 8. c. 1.

Pap. Ce que vous dites de *Marianus Scotus* eſt vray, ſi nous deuions eſtre iugez par la copie que *Heroldus* fit imprimer. Mais ie vous aſſeure que *Heroldus* a meſchamment falſifié ce paſſage, & pluſieurs autres. Car en l'exẽplaire eſcrit à la main, ſur lequel la premiere edition fut imprimee, il y a ainſi. *u Iean, lequel, à ce qu'on affirme, eſtoit femme.*

u Leo Papa obijt. kal. Auguſt. Huic ſucceſſit Iohanna mulier an. 2. menſ. 5. dieb. 4. Hæc in codice impreſſo Heroldi opera qui mala fide locum hunc cum alijs multis corrupit. Nam in ſcripto codice ex quo prodijt prima editio, ita legitur: Iohannes qui, vt aſſeritur, fuit mulier.

Prot. I'accorde que *x Baronius* le nous voudroit bien faire accroire, mais il n'ameine point d'autre preuue de ſon dire que (*teſte me ipſo*) ſon propre teſmoignage. Lequel quoy que peut eſtre entre les Princes pourroit ſeruir de preuue, ſi eſt-ce qu'entre les gens de lettres la preuue ſeroit nulle. Et quant à moy, ſans preuue ie ne croy qui que ce ſoit, principalement ſi c'eſt

x Annal. to. 10. ad an. 853. n. 60

Digitized by Google

y Rerum memorabilium paraleipomen. Hist. Abbat. vrsp. annex 4. p. 304.

vn Papiſte. Car cõme dit y l'Empereur *Sigiſmond* du Cardinal *Iulian* Legat au Concile de Baſle, lors que quelqu'vn luy en faiſoit grand eſtat & le loüoyt hautement: * *Voire, mais il eſt Romain:* autant en puiſ-je dire d'vn Papiſte racontant des choſes incognuës: *Voire, mais c'eſt vn Papiſte.* Que cela ſoit neantmoins comme le dit *Baronius.* Pourquoy ne peut elle pas eſtre vraye, encor qu'elle ne ſoit declaree qu'auec vn *vt aſſeritur?*

* Tamen Romanus eſt.

z Harding loco ſuprà citato.

Pap. Pourquoy? z Parce que tous menſonges ordinairement ſe couurẽt ſous ceſte façon de parler.

Prot. En effect pluſieurs menteries ſe coulẽt ſous des termes ſi generaux. Comme pour exemple: *on rapporte,* a dit voſtre Legende, *que S. Patrix chaſſa auec ſon baſton, toutes les beſtes venimeuſes d'Irlande: & qu'il obtint ceſte faueur de Dieu, que nul Hibernois ne verroit la venuë de l'Antechriſt.* Le premier deſquels, b *Harpsfeild Cope* confeſſe eſtre vn menſonge: & ie croy que toute la generation Papiſtique en croit autãt du dernier. Autrement pourquoy vos

a Legende d'or en la vie de S. Patrix.

b Dial. lib. 3. cap. 28.

Digitized by Google

grands Rabbins n'alleguent-ils point ce paſſage, pour prouuer que le Pape n'eſt point l'Antechriſt ? l'on dit, dit *Nangiacus*, ainſi que * *Genebrard* raconte : Que les hommes de Kent (qui eſt vne Prouince d'Angleterre) ont des queuës comme les beſtes brutes, à cauſe que leurs anceſtres ſe mocquerent d'*Auguſtin* le Moyne, lors qu'il leur vint preſcher. Or que cecy ne ſoit vn menſonge qui merite bien le haut bout, ie croy que vous meſme le confeſſerez. Neantmoins, la verité ſe declare quelquesfois en ces termes. Vn iour on demanda à *Boniface* Martyr, s'il eſtoit loiſible en l'adminiſtration de l'Euchariſtie de ſe ſeruir d'vn calice de bois: on dit (ce dit *c Duaren*) que il fit ceſte reſponſe : *Iadis les Preſtres d'or ſe ſeruoient de calices de bois, à preſent les Preſtres de bois ſe seruent de calices d'or.* Notez (*fertur*) on dit ; ſi eſt-ce que ſans doute *d* il fit ceſte reſponſe. Pareillement *e* on dit, que *Pie* ſecond auoit accouſtumé de dire, *que le mariage pour grande raiſon auoit eſté defendu aux Preſtres, & qu'à preſent, pour meil-*

* *Chronol. l. 3. ad an. Chriſt. 545.*

c De Sacris Eccleſ. benef. ac Miniſt. lib. 2. cap. 4. Olim aurei Sacerdotes ligneis vaſis, nũc ligneis aureis vtuntur.

d Alciat. parerga iuris lib. 7. cap 24 & de conſecrat. diſt. 1. c. vaſa.

e Pius 2. dixiſſe fertur Sacerdotibus magna ratione ſublatas eſſe nuptias, maiori reſtituendas videri. Platin. in vita Pij 2. *Fulgoſ. de dict. & c. lib. 7. cap. 2.*

Digitized by Google

leures raisons, il deuroit estre restably. Duquel dire on ne doute nullement, cõme il appert en ce qu'vn *f* Iesuite y repliquant, ne dit rien sinon que le Pape *Pie* s'en estoit retracté du depuis: mais il ne nie pas qu'il ne l'aye dit. Qu'*Alexandre* 3. ait foulé aux pieds l'Empereur *Frederic*, & ait fait dire ce qui est au Psaume 91. 13. *Tu marcheras sur le lyon & sur l'aspic, sur le lionceau & le dragon:* n'est racõté d'aucuns *h* qu'auec vn *vt fertur:* & cependant *i* ceux qui reuoquent en doute la verité de cecy, ont peu de chose à dire pour eux. Ce plaisant Cardinal, lequel voyant qu'apres la mort du Pape *Clement* 4. ses Collegues Cardinaux continuoyent tousiours à inuoquer l'assistance du S. Esprit, & neantmoins ne se pouuoient accorder sur l'eslection d'vn nouueau Pape, *k* s'escria à haute voix: *Messieurs, ie vous prie descouurons le toict de ceste chambre: car i'ay peur que le S. Esprit ne puisse paruenir iusques à nous, au trauers de tant d'ardoises:* *l* On dit de luy, simplement, que sur l'eslection de *Gregoire* X. il fit ces vers:

f Pisanus de Continẽtia. c. 11.

h Duaren. de sac. Eccles. Minist. lib. 1. *cap.* 2. *i* Voyez *Tortura Torti, pag.* 262. Et le liure de l'Eueſque de Lincolne contre vn Catholique sans nom. *pag.* 282. *k* Domini, discooperiamus tectũ cameræ huius, quia Spiritus Sanctus nequit ad nos per tot tecta ingredi. *Onuph. Annot. in Plat. in vit. Greg.* 10. *l Onuph. ibid.*

* *Vn Archidiacre eut & emporta l'Eſtat du grand Papat.*

Or l'eſtablit, & fit eſtre Pere des Peres L'eſtrif des freres.

* Papatus munus tulit Archidiaconus vnus,

Quem Patrem Patrum fecit diſcordia fratrum.

Et cependant, qui doute qu'il ne les ait point faits ? *m Nicolas de Clemengis* Archidiacre de Bayeux, eſcrit par oüyr dire : Que quand *Balthaſar*, mieux cogneu par le nom de *Iean* 23. tint vn Concile à Rome, & fit dire vne Meſſe ſelon la maniere accouſtumee auant la premiere Seſſion pour auoir l'aſſiſtance du S. Eſprit : au meſme inſtant que ceux du Concile commencerent à prendre ſeance, & *Balthaſar* à s'aduancer pour ſe mettre dans ſon Siege Pontifical : vn Hibou eſpouuentable (lequel on tient ordinairement eſtre de mauuais augure) ſortit de ſon trou, iettant des cris horribles, & volant ſur la poutre du milieu de l'Egliſe, ſe mit à regarder *Balthaſar* en face, au grand eſtonnement non ſeulement du Pape, mais auſſi de tout le Concile en general, de ſorte qu'il fut tout aiſe de ſe leuer ceſte fois là ſans rien faire. Voire il eſcrit qu'à la ſeconde Seſſion, il ap-

m Diſput. ſuper mater. Conc. generalis, quæ habetur in faſciculo rerum expetend. impreſſ. Colon. 1535. fol. 201. b. Et in Bibl. Sanct. Patrum Bignæi to. 8. edit. Pariſ. 1576.

Digitized by Google

parut encore derechef, regardãt comme auparauant le Pape à la face, sans que ny les cris, ny les bastons qu'on luy ruoyt le peussent chasser ou espouuenter, iusqu'à ce qu'en fin on l'eust assommé auec vn baston. Neãtmoins personne n'a suiect de douter de ceste histoire, car l'Archidiacre l'a tenoit d'vn sien fidele amy, homme digne de foy, qui l'asseura sur son honneur que la chose estoit tres-veritable. Que S. *Cyrile* ait prié le Pape de luy permettre de dire le seruice aux Morauiens en langage vulgaire: & que se trouuant quelque difficulté à l'obtenir, on oüyt vne voix comme venante du Ciel, disant, * *Que toute chose qui respire loue le Seigneur, & toute langue confesse son Nom:* Surquoy le Pape ayant oüy cela, accorda à S. *Cyrile* sa requeste: n'est raconté qu'auec vn (*ferunt*) on dit. Et neantmoins, quoy qu'en ceste consideration *p Coslerus* doute aucunement de la verité de ceste chose, si est-ce que *q Ledesma*, & *r Bellarmin*, la reçoiuent pour veritable. Que les pires Chrestiens d'Italie soient le Romains: Que

• Æneas Sylui⁹ hist. Bohemica, cap. 13.

* Omnis Spiritus laudet Dominum, & omnis lingua confiteatur ei.

p In Enchirid. controu. cap. 19. de precibus Latinè recitandis.

q De Diuin. Script. quauis lingua non legend. cap. 33.

r lib. 2. de verbo Dei, cap. 16.

Digitized by Google

Que des Romains, les Prestres soient les plus vicieux; & que des Prestres, les plus débordez soient faicts Cardinaux; & des Cardinaux, les pires soiẽt esleus Papes; n'est escrit qu'auec vn (*asseritur*) on affirme. Si est-ce pourtãt qu'à ceux qui sont bien versez en l'histoire, & qui ont obserué l'intrigue du monde à Rome, il n'y a quasi rien de plus certain. *On dit en Bauiere ouuertemẽt*, dit [t] Hassen Muler, *que les Iesuites firent porter vn tonneau en leur College, lequel se defonçant en chemin, vne garce qui estoit dedans, tõba au beau milieu de la ruë.* Et pourquoy cela ne peut-il pas estre vray, encor que nous ne l'ayons que par vn On dit? Vous croyez-bien des recits pour veritables, touchant les Protestãs, beaucoup plus incroyables que n'est pas cestuy-cy. Mais pour conclurre ce poinct: *Harpsfeild Cope* [u] n'auoüe-il pas que si on reiette les histoires sous ombre qu'elles sont racontees auec vn *ferunt & dicitur*, que on gastera bien tost tout? Vous ferez-donc bien d'inuenter quelque meilleure response, de peur que vous ne

[s] Messire Edvv. Sandis, en sa relation de la Religion visitee en l'Oriẽt, page 91.

[t] *Historia Iesuitici ordinis, c. 6.* In Bauaria palam ferunt, Iesuitas doliũ in Collegium subuexisse è cuius fundo effracto, meretrix in publicas plateas prolapsa sit.

[u] *Cope Dialog. 3. c. 11. pag. 355.*

Digitized by Google

soyez vn de ces gastent tout.

Pap. Ne vous souciez point de cela. Cependãt pour plus ample reſponſe à *Polonus*, qu'on tient (à ce que *x N.D.* eſcrit) auoir eſté le premier qui ait rapporté ceſte fable. *y* Ie dy qu'il y a tant d'incongruitez, tant d'abſurditez, tant de diuerſitez & contrarietez en la narration meſme qu'il en faict, que cela deſcouure que le tout n'eſt qu'vne pure fable & vne vraye fiction, & que luy meſme n'eſtoit que fort ſimple homme. Car il commence ainſi ſa narration:* *Apres Leon 3. ſucceda Iean l'Anglois, Margantin de nation.* Mais où eſt ce pays de *Margantia*, nul ne le ſçait.

Prot. N.D. des paroles duquel vous vous ſeruez, fait vne manifeſte injure à *Polonus*, en diſant cela de luy. Car, premierement, il ne dit pas qu'elle eut le ſiege apres *Leon* 3. mais apres *Leon* 5. Secondement, il ne l'appelle point *Margantine*, ains *Maguntine*, ce que teſmoigne *z Onuphre* meſme, lequel cite ſes paroles à la rigueur, afin d'y pouuoir trouuer quelque choſe à redire. Si *Margantine* ſe trouue en quelque

x Nau. 27. pag. 397.

y N.D. pag. 399. & 400.

* Poſt Leonẽ 3. ſedit Iohannes Anglus, natione Margantinus.

z Annot. in Platina in vit. Ioh. 8.

borgne de liure, ce n'eſt que vice de Clerc, & n'eſt que pareille faute à ce que *N. D.* commet plus d'vne fois, dans ce liure meſme d'où ceſte belle cauillation eſt priſe. *a* Là où pour *Magdeburgiens*, nous y liſons *Magdebugiens*. Car en *Polonus* il y a vne r de trop, & en *N. D.* il y a trop peu d'vne r. où le Pays de *Maguntia* eſt, chacun le ſçait, à ſçauoir en Allemagne.

a pag. 396.

Prot. *b* Ouy mais Il y a en ſuite en *Polonus : laquelle on lit ailleurs auoir eſté Benoiſt 3.* De ſorte qu'il ſemble à voir que cét homme icy la confonde auec *Benoiſt 3.* & conſequemment luy attribuë le meſme temps & regne qu'on aſſigne à *Benoiſt*, à ſçauoir 2. ans & 5. mois. Et cependant il dit incontinent apres, que *Benoiſt* eſtoit Romain, fils de *Prateolus*, &c.

b N. D. pag. 400. Quæ alibi legitur fuiſſe Benedictus 3.

Prot. La ſubſtance de voſtre reſponſe eſt fauſſe, & forgee dans la ceruelle de *N. D.* car ces paroles *Quæ alibi legitur fuiſſe Benedictus* 3. ne ſont point en *Polonus*. Qui plus eſt, il ne luy attribuë point non plus, le meſme temps & regne qu'on donne à *Benoiſt*. Car il

Digitized by Google

attribuë à *Benoiſt*, 2. ans & cinq mois: au lieu qu'il donne à la Papeſſe *Ieanne* 2. ans 5. mois & 4. iours, ou (comme diſent aucuns des *c* voſtres) 2. ans vn mois & 4. iours. *N. D.* euſt peu auec autant de raiſon accuſer *Anaſtaſius* de auoir confondu *Leon* ſecond auec *Benoiſt* ſecond, ſon ſucceſſeur immediat: pource qu'il attribuë *d* à *Leon* ſecond le meſme temps & regne, à 5. iours prés, qu'il fait à *Benoiſt* 2. Sans doute *e Polonus* donne à *Clement*, 9. ans, 2. mois & dix iours: ce qu'il fait auſſi à *Anaclete* ſon ſucceſſeur immediat, ſans aucune difference: & cependant il ne les confond point. *Polonus* donne à *Celeſtin* premier, 8. ans & 9. iours: ce qu'il fait pareillement à *Sixte*, ſon immediat ſucceſſeur, & cependant il ne les confond point.

c Onuph. loc. cit.

d Anaſtaſ. de vit. Pont. in Leo 2. & Benedict. 2.

e Chron. ad ann. Chriſt. 94. & 103.

Pap. *f* Mais quel ſot diſcours eſt-ce que fait *Polonus* quand il dit, *Iean l'Anglois, natif de Mayence.* Car comme vous m'auez dit cy-deſſus, Maguntia eſt en Allemagne. Et comment donc, eſtant Angloiſe, pouuoit-elle eſtre de Mayence?

f Onuph. Harding & Bellar. locis ſupra cit.

Digitized by Google

Prot. Vous le prenez à contrepoil: car elle n'eſtoit pas Angloiſe, & *Polonus* auſſi ne dit pas qu'elle le fuſt: Elle s'appelloit *Ieanne l'Anglois*, (ainſi que *g N. D.* l'a fidelement traduit, *Iohannes Anglus* en *Polonus*) mais non pas *Ieanne*, ou *Iean* d'Angleterre. *L'Anglois* eſtoit ſon ſurnom, comme l'a remarqué l'autheur du liure intitulé *h Faſciculus Temporum*; mais l'Angleterre n'eſtoit pas ſa patrie, Mayence eſtoit le lieu de ſa naiſſance. Il ſe trouue beaucoup de perſonnes qui portent le nom d'Anglois, de François, de Flamen, &c. qui ne furent iamais de ces pays-là. *Guitmundus*, qui écriuit cõtre *Berengarius*, *eſtoit* * *Normand de nom, mais non de nation*, dit *i Poſſeuin*. *Apres la mort du Pape Eſtienne, Romanus de nom: quoy que Eſpagnol de nation, ſucceda*: dit *Antonius*.

Pap. a Les Eſcriuains qui ont veſcu au meſme temps qu'on pretend que ceſte choſe arriua, *c'eſt à* * *dire enuiron le temps de* Leon 4. & de *Benoſt* 3. *depuis l'an* 847. *iuſques en l'an* 858. *ne font aucune mention d'elle.* Donc cela n'eſtoit point.

g Num. 30. *pag.* 400.

h Voyez cy-deſſus.

* Guitmundus Normanus cognomento, nõ natione.

i Apparat. Sac. verbo Guitmundus.

Defuncto Stephano ſucceſſit Romanus nomine, natione Hiſpan⁹.

Sum. hiſt. pars. 2. *Tit.* 16. *cap.* 1. *Sect.* 14.

a Florim. cap. 10. *nu.* 1.

* Hoc eſt ab an. 847. ad an. 858.

Digitized by Google

Prot. Qui sont ces Escriuains dont vous parlez?

b Florim. loco citato.

Pap. Le *b* premier & principal de tous, c'est *Rabanus Maurus*, qui estoit Abbé de Fulde, où vostre Papesse *Ieanne*, à ce qu'on dit, perdit son pucelage. *Rabanus Maurus*, dis-je n'escrit rien d'elle.

Prot. Auſſi ne fait-il d'aucun autre Pape: n'est-il pas vray? *c* Il a fait des Commentaires sur toute la sainte Escriture, & quelques autres traictez: mais il ne s'est point meslé de l'Histoire. Combien que quand il l'auroit faict, si n'auroit-il peu escrire de la Papesse *Ieanne*, car ses tours de soupplesse ne furent pas descouuerts que apres l'an 855. auquel an * *Rabanus* mourut. Il ne vescut point pour oüyr parler de son accouchement allant en procession.

c Trithem. de Script. Eccles. verbo Rabanus.

** Trithemius ibid.*

Pap. Rabanus, ainsi que *d Baronius* obserue, mourut en 856. & non en 855. *Trithemius* notant l'annee 855. pour l'annee en laquelle il mourut, s'est trompé aussi bien que vous.

d Annal. tom. 10. ad ann. 856. nu. 26. Posseuin. Apparat. Sac. verbo Rabanus.

Prot. Que *Trithemius* se soit trompé

ou non, prenant l'an 855. pour l'an auquel *Rabanus* mourut, ie ne m'arresteray point à le conteſter contre vous: parce que quand bien il ſeroit mort en 856. cela ne preiudicieroit ma cauſe en rien. Car la Papeſſe *Ieanne* ne fut point deſcouuerte que apres l'an 856. & par conſequent, puis que par la confeſſion meſme de *Baronius* & de vous, il mourut ceſte meſme annee, il ne pouuoit pas en eſcrire.

Pap.e Strabbus Abbé, l'vn des Moynes duquel, à ce que dit le conte, luy oſta ſon pucelage, n'eſcrit rien d'elle. *e Florim. loco citato.*

Prot. Strabbus n'eſcrit rien de ces compagnons Moynes leſquels, par l'inſtigation du diable, le dégouſterent de ſon Abbaye par leurs grondemens & murmures continuels contre luy, d'autant qu'il ſe portoit plus à l'eſtude des ſainctes lettres, qu'à prendre le ſoin de leurs affaires pour les choſes du monde. Neantmoins nous le liſons dans *f Iritheme g* & autres. C'eſt pourquoy il ne s'enſuit pas qu'à cauſe que *Strabus* n'a point eſcrit de la

f De Script. Eccleſ. verbo, Rabanus.
g Sixt. Senenſis Biblij ſanctæ, lib. 4. verbo, Rabanus & in Poſſenin. Apparat. Sac. verbo Rabanus.

Papesse *Ieanne* : donc il n'y a point eu de Papesse *Ieanne*. Sur tout si on considere qu'il n'a point escrit de l'histoire, mais a glosé seulement sur la Bible, & mesme n'a pas vescu iusques à ce temps-là, ains mourut enuiron l'an 840. Car comment auroit-il escrit de ce qui n'arriua qu'apres sa mort? Quel est celuy d'apres?

h Florim. loco citato.

Pap. *h Haimo*, qui a faict la guerre des Vertus & des vices, n'escrit rien d'elle.

Prot. Il ne s'en faut pas estonner: car il mourut l'an 834. vingt ans pour le moins auant qu'elle fust Pape. Si *Haimo* en eust escrit, ses escrits eussent esté trouuez aussi estranges que l'accouchement d'icelle.

Pap. Comment prouuez-vous que *Haimo* mourut l'an 834? Car il semble selon *i Baronius* qu'il mourut en 853.

i Annal to. 10. ad an. 853. nu. 71.

Prot. Quand bien *Haimo* seroit mort en 853. cela ne vous seruiroit de rien. Car iusqu'apres ce temps-là, *Ieanne* ne fut pas faite Pape. Mais que *Haimo* soit mort en l'an 834. *k Trithemius*

k De Script. Eccles. verbo Haimo.

themius le teſmoigne,& *l Sixtus Senenſis* & *Poſſeuin* le confeſſent. C'eſt pourquoy paſſez outre.

l Bibl. Sanct. lib. 4. verb. Haimo. Apparat. Sacer. tom. 2. verbo Haimo.

Pap. Anaſtaſius Bibliothecarius, *m* homme fort renommé, qui viuoit au meſme temps que *Leon* 4. & *Benoiſt* 3. & *n* eſtoit Secretaire de ces deux Papes: qui auoit aſſiſté à leurs élections, & qui en a eſcrit toutes les particularitez, n'eſcrit rien d'elle. Ains monſtre entre autres choſes que *Leon* 4. mourut le 16. iour de deuant les Calendes d'Aouſt, & que tout le Clergé de Rome s'aſſemblerent,& d'vn commun conſentement eſleurent *Benoiſt* 3. &c.

m N. D. part. 2. cap 5. pag. 392.

n Florim. pag. 81.

Prot. Où liſez-vous qu'*Anaſtaſius* ait eſté Secretaire de ces deux Papes? où qu'il ait eſté preſent à leur eſlection? *o Platine* traitant d'vn accident qui arriua en l'an 884. remarque que *Anaſtaſius* eſtoit en ce temps-là fort eſtimé à Rome. Mais ny luy, ny aucun autre n'obſerue qu'il fuſt Secretaire de *Leon* 4. & de *Benoiſt* 3. ou qu'il fuſt preſent à leur élection. *p Bellarmin* meſme n'a pas oſé en dire dauantage ſinõ

o In vit. Ioh. 8. num. 110. Anaſtaſius à Ioh. (viz. 8.) præfectus eſt Bibliothecæ S. Rom. Eccleſiæ. Baron. annal. to. 9. ad an. 787. num. 9.

p lib 3. de Rom. Pont. cap. 24.

qu'il auoit eſté preſent à l'eſlection de pluſieurs Papes, leſquels auoient veſcu ou deuant ou apres ceſte femme Pape. Il n'a oſé dire comme vous qu'il fuſt à l'eſlection de ceux-cy. Au reſte qui vous a dit que *Leon* mourut le 16. de deuant les Calendes d'Aouſt? *Anaſtaſius* q eſcrit que le Pape *Leon* 4. *s'endormit au Seigneur le* 16. *auparauant les Calendes d'Aouſt.* Mais ce n'eſt que le 15. iour de deuant les Calendes d'Aouſt & non pas le 16. Tiercement, comme ainſi ſoit que pour acquerir de la creance à voſtre Autheur, vous le loüez comme homme de grande reputation, cela merite d'eſtre noté (ce qu'obſerue r vn de vos bons amis) que au ſiecle où il viuoit: *ceux-là eſtoient eſtimez grandement ſçauans, qui ſçauoiẽt ſeulement leur Grammaire.* s Qu'en ceſte Chronique d'*Anaſtaſe*, la phraſe ſoit mal plaiſante, rude & barbare. Que pluſieurs choſes en icelle ſoient auoüees eſtre fort eſloignees de la verité. Qu'il y ait pluſieurs erreurs en ce qui eſt des temps, & des choſes où il ſe trauerſe & ſe contredit ſoy meſme. Ceſte

q Papa ob dormiuit in Domino 16. Calend. Auguſt. *In vita Leonis 4. pag. 293.*

r *Ioh. Albinus Typographus Mogunt. præf. ad amicum lectorem, quæ præfigitur Anaſtaſio.*

Qui ſciret tãtum Grammaticam iſto ſeculo rudi, doctiſſimus habebatur. *Baron. annal. tom 9. ad an. 802. nu 12.*

s *Albinus loco citato.*

censure au fonds est approuuee de plusieurs enfans de vostre propre mere. Car vne infinité de Papistes condamnent ceste Chronique en plusieurs particularitez. Comme par exemple, *t* cét homme de grande reputation met *Anicetus* deuant *Pius*, & *Anterius* deuant *Pontianus*. Ou au contraire vos *u* Chroniqueurs mettent *Pius* deuant *Anicetus*, & *Pontianus* deuant *Anterius*. *x* Cét homme de grande reputation tesmoigne que *Marcellinus* (l'vn de vos Papes) fut induit à offrir de l'encens aux Idoles, & le fit: au lieu que vostre *y* *Baronius* est plustost d'opinion contraire. Cét homme de grande reputation *z* atteste, que les Prestres de Rome esleurent *Felix* Prestre, par l'aduis mesme de *Liberius*, pour estre Euesque en sa place: Ou au contraire *a* vos plus celebres Historiēs maintiennent que *Felix* ne fut esleu que par des Heretiques, & non pas du consentement de *Liberius*. Cét homme de grande reputation *b* escrit, que *Liberius* soubscriuit à l'heresie des Arriens: ce que *c* *Pipghius* ny *d* *Onuphrius*

t *Anastas. de vit. Pont. in vit. Aniceti, &c.*
u *Platina de vit. Pont. in vita Aniceti, & Onuph. in Chron. Rom. Pont.*
x *In vita Marcel.*
y *Annal. to. 2. ad an. 302. nu. 95. 96. &c.*
z *In vita Liberij.*
a *Baronius to 3. ad an. 355. nu. 57.*
b *In vita Liberij.*
c *Pigh. Hierar. Eccles. li. 4. c 8.*
d *Annot. in Platin. in vita Fel. cap. 2.*

Digitized by Google

ne ſçauroient endurer d'oüyr parler. Cét homme de grande reputation *e* écrit qu'*Anaſtaſius* ſecond, communiquoit auec *Photinus* l'heretique, qui n'eſtoit qu'vn auec *Acatius* l'Eutichien. Et qu'il ſe propoſoit de reſtablir *Acacius*, qui auoit eſté depoſé par ſes predeceſſeurs : mais il ne pût l'effectuer, parce que Dieu le frapa de mort ſubite. Toutes leſquelles choſes, ſelon l'opinion de *f Bellarmin*, ſont fauſſes & fabuleuſes. Cét homme de grande reputation *g* teſmoigne qu'apres *Marcellin*, l'Eueſché de Rome fut vacant ſept ans, ſix mois & vingt iours: au lieu que ſelon *h Baronius* il ne fut vacant que 25. iours en tout. Cét homme de grande reputation eſcrit *i* que la Croix de Ieſus Chriſt fut trouuee au temps du Pape *Euſebius*, enuiron l'an 310. ou ſelon *k Baronius* elle ne fut trouuee qu'en l'an 326. Cét homme de grande reputation *l* met *Honorius* premier, au rang des Monothelites : Ou au contraire la *m* pluſpart des voſtres, & nõmémẽt *n Bellarmin*, font ce qu'ils peuuent pour le iuſtifier de ceſte impu-

e In vita Anaſtaſ. ſecond.

f lib de Rom. Pont. cap. 10. & Append. ad lib. de Summo Pont. cap. 14.

g In vita Marcellini: ceſſauit Epiſcop. an. 7. m. 6. diebus 25.

h. Annal. to. 2. ad an. 304. nu. 25 & 26.

i In vita Euſeb.

k Annal. to 3. ad ap. 326. nu. 41.

l In vita Hon. t.

m Onuph. annot. in Plat. in vita Honorij 1. &c.

n lib. 4. de Rom. Pont. cap. 11.

Digitized by Google

tation. o Cét homme de grande reputation nous dit qu'*Alexandre* premier ne regna que 8. ans tant de mois: là où *p Baronius* nous dit qu'il regna dix ans tant de mois. Cét homme tant renommé, *q* donne au Pape *Pie* 19. ans, 4. mois, & 3. iours: où c'eſt que *Baronius r* ne luy en donne que dix. Cét homme *s* fait ſeoir le Pape *Soter* 9. ans & plus: où ſelon *t Baronius* il ne regna pas 4. ans entiers. Cét homme de grande reputation *u* dit, qu'*Anterus* tint le ſiege douze ans, vn mois, & 12. iours: où au contraire *x Baronius* dit qu'il ne regna pas ſeulement vn mois entier. *y* Cét hõme n'alloüe à *Denys* que deux ans & tant ſoit peu plus: où *z Baronius* luy en alloüe onze & plus. *a* Cét homme eſcrit qu'*Eſtienne* 5. regna 7. ans, & 7. mois: où ſelon le calcul de *b Baronius*, il ne regna que 7. mois & 2. ou 3. iours. Ainſi en pluſieurs autres choſes cét homme tant renommé approuue ce que vous n'approuuez point, & deſapprouue ce que vous approuuez. Et partant quelle raiſon auez vous de nous preſſer de ſont authorité

o *In vit. Alex. 1.*

p *Baron. annal. to. 2. ad an. 132. num. 1.*

q *In vit. Pij 1.*

r *tom. 2. ad ann. 167. num. 1.*

s *In vit. Soteris.*

t *Baron. to. 2. ad an. 179. num. 51.*

u *In vit. Anteri.*

x *Baron. to. 2. ad an. 238. nn. 1.*

y *In vit. Dionyſij.*

z *To. 2. ad ann. 272. num. 21.*

a *In vit. Stepha.*

b *Annal. to. 9. ad ann. 817. n. 1.*

Digitized by Google

en ceſte controuerſe?

Pap. La raiſon en eſt grande. Car encor que quelquefois il manquaſt à dire la verité, ſi eſt-ce que ſon but & intention eſtoit touſiours de la dire: & combien que quelques Papes l'ayent tres-mal traicté, la malice ne l'a iamais pourtant emporté, ny meu, comme beaucoup d'autres, à dire des menſonges d'eux, ou à les calomnier.

Prot. Quoy! *Anaſtaſius* l'homme de grande reputation, a-il eſté mal-mené des Papes? Qui vous a fait ce conte-là?

c Florim. cap. 14. num. 1.

Pap. Ie le tiens de *c Florimond.* Et croy qu'il a eſté induit à cela, pource que nous liſons qu'vn appellé *Anaſtaſius* fut degradé par le Pape *Leon* 4. en vn Concile de 67. Eueſques.

Prot. Cét *Anaſtaſius* qui fut degradé par le Pape *Leon* en plein Concile,

d De vitis Pont. in vita Bened. 3.

eſtoit celuy (comme monſtre *d Platine*) qui s'eſleua Antipape contre *Benoiſt* 3. ce n'eſtoit pas cét *Anaſtaſius* dont nous parlons. Ce que vous pouuez apprendre de celuy qui a fait l'Index Alphabetique, pour trouuer plus promptement les choſes les plus me-

Digitized by Google

morables qui ſoient aux Chroniques d'*Anaſtaſius*: car il *e* diſtingue *Anaſtaſius Bibliothecarius*, d'auec *Anaſtaſius* degradé par le Pape *Leon*, & qui s'eſleua contre *Benoiſt* troiſieſme. Mais, que il ait tant de reputation que vous luy en voudrez donner : Combien de temps apres la mort de *Leon*, *Anaſtaſius* dit-il que le Clergé fit eſlection de *Benoiſt* troiſieſme ? Me ſçauriez-vous dire cela?

e In indice litter. a. verbo, Anaſtaſius.

Pap. Ouy. Apres *Leon* 4. le Siege fut vacant iuſtement 15. iours: & puis, non pas *Ieanne*, mais *Benoiſt* 3. fut éleu.

Prot. Qui vous a dit cela?

Pap. p Onuphrius, *q Bellarmin*, *r Bernartius*, *s Florimond*, & *t Papirius Maſſonus*. Car ils diſent que ce ſont icy les propres paroles d'*Anaſtaſius*:* *Le tres-ſainct Pape Leon 4. mourut au Seigneur le 16. des Calendes d'Aouſt, & fut enterré à S. Pierre, & l'Eueſché fut vaquant 15.*

p Annot. in Plat. in vit. Iob. 8.

q lib. 3. de Rom. Pont cap. 24.

r De vilitate legend. Hiſt. s cap. 14. pag. 123.

t De vrbis Epiſcop. in Bened 3.

* Sanctiſſimus Leo Papa 4. obdormiuit in Domino 16. Calend. Auguſt. ſepultus ad ſanctum Petrum, & ceſſauit Epiſcopatus dies 15. Quo mortuo, mox omnis Clerus Romanæ ſedis, vniuerſi proceres, cuntuſq; Populus ac Senatus congregati ſunt, &c. vno conamine Benedictum Pontificem promulgarunt.

Digitized by Google

iours. Or incontinent apres ſa mort, tout le Clergé de Rome auec la Nobleſſe, le commun peuple, & les Senateurs de la ville, s'aſſemblerent: & tous d'vne voix declarerent Benoiſt Pape.

Prot. Ils ont tous fauſſement menty. Car ces paroles, *Et l'Eueſché ceſſa 15. iours*, ne ſe trouuent point (comme i'ay dit cy-deſſus) dans *Anaſtaſius*. Si bien que tout ce qu'ils baſtiſſent ſur ceſte circonſtance, eſt baſty (comme eſt la pluſpart de leurs edifices) ſur vn faux fondement, & qui par conſequent ne peut tenir ferme. D'ailleurs ie veux que vous ſçachiez, qu'*Anaſtaſius* a paſſé tout expres ſous ſilence, pluſieurs choſes touchant les Papes. Car, *il manque pluſieurs choſes dans Anaſtaſius touchant Sergius*, dit *u Baronius*. Item, *les actes de Iean 8. ſont de manque dans Anaſtaſius, à cauſe que peut-eſtre il luy faſchoit de rediger par eſcrit, ce reſtabliſſemẽt odieux de Photius*, dit le *x* meſ-

u Multa de Sergio deſiderari videntur apud Anaſtaſium. *Annal. to. 10. ad an. 847. nu. 6.*

x Iohannis 8. res geſtæ deſiderantur apud Anaſtaſium, fortaſſis prætermiſſæ ob odioſam Photij reſtitutionem. Annal. to. 10. ad an. 882. num. 7.

me

me *Baronius*. y *Anastasius* s'abstient de parler du pillage que *Luitprandus* fit de l'Eglise de S. Pierre, qui est hors les murailles de Rome. Et *Paulus Diaconus* en fait de mesme aussi, non pas qu'il fust ignorant du fait, puis qu'il viuoit en ce mesme tẽps, mais pource qu'il luy faisoit mal, en disant la verité, de perdre la reputation de *Luitprandus*. Outre cela, ie crains qu'*Anastasius*, lors qu'il fut imprimé, n'ait passé par de mauuaises mains, & qu'on n'aye biffé quelque chose de son manuscrit.

Pap. Quelles coniectures en auez-vous?

Prot. I'en ay de bien grandes. Car ie lis dans *Platine* & dans *Volateran*, que *Bibliothecarius* (par lequel ils entendent *Anastasius* qui viuoit 300. ans deuant *Sigebert*) faisoit mention dans son Histoire, qu'*Adrian* 1. fut celuy qui donna premierement pouuoir à *Charlemagne*, de confirmer l'election de l'Euesque de Rome, & la nomination des autres Euesques dans ses seigneuries. Et cependant ie ne trouue point cela dans l'*Anastasius* imprimé. Or ie

y Multa prætermissa ab Anastasio inueniuntur, & inter alia deprædatio Basilicæ S. Petri quæ in Vaticanis collibus extra vrbis mœnia posita erat. *Baronius Annal. to. 9. ad ann. 739. nn. 6.* Plurima de eodem Rege (viz. Luitprãdo) P. Diaconus prætermisisse conuincitur. Sed haud rerum ignoratione, sed ne tanto viro notam inureret, &c. *Baron. Annal. to. 9. ad an. 744. nu 22. in vit. Paschal. 1. Anthropol. 22. lib. Annal. tom. 9. ad an. 774. Not. in vit. Hadriani, to. 3. Conc. pag. 252. Apud Antoninum, Num. hist. part. 2. tit. 16. cap. 1. Sect. 19.*

Digitized by Google

croy qu'il eſt plus vray-ſemblable que quelqu'vn oſta cela d'*Anaſtaſius* quãd ce vint à l'impreſſion, qui fut l'an 1602. que de s'imaginer que *Platine*, & *Volateran*, euſſent voulu alleguer à faux ſon manuſcrit.

Pap. Il me ſemble qu'*Anaſtaſius* ne doit point auoir eſcrit cela. Car *Baronius* & *Binnius* affirment confidemment, que nul ne l'a eſcrit auparauant *Sigebert*, qui viuoit en l'an 1112.

Prot. Ils mentent tous deux groſſierement. Car Gregoire 6. qui viuoit & mourut l'an 1047. pluſieurs annees auant *Sigebert*, en vne harangue qu'il fit au lict de la mort à ſes Cardinaux, en teſtifie autant en effet que *Sigebert*. * *Car*, dit-il, *noſtre predeceſſeur Adrian de bonne memoire, fut autresfois loüé, de ce qu'il donna à Charlemagne les inueſtitures des Egliſes: en ſorte que nul qui auroit eſté eſleu, ne ſeroit conſacré par l'Eueſque, que premierement il n'euſt eſté honoré par le Roy, du baſton & de l'anneau.* Mais laiſſons-là *Anaſtaſius*, & retournons aux autres leſquels viuans en ce temps là, ont paſſé ſous ſilence la Papeſſe *Ieanne*.

* Laudatus eſt olim præceſſor noſter Hadrianus prædicandæ memoriæ, quod inueſtituras Eccleſiarum conceſſit Carolo Magno, ita vt nullus electus conſecraretur ab Epiſcopo niſi prius à Rege baculo & annulo inſigniretur.

Pap. z *Ado* Eueſque de Vienne, qui viuoit en ce meſme temps, ne dit pas vn ſeul mot de voſtre Papeſſe *Ieanne.*

z *Bellarm. lib. 3. de Rom. Pont. c. 24. N. D. n. 24. pag. 393 Et alij.*

Prot. Ado ne viuoit ny alors, ny proche de ce temps-là, ſi on veut adiouſter foy à *a Geſner*, à *b Poſſeuin*, à *c Laurentius de la Barre*, ou à * *Angelus Rocca.* Car à (ce qu'ils diſent) il fit vne briefue Chronique commençant dés l'origine du monde, iuſques à ſon temps, à ſçauoir iuſques à l'an 1353. & par conſequent il n'importe pas beaucoup s'il en a eſcrit ou non. Paſſez outre.

a In Bibliotheca verbo, Ado.
b Apparatus Sacer. verbo, Ado.
c In hiſt. vet. patrum, edit. Pariſ. 1583. ad initium Chro. Adonis.
* *In Bibliot. Vatican. impreſſ. Romæ, an. 1591. Tit. Author. q. in opere citantur nomina.*

Pap. d Theophanus Freculphus eſcriuit auſſi en ce meſme temps, vne Hiſtoire commençant dés l'origine du monde : & cependant il n'eſcrit rien du tout de ceſte femme.

d *Florim. loc. cit.*

Prot. Quand bien *Freculphus* auroit eſcrit vne hiſtoire de tant d'annees que vous dites, ſi eſt-ce qu'il n'y auroit pas grande raiſon qu'il deuſt faire mention d'elle. Car nous ne * liſons pas qu'il veſcuſt paſſé l'an 840. Mais certes ſon hiſtoire ne s'eſtend pas ſi

* Freculphus floruit ann. 830. & quod excurrit *Poſſeuin. Apparat. Sac. verbo, Freculphus.*

Digitized by Google

auant. Il n'eſcrit ſeulement que iuſqu'en l'an de grace 550. comme *e Bodin* obſerue : ou iuſqu'en l'an 560. ſelon *f Pontacus* : ou tout au plus iuſques en l'an 600. Car apres auoir vn peu parlé de *Gregoire* le Grand, & de *Boniface* ſon ſucceſſeur, il finit tout court ſon hiſtoire. Qui eſt celuy d'apres?

e In Metho. hiſt. Freculph hiſtoricus ab orbe condito ad ann. Chriſti, 560. digerit.

f Chron lib. 2. pag. 110.

g Onuph. annot. in Plat. in vit. Ioh. 8. Harding. in initio citato. Florim. loc. cit.

Pap. g Aimonius, Moyne de S. Germain, & fameux Eſcriuain François, ne dit rien d'elle.

Prot. *Aimonius*, ou *Ammonius*, ou *Annonius*, (car on le nomme diuerſement) ce fameux Eſcriuain François ne continua ſon hiſtoire, par la confeſſion meſme des *h* voſtres, que iuſques à l'an 828. ou au plus iuſques à * 844. qui eſtoit pour le moins neuf ou dix ans deuant le temps de la Papeſſe *Ieanne*. Et partant il me ſemble que vous ne vous deuriez pas attendre que il en deuſt parler.

h Annonius vſq; ad ann. 828. hiſtoriam texuit, *dit vaſq. de Adorat. lib. 2. c. 9. diſp 7.*

* *Genebrard. Chro. lib. 4 ad an. 844*

i N. D. num. 24. page 392.

Pap. i Audomarus Pariſien l'obmet auſſi en ſon hiſtoire.

Prot. Où pourroit-on voir *Audomarus* ie vous prie? κ *Canus* nous conte d'vn Eueſque de ſon pays, qui auoit

κ Epiſcopus quidã noſtras eos authores citauit interdum, quos nulla vnquam habuit ætas. *Canus loc. Com. lib. 11. cap. 6 fol. 327.*

Digitized by Google

accouſtumé de citer des Autheurs qui ne furent iamais. Or ie ſouhaitte que vous ne luy reſſembliez en cecy: car ie ne trouue aucune mention d'vn tel Hiſtoriographe dans *Trithemius*, ny dans *Geſner*, ny dans *Poſſeuin*. Et meſme *Bellarmin*, ny *Baronius* n'en citent point de tel en leurs diſputes touchãt ceſte matiere. Lors que vous me pourrez dire de certaines nouuelles de cét Autheur, vous en aurez reſponce plus certaine. Cependant paſſez outre.

Pap. Tout beau, arreſtez-vous vn peu: car combien que ny *Bellarmin*, ny *Baronius* ne facent point mention d'A*demarus*, (car tel eſt ſon vray nom, & non A*udomarus* comme il eſt par erreur imprimé) là où ils parlent de ceſte matiere: ſi eſt ce qu'A*demarus* eſt mentiõné par *Genebrard* & *Onuphrius*, és lieux où ils traictent de ce poinct, ainſi que B. C. a bien obſerué en ſon *l* liure intitulé en Anglois. * *The dolefull knell of Thomas Bell*: dans lequel il taxe *Sutcliff* d'auoir captieuſement querellé le pere *Parſon* (comme il l'appelle) pour auoir cité A*demarus*, diſant

l pag. 296. & 297.

* cela n'auroit point de grace en François.

que c'eſtoit vn autheur contrefaict ou falſifié.

Prot. B.C. eſt vn patron fort propre pour le Pere *Parſon*: mais vne partie mal faite pour colleter le Doyen *Sutclif. Sutclif*, ſans doute, le meſpriſe. Et à bon droict. Car qui ſinon vn ſot en appelleroit à vn de ſes compagnons pour l'examen de la verité de ſa cauſe ? *Genebrard* & *Onuphrius* n'ont ils point auſſi bien la mine d'alleguer vn autheur falſifié, que le Ieſuite *Parſon*?

Pap. m Lupus Seruatus ne dit rien d'elle.

m *Florim. loco citato.*

Prot. Pour cela ? quel ſuiect auoit-il d'en parler, puis qu'il n'a point eſcrit aucun liure d'hiſtoire ? D'ailleurs *Lupus Seruatus mourut au Seigneur l'an* 851. dit *n Trithemius*. Tellement que bien que comme Prophete il euſt peu predire l'accouchement de la Papeſſe *Ieanne*, ſi eſt-ce que comme Hiſtorien, il ne l'euſt peu raconter.

n Lupus Seruatus migrauit ad Dominum an. 851. *In Chron. Monaſterij Hirſaugienſis ad ann.* 851.

Pap. Voire mais *Lupus Seruatus* Abbé de Ferrare, en vne *o* Epiſtre qu'il eſcrit à *Benoiſt* 3. appelle *Leon* le predeceſſeur de *Benoiſt*: monſtrant par là,

o *Epiſtola* 103. *quæ habetur apud Baron. Annal. tom.* 10. *ad an.* 856. *nu.* 8. *& Florim. cap.* 14. *nu.* 4.

Digitized by Google

comme recueille *p Baronius*, qu'il n'y a point eu de Pape *Ieanne* entre *Benoiſt* & *Leon*. *p Annal. to. 10. ad ann. 853. nu. 69.*

Prot. Quoy ! *Baronius* tire-il ceſte concluſion des premiſſes ? Certes il recueille où nul n'a ſemé. Car, ie vous prie, ceſte concluſion eſt-elle bonne; *Iean 9.* parlant d'*Eſtienne 6. q* l'appelle ſon predeceſſeur, donc, il n'y a point eu de Pape entre *Iean 9.* & *Eſtienne* ſixieſme ? Si la conſequence n'en eſt pas bonne, comme en effect elle ne l'eſt pas, car il y eut deux Papes entre eux deux, l'vn appellé *r Romanus*, l'autre *s Theodorus*, il ne s'enſuit donc pas non plus, qu'à cauſe que *Leon* eſt appellé predeceſſeur de *Benoiſt*, donc il n'y a point eu de Pape *Ieanne* entre *Benoiſt* & *Leon*. *Les Pontifes Romains entendent quelquesfois, par le nom de predeceſſeurs, non ſeulement ceux qui ont eſté Papes immediatement deuant eux, mais auſſi ceux qui ont veſcu long temps auparauant:* dit * *Maſſonus*. *q Baron tom. 10. ad an. 900. n. 8.* *r Baron. tom. 10. ad an. 901. nu. 1.* *s Ibid.* * Interdum Rom. Pontifices non ſolum eos qui proximi Epiſcopi fuere, ſed plerosq; diſiunctiſſimos illo nomine (prædeceſſoris) cõplectuntur. *De vrbis Epiſc. lib. 5. in Cæleſt. 3. fol 212.*

Pap. Ouy mais ce *t Lupus*, en pluſieurs de ſes Epiſtres, ſe plaint du miſerable eſtat de l'Egliſe de ſon temps. Et *t Baro to. 10. ad ann. 853 nu. 69.*

Digitized by Google

partant si vne chose si horrible comme celle de la Papesse *Ieanne* fust arriuee, * *sans doute il en auroit parlé, & en auroit fait de pitoyables lamentations.*

* Certè si quod tam nefandum scelus accidisset, dicere minimè omisisset, sed implacabili luctu vir zelo plenus planxisset.

Prot. Infailliblement que si vous vous en rapportez à *Baronius*, il vous fera croire que des vessies sont lanternes. Car ne faict *u* il pas mention de plusieurs de ces Epistres plaintiues, enuoyees à de grands personnages: dans lesquelles il ne se plaint encor de rien, sinon que des courtisans luy auoient desrobbé son Corban; i'entends son Monastaire. *x* Qu'il n'auoit point de cheual d'amble pour aller à Rome. *y* Qu'il luy manquoit *Tulius de Oratore*, *Quintilien*, & *Donat* sur *Terence*. Et *z* que la dissolution estoit si grande en France, parmy les Seculiers, que le peuple ne craignoit ny Dieu ny Diable. Mais des fautes du Clergé, il ne s'en plaint nullement.

u To. 10. *ad an.* 846. *nu.* 10. 11. 12. 13. 14. 15. 17.

x ad ann. 855. *num.* 14.

y ad ann. 856. *num.* 10.

z Ad ann. 856. *num.* 20.

Pap. [a] *Luitprandus*, qui a escrit de l'Histoire, ne parle point d'elle.

[a] *N. D. pag.* 392. *Florim. loco cit.*

Prot. Quelle histoire de Luitprandus entendez-vous? Est-ce celle qui est intitulee *De la vie des Papes?* qui fut imprimee

De vit. Pont.

imprimee *b* à Mayence auec *Anaſtaſius*: ou bien ſon Hiſtoire des accidens ſuruenus par toute l'Europe?

b Anno 1602.

Pap. I'entends la derniere. Car ie voy que la premiere, quoy qu'elle porte le nom de *Luitprandus*, *c* eſt reiettee de l'Imprimeur comme n'eſtant pas de luy.

c Ioh. Albinus præfat. ad lectorem.

Prot. Vous eſtes donc vn ſage perſonnage de me dire que *Luitprandus*, ne fait point mention de la Papeſſe *Ieanne*. Car *Luitprandus Doyen de Pauie, continuë ſon Hiſtoire des accidens ſuruenus en Europe, depuis l'an* 858. *iuſques à l'an* 30. *d'Othon le Grand*, dit *d Genebrard*. Parquoy vous pouuez voir qu'il commença ſon hiſtoire apres le temps de la Papeſſe Ieanne. Et par conſequent il n'auoit pas ſuiect d'en parler.

d Luitprandus Ticinenſis Diaconus, hiſtoriam per Europam geſtorum libris 6. ab An. 858. ad 30. vſque Othonis Magni ferè continuat. *Chron. lib. 4. ad an. 955.*

Pap. e Lambertus Schafnaburgenſis n'en a pas vn ſeul mot.

e N. D. & Florim. loc. cit.

Prot. Ie reſponds à cecy premierement, qu'il ne viuoit pas en meſme temps qu'elle : car il viuoit en l'an 1077. Secondement, ie dis que ce *Lambertus* n'a touché qu'en paſſant tous les ſiecles depuis le commence-

Digitized by Google

ment du monde iuſqu'à l'an de grace
f lib.2.Chron. 1040.comme *f Pontacus* a vrayement obſerué : quoy qu'il diſcoure amplement des 37.ans conſecutifs. Tiercement, ce *Lambertus* ne nomme pas meſmes *Eſtienne* 4.ny *Paſchal*, ny *Eugene*, ny *Valentin*, ny *Gregoire* 4.ny *Sergius* 2.ny *Leon* 4.ny *Benoiſt* 3.ny *Nicolas*, ny *Adrian* 2.& partant quelle merueille eſt-ce s'il ne parle point de la Papeſſe *Ieanne?*

g Florim.loc.cit. Onuph. in Plat. in vita Ioh.8. *Pap. g Otho Friſingenſis* qui viuoit enuiron l'an 1150. ne fait point mention de ceſte fable.

h lib.7. cap 35. rerum in orbe geſtarum. Impreſſ. Argentorati. Anno 1515. *Prot.* Si fait bien. Car *Iean* 7.dit *h* il, *eſtoit femme.*

a Qui Paulò poſt illius ætatem floruerũt, nihil de ea ſcripſerunt, &c. *Florim. loco citato.* *Pap.* [a] Ceux qui ont veſcu quelque peu apres elle, & qui ont eſcrit à plein fonds de tous autres accidens, n'eſcriuent rien d'elle : ce qui eſt vne autre coniecture que ce qu'on raconte d'elle n'eſt qu'vne fable.

Prot. Qui ſont ceux-là que vous entendez?

b Florim.loc.cit. *Pap.* Le premier c'eſt *b Iohannes Diaconus*, lequel en l'an 870.écriuit la vie des Papes.

Digitized by Google

Prot. c I'accorde que ce *Diaconus* a escrit la vie de S. *Gregoire* le Grand; & à ce * qu'aucuns disent, la vie de *Clement* aussi: mais qu'il ait escrit d'aucun autre Pape, ie le nie absoluëmẽt. Vous auez vn gentil don d'alleguer des escrits qui ne furent iamais. Mais poursuiuez.

c Car ie lis cela dans Trithem. *de Script. Eccles. verbo. Ioh. Diaco.*

* *Posseuin. in Apparat. Sac. verbo, Ioh. Diaconus.*

Pap. d *Milo Monachus* qui viuoit l'an 871. ne dit rien d'elle.

d *Florim. loc. cit.*

Prot. Milo Monachus n'escrit rien d'elle, ny des autres Papes non plus: car il n'a point escrit d'histoire. Ceux qui le loüent, e le loüent pour Rethoricien, Poëte, & Musicien, mais non pas pour Historiographe.

e *Trithem. lib. citat. verbo Milo. Sigebert ad anno 879.*

Pap. f *Passeratius Rabertus* qui viuoit en l'an 881. ne dit du tout rien d'elle.

f *Florim. loc. cit.*

Prot. Ce *Passeratius* est asseurément quelque autheur de vostre façon. Car personne ne sçauroit dire aucune nouuelle de luy. Mais peut estre voudriez-vous dire *Paschatius Ratbertus*, car g cestuy-cy viuoit enuiron au tẽps dont vous parlez. Si est-ce pourtant qu'il n'a point escrit d'histoire: Il n'a traicté ny au long, ny en abregé, de la

g *Trithem. lib. citato. Posseuin. Apparat. sac. verbo, Paschasius.*

Digitized by Google

vie des Papes.

h Florim. loco citato.

Pap. Voire mais *Rhegino*, *h* qui viuoit en l'an 910. & qui a compris briefuement en ſon hiſtoire ce qui ſe fit de plus memorable au temps meſme de ceſte *Ieanne* ſuppoſee, n'eſcrit rien d'elle.

i Cùm omnes ſcribẽdi principes, quorum alij hæretici, alij ſchiſmatici, alij anathemate ſeparati ---quæcunque odium ſuggeſſit in Pontifices ex omni vitæ præteritę cauſa collecta probra turpiter euomuerint--- nihil autem de Ioãnæ Pontificatu dixerint: Exiſtimandum eſt quæcunque de ea poſtea diuulgata ſunt, poſterorũ hæreticorũ fraude fuiſſe excogitata. *Florim. cap. 10. nu. 5. & 6.*

Prot. Rhegino n'eſcrit rien de *Iean* 2. ny de *Boniface* 4. ny de *Deuſdedit*, ny de *Boniface* 5. Il n'eſcrit pas vn ſeul mot de *Sergius* 2. ny de *Leon* 4. ny de *Benoiſt* troiſieſme, & partant il ne faut pas s'eſtonner s'il n'eſcrit rien de ceſte femme Pape.

Pap. i Mais les plus grands ennemis qu'eurẽt iamais les Papes, leſquels viuoiẽt & en ce meſme temps & apres, & qui euſſent eſté preſts à chaque occaſion de reprocher aux Papes ce que ils ſçauoient, ou ce qu'ils ne ſçauoient pas, afin de les rendre par ce moyen plus odieux, ne leur ont iamais mis en auant cecy de la Papeſſe *Ieanne*. Ce qui me confirme beaucoup en l'opinion que i'ay, que ce n'eſt qu'vn conte faict à plaiſir, & controuué long temps apres par quelques ſubtils here-

Digitized by Google

tiques.

Prot. Qui ſont ceux-là ie vous prie?

Pap. κ *Iean* Eueſque de Rauenne en eſt vn, *Methodius Illyricus* vn autre,& le troiſioſme c'eſt *Michæl Palæologus* Empereur de Conſtantinople. κ *Florim. nu. 4.*

Prot. Comment ſçauez-vous que ceux-là n'ont iamais obiecté la vilenie de la Papeſſe *Ieanne*, au grand oppropre du Papat Romain? Auez-vous leu tout ce qu'ils ont eſcrit, & tout ce qu'ils ont dit?

Pap. Non: *l* ie confeſſe que leurs eſcrits ſont morts. Mais on peut voir par les reſponces que pluſieurs gens de bien ont faites en deffence des Papes, les iniures dont ils chargeoient le Siege Apoſtolique. Car tout ainſi que nous autres Catholiques auiourd'huy, quand nous entreprenons de reſpondre à vos liures, ſommes forcez de faire mention de vos obiections: ainſi les Catholiques de ce temps-là ont eſté forcez de faire mention des ſcandales leſquels ils refutoyent. Or en leurs refutations, il ne s'y trouue rien de la Papeſſe *Ieanne*. *l Florim. ibid.*

Digitized by Google

Prot. Et pour cela ? peut-eſtre ſçauoient-ils bien qu'en cecy ils eſtoyent accuſez d'vne choſe vraye : & partant ils croyoient eſtre plus à propos de la paſſer ſous ſilence que d'y reſpondre. Sans doute les voſtres en font ainſi bien ſouuent. Quand *Beze* propoſa ceſte meſme choſe en l'aſſemblee de Poiſſy, deuant le Cardinal de Lorraine, & les Sorboniſtes de Paris : quelcun luy fit-il aucune reſponce ?[a] Les voſtres meſme ne confeſſent-il pas que iamais homme ne luy dit vn ſeul mot ? Quand les Huſſites (comme vous les appellez) obiecterent auſſi la meſme choſe au Concile de Conſtance ; [b] le ſilence ne fut-ce pas la reſponce qu'on leur fit ? Nous liſons en vn [c] liure nouuellement imprimé, intitulé *Synodus Pariſienſis*, que [d] S. *Ambroiſe* demanda, *Quelle raiſon, ou quelle authorité on auoit d'adorer les images des Anges & des autres Saincts, veu que les Anges meſmes, & les ſaincts hommes viuants, ont refuzé d'eſtre adorez ?* Or ces deux grands Cardinaux, [e] *Bellarmin* & [f] *Baronius*, grondent contre ce liure, cher-

[a] Ioh. Sãmarthanus in fabulam Iohannæ pſeudopontif. Romanæ è corrupto hiſtoriarũ albo eraſam à Florim, &c. & *Florim. cap. 6.*

[b] Silentio ſatisfecerũt Catholici doctores, &c. *Florim. cap. 6. num. 6.*

[c] *Synodus Pariſ. an. Chriſti 824. Francofurti impreſſ. apud hæredes Vuecheli 1596 pag. 145.*

[d] Qua ratione, quáue authoritate, imagines Angelorũ vel aliorum Sanctorum adorandæ ſint, cùm ipſi Sancti Angeli vel Sancti homines viuos ſe adorari noluerunt ? *In Epiſt. Pauli ad Rom.*

[e] *Append. ad l. de cultu Imag.*

[f] *Annal. to. 9. ad ann. 825. nu. 3.*

chans par tous moyens de le décredi-
ter. *g Bellarmin* proteſte expreſſément de le refuter : & *h Baronius* le couche en ſes Annales meſme de mot a mot, gloſant ça & là ſur iceluy, par maniere de reſponce. Mais tous deux paſſent doucement par au prés des paroles de S. *Ambroiſe*, ſans les toucher aucunement. De ſorte que ſi nous n'euſſions eu le liure meſme, nous n'aurions iamais ſceu que S. *Ambroiſe* euſt fait vn tel argument contre les images. Semblablement ces deux *i* Champions entreprennent de reſpondre aux argumens qu'on fait pour iuſtifier, ce que on rapporte de Gregoire, qu'il tira de l'enfer l'ame de Trajan. Si eſt-ce pourtant qu'il y a vn argument que ſont leurs *k* aduerſaires, où ils ne touchent point ; qui eſt ceſtuy-cy : *Qu'en l'Egliſe de S. Gregoire à Rome, le ſommaire de ceſte hiſtoire y eſt graué ſur vne ancienne pierre.* Sur lequel argument *l Salmeron* inſiſte fort. Or ſi les eſcrits de leurs aduerſaires ne ſe voyoient encor, par les reſponſes de ces deux Cardinaux nous n'euſſions iamais ouy parler d'vne tel-

g loco citato, in initio.

h Num. 5. &c.

i Bellarm. lib. 2. de Purg. cap. 8. Baron. Annal. to. 8. ad an. 604. pag. 182. &c.

k Alphonſ. Salmeron. in 1. Cor. 15. diſput. 27.

l Cuius rei extat inſignis Romæ monumentum lapidi antiquiſſimo inſcriptum in æde Sacra ipſius Gregorij --- quod ego proprijs oculis hauſi, &c. *Salmeron loc. cit. p. 239. & 240.*

Digitized by Google

le obiection. C'eſt pourquoy ſi vous me voulez perſuader que ces ennemis mordans n'ayent iamais obiecté ceſte choſe contre les Papes, il vous faut amener de meilleures preuues que celle que vous faictes, à ſçauoir, que vous n'en trouuez nulle trace dans leurs reſponces. Mais pourſuiuez vos argumens: Quels ennemis auez-vous, dont le ſilence vous faict croire que ceſte hiſtoire n'eſt qu'vne fable?

m Florim. cap. 10. num. 4.

Pap. m Hincmarus Archeueſque de Rheims, *Theodoricus de Niem*, *Vualtramus* Eueſque de Noremberg, *Benno* Cardinal, ennemis mortels du Pape, paſſent ceſte Hiſtoire ſous ſilence. Ce qui m'eſt vn puiſſant argument que cela n'eſtoit point.

Prot. Que *Hincmarus* Archeueſque de Rheims ait veſcu en inimitié auec vos Papes, cela, ſi on le ſçait, ne leur tournera iamais a gloire & à honneur. Car c'eſtoit vn perſonnage *ſingulierement docte, ſage, & tres-homme de bien*, comme teſmoigne *p Trithemius*: de ſorte que quand il ſe preſente occaſion de le citer, voſtre grand Cardinal *q Baronius* le

p Vir in diuinis Scripturis ſingulariter doctus---- Sapientia & honeſtate morũ conſpicuus. *Trith. de Script. Eccleſ. verbo, Hincmarus.*

q Tom. 9. ad anno 760. num. 3.

le qualifie * *ſainct Hincmarus*: En quoy ſon † *Epitomiſte* le ſuit.

* *Ioh. Gabri. Biſciola Epiſt. Baron. ad ann. 760.*

† *Florim. loco citato.*

Pap. Que dites vous de *Theodoricus de Niem.*

Prot. Ie dy ce que i'ay prouué cy-deſſus, qu'il fait mentiõ de ceſte Hiſtoire.

Pap. Et que dites vous de *Vvaltram* Eueſque de Noremberg?

Prot. Ie dy qu'il ſe trouue peu de ſes œuures: & que dans celles ‡ qui ſe voyent encor à preſent, il ne monſtre point d'animoſité contre les Papes: il prouue ſeulement que l'Empereur a droict és inueſtitures des Eueſques.

‡ *De inueſtitura Epiſcoporum.* imprimé à Baſle l'an 1566

Pap. § Mais ne penſez-vous pas que *Benno* Cardinal, qui dit tant de mal de *Gregoire* 7. & d'autres Papes, n'euſt remarqué cecy, s'il en euſt ſceu quelque choſe?

§ *Florim. cap. 10 num. 5. & 6.*

Prot. Non. *Benno* (aſſeurémẽt) ſçauoit beaucoup de vilenies de pluſieurs autres Papes, leſquelles il n'a point touché. Il y a pluſieurs choſes infames, qu'on raconte de vos Papes en d'autres hiſtoires, leſquelles *Benno* n'a point en ſon hiſtoire. Mais croyez-vous veritablement que *Benno* ſoit l'Autheur du

liure qui passe sous son nom, & qui est intitulé * *La vie & les faits de Hildebrand?*

* Vita & gesta Hildebrandi.

Pap. Non certes. Ie croyrois bien plustost que quelque Lutherien l'auroit fait, & faussement attribué à *Benno*. x *Bellarmin* est en partie de ceste opinion, & y *Florimond* en est entierement.

x lib. 4. de Rom. Pont. cap. 13. y Florim. cap. 10. num. 4.

Prot. Orthuinus Gratius, qui fit imprimer ce liure-là à Cologne l'an 1535. n'estoit pas de leur opinion. Car quoy qu'il fust aussi ardant Papiste que pas vn de toute la troupe, il le tenoit pour estre de la façon de *Benno*, & z *affirmoit adiouster plus de foy à cét Autheur, qu'à* Platine, *qu'à* Stella, *& qu'à* Sabellicus. Mais cependant, n'apperceuez-vous point vostre folie en ce que vous concluez, qu'à cause que cét Autheur ne fait point de mention de la Papesse *Ieanne* en son histoire, donc il n'y a point eu de Papesse *Ieanne*. I'espere que si c'eust esté vn Lutherien qui eust fait ce liure-là comme vous dites, il eust bien sceu que le bruict en estoit commun. Et partant s'il eust eu enuie

z Malo magis huic Benoni Cardinali quam Platinæ, &c. credere. *Epist. ad lector. fol. 39. in Fascic. rerum expetend. & fugiend.*

de deſgorger tout ce qu'il auoit ſur l'eſtomach, il auroit vomy cela auſſi bien que le reſte. Mais paſſez outre.

Pap. [a] *Rupertus* Eueſque Anglois, lequel d'autant que le Pape l'auoit excommunié, inuenta & raſſembla toutes ſortes de menſonges contre le Pape, neantmoins ne luy obiecta iamais ce Pape fœminin.

[a] *Florim. loc. cit.* Rupert' Epiſc. Angl. --- quæcunque potuit excogitare conuicia eſt mentitus.

Prot. b Rupertus l'Eueſque Anglois que vous voulez dire, eſt celuy qu'ordinairement on appelloit groſſe teſte. *c* Grand Philoſophe, excellemment bien verſé és langues Grecque & Latine, Lecteur en Theologie es Eſcholes, fameux Predicateur en chaire, homme de ſaincte vie & conuerſatiõ: voire d'vne vie ſi ſaincte, que ſelon l'opinion de tout le Clergé de France & d'Angleterre, il n'auoit point ſon pareil entre tous les Prelats de ſon tẽps: quoy qu'il pleuſt au Pape *Innocẽt* 4. de l'appeller *vieil radotteur, ſourd & abſurd*, & le menacer de le faire ſeruir de riſee & d'eſtonnement à tout le monde. Et pour dire la verité, cét homme icy eut pluſieurs priſes auec le Pape, ſi

[b] Magnus habetur Philoſophus Latinis & Grecis ad plenum eruditus, Lector in Theologiæ Scholis, Prædicator in populo, &c. *Math. Paris, hiſt. Angl. in Henr. 3. p. 1162.* Voyez le Martyrologe Anglois fait par vn Preſtre, Octob. 9. imprimé l'an 1608.

[c] Quis eſt iſte ſenex delirus, ſurdus, & abſurdus, dit Innocẽt 4. *Math. Paris, ibid.*

bien qu'en vne lettre il luy signifiast que par ses Breuets auec son *Nonobstãte*, il apportoit au monde vn deluge de maux, par lequel la pureté de l'Eglise estoit contaminee, & le repos public perturbé. Que par ses reseruatiõs, mandats, prouisions de Benefices pour des personnes qui cherchoyent à tondre & non à paistre le troupeau de Dieu, il commettoit vn si grãd peché, si contraire à la doctrine des Apostres & Euangelistes: Si odieux, si detestable, si abominable à nostre Seigneur Iesus Christ, que fut iamais peché, horsmis le peché de Lucifer: ou qui iamais sera, horsmis le peché de l'Antechrist, lequel le Seigneur destruira en sa venuë par le souffle de sa bouche. Il luy signifia, que nul ne pouuoit en bonne conscience obeyr à tels mandats, encore qu'ils vinssent de l'ordre le plus supréme des Anges. Car ils ne tendoient point à l'edification, ains à la ruyne entiere de l'Eglise. Sont-ce là les mensonges par le recit desquels il recherchoit à se venger du Pape? Helas! tout le [e] Col-

[d] *Apud Math. Paris. p. 1161.*

[e] Vt vera fateatur, vera sunt quæ dicit, dirent les Cardinaux, *Math. Paris. pag. 1162*

lege des Cardinaux confeſſerent deuant le Pape qu'ils ne luy ſçauoient point mauuais gré d'auoir ainſi eſcrit, *car il n'auoit rien dit en cela que ce qui eſtoit vray.*

Pap. Il y eut vn autre *f* Anglois nõmé *Mathieu Paris*, qui fit vn pot-pourry de toutes les vilenies dont il ſe pût imaginer, & ſi il n'y a point mis celle cy de la Papeſſe *Ieanne.*

f Impuro ore alter Anglus nomine Math. Paris, omne iniuriarum genus conflauit. *Florim. cap. 10. num. 5.*

Prot. De vray *Mathieu Paris* nous fait pluſieurs vilains & ſales contes des Papes & des Papiſtes. Comme par exemple : *g* Il raconte comment le Diable & toute ſa troupe infernale, eſcriuirent des lettres congratulatoires à tout le corps du Clergé, recognoiſſans le bien qu'ils leur faiſoient, en ce que ſuiuans leurs plaiſirs & abandonnans la predication, ils enuoyoiẽt plus d'ames en enfer qu'il n'y en auoit iamais eu auparauant.

g Hiſt. Angl. in Guil conqueſt. anno 1072 pag. 10.

h Il raconte comment Gregoire 7. mit toute l'Egliſe en combuſtion, en depoſant les Preſtres mariez de leur Preſtriſe, & defendant au peuple de entendre leur ſeruice : à cauſe qu'il

h ibid. an. 1074.

Digitized by Google

n'auoit point d'exemple d'vne telle procedure, & pource que (ſelon l'opinion de quelques-vns) c'eſtoit vne temerité bien grande en luy, contraire à l'opinion des anciens Peres, leſquels tenoyent que par l'operation inuiſible du S. Eſprit, les Sacremens de l'Egliſe auoyent pareil effect, ſoit qu'ils fuſſent adminiſtrez par les bons ou par les mauuais, &c.

i Il raconte qu'en vn Concile tenu à Londres, vn Cardinal Legat ſe tourmentant & criant aigrement contre les Preſtres qui auoient des concubines, fut trouué la meſme nuict d'apres couché auec vne garce.

i In Henr. 1. ad an. 1125. pag. 93

k Il raconte comment *Germanus* Archeueſque de Conſtantinople, donna à entendre aux Cardinaux de Rome, que les Grecs ſe ſcandaliſoient fort de ce que les Cardinaux deſiroiẽt eſtre eſtimez diſciples de celuy qui diſoit: *Ie n'ay ny or ny argent*: & que cependant ils n'auoyent autre cure qu'à amaſſer des richeſſes.

k In Henr. 3. pag. 617.

l Il raconte comment le Pape enioignit par vn Mandat, aux Eueſques

l In Hen. 3. pag. 712. ad an. 1240

Digitized by Google

de Cantorbury, Lincolne, & Saliſbury, de reſeruer des Benefices les premiers vacans, pour 300. Romains. Et qu'ils n'euſſent à en diſpoſer d'aucun, iuſqu'à ce qu'on euſt pourueu competemment pour ce nombre là.

m Il raconte que *Hugues* Cardinal, ſe vantoit qu'à l'arriuee du Pape *Innocent* à Lyon, il y auoit trouué quatre bordeaux, mais que quand il en ſortit, il ne leur en auoit laiſſé qu'vn. Mais il s'eſtendoit depuis vn bout de la ville iuſqu'à l'autre.

m In Hen. 3. ad ann. 1251. pag. 1089.

n Il raconte comment par le commandement du Pape, les Franciſcains & Minorites enjoignirent à toutes ſortes de perſonnes, ieunes & vieux, hommes & femmes, nobles & ignobles, forts & foibles, ſains & malades, d'aller pour le recouurement de la Terre Saincte. Et cependant dés le lendemain, voire quelque fois dés l'heure meſme, ils les en diſpenſoient pour de l'argent.

n In Hen. 3. ad ann. 1249. pag. 1017. & pag. 539. & 757.

o Il raconte comment le Pape *Innocent* 4. eſmeut le peuple Chreſtien de Brabant & de Flandres à faire la guer-

o In Hen. 3. pag. 1100. ad an. 1251.

re contre l'Empereur *Conrade*, leur promettant, pour salaire, l'entier pardon de tous leurs pechez. Voire il promettoit à ces guerriers non seulement le pardon de leurs propres pechez, mais aussi des pechez de leurs parens. De sorte que les peres & meres de ceux qui faisoient la guerre contre *Conrade*, auoient leurs pechez aussi bien pardonnez que les soldats mesmes. *Mathieu Paris*, di-je, fait ces contes, & plusieurs autres semblables des Papes, y ayant esté forcé par la verité mesme. Mais il ne se mesle point d'aucune chose faite par aucun Pape, dans les mille ans apres Iesus Christ. Et par consequent il ne faut pas s'esbahir s'il n'a rien dit de la Papesse *Ieanne*.

p Florim cap. 10 num. 5.

Pap. p Ioachim Calabrois, que tout le monde a cogneu pour vn fameux médisant, & qui pousse de rage a vomy mille iniures contre les Papes, n'a point parlé de cecy.

q Roger Houed Annal. pars posterior in Rich 1. pag. 388. r Possevin Apparat Sacer, verbo, Cyril. Carmelita.

Prot. Ioachim Calabrois q dit à nostre Roy Richard premier, que dés lors l'Antechrist estoit né à Rome, & que on le feroit Pape. *r Ioachim de Calabre*

estoit

eſtoit generalement tenu pour vn Prophete, & homme de grand ſçauoir. Si eſt-ce que tant s'en faut qu'il aye meſdit des Papes, qu'au contraire (ſi *Bellarmin* dit vray) il en a parlé fort honorablement. Et partant ſon ſilence ne vous ſert rien du tout.

s Appëd. ad lib. de Summo Pont. cap. 11.

Pap. t Voire mais *Dante* Poëte Italien, auroit aſſeurément touché ceſte hiſtoire, s'il en euſt oüy le moindre bruit du monde.

t Florim. lot. cit.

Prot. Pourquoy cela? *Dante*, à ce que *Bellarmin u* obſerue, ne trouue à redire ſeulement qu'à ſix de vos Papes, c'eſt à ſçauoir à *Anaſtaſe* 2. *Nicolas* 3. *Boniface* 8. *Clement* 5. *Iean* 22. *& Celeſtin* 5. Parquoy on peut aiſément voir que ſon deſſein n'eſtoit pas d'amonceler enſemble tout le bourbier infect qu'il trouuoit eſcrit des Papes. Sans doute il pouuoit bien auoir oüy parler de cecy, car *x* il viuoit apres *Martinus Polonus*, auquel temps le bruit en eſtoit fort commun. Auez-vous encor quelque choſe à dire?

u Append. ad lib. de Summo Pont. cap. 14.

x Polon. Dante antiquior, Bellar. ibid.

Pap. y Ouy dea. Et non ſeulement les Autheurs Latins, mais meſmes les

y N. D p. 393.

Digitized by Google

Hiſtoriographes Grecs, comme *Zonaras*, *Cedrenus*, *Curoplatas* & autres, leſquels ont eſcrit deuant le temps de *Martinus Polonus* des choſes touchant l'Egliſe Latine de ce temps-là, & leſquels n'eſtoient pas amis d'icelle, & qui euſſent eſté bien aiſes de cét aduantage contre-elle, n'eſcriuent rien du tout de ceſte Hiſtoire. Ce qui m'eſt vne preuue euidente que cela n'eſtoit point.

Prot. Quoy? vne preuue euidente?

Pap. ☞ Ouy certes, comme vous pouuez voir par la reſponce que fit *Sutclif* au pere *Parſon*. Car ie vous en reſponds il ne nomma pas vne ſeule fois ces Hiſtoriographes Grecs, ains ſupprima cela finement, ou pluſtoſt malicieuſement, à cauſe qu'il ny pouuoit donner reſponce qui euſt aucune couleur.

☞ *B.C loco ſupra citato.*

Prot. L'intention du Docteur *Sutclif* n'a iamais eſté de ſe tourmenter l'eſprit, ou celuy de ſon lecteur, à deſcouurir par le menu toutes les ſottiſes du Ieſuite *Parſon*. Autrement aſſeurez vous qu'il n'auroit pas laiſſé paſſer ce-

cy. Car il ne faut pas grande subtilité pour donner reſponſe à cét argument. Car dites-moy vn peu : N'auez-vous pas eu autresfois vn Pape qui s'appelloit *Marc*, qui regna, ſelõ que pluſieurs de vos [a] Hiſtoires obſeruent, 2. ans, 8. mois, & 20. iours? Et n'auez-vous pas auſſi eu vn autre Pape nommé *Marcel*, [b] qui tint le Siege 5. ans?

Pap. Ouy. Mais qu'en voulez-vous dire?

Prot. [c] *Pontacus*, & [d] *Genebrard* confeſſent que la pluſpart des Autheurs Grecs obmettent à parler du premier: & que [e] tous en general ſans exception, obmettent à parler du dernier. Or ſi vous vous perſuadez neantmoins que ceux-cy ont eſté Papes, encor que ces Autheurs icy n'en parlent point, pourquoy ne pouuez-vous pas auſſi eſtre perſuadé qu'il y a eu vne Papeſſe *Ieanne*, quoy que ceux-là que vous auez nommez paſſent par aupres d'elle ſans en dire vn ſeul mot? I'eſtime que vous croyez beaucoup de choſes dont ils n'ont rien eſcrit. Nous liſons dans voſtre [f] Legende, voire dans vos

[a] *Plat. de vit. Pont. in vita Marc. Flores Hiſt. ad an. 341.*
[b] *Plat. in vit. Marcell. 1. Onuph. in Chrõ. ad an. 304.*
[c] *lib. 2. Chronogr.*
[d] *Chronol. lib. 3.*
[e] *Pontacus & Genebr. locis citatis.*
[f] *Aurea legend.* Exaltation de la Saincte Croix.

g Breuiar. Rom. in officio Exaltat. S. Crucis.

g Meſſels, que l'Empereur *Heraclius* voulant entrer en ſon habit Royal auec la Croix ſur ſes eſpaules, par la porte par laquelle noſtre Seigneur ſortit lors qu'il alla ſouffrir la mort & Paſſion : fut empeſché miraculeuſement, & n'y pût paſſer iuſqu'à ce qu'il euſt deſpoüillé ſon veſtement Royal, & euſt deſchauſſé ſes bas & ſes ſouliers. Ie m'aſſeure que vous le croyez: N'eſt-il pas vray? Si eſt-ce que *h Gretzer* recognoiſt & confeſſe que les Autheurs Grecs, voire meſme *Cedrenus* & *Zonaras* n'eſcriuent rien de cela; affirmant qu'il n'en eſtime pas la choſe moins vraye pour leur ſilence. Car comme il obſerue en outre, ils ont obmis beaucoup d'autres choſes vrayes, dont perſonne ne doute. Mais comment ſçauez-vous que nul Autheur Grec n'a eſcrit de cét accident? Il ſemble à voir que ſi : d'autant que *Chalcondyle*, Autheur Grec plus moderne en a eſcrit, comme ie vous ay monſtré cy-deſſus. Et *Barlaam* * Moyne Grec y fait alluſion. Car de qui tiendroyent-ils cela ſinon des Grecs leurs predeceſ-

h lib. 1. de Cruce, cap. 57. p. 170.

* De Papæ principatu. cap. 14.

Digitized by Google

seurs? Il vous faut donc amener des preuues plus euidentes que celles-cy, autrement vous ne persuaderés iamais à vn homme de sens & de raison, que l'histoire de la Papesse *Ieanne*, qui nous est recommandee par vne si grande nuee de tesmoins, soit vne chose fabuleuse.

Pap. Mais *Hermanus Contractus*, & *Conradus Abbas Vspergensis*, & plusieurs autres n'écriuent rien de vostre *Ieãne*. k N. D. p. 393.

Prot. Et pour cela? conclurrez-vous là dessus qu'elle n'a iamais esté Pape? Dites-moy à bon escient, les argumẽs pris de l'authorité de quelque peu de gens, tiẽnent-ils negatiuement? Est-ce icy vn bon argument, *S. Paul, S. Luc, & Seneque, ne disent point que S. Pierre ait esté à Rome. Donc, S. Pierre n'a point esté à Rome? Bellarmin* reiette cét argumẽt. *Ie responds*, dit l *Bellarmin, que les argu-*

l Respondeo; Nihil concludi ex argumẽtis ab authoritate negatiuè.

Non enim sequitur, Lucas, Paulus & Seneca, non dicunt Petrum fuisse Romæ, igitur non fuit Petrus Romæ. Non enim isti tres omnia dicere debuerunt; & plus creditur tribus testibus affirmantibus quàm mille nihil dicentibus; modò isti non negent, quod alij affirmant. *lib. de Rom. Pont. cap.* 8. *vide lib.* 2. *de Indul. cap.* 29.

Digitized by Google

mens pris de l'authorité negatiuement, ne concluent rien. Car il ne s'enſuit pas que S. Pierre n'ait point eſté à Rome, à cauſe que S. Luc, S. Paul, & Seneque, ne diſent pas qu'il y ait eſté. Car ces trois n'eſtoient pas obligez de dire tout. D'ailleurs, *trois teſmoins affirmans vne choſe, meritent plus qu'on leur adiouſte foy, qu'à mille autres qui ne diſent mot, & ne nient pas pourtãt ce que les autres trois ont affirmé.* Et en vn autre endroit il *m* dit encor. *Certes on doit pluſtoſt croire trois teſmoins affirmans vne choſe, qu'vne infinité d'autres qui ne parlent ny pour ny contre.* Au reſte dites-moy ſi *Denys* Eueſque d'Athenes ne fut pas puis apres Eueſque de Paris; quoy qu'*Ado* Eueſque de Treues en Allemagne, & *Suidas* Autheur Grec, ne font nulle mention de ſon ſecond Eueſché? Voſtre *Lipomanus* conclud ſur les paroles de *Metaphraſtes*, & de *Michel Singelus*, que *Denys* fut Eueſque de Paris, encor qu'*Ado* & *Suidas* n'en diſent mot. Leur ſilence ſelon l'opinion de *n Lipomanus*, ne preiudicie en rien le recit qu'en faict *Metaphraſtes* & *Singelus* leſquels diſent qu'il

m Certe magis credi debet tribus teſtibus affirmantibus, quam infinitis nihil dicentibus. *lib. 1 de Extrema Vnctionæ, cap. 6.*

n Tom. 1. de Sanct. Hiſt. præfat. in Martyrium. S. Dionyſij per Metaphraſten.

fut Eueſque de Paris. Et pourquoy donc ne pouuoit-il pas y auoir eu vne Papeſſe *Ieanne*, bien que ceux-cy & pluſieurs autres n'en ſonnent mot. Veu meſme qu'vn auſſi grand nombre, voire de plus doctes qu'eux, l'ont miſe au nombre des Papes? *o* Salmeron, vn de vos principaux Ieſuites, obſerue que quand vn Hiſtorien raconte quelque choſe qu'vn autre paſſe ſous ſilence, le ſilence du dernier ne déroge point à la uerité du recit qu'en faict le premier. *Ceſte loy s'obſerue dans les Hiſtoriographes*, dit * il, *que quand de deux Hiſtoriens l'vn afferme quelque choſe, que l'autre ſupprime, celuy qui n'en dit rien ne deroge point à celuy qui l'afferme.*

o Prolegom. 6. in Euang.

* Ea lex apud hiſtoriographos obſeruatur vt quando vnus ex duob⁹ hiſtoricis aliquid affirmat, quod alius ſupprimit, nõ derogat affirmanti qui tacet.

Pap. p Mais il y a en la Bibliotheque du Pape, ſix ou ſept Catalogues des Papes, dans leſquels il ne ſe fait aucune mention d'elle.

p Onuphrius & Harding locis ſupra citatis.

Prot. Et pour cela? *q la Bibliotheque des Papes eſt accomparee par* Baronius

q Omnis copioſa Bibliotheca (il entend particulierement celle du Vatican) refert ſimilitudinem ſagenę miſſæ in mare, ex omni genere piſcium. congregantis, bonos & malos continẽs, libros probatos & improbatos, vtiles & inutiles ſimul amplexans, *dit Baron. Annal tom. 8. ad an. 604. num. 50.*

Digitized by Google

à vne retz de Pescheur qui ramasse ensemble toutes sortes de poissons, bons & mauuais. La Bibliotheque des Papes contient toutes sortes de liures, *approuuez, desapprouuez; vtiles & inutiles. Elle a en soy des liures supposez & deffendus aussi bien que de meilleurs liures.* Et ce sont simples gens, comme dit * *Baronius*, qui croyent plustost vne histoire estre vraye, pource qu'elle se trouue dans des liures qui sont en la Bibliotheque des Papes. Mais posé que ces sept Catalogues fussent les plus considerables de tous: m'accorderez-vous donc aussi, que quiconque aura esté mis au nombre des Papes en ces sept Catalogues, ou au moins en sept autres aussi authentiques que ceux-là, ait esté Pape?

† Rom. Biblioth habet libros tum suppositos, tũ improbatæ lectionis. Cope, Dialo. 4. cap. 19. pag. 567.

* *loco supra cit.*

Pap. Nenny dea. Car ie sçay bien que *Leon* 8. est nombré comme Pape en *n* plusieurs Catalogues, mesmes dans aucuns de *o* ces sept s'il ne l'est en tous. Et cependant ie suis de l'aduis de *p Baronius*, à sçauoir, *que Leon* 8. *n'estoit qu'vn vsurpateur: & qui ne meritoit pas d'estre appellé Pape.* Mais pourquoy

n Bristouv imprimé auec ses demandes.

o Onuph. ann. in Plat. in vitam Allex. 3.

p Non dignus qui Pontifex numeretur, sed intrusus & occupator potiùs nominandus. *Annal. to. 10. ad ann. 964.*

quoy me faictes-vous ceſte queſtion?

Prot. Si cét argument n'eſt point bon: *Leon 8. eſt mis au nombre des Papes en ſept Catalogues qui ſont en la Bibliotheque des Papes, ou dans ſept autres auſſi authentiques que ceux-là, donc Leon 8. a eſté Pape:* quelle raiſon auez-vous de croire que le voſtre ſoit bon, qui eſt le meſme en effect: à ſçauoir, *Ieanne la Papeſſe n'eſt point miſe au nombre des Papes dans les ſept Catalogues qui ſont en la Bibliotheque des Papes, donc, il n'y a point eu de Papeſſe Ieanne?* Si ſept Catalogues parlans pour vn Pape, ne peuuent conuaincre qu'vn tel Pape ait eſté: quelle raiſon y a-il que leur ſilence concluë qu'vn tel Pape n'a point eſté? Ne pouuoyent-ils pas auſſi biẽ en obmettre vn qui auroit eſté Pape, que d'y en mettre vn qui ne l'auroit point eſté?

Pap. Mais pourquoy l'auroit-on obmiſe?

Prot. En partie à cauſe de ſon ſexe, pource qu'elle eſtoit femme; & en partie eu eſgard à l'enormité de ſon fait. Car ainſi le remarquent vos Hi-

floires. Et si vous obseruez seulement que pour d'autres occasions, plusieurs autres Papes ont esté obmis comme s'ils n'eussent iamais esté, vous ne le trouuerez pas si estrange. Comme par exemple : *Felix* 2. fut Pape & Martyr, ainsi que *q Bellarmin* enseigne. Car *l'Eglise Catholique*, dit-il, *venere Felix* 2. *comme Pape & Martyr*. Et tint le Siege vn an, 4. mois, & deux iours, comme nous lisons dans *r Platine*. Si est-ce que par la confession de *s Genebrard*, *Marcellin* ne parle point de luy en sa Chronique, pource qu'on le soupçonnoit d'heresie. Et pour ceste mesme cause, ou quelqu'autre semblable, *t* S. *Augustin* & *u Optatus*, ne font point mention de luy en leur Catalogue des Papes. *Brisiovv*, en son Catalogue des Papes qu'il a faict imprimer auec ses sages Demandes, ne l'y met point non plus que les autres. Pareillement plusieurs *x* confessent que *Cyriacus* a esté Pape. Si est-ce que rarement se trouue-il en aucun Catalogue des Papes. Car ainsi qu'vn certain Papiste grand person-

q lib. 4. de Rom. Pont. cap. 9. Felicem 2. vt Papã, & Martyrem Ecclesia Catholica veneratur.

r In vit. Felicis 2.

s Chron. lib. 3. ad anno 368.

t Epist. 165.

u lib. 2.

x Legẽde d'or, en la vie de S. Vrsule. *Polon. ad an. 238. Suppl. Chron. ad an. 235. Ranulf. Cestrensis in Poly. Chro. lib. 4. c. 20. Petrus de Natalibus in Catalo. Sanct. lib. 9. c. 87.*

nage *y* escrit, *Ce Cyriacus n'est point mis au Registre des Papes, pource qu'on a creu qu'il auoit quitté son Euesché, non par deuotion, ains pour l'amour qu'il portoit à de certaines filles.* Ou bien si vous le trouuez meilleur ; la cause pour laquelle *Cyriacus* ne fut point mis au Catalogue des Papes, c'est* *que le Clergé s'irrita cõtre luy, de ce qu'il ne voulut pas continuer en ceste dignité iusqu'à la fin.* Car aucuns des vostres disent que le Benoist S. *Bernard* le dit à saincte *Elizabeth*, lors qu'elle en voulut sçauoir la raison. *Damase* 2. est mis en la foule des Papes en ʒ plusieurs de vos Chroniques: cependant d'autre costé il y en a beaucoup [a] qui le fõt passer pour vn garnement, & ne le mettent au nombre d'iceux. De mesme en font *b* ils de plusieurs autres.

Pap. c Si on a obmis la Papesse *Ieanne* à cause de la saleté de son faict, pourquoy a-on reserué ceste chaire

y Ioh. de Paris. de Potestate regia & Papali. pag. 217. In Sext. lib. 1. tit. 7. de renunciatione, in glosa.

Iste Cyriacus in Catologo Paparum non annumeratur, quia credebãt ipsum nõ proprer deuotionẽ, sed propter oblectamentũ Virginum dimisisse Episcopatum.

*Hoc ex indignatione Cleri accidit, pro eo quod in ordine dignitatis suæ vsque ad finem permanere noluisset.

ʒ Platin. in vita Damasi 2. Polonus in Chron. circa ann. 1040.

a Consent nonnulli hunc inter Pontifices nequaquam numerandum esse, *dit Plat. loco. citato. b Felix 4. teste Massono de vrbis Episcop. lib. 2. in vita Iohan. 1. pag. 85. c Florim. cap. 22. num. 1.*

percee, & ce monument d'elle dont vous m'auez parlé cy-deuant, qu'on auoit erigé en l'vne des principales ruës de Rome? Car ceſte chaire & ceſte image ne continueroient-elles pas auſſi bien ſa memoire, qu'aucun teſmoignage par eſcrit? Et pour vous en parler franchement, ie ne voy point comment vous vous pouuez exempter de contradiction en ce poinct.

Prot. Ie m'en deſuelopperay aſſez bien. Car les vns ne peuuent-ils pas eſtre d'vn aduis, & les autres d'vn autre? Les vns ne peuuent-ils pas trouuer bon que la memoire d'vne choſe ſoit continuee, que d'autres pour la honte du monde voudroyent eſtre miſe en oubly?[d] N'y eut-il pas des Papiſtes en France qui nierent que *Iean Chaſtel* euſt eſté inſtruict par les Ieſuites pour aſſaſſiner *Henry* 4. Roy de France, à cauſe qu'ils ne vouloyent pas rendre les Ieſuites odieux: & cependant n'y en eut-il pas d'autres qui ayderent à eſleuer la Pyramide, proche du Palais de Paris, par laquelle le tout eſtoit notifié? Si quelcun affirmoit que

[d] Voyez le Franc diſcours imprimé l'an 1602.

Digitized by Google

ce meſme homme qui auroit obmis la Papeſſe *Ieanne* à cauſe de l'enormité de ſon faict, auroit auec cela fait eriger ceſte ſtatuë en memoire d'elle, & ordonné que ceſte chaire ſeroit gardee à ceſte meſme fin, certes ie ne ſçay pas comment il ſe pourroit deffendre de contradiction. Mais parlant de diuerſes perſonnes, ſon diſcours s'entretient aſſez bien, & n'a nulle apparence de contradiction. Pour plus ample preuue dequoy, cecy eſt digne de voſtre conſideration, que lors que le Pape *Paul* 3. meu de l'Eſprit de Dieu (comme dit *e Harding*) & deſireux de reformer l'Egliſe, donna charge aux plus doctes, ſages & plus zelez perſonnages dont il ſe pût aduiſer, c'eſt à ſçauoir à 4. Cardinaux, 3. Eueſques, & deux autres, de s'informer & faire recherche des abus qui regnoient en l'Egliſe, & principalement en la Cour de Rome: ce qu'ils firent, & donnerent vn memoire au Pape contenant le ſommaire de toutes leurs procedures. Les vns eſtimerent que leur trauail meritoit d'eſtre mis és Regiſtres : les

Digitized by Google

autres le iugerent pluſtoſt eſtre digne du feu: ce qui appert euidemment en ce que ledit memoire ſe trouue en l'Edition du Concile que *Crab* fit imprimer en l'an 1551. & eſt ce pendant mis en l'Indice des liures defendus par *Paul* 4. (l'vn de ces 4. Cardinaux qui l'auoyent preſenté à *Paul* 3.) & fut retrenché en l'Edition des Conciles de *Dominicus Nicolinus* à Venize, *auſpicijs Sixti Quinti*, en l'an 1585. & auſſi en l'Edition de *Seuerinus Binnius* à Cologne 1606.

c *Bellarm. lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.*

Pap. c Mais permettez-moy ie vous prie. Si la Papeſſe *Ieanne* a eſté obmiſe à cauſe de l'enormité de ſon faict: encore auroit-on fait mention du temps que le Siege auroit eſté vacant, pour ce temps-là qu'elle auroit eſté Pape, autrement il y auroit de l'erreur manifeſte en la Chronologie.

Prot. De l'erreur manifeſte en la Chronologie? C'eſt vne vilaine abſurdité en effect que de manquer de deux ans au compte. Mais quoy que vous puiſſiez faire, ie croy que vous y en trouuerez de bien pire que ceſtuy-

cy. Car *Onuphrius* & *Briſlovv* content 230. Papes iuſques à *Gregoire* 13. & * *Genebrard* 234. Où ſelon la ſupputation de *Platine*, il y en doit auoir 235. car il compte iuſques à *Paul* 2. auec lequel il finit, 220. Papes, en ſuite duquel iuſques à *Gregoire* 13. tous y en comptent 15. qui faict le nombre de 235. Neantmoins *Veſleganus*, en ſon Catalogue des Papes imprimé à Anuers 1590. n'en compte que 231. Derechef, n'y a-il pas de vos *d* Chronologies qui teſmoignent que *Euariſte* tint le Siege 13. ans, où les *e* autres diſent qu'il ne le tint que 9. ? Les vnes ne diſent-elles pas que *Denys* regna vnze ans, ou au contraire les *g* autres diſent qu'il n'en regna que deux ? Ces diuerſitez donc, & telles autres ſemblables dont nous auons parlé cy-deuant en partie, ne monſtrent-elles pas de l'erreur manifeſte en vos Chronologies? Si nul autre inconuenient ne s'enſuit en l'obmiſſion de la Papeſſe *Ieanne*, qu'vne erreur manifeſte en la Chronologie pour le temps qu'elle a veſcu, nous pouuons fort bien croire que

* Auſſi faict Maſſonus de vrbis Epiſcopis.

d Anaſt. in vita Euariſti.

e Baron. Annal. to. 2. ad an. 121. num. 1.

f Baron. Annal. to. 2. ad an. 272. num. 21.

g Anaſtaſ. in vita Dionyſij.

Digitized by Google

quelques vns l'ont ombiſe, non pour-ce qu'elle n'a point eſté, mais pluſtoſt à cauſe de la honte qu'ils ont eu de ſon faict deteſtable. Car 2. ans tant de mois de difference, en vos Chronologies, ne vous paroiſſent non plus, que feroit à vn Architecte mal habile vn poulce de māque ſur ſon eſquarriture.

Pap. l Voire mais nul de 400. ans apres n'a fait mention de ſon Pontificat. * Et ſeroit-il poſſible que tous les Eſcriuains euſſent tellement conſpiré enſemble, que la verité n'euſt peu eſtre certainement cogneuë que 400. ans apres l'euenement?

l Florim. cap. 1. num. 2.
** B.C. lib. cit. pag. 295. & 296.*

Prot. C'eſt ſe mocquer, quand vous parlez de 400. ans apres. Car ie vous ay deſia prouué par les liures qui ſe voyent encor, qu'on l'a bien ſceu pluſtoſt. Mais poſé que nous ne peuſſions produire vn ſeul Autheur de 400. ans apres pour preuue de cela: voudriez-vous pourtant nier l'Hiſtoire? Ne nous recommandez-vous pas (vous autres Papiſtes) pluſieurs Hiſtoires pour veritables, pour la preuue deſquelles vous ne ſçauriez alleguer

vn Autheur qui ait veſcu dans les 400. ans apres? *m* Vous nous parlez d'vne image de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, que *Nicodeme* fit, venant de nuict à luy de crainte qu'il auoit des Iuifs, dont vous nous faites des contes admirables. Mais vous ne ſçauriez nommer aucun Autheur de 400. ans, voire meſme de 600. ans apres *Nicodeme*, qui en eſcriue aucunement. Secondement, *n* vous nous parlez de certains portraicts que S. *Luc* tira de la Vierge *Marie*. Mais le plus ancien Autheur que ceux de voſtre party alleguent pour preuue de cela, eſt vn appellé *o Theodorus Lector*, lequel viuoit au moins 500. ans apres. Tiercement *q* vous eſcriuez que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſſuyant ſa face auec vn mouchoir ou linge, y laiſſa ſon portraict imprimé, & l'enuoya à *Agbarus* pour ſigne de ſon amour. Mais vous ne ſçauriez nommer aucun Autheur de cecy que *r Euagrius s* qui viouit 600. ans apres Ieſus Chriſt. En quatrieſme lieu, *t* la plus grand part des voſtres tiennent pour verité certaine, que le

m Bellarm. lib. 2. de Imag. cap. 10.

n Bellarm. loco citato, & Greſſer, de Cruce, lib. 2. cap. 1.

o lib. 1. Collectaneorum.

q Bellarm. loco citato, & Baron. Annal. to. 1. ad an. Chriſti 31. num. 61.

r lib. 4. cap. 26.

s Voyez Baron. Annal. to. 8. ad an. 594. nu. 30.

t Bellarm. lib. 1. de Clericis. cap. 9. Pamelius annot. in Cypr. epiſt. 52 nu. 29. Carerius de Poteſtate Rom. Pont. lib. 1. c. 18. Per. de Natal. in Catal. Sanct. lib. 8. cap. 53.

Digitized by Google

Pape *Adrian* octroya à *Charlemagne* la nomination de l'Eueſque de Rome, & des autres Eueſques dans ſes Seigneuries : & neantmoins il y en a parmy vous qui eſcriuent, qu'on ne le ſçauroit prouuer par aucun Autheur qui ait veſcu dans les 400. ans apres le temps de *Charlemagne*.

u Annot. in Ioh. 19. 23. in marg.
x Ludolphus de vita Ieſu, part. 2. cap. 63 pag. 221. Col. 2.
y Turrian lib. 1. contra Magdeburg. cap. 25.
z Gretſer lib. 2. de Cruce, cap. 1.

Vos *u* Ieſuites de Rheims enſeignent que la Vierge *Marie* fit ceſte robbe ſans couſture qu'auoit noſtre Seigneur. Et *x* d'autres adjouſtent à cela, que tout ainſi que noſtre Sauueur croiſſoit & augmentoit en hauteur & groſſeur, ainſi ceſte robbe luy croiſſoit ſur le dos. Croyez vous qu'il y ait quelque Autheur dans les 400. ans depuis noſtre Seigneur, qui ait enſeigné cela?

tom. 1. Ne decipiãtur fideles ob idola, ſed pingant ex oppoſito diuinã humanamq; manufactã, impermixtam effigiem Dei veri, ad Saluatoris Domini noſtri Ieſu Chriſti, ipſiuſq; ſeruorum, contra idola & Iudæos, neque errent in idolis, neque ſimiles ſint Iudæis.

y Turrian raconte, & *z Gretſer* apres luy : Que les Apoſtres firent ce Canon en vn Concile qu'ils tindrent en Antioche : *Que les fideles ne ſoient point deceuz par les idoles : ains à l'oppoſite, qu'ils facent l'image de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt Dieu & homme, & les images de ſes ſeruiteurs, contre les idoles & les Iuifs;*

Digitized by Google

& qu'ils ne soient deceuz par les idoles, & ne se monstrent semblables aux Iuifs. Mais ie ne croy pas qu'on puisse prouuer que ce Canon soit de ce Concile-là, par aucun Autheur approuué dans les 400. ans apres. Vos grands [a] *Rabbins* alleguent * deux Conciles, l'vn tenu (à ce qu'ils disent) en l'au 303. & l'autre en l'an 324. tous deux hautloüans le Pape, & l'aduancement de son authorité. Mais, à ce que ie puis lire, les plus doctes d'entre vous ne produisent aucune preuue de plus de 400. ans apres, qu'alors on ait tenu de tels Conciles. Le Pape *Nicolas* premier, qui viuoit en l'an 860. est le premier autheur que [b] *Bellarmin* nomme pour cét effet.

[a] *Bellarm. lib. 2. de Rom. Pont. cap. 26. Baron. Annal. to. 10. ad ann. 963. num. 35.*

* Concilium Romanum & Synuessanum.

[b] *loco supra cit. a N. D. num. 25. pag. 393.*

Pap. [a] Ouy mais que dites-vous de nos anciennes Histoires Angloises escrites en Latin, à sçauoir de *Guillaume de Malmsburie, Henry Huntington, Roger Houedon, Florentius Vigornienſis, & Mathieu de Vvestminster?* [b] Car i'ay tiré d'icelles vn argument, lequel à mon aduis est assez puissant pour bouleuerser ceste fable de la Papesse *Ieanne.*

[a] *B. C.* estudiant en Theologie, en son liure intitulé en Anglois, *The Dolefull Knell of Tho. Bell*, imprimé 1607 liure 2. page 297. le tient pour vn tres-excellent argument.

Digitized by Google

Prot. En quel temps viuoient ces autheurs, d'où vous tirez cét argumẽt?

Pap. *c* Les quatre premiers viuoient il y a cinq cens ans, & le dernier d'iceux il y a trois cens ans.

Prot. N'auez-vous point de honte de dire qu'il y a 500. ans? *d Guillaume Malmſburie* continuë ſon hiſtoire iuſques en l'an 1143. & *e Henry Huntington* continuë la ſienne iuſques au regne de *Henry* ſecond, qui eſtoit en l'an 1154. & *f Roger Houedon* continuë ſon hiſtoire iuſqu'en l'an 1201. ce qui monſtre appertement que ces quatre premiers ne viuoient pas il y a 500. ans. Mais quel eſt l'argument que vous tirez d'iceux?

Pap. Le voicy. C'eſt qu'il n'y en a pas vn d'eux qui face aucune mention de la Papeſſe *Ieanne*.

Prot. Eſt-ce là voſtre argument? Ie reſponds que nos Hiſtoires Angloiſes pouuoient l'obmettre, pour la meſme raiſon que les autres l'ont obmiſe, à ſçauoir à cauſe de ſon ſexe, & de ſon faict deteſtable. Cela n'eſt-il pas probable à voſtre aduis?

c N.D. nu. 25.

d Scripſit Hiſtoriarum libros ad ann. 1142. dit *Poſſeuin. Apparat. Sac. verbo, Guliel. Malmſ.* Mais il appert clairement par le liure meſme (folio 108.) qu'il l'a continua iuſqu'en l'ã 1143.

e Vide Hiſt. lib. 8. in fine.

f Fol. 464. b.

Pap. Non. *g* Car s'il y eust eu vne telle Papesse, nos Autheurs Anglois, par dessus tous les autres, en auroient fait mention. *g N.D.p.394.*

Prot. Et pourquoy ie vous prie.

Pap. h Parce que s'il y eust eu vne telle femme, il eust falu neceſſairemẽt que le Roy *Alfred* (qui eſtoit à Rome lors que *Leon* 4. mourut, & que *Benoiſt* 3. fut eſleu) l'euſt auſſi cogneuë, ſi tant eſt qu'elle euſt entré au Papat, & y euſt regné deux ans & demy entre ces deux Papes. *h N.D.p.395.*

Prot. Comment ſçauez-vous que le Roy *Alfred* eſtoit à Rome lors que le Pape *Leon* mourut, & que *Benoiſt* fut eſleu?

Pap. i Parce que nous liſons que ſon pere le donna au Pape *Leon* 4. pour eſtre inſtruit & eſleué aupres de luy. Et que le Pape luy fit fort gracieux accueil, & le retint là auec luy. *i N.D.p.394.*

Prot. k Nous liſons de fait que ſon pere l'enuoya à Rome pour eſtre oinct Roy, & que le Pape luy donna l'Onction à ſa priere & requeſte. Mais qu'il le mit és mains de *Leon* pour eſtre in- k *Roger. Houedon. Annal. pars prior. pag. 232. edit. Lond. & Florentius in Chron. ad ann. 853.*

ltruict & eſleué aupres de luy, nous n'en liſons rien dans l'hiſtoire de *Malmſbury*, ny de *Huntington*, ny de *Houedon*, ny de *Florentius*, ny meſme que le Pape le retint auec luy. Mais peut-eſtre pourriez-vous prouuer que il demeura à Rome, combien qu'il ne ſe trouue point par eſcrit que *Leon* l'aye retenu auec luy. C'eſt pourquoy faictes-moy entendre vn peu voſtre argument.

l N.D.p.395. *Pap.* Qu'*Alfred* ait veſcu quelque nombre d'annees à Rome, cela appert clairement. Premierement pource qu'il s'en reuint plus ſçauant, & orné de meilleures qualitez qu'aucun Roy Saxon qui l'euſt precedé.

Prot. Cét argument eſt formé ſur le bout de vos doigts, & non pas ſur l'hiſtoire. Car les hiſtoires *m* font mention de deux voyages qu'*Alfred* fit à Rome: l'vn en l'an 853. qui eſtoit le cinquieſme de ſon aage, auquel voyage il fut accompagné de ſa Nobleſſe: l'autre en l'an 854. accompagné de ſon pere, qui y demeura vn an. Or cõbien que l'hiſtoire ne face point men-

m Houedon & Florentius locis citatis.

Digitized by Google

tion particuliere de ſon retour auec ſon pere: ſi eſt-ce que par les circonſtances il eſt bien vray-ſemblable. Car *n* les hiſtoires remarquent qu'il auoit touſiours eſté nourry à la Cour du Roy ſon pere. Et eſt choſe tres-aſſeuree que quand il reuint de Rome, il n'eſtoit ny plus ſçauant, ny mieux qualifié que auparauant. Car les *o* hiſtoires racontent, auec douleur, *qu'en l'aage de douze ans & au deſſus, il ne cognoiſſoit pas vne ſeule lettre de l'Alphabet.* Quel eſt voſtre ſecond argument?

n In Regio Curto ſemper inſeparabiliter nutriebatur, dit *Florentius, lib citato pag.* 308. *& Iohan. Aſſer. Epiſcop. Shyreburnenſis in hiſt. Alfredi, pag.* 7. Laquelle Hiſtoire fut imprimee à Londres l'an 1574. auec Tho. Vvalſingham.

o Vſque ad 12. ætatis an. proh dolor, illiteratus permanſit. *Aſſer & Florent. locis citat. p N. D. p.* 395.

Pap. p Qu'*Alfred* ait eſté à Rome quelque nombre d'annees, appert euidemment, en ce qu'il ne ſe fait aucune mention de ſes actes en Angleterre, iuſques au regne d'*Athelred* ſon troiſieſme frere, en ceſte fameuſe bataille de *Reading* (en la Comté de Barkeſchire) donnee contre les Danois l'an 871.

Prot. En l'an 871. *Alfred* n'eſtoit aagé que de 22. ans, & partant il ne faut pas s'eſbahir ſi nous ne liſons rien de ſes faits, combien qu'il fuſt en Angleterre. Si eſt-ce pourtant qu'outre

Digitized by Google

les exercices de la chasse qu'il faisoit en Angleterre en ses plus ieunes ans, & dont les *q* histoires parlent tant: Nous *r* lisons touchant son mariage, trois ans auparauant ceste bataille de Reading, & de son partement la mesme annee pour aller donner secours au Roy de Murcia. De sorte que cét argument est aussi mal fondé que le premier. Et partant si vous n'en auez point de meilleurs pour refuter l'histoire de la Papesse *Ieanne*, vous pourrez découurir vostre sottise, mais non pas prouuer que ce soit vne fable.

q Math. Westm. Flores hist. ad an. 871. fol. 245.

r Math. Westm. lib. cit. ad an. 868. fol. 246.

Pap. Si feray, ie prouueray fort bien que ce n'est qu'vne fable. *s* Car nos susdits Autheurs ne se contentent pas seulement de ne point faire mention du Pape *Ieanne*, qui vint entre *Leon* 4. & *Benoist* 3. mais l'en excluent expressement, plaçant l'vn immediatement apres l'autre, & leur donnant séparément leur distinct nombre d'annees, à sçauoir huict ans, trois mois à *Leon*, & deux ans, six mois à *Benoist*, consecutiuement sans aucune interualle.

s N. D. pag. 396.

Prot.

Prot. Qui eſt voſtre premier teſmoin de la verité de cecy?

Pap. C'eſt *t Malmſburie*, és Annales des Roys & des Eueſques d'Angleterre, es annees 847. & 855.

t N.D.p.396.in marg. In faſtis Reg. & Epiſcop. Angl. 847. & 855.

Prot. Où pourroit-on voir ce liure de *Malmſburie?* car ie n'ay iamais leu ny oüy parler qu'il ait fait vn tel liure. Il eſt vray qu'à la fin du liure de *Malmsburie*, *Huntington*, *Houedon*, *Ethelwendus*, & d'*Ingulphus*, (*u* leſquels ſont tous enſemble imprimez en vn volume) il y a vn tel traicté. Mais c'eſt de la façon du Cheualier *Sauile*, qui les fit imprimer, & non de *Malmsburie*. Vous pourriez auſſi bien dire, par meſme raiſon, que *Malmsburie* a fait *la Table des choſes & des mots*, qui eſt en ſuite de celuy-là. Mais quel eſt voſtre ſecond teſmoin?

u A Frãcford, l'an 1601.

Index rerum & verborum.

Pap. x Florentius en ſa Chronique.

x N.D.p 396. en la marge.

Prot. Florentius donne-il en ſa Chronique 8. ans & 3. mois au Pape *Leon?* de honte ceſſez de mentir. *Florentius* remarque que *Leon* commença ſon Pontificat en 853. & *Benoiſt* 3. en 858. par où il appert euidemment que ſelõ

Digitized by Google

ſon opinion, *Leon* ne tint le Siegé que 5. ans. C'eſt auſſi vne choſe claire que, ſelon ſon opinion, *Benoiſt* a tenu le Siege 5. ans: car ſelon le compte de *Florentius*, *Benoiſt* commença en 858. & *Nicolas* ſon ſucceſſeur immediat en 863. Or depuis 858. iuſqu'à 863. il n'y peut auoir moins de 5. ans. Tellement qu'en la pourſuite de cét argument, qui eſt de voſtre propre inuention, à peine auez vous dit vn ſeul mot veritable.

Pap.[a] Ie vous prie dites moy comme on appelloit ceſte *Ieanne*, lors que elle liſoit publiquement és Eſcholes à Rome.

a Florim. cap. 30. num. 4.

Prot. On l'appelloit *Iean*. Comment l'auroit-on appellee?

Pap. Quoy! *Iean*? & l'appelloit-on *Iean* auſſi apres ſon eſlection au Pontificat?

Prot. Ouy; pourquoy non?

Pap.[b] Il n'y a pas d'apparence. Car *Sergius* quelques annees auparauant, auoit introduit ceſte loüable couſtume: que le Pape eſleu ne ſortiroit point du Conclaue, que premierement il

b Florim. ibid.

Digitized by Google

Il n'eust changé de nom.

Prot. En effect il y en a *c* qui disent qu'à cause que *Sergius* auoit vn laid nom auant son esslection, à sçauoir *Groin de Porc*, il le changea apres qu'il fut esleu.

Pap. d Voire mais ceux qui disent cela se trompent grandement. Car Groin de Porc n'estoit pas son nom propre: bien estoit-ce le surnom d'vne noble famille dont il estoit descendu.

Prot. Ceux-là se trompent aussi grossierement qui disent qu'il changea son propre nom. Car *dés le commencement il fut appellé Sergius selon le nom de son pere*, comme *e Baronius* obserue. Le premier qui changea son nom fut * *Sergius* 3. & ce non pource qu'il auoit vn laid nom, mais plustost pour la reuerence qu'il portoit à sainct Pierre. *Car se nommant Pierre, il se croyoit indigne de porter le nom par lequel Iesus Christ auoit appellé le premier Pontife de ce Siege, voire le Prince des Apostres, dont il changea le nom de Simon à celuy de Pierre*, comme nous lisons dans *Baro-*

c Rasci. Tem. ad an. 844. Polyd. Virg. de inuent. rerum. lib. 4. ca. 10. Ioh. Stella in vit. Pont. in Sergio.

d Florim. ibid.

e Ann. to. 10. ad ann. 844. nu. 1.

Ex paterno nomine à principio Sergius est appellatus. *Il vouloit dire Sergius 4. comme il appert, *Annal. to. 11. ad an. 1009.*

Cum enim ille Petrus vocaretur, indignum putauit se vocari eodē nomine, quo Christus primum eius sedis Pontificem, Principem Apostolorum, ex Simone Petrum nominauerat.

nius au meſme lieu.

Pap. Ie n'auois iamais entendu cecy au parauant. Mais ſi cela eſt dans *Baronius*, ie l'en eſtime dauantage. Car ie ne ſçaurois *f* dire trop de bien de ce perſonnage là. Certes i'euſſe bien pluſtoſt creu que vous auriez vſé d'exception contre moy, entant que *Platine* attribuë ceſte couſtume Papale à *Iean* 12. lequel ſe nommant *Octauian* auant ſon Pontificat, creut que ce nom eſtoit trop Martial pour luy apres auoir eſté fait Pape, & partant print le nom de *Iean*. Or i'y euſſe pourtant aiſément repliqué : car outre que *Platine* mãque ſouuent en beaucoup d'autres poincts, il n'eſt pas croyable que *Iean* 12. fiſt conſcience de quel nom il fuſt appellé, veu qu'il veſcut auſſi licentieuſement apres eſtre fait Pape qu'il faiſoit auparauant.

f Baronij Laudendi finem prorſus inuenio nullum. dit *Florim.*

Non ignoro Platinam qui Sæpius in alijs etiam rebus lapſus eſt, hãc conſuetudinẽ, Ioh. 12. acceptam inferre, &c. *Florim. cap.* 30. *nu.* 5.

Prot. Ie voy bien que vous ne tenez voſtre ſçauoir que d'autruy. N'eſt-il pas vray?

Pap. Ie confeſſe que ie tiens cecy de *Florimond.* Mais qu'en voulez-vous dire?

Digitized by Google

Prot. Vos docteurs, & principalement *Florimond*, vous abuſent. Car *Platine* eſt vn de ceux qui attribuënt ceſte couſtume Papale à *Sergius* 2. dequoy *Onuphrius* le reprend. C'eſt *Onuphre*, & non pas *Platine*, qui attribuë l'origine de ceſte couſtume à *Iean* 12. *Iean* 12. dit *h* il, *fut le premier (à ce que ie puis apprendre) qui changea ſon nom entrant au Papat. Car s'appellant au parauãt Octauian, il quitta ce nõ de Payen comme eſtant peu conuenable à la Maieſté & Religion des Papes, & print celuy de Iean.*

g De vit. Pont. in vit. Sergij. 2.

h Onuph. Annot. in Plat. in vita Sergij 2. & Ioh. 13. Iohannẽ hunc 12. primũ eſſe inueni qui nomen in Pontificatu mutarit, Nam cũ antea Octauianus vocaretur gẽtili nomine omiſſo, tanquã parùm maieſtati & Religioni Põtificis idoneo, ſe Ioh. appellauit.

Pap. Onuphrius me pardonnera ſi ie ne le croy point en cecy.

Prot. Si eſt-ce que ſelon l'opinion de *i Florimond*, *Onuphre eſtoit vn exact obſeruateur de l'Antiquité.* Mais ſi *Baronius* en dit autant luy-meſme? ne croyrez vous pas *Onuphre* pour l'amour de *Baronius?*

i Onuphrius Antiquitatis perſcrutator diligentiſſimꝰ, Florim. c. 21. n. 6

Pap. Mais comment le diroit-il, ſi vous ne l'auez deſia calomnié lors que vous m'auez dit qu'il referoit ceſte couſtume de changer de nom, à *Sergius* 3. Car ſi *Sergius* l'a commencee,

ce n'a donc pas esté *Iean* 12. & si ç'a esté *Iean* 12. ce n'a pas esté *Sergius* 3.

Prot. C'est à vous & à *Baronius* à y prendre garde, & voir comment ces discours se peuuent accorder. Mais asseurez-vous que *Baronius* dit & l'vn & l'autre. Car nonobstant la premiere assertion, venant à parler de *Iean* 12. il x vse ces paroles: *Cestuy-cy (de vray) fut le premier qui changea son nom, & qui d'Octauian voulut estre appellé Iean: non pour l'enuie qu'il eust de quitter sa tyrannie, mais plustost pource qu'il vouloit l'eschanger à vne autre espece. Car luy, qui fut appellé par son pere, Octauian, en consideration de l'authorité temporelle qu'il auoit en la vie, voulut aussi en consideration de la spirituelle, estre appellé Iean, soit pource que son oncle Iean* 11. *s'appelloit ainsi, ou pource qu'à tout le moins, en ce nom, il peust oüyr dire du bien de soy, és flatteuses accla-*

x Hic reuera primus inuentus qui mutauit sibi nomẽ, vt qui ex Octauiano vocari voluerit Iohannes, pro mutata, non exuta tyrannide. Nam qui dictus est à patre, ob temporale vrbis domininm, Octauianus: ob spirituale, nomine Iohannis appellari id circo voluit, vel quòd eo nomine eius patruus Iohannes 11. Papa sit appellatus: vel vt in nomine saltem benè posset audire in adulatorijs acclamationibus, quibus malè vsurpatum proferri soleret sacrum illud eloquium (fuit homo missus à Deo, cuius nomen erat Iohannes.) *Tom.* 10. *Annal. ad ann.* 955. *num.* 4.

Digitized by Google

mations du peuple, eſquelles cét éloge ſacré, mal prins, auoit de couſtume d'eſtre proferé, Il y eut vn homme enuoyé de Dieu, dont le nom eſtoit Iean: voila ce que dit *Baronius.* N'auez-vous point d'autre queſtion à faire?

Pap. l Ouy. Comment s'appelloit le pere de la Papeſſe *Ieanne*?

Prot. Qu'importe-il comme il s'appelloit?

Pap. Si fait dea. *m Car on lit expreſſement dans les hiſtoires qui eſtoit le pere de* Linus, Cletus, Clement, Anaclet, *& de tous les autres Papes qui ont preſidé en la Chaire de S. Pierre.* Et n'en auroient-ils pas autant fait pour elle ſi elle euſt eſté Pape?

Prot. Il n'eſt pas vray que les Hiſtoires mettent expreſſément par eſcrit les peres de tous les autres Papes. Car par l'hiſtoire vous ne me ſçauriez dire qui eſtoit le pere de *Higinus*, ou de *Denys*, ou de *Iean* 2. Ce que ie prouueray par les hiſtoires meſmes: car nous y *n* liſons *que nul ne cognoit de quelle parenté eſtoit Higinus.* Et *o qu'on n'a peu deſcouurir quels eſtoient les anceſtres du Pape*

l Quiſnam huius Pſeudopõtificis pater, & c. *Florim. cap. 8. num. 5.*

m Aliorũ quidem Pontificũ parentes, vt Lini, Cleti, & omnium cæterorum in Annalibus leguntur. *Florim. cap. 7. num. 5.*

n Higini genealogia non inuenitur. *Anaſt. de vita Pont. in vita Higini. Polon. in Chron. ad an.* 154.

o Dyonifij generationem inuenire non potuimus. *Anaſt. in vit. Dyonſij. Polon. in Chron. ad an.* 257.

Denys. Et *p* qu'*on ne ſçait point le ſurnom, ny de quel pays eſtoit Iean* 19. De plus, nous trouuons formellement par eſcrit dans les *q* Hiſtoires, qu'*Vrbain* 4. *auoit eſté engendré d'vn Sauetier*. Que Iean 22. *eſtoit fils d'vn Rauaudeur*. Que *s* Benoiſt 11. *eſtoit fils d'vne pauure lauandiere*. Que *t* Benoiſt 12. *eſtoit fils d'vn meuſnier*. Que *u* Sixte 4. *eſtoit fils d'vn marinier*. Que *x* Adrian 6. *eſtoit fils d'vn tiſſeran de draps, ou d'vn braſſeur*. Que *y* Sixte 5. *eſtoit filsd'vn pauure maraut*, ou, comme on dit, *le fils d'vn porcher*. Mais quels eſtoient les noms des peres de ces gens-cy, cela ne ſe trouue point par eſcrit. Vous pourrez fueilleter pluſieurs hiſtoires ſans y rien trouuer ſur ce propos. Voſtre *Alexandre* 5. ☡ confeſſe, *qu'il ne vid iamais ny pere, ny mere, ny frere, ny aucun de ſes parens*. Et me ſçauriez-vous dire comme s'appelloit ſon pere? *Il n'y a rien de ſi incertain entre les Hiſtoriographes, que de ſçauoir quels ont eſté les peres & meres d'vn*

p Ioh. 19. cognomen & patria ignoratur. *Ioh. Stella de vit. Pont. in Ioh. 19. ad ann. 999.*

q Ex parte ſutore veteramentario. *Onuph. in Plat. in vit. vrb. 4.*

r Filius veteramētarij, reſarcitoris videlicet Sotelarium. *Paul. Langius in Chron. citizen. ad an. 1316.*

s Filius Lotricispauperculę. *Idem ad an. 1303.*

t Molitoris filius. *Paryr. Maſſo. de vrb. Epiſc. lib. 6. in Benedicto 12.*

u Patre ortus qui ſemper nauticam exercuit, *Papyr. Maſſo. lib. cit. in Sixto 4.*

x Onuph. addit. ad Plat. in vit. Adriani 6. y Cicarellus in vita Sixti 5.

☡ Se nec parentes, nec fratres, aut aliquem ex agnatis, cognatiſue ſuis vnquam vidiſſe. *Papyr. Maſſo. loco citato in Alex. 5.*

chacun

chacun d'iceux, dit * Massonus.

* Nihil tã incertum inter Historiarum scriptores, quã qui fuerint parentes singulorum. *De vrb. Episc. lib. 2. in Marcello 2. a N. D. num. 35. p. 402. & 403.*

Pap. Pour estre bref, ie prouue ainsi que ceste histoire est vne fable : [a] La Papesse *Ieanne* estoit ou ieune, ou vieille, quand elle fut esleuë. Si ieune, cela estoit contre la coustume d'élire des ieunes Papes, comme il appert par le grand nombre des Papes qui ont vescu en ceste dignité par dessus le nombre des Empereurs, lesquels succedoient souuent en leur ieune aage. Si elle estoit vieille, comment auroit-elle enfanté publiquement en procession, comme vous affirmez, vous autres heretiques ? Respondez-moy à cela : car *Sutclif* n'y dit rien en la responce qu'il fait au Iesuite *Parson.* Et ne faut pas s'ẽ estonner, car on ne peut apporter aucune couleur à l'encontre de cela, comme s'asseure *B. C.* en son [b] liure cy-dessus cité.

[b] Intitulé en Anglois, *The Dolefull Knell of Tho. Bell.* liure 2. pag. 303.

Prot. Ie nie le fondement de vostre raison : à sçauoir que la Papesse *Ieanne* estoit ou ieune, ou vieille, lors qu'elle fut esleuë. Car [c] les doctes diuisent le cours entier de la vie humaine, non en ieunesse & en vieillesse, comme vous

[c] De Galeni sententia vniuersæ vitæ sex sunt omnino ætatis *Leonard. Fuchsius Instit. Medicin. lib. 1. cap. 5.*

Digitized by Google

faites: ains en *enfance, puberté, adoleſcence, ieuneſſe, virilité* ou aage moyen, & la *vieilleſſe*. Or l'aage moyẽ eſt depuis 35. ans, iuſqu'à 49. dont elle pouuoit eſtre, & par conſequent n'eſtre ny ieune ny vieille: car *Leon* 10. fut éleu Pape en l'aage de 38. ans. Car il n'auoit pas 46. ans quand il mourut, & cependãt il tint le ſiege 8. ans, 8. mois, & 20. iours. Et *Gregoire* 11. n'auoit que 35. ans ou enuiron lors qu'il fut éleu Pape, comme teſmoignent *e Theodoricus de Niem*, & *f Maſſonus*. D'ailleurs on l'a pouuoit fort bien élire ieune, quelque couſtume que vous euſſiez au contraire. Car *Boniface* 9. (comme *g* aucuns eſcriuent) *n'auoit que* 34. *ans quãd il fut éleu Pape*: & *Innocent h* 3. *n'en auoit que* 30. Voire elle pouuoit eſtre des plus ieunes égrillards de la parroiſſe: car (ſans parler du Pape garçon: i'entends *Benoiſt* 9. *i qui fut éleu à l'aage de* 12. *ans ou enuiron*) *Iean* 13. autrement 12. *k fut creé Pape au Printemps de ſon aage*: c'eſt à dire enuiron l'an 18. ainſi que *l Baronius* le recueille par les circonſtãces. Mais pourquoy ne pouuoit-

In pueritiam, pubertatem, adoleſcẽtiam, iuuentutem, conſtantem, mediamue & ſenectum.

e Fuit dum eligebatur in Papam forſitan circa 35. annos. *Nem. vnionis Tract. 6. ca. 39.*

f De vrb. Epiſc. l. 6. in Greg. 11.

g Erat annorũ 34. dum eligebatur in Papã. *Maſſon. de vrb. Epiſc. lib. citato in Bonif. 9. Plat. in Bonif. 9.*

h Maſſon. de vrbis Epiſcop. l. 3. in Innocent. 3.

i Glaber. Radul. hiſt. l. 5. c. vlt. & Maſſon. lib. 4. in Bened. 9.

k In iuuenili & florida ætate creatur Põtifex. *Paul. Langius in Chron. Citizenſe ad anno* 1389.

l Annal. tom. 10. ad an. 955. nu. 3.

elle pas estre vieille, puis que nous lisons que des vieilles femmes ont eu des enfans ? *m L'Empereur Henry engendra Frederic 2. de sa femme, qui estoit aagee de 50. ans*, dit Massonus. *La mere de Machutus Euesque, auoit 60. ans & plus, lors qu'elle accoucha de luy*, dit *n* Petrus de Natalibus. *Icy au Palatinat, depuis quelques annees, i'ay veu de mes yeux, & ay esté present (y estant appellé) à l'accouchement d'vne certaine femme, âgee de plus de 56. ans, laquelle accoucha de deux enfans masles d'vne mesme ventree*, dit *o* Franciscus Iunius. *N. D.* dont vous suiuez la trace, a vne bonne qualité: c'est qu'il est tousiours semblable à soy-mesme; il ne change point: il a commencé par mensonges, & continuë par sottises; Et donnant encor la raison pourquoy ce n'estoit pas la coustume d'élire de ieunes Papes, il se mõstre d'autant plus sot & ridicule. Car la multitude des Papes, par dessus celle des Empereurs, n'est pas aduenuë à cause de leur vieillesse, mais par autres accidens. Dans les 300. premieres annees, que les Papes estoient generale-

m Henricus Sueuus Imperator ex vxore quinquagenaria genuit Fredericum 2. *De vrbis Episc. lib. 5. in Celestin. 3.*

n Machutus Episcopus ortus est matre plusquam sexagenaria. *In Catal. Sanct. lib. 10. cap. 64.*

o Hic in Palatinatu ante annos aliquot vidi meis oculis, & vocatus interfui partui cuiusdam fœminæ, amplius annos 56. natæ, quę binos mares enixa est eodem partu. *Annotat. Biblicis in Ruth. 1. edit. vlt.*

Digitized by Google

ment bons, ils estoient ordinairement exterminez par le Martyre. Car combien qu'il ne soit pas veritable, (comme *p Onuphre* le remarque tresbien) que tous les Papes depuis sainct *Pierre* iusqu'au temps de *Sylvestre* ayēt esté Martyrs: ce que pourtant *q* quelques Papistes affermēt confidemment: c'est la verité que la plusparт d'iceux l'ont esté. Or és siecles suiuās, leur nōbre s'augmenta d'autant plus, qu'ils s'empoisonnoyent & se maltraittroyēt les vns les autres. Et si vous voulez parcourir diligemment les histoires de la vie des Papes, vous trouuerez que de 40. Papes, ja morts, & qui sont en leur lieu, il n'y en a pas eu vn qui ait tenu le Siege vn an entier: vous trouuerez que dans l'espace de *9.* ans, ou vn peu plus, *r* il y a eu *9.* diuers Papes: vous y trouuerez *s* qu'vn seul homme en 13. ans, empoisonna six Papes: vous trouuerez que Dieu en sa iustice les exterminoit, à cause de leur meschante & abominable vie.

Liberius tint le Siege enuiron 6. ans, *t* dit le Cardinal *Turrecremata*, & puis

p Annotat. in Plat. in vita Higini.

q Bristovv en en son Catalogue des Papes.

r Voyez *Fasci. Tēp ad an. 904.*

s Teste Bennone Cardinale in vita Hildebrand.

t Sum. de Eccl. lib. 4. part. 1. cap. 9. Mala morte precibus Sanctorum extinctus est.

mourut de male-mort. Il ne mourut donc donc pas de vieilleſſe, mais bien pluſtoſt en maudiſſant.

Anaſtaſe 2. ne regna pas 2. ans, que Dieu ne le frapaſt de mort ſubite pour ſa meſchanceté. Voire aucuns diſent qu'il mourut de meſme mort qu'*Arrius* l'Archi-heretique. *Car il y en a qui eſcriuent*, dit *u Platine* & *x Iohannes Stella*, *qu'il ietta ſes inteſtins dans le priué.*

Clement 2. ne tint le ſiege que neuf mois, non pas qu'il fuſt vieilquand on l'éleut, mais pource qu'on l'ẽpoiſonna, comme il ſe lit *n* dans vos meſmes Autheurs.

Damaſe 2. *o* qui auoit trempé à l'ẽpoiſonnement de ce *Clement*, ne garda le ſiege que 23. iours, non pas qu'il mouruſt de vieilleſſe, mais pluſtoſt par le iuſte iugement de Dieu, afin de ſeruir d'exemple à ceux (ſelon que *p Platine* l'obſerue) qui voudroyent paruenir à ceſte dignité par corruption & moyens illicites, à laquelle au contraire on ne deuroit monter que par la vertu, & par des voyes legitimes.

u Sunt qui ſcribunt eum in latrinam effudiſſe inteſtina dum neceſſitati naturæ obtemperat. *Pla. in vit. Anaſt. 2.*

x De vit. Pont. ad an. 498.

n Genebr. Chronol. lib. 4. ad an. 1046. Æneas Syl. in Decad. Blond. Epiſt. lib. 3.

o Platin. in vit. Clem. 2.

p In vit. Damaſ. 2. Supplement. Chron lib. 12. ad an. 1042. Ioh. Stella de vit. Pont. ad anno 1040. in Damaſ. 2.

Digitized by Google

Benoist 6. ne regna qu'vn an & demy, & puis il fut estranglé en prison, ou y mourut de faim, ainsi que nous lisons dans le mesme *q Platine*, voire dans *r Baronius*.

Victor 3. ne garda le siege qu'vn an & 4. mois, *& mourut de poison*, dit *s Platine*, *t Genebrard*, *u Charanse*, *& x Polonus*.

y Pie 3. mourut vn mois apres son élection, non sans soupçon d'auoir esté empoisonné.

Iean 13. (autrement 12.) *z* fut tué commettãt adultere: soit que quelcun le prenant sur le faict, *a* luy passast son espee au trauers du corps, ou que ce fust le *b* Diable qui le frapast, les Historiẽs n'en demeurẽt point d'accord. Mais vostre *c* Cardinal tient le plus horrible des deux pour le plus vrayssemblable. *Pour autant*, dit-il, *que la vie du Pape Iean estoit detestable & grandement scandaleuse à tout le peuple Chrestien, Iesus Christ mesme donna la sentence de condamnation contre luy. Car pendant que il abusoit de la femme d'autruy, le diable le frapa soudain par la temple, & ainsi mourut sans repentance.*

q In vit. Bened. 6.
r Annal. to. 10. ad an. 974. n. 1.
s In vit. Victor. 3.
t Chron. lib. 4. ad anno 1087.
u In Sum. Conc.
x In Chron. ad anno. 1095.
y Plat. in vit. Pij 3.
z Krãt. Metrop. lib. 5. cap. 1.
a Plat. in vita Ioh. 13. Blond. Decad. 2. lib. 3.
b Luitprand. Ticinens. lib. 6. cap. 11. Sigebert. in Chron. ad an. 963. Trithem. in Chron. Monast. Hirsaug.
c Turrecremat. Sum de Eccles. lib. 2. cap. 103. & lib. 4. cap. 9. part. 1.

Aussi faict Vualtramus Episc. Naumburgens. *Tract. de inuestitura Episcoporum.*

Digitized by Google

Boniface 7. ne regna que 7. mois & quelques iours, & puis *la beſte mourut*, dit *d Krantius*.

Marcel 2. ne veſcut que 22. iours au Pontificat : non pas qu'il fuſt plein d'ans quand il mourut, car il n'auoit que 55. ans, mais pource qu'il fut empoiſonné. Et (ce qui eſt eſtrange) on obſerue *e* qu'il fut empoiſonné, *à cauſe qu'on croyoit qu'il ſeroit trop bon Pape.*

Que *Sixte* 5. l'an 6. de ſon regne, ait eſté emporté du diable, par l'ayde duquel il eſtoit paruenu à la dignité Papale; *f* Meſſire *François Breton* Prieur de l'ordre des Celeſtins, proteſte qu'vn Prieur de S. Benoiſt l'en aſſeura à Rome. Et vos Ieſuites, à ce qu'on *g* dit, en diſent bien autant ſous main en Italie. Mais pour conclurre ce poinct en vn mot: *h* vos Autheurs nous diſent franchement, que pluſieurs Papes ont eſté de peu de duree, *parce que Dieu voyoit qu'ils eſtoyent de vrays monſtres, qui faiſoient honte & apportoient de l'infamie à la vraye Religion: ſa Iuſtice ne les pouuoit ſouffrir de viure plus longuement.* Et par ainſi cét argumẽt d'ânees a ſa reſpõſe.

d Metrop. l. 5. c. 1. e Obiit die 22. non ſine veneni ſuſpitione, quòd nimium: rectᵉ quibuſdã videretur. *Genebr. Chron. lib. 4. ad an. 1555.*

f En ſa declaration faite à Vendoſme, *Ian. 28. an. 1601*

g Relation de l'Egliſe Occidentale, par le Cheualier Sandis.

h Põtifices tãquam monſtra quędam è medio breui Deᵒ ſuſtulit, *Platis in vita Chriſtophori.* Paucorum labes ſinceris maculam, & vniuerſ. Eccl. infamiã ingerit. Et in mea opinione ideo frequentiᵒ moriũtur põtifices ne totã corrũpant Eccl. *Ioh. Salisb. de Nug. Curialium lib. 6. cap. 24.*

Digitized by Google

j N. D. num. 35. page 403.
k N. D. nu. 28. pag 396. Bellar. lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.

Pap. Voire mais *i* il n'y a guere d'apparence que tout le Clergé Romain euſt voulu élire vn Pape ſans barbe, & principalement vn eſtranger.

Prot. Et pourquoy non le Clergé de Rome auſſi bien que le Clergé de Cõſtantinople, *k* auquel vous reprochez d'auoir fait la meſme choſe? principalement ſi tout le Clergé de ce temps-là (comme aucuns des voſtres eſcriuent) ſe raſoit la barbe? Car, par le raſement, les hommes ſe pouuoyent faire reſſembler aux femmes, & les femmes en ſe faiſans raſer ſouuent, ſe peuuent rendre ſemblables aux hommes. Certes vn *l* docte perſonnage des voſtres, impute l'erreur de l'eſlection de *Ieanne* au Pontificat, à cecy, à ſçauoir que voſtre Clergé ſe raſoit la barbe. *Car par ce moyen-là* (dit-il) *le monde eſtoit ſi deſguiſé, qu'à peine pouuoit-on recognoiſtre les hommes d'auec les femmes. Ce qui fut cauſe qu'vne femme fut éleuë Pape, au reproche perpetuel de ce S. Ordre.* La meſme raiſon s'en donne auſſi par *m Chalcondyle*. Par laquelle eſt reſpondu àvn autre de vos argumens,

l Ioh. Pierius Valerianus pro Sacerdotum barbis, fol. 21. ad Cardinal. Medicen. imprimé à Londres *in ædib. Tho. Bertholet. an. 1533.*

m lib. 6. de reb. Turcicis.

que

que *n N.D.* touche en ces mots: *Coment n'apperceurent-ils point que c'eſtoit vne femme ou vn Eunuque, veu qu'elle n'auoit point de barbe en ſon vieil aage?* Car puis que c'eſtoit vne choſe ordinaire au Clergé de ſe razer la barbe, pourquoy l'en auroit-on moins eſtimee pour n'en auoir point? *n N. D. nu. 35. page 403.*

Pap. o Mais perſonne ne pût-il deſcouurir ſa fraude par ſes geſtes, voix, ou autres actions? *o Onuph. annot. in Plat. in vit. Ioh. 8. Florim. cap. 23. nu. 1.*

Prot. C'eſt à vous à regarder à cela. Mais il eſt tres-certain, ſi vos hiſtoires ſont vrayes, que pluſieurs femmes ont veſcu plus long tempsparmy les hommes en habit deſguiſé, ſans eſtre cogneuës ou deſcouuertes, que n'a pas fait la Dame *Ieanne* au Pontificat. Car *Marine* (diſent *p* ils) veſcut toute ſa vie parmy les Moynes, & perſõne ne s'apperceut iamais d'autre choſe ſinõ que elle fuſt Moyne. *q Euphroſine* veſcut 36. ans parmy les Moynes, & la reputoit on pour Moyne. De meſme en fit *r Eugenie*, *Pelage*, & *Marguerite*, ſãs que aucun les ſoupçonnaſt de fraude. *p Rauiſ. Textor in officina. Tit. Mulieris habitum virilem mentitæ. q Ibid. & Pet. de Natal. in Catal ſanct. lib. 3. cap. 113. r Vitas Patrũ, lib. 1. Pet. de Natal. in Catal. Sanct. lib. 2 cap. 3 & lib. 9. cap. 36. & 37.*

Pap. s Mais d'où vient que ſes amou- *s N. D. pag. 402*

Digitized by Google

reux, ou la laſciueté de ſa vie, ne l'a deſcouurirent point?

Prot. De ce que ſes amoureux ne l'a deſcouurirent point, il ne s'en faut pas eſtonner. Car les compagnons au mal, ſont excellens à tenir leur meſchanceté cachee. Et quant à ſa vie débordee, elle l'a deſcouurit à la fin: *Dieu ſelon ſa t promeſſe produiſant en lumiere l'ombre de mort*, c'eſt à dire reuelant ſa meſchanceté cachee.

t Iob 12. 22.

Pap. *u* Mais comment auroit-elle paſſé par l'ordre de Preſtriſe, & autres ordres Eccleſiaſtiques: Comment auroit-elle paſſé par tant d'offices & degrez inferieurs comme il faut, auant que d'eſtre Pape, ſans eſtre deſcouuerte? *x* Car de 900. ans apres S. *Pierre*, nul n'a eſté éleu qui n'ait eſté nourry en l'Egliſe de Rome, & n'ait paſſé par la preſtriſe & autres ordres Eccleſiaſtiques.

u Onuph. loc. cit. & N. D. p. 402.

x Onuphrius ibid.

Prot. Cela n'eſt pas. Car *y Dyoniſius* fut de Moine fait Pape: & *z Valentinus*, pendant ſon Diaconat, fut fait Pape auant que d'eſtre Preſtre. Et ainſi fut *a Benoiſt* 5. auſſi. Et quant à *Leon* 8. on

y Plat. in vit. Dyoniſij.
z Idem in vita Valentini.
a Idem in vita Benedict. 5.

Digitized by Google

b l'éleut Pape n'eſtant que perſonne laïc : * *Othon premier pouſſa par force au Papat Leon homme laïc*, dit *Baronius*. *c* *Genebrard* a noté que ceſte obſeruatiõ d'*Onuphre* ne valoit rien : voire qu'elle eſtoit faulſe, comme ſont pluſieurs autres de ſes obſeruations.

b Genebr. Chrõ. l. 4. ad an. 963.
* *Annal. to. 10. ad an. 999. n. 2.* Per Othonem homo laïcus Leo intruſus eſt.
c Chron. lib. 4. ad anno 398.

Pap. *d* Voire mais *Polonus* & pluſieurs autres diſent, que ceſte *Ieanne* enfanta comme elle alloit en Proceſſion. Or il n'eſt pas croyable qu'vne femme, groſſe de tant de mois, euſt voulu ſortir, lors principalement qu'il y auoit le plus à craindre de pouuoir eſtre deſcouuerte.

d Bellarm. lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.

Prot. Ceſte raiſon reſſemble aux autres. Car le temps de l'accouchement eſt incertain. Et bien qu'ordinairement les femmes portent dix mois, ſi accouchent-elles bien ſouuent pluſtoſt, à ſçauoir à 9. à 8. voire à ſept, comme les *e* Medecins obſeruent. De plus honneſtes femmes que n'eſtoit la Papeſſe, ſont tombees en trauail ſur les chemins, ne penſans pas eſtre ſi proches de leur terme, comme le remarque *Theophilact* : *Vne femme ſçait*

e Leuinus Lemnius de occultis naturæ miraculis, lib 4. cap. 22. & 23.

Digitized by Google

qu'elle enfantera, dit *f* il, *mais quand, elle ne le ſçait pas : car pluſieurs ont accouché en leur huictieſme mois eſtant par chemin, ne ſongeans pas que cela leur d'euſt arriuer.* Quelle autre exception auez-vous?

f Nouit mulier quòd pariet, quando verò, non nouit: Nã non paucæ 8. menſe peperunt etiam in itinere, nihil præſcientes. *Commen. in 1. Theſſ. 5.*

Pap. g Ils diſent qu'elle fut enſeuelie ſans aucune ſolemnité. Et commẽt cela ſeroit-il croyable, veu que c'eſt vne choſe inhumaine & barbare de priuer de ſepulture ſolennelle, ceux leſquels ont eſté honorez des plus grandes charges?

g *Florim. cap. 23. nu. 6.*

Prot. Eſt-il poſſible? Ne liſons-nous pas dans l'Eſcriture ſaincte, que Dieu en ſa iuſtice a de couſtume de traicter ainſi les plus grands Princes quand ils le deshonorent? Ne liſons-nous pas que *h Ioachim* Roi de Iuda, deuoit eſtre enſeuely de la ſepulture d'vn aſne? &c. Voire ne liſons-nous pas dans vos meſmes hiſtoires, que quelques Papes ont eu auſſi peu de ſolennité en leurs ſepultures? *Boniface 7. lequel apres la mort de Iean 15. tint le Siege 4. mois mourut de mort ſubite: & fut tellement hay des ſiens, qu'apres ſa mort ils le frapperent & le percerent au trauers du corps auec leurs*

h Ieremie cha. 22. verſ. 18. 19.

lances, & le trainerent par les pieds le corps tout nud, iusqu'à ce qu'ils vinſſent au champ qui eſt proche du lieu où eſt placé le cheual de Conſtantin, là où ils le ietterent & le laiſſerent, dit *i Baronius*.

Pap. k Mais c'eſt vne choſe qui n'a iamais eſté oüye auparauant, ny qui ait iamais eſté en vſage entre les Chreſtiens, d'enterrer vn homme dans vn chemin.

Prot. Dites-vous? N'eſt-il pas eſcrit que *l Debora* nourrice de Rebecca fut enterree ſous vn cheſne? & que *m Rachel* femme de *Iacob*, qui eſtoit beaucoup plus honneſte femme que n'eſtoit la Papeſſe *Ieanne*, fut enterree au chemin d'Ephrata? combien que quād cela ne ſeroit pas, ſi eſt-ce que la Papeſſe eſtant ainſi traitee, ne receut que ce qu'elle meritoit fort bien. Car c'eſtoit auſſi vne choſe inouïe auparauāt, & qui n'auoit iamais eſté en vſage entre les Chreſtiens, qu'vn Pape d'euſt accoucher d'vn enfant. Le fait eſtant extraordinaire, meritoit vn traictemēt extraordinairement exemplaire. Voſtre amy *Papyrius Maſſonus*, à qui

i Bonifacius 7. poſt mortem Ioh. 15. ſedit menſes 4. repentina morte interiit, & in tantum eum odio habuerūt ſui, vt poſt mortem cædentes eum, & lanceis vulnerarent, atque per pedes traherent nudato corpore vſque ad Cāpum qui eſt ante caballum Conſtantini; ibi proiecere eum atq; dimiſerunt, *Annal. to 10. ad an. 985. è veteri Pontif. Vaticano codice.*

k *Florim. cap. 23*

l Geneſe chap. 35. verſ. 8.

m Ibid. verſ. 19.

Digitized by Google

n Papyr. Masson. vir præstãs ingenio & pietate. *Tom.* 10. *Annal. ad an.* 853 *nu.* 62.

n Baronius donne tant de loüanges, o tient que si elle eust esté Pape, les Romains n'eussent peu moins faire (en equité) que de la pendre en des chaines de fer apres sa mort: Mais d'autant qu'il trouue qu'elle n'a paseſté penduë assez ignominieusement, c'est pourquoy il nie l'histoire.

o *De orb Episc. lib.* 3. *in Bened.* 3. Vltimo supplicio affecissent.

Pap. Papyrius Massonus en effect est vn excellent homme. Car *cõme le vent dissipe la fumee: ainsi*, selon le iugement de p Baronius, *a-il fait euanoüir toute ceste fable.* Mais ie tiens pourtant, auec *Florimond*, qu'on la deuoit enterrer en Chrestien: & qu'on luy deuoit faire vn tombeau auec des Epitaphes.

p Vt ventus fumum, euanescere totam in auras fabulam fecit. loco citato.

Prot. Quoy! faire des Epitaphes pour vne telle garce? cela eust esté plaisant en effect. Si est-ce que peut-estre quelque teste legere luy en fit. Et comment prouuez-vous le contraire?

Pap. Si on luy eust fait vn sepulchre & des Epitaphes, ils se verroyent encores à present. Car, comme escrit q *Florimõd, les monumẽs ne meurent iamais.*

q Sepulchrorũ nunquã interitur memoria. *loco cit.* r *Polyd. Virg. de inuent. rerum lib.* 6. *cap.* 10.

Prot. I'ay leu r veritablement qu'on auoit pourueu par la loy, *que nul ne vio-*

leroit les ſepulcres des morts. Et i'ay auſſi s leu, qu'aupres de Troye *on peut voir pluſieurs ſepulcres de marbre, d'vne ſeule pierre, faits à l'antique, & cauez à la façon d'vn coffre, dont les couuercles ſont encor tous entiers.* Mais ie ne lis nulle part qu'on puiſſe monſtrer lequel eſtoit celuy de *Priamus*, ou lequel eſtoit celuy d'*Hector*, &c. Si eſt-ce que ſi les doigts de quelques-vns ne leur euſſent point tant demangé, ie vous euſſe bien dit où eſtoit le monument de la Papeſſe *Ieanne*: car iuſqu'à ce que *Pie* 5. le iettaſt dãs le Tybre, on le voyoit à Rome.

s Videre ſicet magna marmorea ſepulchra operis antiqui ex vno lapide, inſtar ciſtæ, excauata, quorum opercula adhuc integra ſunt. *Bellonius lib. 2. obſeruat. cap. 6.*

Pap. De plus, ils diſent qu'elle mourut incontinent. Mais quoy que les douleurs des femmes ſoyent grandes alors, ſi eſt-ce qu'elles ne viennent que par trenchees; elles ont quelque relaſche: leurs douleurs ne reſſemblent pas à vne apoplexie dont on meurt tout ſoudain.

Prot. Tous ceux qui ſont ſaiſiz d'vne apoplexie, n'en meurent pas tout à l'inſtant. Pluſieurs en gueriſſent & viuent long-temps apres, à ce que t diſent les Medecins. Voſtre *Florimond*

t *Felix Platerus Archiater Baſil. Pract. cap. 1. pag. 46. edit. Baſil 1608.*

Digitized by Google

eſt en cecy hors de ſon élement. Ny meſme la Papeſſe *Ieanne* ne mourut pas tout à l'inſtant; quoy qu'il ſemble que ce fuſt fort ſubitement. Car elle enfanta vn fils premier que de mourir.

Pap. Fut-elle deliuree de ſon enfant? & qui fut donc la cauſe de ſa mort? *Florimond* met cecy au rang des abſurditez qui ſuiuẽt ceſte fable. Car, comme ils diſent, elle accoucha d'vn enfant maſle: *Qu'eſt-ce donc qui luy cauſa vne mort ſi ſoudaine?* dit *u* il. Si vne femme eſt vne fois deliuree de ſon enfant, Il n'y a plus de danger de mort à ſon opinion.

u Imo, vt aiũt, maſculum peperat, quid igitur mortem repentinam attulit? *Cap.* 24. *nu.* 1.

Prot. Si iamais vous le voyez, recõmandez moy bien a luy. Et demandez à ce grand perſonnage s'il n'a iamais ſceu que les femmes mouruſſent en couche auſſi bien qu'en trauail. *x Rachel* fut deliuree de ſon fils Benjamin, & ſi elle mourut bien toſt apres. *y* La femme de *Phinees* enfanta ſon fils *Ichabod*, & mourut incontinent apres. Et ſi celles-cy moururent ainſi: pourquoy non la Papeſſe *Ieanne*? Obligez-moy de me faire entendre quelles deffences

x Geneſe. 35. 17. 18.
y 1. Samuel. 4. 20. & 21.

fenſes d'autres plus ſenſez que luy prennent contre ceſte hiſtoire. Car ie ſuis ennuyé de ſes niaiſeries.

Pap. ☞ Comment eſt elle dite auoir eſté du Palais de S. Pierre à S. Iean de Latran, veu que les Papes n'habitoyent encore le Vatican, ains le Palais meſme de S. Iean de Latran? ☞ N.D. des 3. Conuerſ. part. 2. cap. 5. num. 36. *Florim. pag.* 202. *Bellarm. lib. 3. de Rom. Pont. c. 24.*

Prot. Comment prouuez-vous que les Papes ne logeoyent pas encor au Vatican?

Pap. [a] *Platine* teſmoigne qu'ils n'y vindrent point loger, iuſques au temps de *Boniface 9.* c'eſt à dire iuſqu'en l'an 1350. [a] *Florim. cap. 23. num. 5.*

Prot. Boniface 9. viuoit en l'an 1390. & non en 1350. parquoy vous faillez deſia en ceſte circonſtance. De meſme en faites-vous faiſant ſeruir *Platine* de Patron à ceſte fantaſie. Car [b] il dit ſeulement que *Boniface 9.* fit reparer le Vatican: Mais non pas qu'il fut le premier qui le vint habiter: Combien que quand il auroit dit, ſi eſt-ce que le Pape euſt bien peu aller voir le Latran, car il auoit d'autres maiſons de plaiſance pour s'y aller recreer auec ſes [b] *In vit. Bonif 9.*

Courtisans. Il ne demeuroit pas tousiours en celle là : car *c Gregoire* 4. fit bastir deux belles maisons de fonds en comble pour l'vsage des Papes, ainsi que tesmoigne voltre *Anastasius*. Et *Leon* 3. (comme *d* dit le mesme autheur) en fit bastir vne autre superbe, prés l'Eglise de S. Pierre qui est dans le Vatican, où *e Leon* 4. receut & entretint l'Empereur *Ludouic*. Mais qui plus est, les Histoires ne disent pas que elle alloit du Palais de S. Pierre au Palais de Latran. Car elle accoucha estãt en procession. Or elle pouuoit aller de l'Eglise S. Pierre à celle de Latran, encore qu'elle logeast au Palais de Latrã. Car les Papes ne commençoyent pas tousiours leurs processions par l'Eglise la plus prochaine d'eux. *f Leon* 3. ordonna qu'on iroit en procession par trois diuers iours, auant l'Ascension. Le premier iour, il commença à l'vne des Eglises de * Ste. *Marie*, & acheua à l'Eglise de S. *Sauueur*. Le second, il commença à Ste. *Sabine* Martyr, & acheua à S. Paul. Le troisiesme iour il commença à l'Eglise de Ste. *Croix*

c *De vit. Pont. in vit. Greg.* 4.

d *in vit. Leon.*

e *Idem in Leone* 4.

f *Plat. in vit. Leon.* 3. *& Anastaf. de vit. Pont. in Leon* 3.

* Ecclesia Dei genitricis ad præsepe.

en Ieruſalem, & acheua à S. *Laurens* hors la ville. Si bien que voſtre demande a ſa reſponſe. En auez-vous encor quelque autre à faire?

Pap. Ouy : & premierement [a] ie prouueray que ce n'eſt qu'vne fable, par la bouche meſme de ceux qui l'a racontent.

[a] *Baron. Annal. tr. 10. ad an. 853. nu. 67.*

Prot. Certes ce ſeroit vn traict de ſubtilité. Mais comment ie vous prie?

Pap. Tout ainſi que S. [b] Marc prouua les Iuifs menteurs, par la diſconuenance de leurs teſmoignages.

[b] S. Marc. 14. 59.

Prot. Qu'entendez vous par là?

Pap. Le peu d'accord qui ſe trouuoit entr'eux.

Prot. Mais S. Marc ne l'entendoit pas comme cela. Car ces faux témoins dont il dit que les teſmoignages n'eſtoyent point conformes, s'accordoyent aſſez-bien en leur dire. [c] Ils manquoyent ſeulement en cecy, à ſçauoir que la choſe dont ils accuſoyent Ieſus Chriſt, n'eſtoit pas capitale, quand bien elle euſt eſté vraye. Car de promettre de reedifier le temple en trois iours, n'eſtoit ny crime ca-

[c] Teſtes quidē intr ſe rectè conueniebant, cum eadem vterq; verba, & eodem ſenſu recitaret. — Sed quamuis affirmarent Chriſtum dixiſſe: Ego diſoluam &c. non iudicabāt Pontifices poſſe propterea Chriſtum ad mortem condemnari. *Maldonat. in Mat. 26. 61.*

pital, ny crime de leze Maiesté. Et c'est en ce regard que S. Marc note que leurs tesmoignages n'estoyent point conformes, entendant pour le condamner à mort. Mais quel grand décord trouuez-vous entre ceux qui racontent ceste histoire?

d Baron. Annal. to. 10. ad an. 853. num. 67.

Pap. d I'y en trouue tant, qu'on peut dire à bon droit que Dieu s'est seruy de nouueau, du mesme moyen dont il se seruit iadis enuers ceux qui l'occasionnerent de dire: * *Or sus, descendons, & confondons leur langage, afin qu'ils ne ne s'entendent point l'vn l'autre.*

*Genese chap. 11.

Pror. C'est beauuoup: il me tarde extrémement d'en entendre les particularitez.

Pap. Vous les sçaurez tantost. Mais premierement dites-moy en passant, e pourquoy *Marianus*, qui a mis le premier ceste imposture en vogue, luy a-il donné vn nom si nouueau comme est celuy de *Ieanne*? Pourquoy a-il pris ce nom qui iadis n'estoit propre que aux hommes, & changeant vne lettre en a fait vn nom de femme? *Florimond* n'en peut conceuoir la raison.

e Marianus eã Ioannẽ nouo adinuento & innouato vocabulo appellauit. Quorsũ verò nomen, quod antea solis masculis imponebatur, sola litera mutata, ad mulierem detorsit? *Florim cap 7. num. 1.*

Prot. Florimond eſt vn homme bien faict, & vous bien aduiſé de me faire vne telle queſtion. Liſez les Eſcritures, & vous trouuerez que le nom de *Ieanne* n'eſt pas vn nom nouuellemẽt inuenté, ny propre aux hommes ſeulement. Car *f* elles font mention d'vne *Ieanne*, femme de *Chuze*. Ou ſi de peur de deuenir heretique vous ne l'oſeriez lire, * liſez vos Legendes & vies des Saincts, vous y trouuerez que la mere de voſtre S. *Nicolas* s'appelloit *Ieanne*. Si quelcun vous oyoit faire vne telle demande, il croyroit que vous ne ſeriez pas en voſtre bon ſens. C'eſt pourquoy ne parlez plus de cela ſi vous aymés voſtre credit, ains me mõſtrez pluſtoſt ces grandes diuerſitez dont vous auez parlé.

f S. Luc 8. 3. & 24. 10.

* Legende d'or & vie des Saincts, en la vie de S. Nicolas, & *Pet. de Natal. in Catal. Sanct. lib. 1. cap.* 33.

Pap. Ie le veux. *g* Et premierement notez auec moy la confuſion qui eſt entr'eux, touchant le nom de ceſte femme auant ſon Pontificat. Les vns diſent qu'elle s'appelloit *Agnes*, les autres *Geliberte*: Aucuns l'appellent *Iſabelle*, les autres *Marguerite*, les autres *Tutte*, ou *Iutte*, les autres *Dorothee*.

g Audi quanta inter eos confuſio in conſictæ fœminæ nomine &c. *Baron. Annal. to. 10. ad an. 853. num. 67 & Flo. cap. 4. nu. 5 & cap. 7. nu. 4.*

Digitized by Google

Prot. Qui eſt-ce ie vous prie qui l'appelle *Dorothee*, ou *Iutte*, ou *Tutte?* Qui l'a iamais appellee *Marguerite* ou *Iſabelle?* Voire quel des anciens Eſcriuains l'a iamais appellee *Geliberte* ou *Agnes?* Vray eſt qu'en quelques Autheurs modernes i'y trouue quelque diuerſité, l'vn l'appelant *Geliberte*, & l'autre *Agnes.* Mais de tous les teſmoins que i'ay produits contre-elle, il n'y en a pas plus d'vn ou deux (ſoit deuant ou apres ſon Pontificat) qui luy donne autre nom que celuy de *Ieanne.* Et pour choſe que i'aye peu apprendre, il n'y en a aucun ſoit ancien ou moderne, qui l'ayt iamais baptiſee du nom de *Dorothee* ou de *Iutte*, d'*Iſabelle* ou de *Marguerite.* En ſçauez-vous quelqu'vn?

Pap. Non. Car ie ne trouue point que *Florimond* ny *Baronius*, cottent aucun Autheur pour preuue de cecy. Et pour moy ie n'en puis dire dauantage que ce que ie trouue dans leurs eſcrits. Mais que dites-vous de ceſte diuerſité icy? *h* N'y a-il pas de vos teſmoins qui l'a feignent eſtre *Iean* 7. les autres *Iean* 8. & les autres *Iean* 9.?

h Alij eam vocant Ioh. 7. alij 8. alij vero 9. dit *Baronius loco citato.* Aucuns le feignent eſtre *Iean* 8. les autres *Iean* 9. dit *N. D. pag.* 401.

Prot. Qui l'a feint eſtre *Iean 9.*? Pas vn ſeul que ie ſçache. Si vous n'amenez quelque Autheur pour preuue de ce poinct, vous me permettrez de croire que vous parlez à bouleueuë.

Pap. Soit que ie parle à bouleueuë ou non, i'ay *Baronius* & *N.D.* pour garands. Car les vns, dit *Baronius*, l'appellent *Iean 7.* les autres *Iean 8.* & les autres *Iean 9.* les vns, dit *N.D.* la feignẽt eſtre *Iean 8.* les autres *Iean 9.*

Prot. *Baronius* & *N.D.* ont auſſi bien la mine de parler par cœur que vous, car ils ſont Papiſtes : c'eſt pourquoy ie ne croiray ny vous ny eux, qu'entant que la raiſon m'y obligera. Et en cecy ny vous ny eux n'en monſtrez aucune. Car vous ne citez pas vn ſeul Autheur bon ou mauuais, pour preuue de cela. *i* D'ailleurs *Florimond* confeſſe, *que tout ce qui nous inquiete le plus, eſt de ſçauoir ſi nous la deuons appeller Iean 7. ou Iean 8.* Il ne nous accuſe pas de la nommer *Iean 9.*

i Hoc vnum eorum animos torquet, vtrũ Ioh. 7. aut Ioh. 8. nomen ſibi vſurparit. *Florim. cap. 7. nu. 5.*

Pap. Bien donc, que ce ſoit là la difference, à ſçauoir que vous ne ſçauez ſi vous la deuez nommer *Iean 7.* ou *Iean 8.*

Digitized by Google

Prot. Ceſte difference n'eſt pas ſi grande. Car on en peut monſtrer de ſemblable és autres Papes, leſquels neantmoins vous confeſſez auoir eſté Papes. Mais qui eſt-ce qui luy donne ce tiltre de *Iean* 7. ou de *Iean* 8? Certes, ny *Martanus Scotus*, ny *Sigebert*, ny *Gotefridus Viterbienſis*, ny *Polonus*, ny *Platine*, ny *Palmerius*, ny *Trithemius*, ny le *Faſciculus Temporum*, ny *Krantius*, ny *Alphonſus è Carthagena*, ny *Textor* ne l'appellent ainſi : ains l'appellent *Iean* ou *Ieanne* ſimplemẽt. Car il ſemble en cecy qu'ils eſtoyent de l'opinion κ d'*Onuphre. Que veu qu'elle n'eſtoit point capable des ſainctz Ordres, elle ne deuoit point eſtre miſe au nombre des* Ieans.

κ *Annot. in Plat. in vit. Ioh. 9. & loco citato.*

Pap. Vous me pardonnerez, *Platine* l'a nomme I*ean* 8. & celuy d'apres elle I*ean* 9. Dequoy il eſt reprins par *Onuphre*, & ce pour la meſme raiſon dont vous auez fait mention. Car voicy les paroles d'*Onuphre*; * *Ce Iean ſans doute eſt le* 8. *& non le* 9. *ainſi que Platine le conte: car combien qu'ainſi fuſt que Iean femme, dont il parle, auroit eſté Pape, ſi eſt-ce qu'en conſideration qu'elle n'eſtoit*

* Iohannes hic omnino 8. non 9. eſt, vt à Platina deſcribitur: Nam etſi Iohannes fœmina Papa, quam profitetur, fuiſſet, non tamen numeri notam habere debuiſſet ſacri ordinis non capax.

point

point capable des sacrez Ordres, elle ne devoit point passer pour vn au nombre des Ieans.

Prot. Platine ne luy donne point le tiltre de *Iean* 8. *Onuphre*, ou quelque autre, abuse de *Platine* & de vous. Pour preuue dequoy, i'en appelle à *Platine* imprimé l'an 1481. *m qui estoit l'annee mesme en laquelle Platine mourut*; & à l'edition d'apres, en l'an 1485. Car parlant de *Iean* femme, en ces anciennes editions-là, il ne met aucune note numerale sur sa teste, ains commence ainsi son Histoire: *Iean l'Anglois, natif de Mayence, &c.* Mesme il n'intitule point celuy d'apres elle *Iean 9.* ains *Iean* 8. Car venant à parler de la vie de ce Pape là, il dit, *Iean* 8. *Romain de Nation, &c.* Pour plus ample preuue duquel dernier poinct, i'en appelle aux *n* dernieres editions où sont annexees les Annotations d'*Onuphre*. Car combien que nous y lisions cecy, *Iean 9. Romain de nation, &c.* Si appert-il par ce qui est escrit de la vie du Pape prochain d'apres, à sçauoir *Martin* 2. mesme dans ces dernieres editions, que

m Platina moritur Romæ, anno 1481. *Trith. de Script. Eccles. verbo, Bartholomæus.*

Iohannes Anglicus, ex Magũtiaco oriũdus, &c.

Iohannes 8. patria Romanus, &c.

n comme celle de Cologne en l'an 1574. Iohannes nonus, patria Romanus, &c.

ceſte lecture eſt faulſe,&que l'ancienne eſt la vraye. Car *o Platine* monſtrãt que *Martin* viuoit au temps de *Charles* 3. adiouſte en meſme temps, *qui fut couronné par Iean* 8. *comme nous l'auons eſcrit.* Or *Charles* 3. *p* ſelon *Platine*, fut couronné par I*ean* immediat predeceſſeur de *Martin.* Donc, ſelon le compte de *Platine*, celuy de deuant *Martin* eſtoit I*ean* 8. & non I*ean* 9. comme *Onuphre* ou quelque autre nous voudroit faire croire. Laquelle meſueuë ou fraude d'*Onuphre*, n'eſtoit pas ſi grãde, ſinon que par ce moyen il eſt contraint de changer la marque numerale que *Platine* auoit miſe ſur tous les I*eãs* qui ſuiuent apres, & d'appeller I*ean* 10. celuy que *Platine* appelle I*ean* 9. d'appeller celuy-là le 11. que *Platine* appelle le 10. d'appeller le 13. celuy que *Platine* appelle le 12. & ainſi iuſques au dernier *Baldeſar Coſſa*, qui eſtoit au nombre des I*eans*, ſelon les anciennes editions, le 23. & non le 24. ainſi qu'il eſt nombré és editions où ſon annexees les annotations d'*Onuphre.* Mais pourſuiuez: Quelle autre di-

o De vit. Pont. in vita Martini 2. Quem ab Ioh. 8. coronam accepiſſe ſcripſimus.

p In vita eiuſdẽ Ioh.

uerſité auez-vous remarquee entre ceux qui racontent ceſte hiſtoire?

Pap. q Les vns diſent qu'elle commença ſon Pontificat l'an 853. les autres l'an 854. Autres l'an 857. & l'an 858. & quelques-vns l'an 904. les autres en 653. & les autres en 686.

q Alij ponunt hoc an. 853. alij anno ſequente, alij, 857. octa. alij, quidem 904. præter eos qui ponunt eum poſt Martin. 1. an. 653 alii poſt Ioh. 5. an. 686. *Baron. loco cit.* & *Florim. cap. 7. num. 4.*

Prot. Que ne nommez-vous les Autheurs qui le diſent? Car iuſqu'à preſent ie n'ay iamais leu ny oüy parler d'aucun Autheur qui l'ayt placee en l'an 653. ou 686. ou 904. Tous les Hiſtoriographes cy-deſſus nommez, la comprennent tous dans l'eſpace de cinq ans. Iuſqu'à ce que vous produiſiez voſtre preuue, on aura grand ſuiet de douter de la verité de voſtre dire.

Pap. r Peut-eſtre en douteriez-vous autant ſi ie vous dy que pluſieurs la font ſucceder à *Leon* 4. quelques-vns à *Leon* 5. les autres à *Benoiſt* 3. les autres à *Martin* premier, & les autres à Iean 5.

r Florim. loc. cit.

Prot. Vous dites vray. Car ie lis dans *s Bellarmin* que *tous ceux qui admettent ceſte Papeſſe, diſent qu'elle tint le Siege apres* Leon 4. *& deuant* Benoiſt 3.

s Omnes qui iſtum Ioh. admittunt, dicũt eũ ſediſſe poſt Leonem 4. & ante Benedict. 3. *lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.*

Digitized by Google

Pap. Mais vous n'auez pas grande raiſon de vous en croire à *Bellarmin.* Car *t Polonus* eſcrit, & *u Sigebert* auſſi, qu'elle ſucceda à *Leon* 5.

t In Chron. ad anno 855 collat. cum an. 847.

u In Chron. ad an. 847 collat. cum an. 854.

Prot. De ce que *Leon*, lequel *Sigebert* place immediatement deuant *Iean* femme, eſt nombré le 5. c'eſt vne erreur en l'impreſſion. Car *x* il ne nomme que trois Papes de ce nom, deuant ce *Leon*-là. C'eſt pourquoy apres que *Sigebert* aura eſté corrigé, vous n'aurez plus de pretexte d'en tirer aucune deffenſe: ny de *Polonus* non plus. Car encor que ſelon ſon compte *Leon* precedant ceſte Papeſſe ſoit *Leon* 5. ſi eſt-ce le meſme homme que les autres appellent *Leon* 4. *Polonus* compte vn certain *Leon* pour Pape en l'an 698. que les autres ne comptent point en tout; ce qui cauſe la difference qui ſe trouue entre luy & les autres au nombre des *Leons* qui viennent apres. Mais tous demeurent d'accord quant aux perſonnes. Quel eſt l'autre deſcord?

x Sigebert nõme *Leon* 1. en l'an 448. *Leon* 2. ad anno 684. *Leon* 3. ad anno 796. & celuy d'apres, eſt ce *Leon* qui regnoit en l'an 847.

Pap. y Les vns diſent qu'elle tint le ſiege vn an, vn mois, & 4. iours: les autres 2. ans, 2. mois, & 4. iours: aucuns

y Alii eum ſediſſe tradunt an. 1. & menſe 1. & diebus 4. Alii an. 2. totidemq; menſ. & dieb. 4. Alii 2. annis cum dimidio: Duobus tantũ annis alij: alii verò 4. tantum menſes. *Baron. loco citato. Florim. cap. 7. nu. 4.*

diſent 2.ans & demy: les autres 2.ans. ☞ Pluſieurs diſent qu'elle tint le ſiege, vn an, 5. mois & trois iours. Et ne ſont pas en petit nombre ceux qui tiennent qu'elle n'occupa le ſiege que quatre mois tant ſeulement.

☞ Cecy eſt dãs *Florimond* & nõ dans *Baronius*.

Prot. Si cela eſt, *Bellarmin* s'en approche de bien loin. Car a il eſcrit que *tous ceux qui admettent ceſte Papeſſe, diſent qu'elle fut Pape 2. ans & 5. mois.* Il n'en cognoiſſoit point (non plus que moy) qui luy donnaſſent ſi peu que 4. mois, & n'y a point recognu tant de diuerſité comme vous dites. Toutesfois parmy les Autheurs plus recents, ie confeſſe qu'ils different de quelques mois: mais *Marianus* & *Polonus*, qui ſont deux des principaux, s'accordent en ce poinct. Ils eſcriuent conformément, qu'elle tint le Siege deux ans 5. mois, & 4. iours. Et *Platine* ne s'en eſloigne pas beaucoup: car à ſon compte elle regna 2. ans vn mois 4. iours. Mais poſé qu'en ces circonſtances il y euſt tant & ſi grande difference: qu'eſt-ce que cela importe à la ſubſtance de l'hiſtoire? Nous trouuons grande di-

a Omnes qui iſtum Iohannẽ admittunt, dicunt eum vixiſſe in Pontificatu duobus annis, & quinque menſibus. *lib. 3. de Rom. Pont. cap. 24.*

Digitized by Google

uerſité entre ceux qui ont eſcrit du Pape *Lucius*: car *b* les vns diſent qu'il eſtoit Romain, les autres qu'il eſtoit Toſcain; *d* les vns diſent qu'il eſtoit fils de *Lucinus*: *e* les autres qu'il eſtoit fils de *Porphyre*. *f* Les vns diſent qu'il fut fait Pape en l'an 253. *g* les autres en 254. *h* les autres en 255. *i* les autres en 259. *k* les autres en 275. *l* Les vns diſent qu'il tint le ſiege 3. ans, 3. mois, & 3. iours; *m* les autres diſent 3. ans, & 5. mois: les *n* autres 3. ans 7. mois, & 6. iours; *o* les autres qu'vn an 3. mois & 13. iours; *p* les autres ne diſent que 8. mois & non plus. Et ſi perſonne ne nie que *Lucius* ayt eſté Pape.

D'ailleurs, ne liſons nous pas que *Sergius* 3. commença ſon Pontificat l'an 905. ainſi que *q* diſent quelques vns: comme *r* les autres en l'an 907. & vne troiſieſme ſorte *s* en l'an 908.? Y en a-il pas auſſi *t* qui eſcriuent, qu'il ſucceda à *Benoiſt* 4. *u* d'autres à *For-*

b Plat. de vit. Pont. in vit. Lucij 1. *Onuph. in Chron. Rom. Pōt. ad an.* 253.
c Anaſtaſ. in vit. Lucij.
d Idem Ibid.
e Plat. & Onuphr. loc. cit.
g Mat. Vveſtm. Flores hiſt. ad an. 254.
h Marian. Scot. & Polon. in Chro. ad an. 255.
i Abbas Vſpergenſ. ad an. 259.
k Compilatio Chron. ad an. 257.
l Polonus & Mat. Vveſtm. locis citatis.
m Marian. Scot. loco citato.
n Albo Floriacenſ. de vit. Pōt. in Lucio.
o Onuph loc. cit.
p Euſeb. lib. 7. hiſt. cap. 3. & Abbas Vſpergenſ. loc. cit. & Hermanus contractus circa ann. 260.
q Mat. Vveſtm Flores hiſt. ad an. 905.
r Polon. in Chron. ad an. 907.
s Baron. annal. to 10 *ad an.* 907. *nu.* 2.
t Herman. Contract. circa anno 907.
u Luitprandus, teſte Baronius ad anno 908. *num.* 2.

mosus,x d'autres qu'il succeda à *Christo-phle* ? Et n'y a-il pas de la difference auſſi, touchant le temps de ſa continuation au Pontificat ? pendant que y les vns diſent qu'il regna ſept ans, trois mois, & 16. iours; z les autres trois ans ſeulement ; & toutesfois qui a iamais nié qu'vn tel Pape ait eſté?

x Baron. ibid.

y Polon. ad an. 907.

z Baron. to. 10. annal. ad an. 910. num. 1.

Nous liſons a que le corps de *Formoſe* fut déterré par vn de ſes ſucceſſeurs, & mis en iugement deuant vn Concile d'Eueſques ; & qu'il fut deſpoüillé de ſa robbe Papale, & reueſtu de l'habit d'vn laïc : qu'il fut accuſé, conuaincu, & condamné. Mais entre ceux qui rapportent ceſte hiſtoire, il s'y trouue bien de la diuerſité. Car b les vns diſent que ce fut ce *Sergius* 3. qui le déterra: les autres diſent que ce fut c *Eſtienne* 6. que pluſieurs appellent *Eſtienne* 7. d Les vns diſent qu'on luy coupa deux doigts, e les autres diſent qu'on luy en coupa trois : f les vns diſent qu'on luy coupa la teſte, g les autres ſemblent le nier : h les vns diſent que le tronc de ſon corps fut ietté dãs le Tybre, i les autres diſent qu'on l'en-

a Baron. annal. to. 10. ad an. 897. num. 2.

b Luitprand. lib. 1. cap. 8. & Abbas Vrſpergenſ. in Chron. ad an. 897.

c Plat. in vita Stephan. 6.

d Vernerus Roleuinc. in Faſc. Temp. ad an. 904.

e Luitpr. loc. cit.

f Abbas Vrſp. loc. cit.

g Luitprand. & alij.

h Papyr. Maſſonus lib. 3. de vrbis Epiſc. in Bonifacio 6.

i Platina in vit. Steph. 6.

terra comme vn laïc. Or ça ie vous prie, oseriez vous nier la verité de ceste histoire a cause de ces diuersitez?

Pap. Pourquoy non? k *Onuphrius* ne l'a nie-il pas pour ceste mesme raison, disant: *Les discours qui se font, touchant le déterrement du corps de* Formose *par ses successeurs, sont sans doute fabuleux, & non veritables: ce qui appert clairement par la diuersité & repugnance qui se trouue entre ceux qui en ont escrit.*

Prot. Or voyez donc la diuersité & repugnance qui est entre vous autres Papistes. Car encor qué l *Baronius* confesse que ce fut la chose *la plus enorme qui fut iamais commise:* encor qu'il confesse * *que cela peust sembler incroyable, à cause de la cruauté, & inhumanité barbare de cét acte:* Si est-ce qu'il l'accorde estre veritable, & * auouë que ceux-là *errent grossierement, qui nient que cela ne soit arriué à Formose: & qui tiennent ce rapport pour vne fable.* Nonobstant toutes ces diuersitez en quelques circonstances, il ne l'osoit pas reietter comme faict *Onuphre.* Et mesme ne le pouuoit pas faire sur ceste raison-là. Car

m *Bel-*

k *Annot. in Plat. in vita Formos.* Quæ de Formosi cadauere ex sepultura à successoribus eruto dicũtur, procul dubio fabulæ magis quàm vero similia sunt, quod illorum qui de ea re scripserunt diuersitate & repugnantia facile liquet.

l Intentatum hactenus scelus.

* Præ sui immanitate omnibus incredibile, *Annal. to. 10. ad an. 897. nu. 3.*

* Erroris conuincuntur qui ista de Formoso negant, & conficta putant.

m Bellarmin dit vray en cecy (combien que cela ne luy arriue guere souuent) qu'*il arriue souuent qu'on est asseuré de la chose, encor qu'on ne soit pas certain de la maniere comment elle a esté faite, ou de quelque autre semblable circonstance.* La diuersité entre les Autheurs touchant les circonstances, n'infirme point les argumens d'aucun touchant la substãce. Car si cela est, (afin d'en donner encor vne exemple) rayez honteusement de vostre Calendrier, *n* la feste de Ste. *Vrsule* & de ses compagnes : & toutes les prieres que vous leur faictes dans vos Messels & autres liures. Car iamais il n'y a eu plus grand descord entre les raconteurs d'aucune histoire, qu'il y a entre ceux qui racontent celle-cy. *o* Les vns disent qu'*Vrsule* estoit fille d'vn Roy d'Escosse : mais les *p* autres disent qu'elle estoit fille d'vn Roy de Cornüaille. *q* Les vns disent que son pere s'appelloit *Maurus*: mais les autres disent qu'il s'anpelloit *r Dionethus*, ou *s Dionotus*, ou *t Dionocus*, ou *u Deonotus* ; car on le baptise ainsi diuersement. Et touchant celuy qu'el-

m Sæpissimè accidit vt non-stet de re, & non constet de modo, vel alia circumstantia. *lib. 2. de Rom. Pont. cap. 5.*

n Octobre 21.
o Pet. de Natal. in Catal Sanct. lib 9. cap. 87.
p Galfridus Monumetens. hist. Brit. lib 5. cap. 15. & 16.
q Pet. de Nat. loc. cit.
r Herman. Fliet. in vit. S. Vrsulæ Octob. 21.
s Ponticus Virunius hist Brit. lib 5.
t Baron. Annot. in Martyrol. Rom. Oct. 21. b.
u Incertus author apud Surium to. 5 de vitis Sanctis Oct. 21.

le deuoit espouser, *x* les vns disent que il estoit Roy d'Angleterre: *y* les autres qu'il estoit Roy de la petite Bretagne. Et *z* l'vn l'appelle *Ætherius*, l'autre *Holofernes*, *b* vn troisiesme l'appelle *Conanus*. Or en sa compagnie, comme *c* aucuns disent, il n'y auoit seulement qu'onze mille Dames & Damoiselles Vierges: mais à ce que les autres disẽt, *d* il y auoit soixante mille filles de village, outre & par dessus ces onze mille plus releuees. En outre il y eut *e* plusieurs Euesques & Seigneurs temporels, qui les accompagnerent. Voire *Cyriacus* Pape de Rome, comme vn bon compagnon, quitta le siege Papal pour suiure ces pelerines, comme disent * aucuns, quoy que d'autres le niẽt. *f* Car les vns disent qu'elles allerent en pelerinage à Rome, quoy que *g* d'autres ne tiennent pas cela pour vray-semblable. *h* Les vns disent que elles furent martyrisees sur les costes de la mer: les *i* autres disent que ce fut deuant les portes de Cologne. *k* Les vns disent que tout cela aduint en l'an 238, les autres au temps de *l* Maxi-

x Pet. de Nat. loco citato.
y Baron. loc. cit.
z Elizabetha Abbatissa Schonaugien. *in princip. Reuelationum.*
a Frater T. in Reuelat. scriptis an. 1185. vt refert Flien. loc. ci.
b Flien. loc. cit.
d Ponticus Virunius & Galfridus loc. cit.
e Pet. Natal. loc. cit.
* Voyez cy-dessus pag. 147
f Harigerus Abbas Lobiensis in Catalog. Episc. Tongerẽsiũ in Metropol.
g Flien. Annot. in vitã Vrsulæ.
h Martyrol. Ro. & Baron. Annot. in Martyr. Octob. 21.
i Flien. loc. cit.
k Author Chro. Colon. fol. 68. & Harig. Abbas loco citato, &c.
l Baron. in Martyr. Octob. 21.

mus : *m* les autres en l'an 453. finalement, *n* les vns disent que si on enterroit quelcun en l'Eglise de S. *Vrsule*, quoy que ce fussent des enfans nouuellement baptisez, la terre les reietteroit dehors : où les *o* autres disent que ce sont des contes de la Cygogne.

m *Sigebert in Chrō. ad an. 853.*
n *Lindan. apud Baron. annot. in Martyr. Oct 21.*
o *Flien. loc. cit.* fabulam anilē esse didici.

Pap. Ie ne sçay pas que repliquer à cecy. Mais i'espere que de plus sçauans Catholiques que moy vous y respondront. Ce pendant ie passeray outre. *a* Selon ceux qui rapportent ceste fable, ceste *Ieanne* fut premierement menee en Athenes: Or en ce temps-là il n'y auoit plus d'Athenes.

a *Onuph. Annot. in Plat. in vit. Ioh. 8.* & *Harding.* Response à l'Apologie de Iuel.

Prot. Vous me pardonnerez. Car *b* *Paulus Æmilius* escrit, que *Gotefridus* fut fait Duc d'Athenes, & Prince d'Acaïe, enuiron l'an 1220. *c* Et qu'apres cela certains Pyrates s'emparans du Pays de Grece, tuerent le Duc d'Athenes, qui estoit de la maison de *Brennus*, & prindrent la ville. Nous lisons pareillement dans *d* *Mathieu Paris*, que *Iohannes de Basingstockes* Archidiacre de * Legria, qui mourut en l'an 1252. estudia à Athenes, & qu'il apprint des

b lib. 8.

c lib. 6.

d *In Henr. 3. ad an. 1252. p. 1112.*
* Iohan. de Legria vir in Triuio & quadriuio experientissimus.

Digitized by Google

doctes Grecs, ſpecialement de *Conſtantia* fille de l'Archeueſque d'Athenes, beaucoup de choſes incogneuës à ceux de l'Egliſe Occidentale : D'ailleurs *e Æneas Syluius*, qui viuoit depuis, iuſtifie qu'en ſon temps Athenes n'eſtoit pas tout à fait démolie, ains paroiſſoit comme vne petite ville. Car *à preſent*, dit-il, *la noble Cité d'Athenes ne paroiſt que comme vne petite ville.* Et partant ceſte exception ne preiudicie nõ plus que les autres, à la verité de ceſte hiſtoire. Si vous en amenez encor quelqu'vne, elle auroit beſoin d'eſtre meilleure.

e Coſmog. de Europa cap. 11. Ciuitas Athenięſis quondã nobiliſſima fuit, &c. eadem noſtro tempore parui oppidi ſpecié gerit.

Pap. Selon les raconteurs de ceſte hiſtoire, elle ne fut pas ſeulement menee pour voir Athenes, mais pour y eſtudier : *Or il appert clairement*, comme dit *f* Bellarmin, *qu'il n'y auoit point d'Eſcholes en ce temps-là, n'y en Athenes, ny en aucune partie de la Grece.*

f Conſtat eo tẽpore neque Athenis, neq; vſquam alibi in Grecia fuiſſe vlla Gymnaſia literarum. lib. 3. de Ro. Pont. cap. 24.

Prot. Quoy, *Bellarmin* remarque il qu'il n'y auoit point d'Eſcholes en ce temps-la en aucune partie de la Grece? tient-il cela comme choſe aſſeuree? & le proue-il auſſi?

Digitized by Google

Pap. Ouy, *g* il le prouue par diuers Autheurs. Et premierement par *h Syneſius*, qui viuoit peu de temps apres *Baſile*, & *Nazianzene*. Car *Syneſius* eſcriuit à ſon frere, qu'*Athenes ne retenoit plus rien d'vne Academie que le ſeul nom.*

g loco citato.

h In Epiſt. vlt. ad fratrem ſuũ Syneſius ſcribit Athenis nihil fuiſſe niſi nomen Academiæ.

Prot. Et cela emporte il (à voſtre aduis) que ſelon l'opinion de *Syneſius* il n'y auoit point d'Achademie en Athenes? Pour moy i'eſtime pluſtoſt le contraire: & croy que *Syneſius* entendoit par là qu'Athenes eſtoit vne Academie, quoy que non ſi floriſſante comme auparauant. Aſſeurément quand *i Bernard* eſcriuit que *Pierre Abaillard n'auoit rien d'vn Moyne que l'habit & le nom*, il n'entendoit pas que *Pierre* n'eſtoit point Moyne, mais pluſtoſt qu'il eſtoit Moyne, quoy que chetif Moyne. Et ce qui me perſuade d'autant plus à prendre ainſi les paroles de *Syneſius*, c'eſt qu'au temps de S. *Baſile* (40. ans ou enuiron deuant *Syneſius*) Athenes eſtoit *k* tenuë pour la mere des Sciences: & en ce regard, *l Gregoire de Nazianzene* l'appelloit l'Athenes d'or. Car qui s'imaginera

i Petrus Abaillardꝰ nihil habens de Monacho præter nomen & habitum. *Bernar. Epiſt. 193.*

k Baron. Annal. to. 3. ad an. 354. nu. 25. & 26.

l In Monodia in Baſilij magni vitam.

Digitized by Google

qu'en si peu d'annees les Sciences peussent estre tout à fait esteintes, & qu'vne si fameuse Academie fust entierement descheuë ? Mais posé qu'il n'y eust point d'Academie en Athenes au temps de *Synesius* : cela prouue il qu'il n'y en auoit point au temps de la Papesse *Ieanne*, qui estoit 400. ans apres? Ceste Vniuersité, pendant tant d'annees, pouuoit reprendre vigueur: Et certes aussi fit-elle : car cent ans apres le temps de *Synesius*, *Boëtius* s'en alla estudier en Athenes, ainsi que *m Baronius* confesse: obseruant en outre, que l'estude de la Philosophie en ces iours-là y florissoit derechef. Et comme nous lisons en *Hector Boëtius*, *Iean Scotus*, qui viuoit enuiron l'an 850. *estudia es lettres Grecques en Athenes plusieurs annees.*

m Annal. to. 6. ad an. 510. nu. 2.

Complures annos Athenis Græcis literis insudauit. *n loco citato.*

Pap. Mais pour monstrer qu'il n'y auoit point d'Escholes en toute la Grece au temps de *Synesius*, *n Bellarmin* le prouue par les escrits de *o Cedrenus* & de *Zonaras*. Car ils tesmoignent que sous le seul regne de *Michel* Empereur, qui estoit enuiron l'an 856.

o In vit. Michael & Theod. Imperat.

Cum vsque ad illud tempus per annos plurimos ita fuissent extincta omnia studia sapientiæ in Græcia, vt ne vestigium quidem vllum extaret.

Digitized by Google

Bardus Cesar y restablit les lettres. *Veu que iusques à ce temps-là, durant plusieurs annees, les estudes de sagesse auoyent tellement esté esteintes en Grece, q'il n'en restoit pas mesme vne seule vestige.*

Prot. Bellarmin fait tort à *Cedrenus* & à *Zonarras* en les produisant pour tesmoins, sur ce poinct. Car ils disent seulement, que l'estude des Sciences auoit esté negligee long temps auparauant *Bardus Cesar*: ils ne disent pas qu'elles fussent tout à faict esteintes, * mais quasi esteintes. *Bardus Cesar* les anima, * *en y establissant des Escholes pour tous les arts liberaux, leur donnant des Professeurs publics, & leur assignant des gages sur ses Finances*, comme escriuent *Cedrenus* & *Zonaras*: mais non pas qu'il leur ait donné vie simplement. Car si l'estude y eust esté morte tout à fait, comm'ẽ auroit-il pû trouuer en si peu de temps, des Professeurs pour fournir ses Escholes? De plus, ne lisons-nous pas dans le mesme *Zonaras*, qu'en ce temps-là dõt parle *Bellarmin*, il y auoit à Constantinople *p vn rare & incomparable Philosophe*, & beaucoup d'ex-

* Philosophia neglecta iacebat ac propè omnino extincta erat vt ne scintilla quidẽ eius appareret.

* Cuique disciplinæ Scholas constituit, & doctores designauit, & singulis publica stipendia decreuit.

p In Philosophicis rationibus incomparabilem, &c.

Digitized by Google

eellens & experts Mathematiciens qui estoyent ses Disciples ? Et ne lisons-nous pas *q* dans *Cedrenus*, que ce Philosophe s'appelloit *Leon*, & qu'il auoit esté * *nourry & eſleué és eſtudes à Conſtantinople, quoy qu'apres il apprint la Rhetorique, la Philoſophie, l'Arithmetique & les autres Arts liberaux, en l'Iſle d'Andros* ? Et cela n'arguë-il pas que *Cedrenus* & *Zonaras* ne rapportẽt point qu'il n'y auoit aucune Litterature en toute la Grece ? En troiſieſme lieu, ne ſçait-on pas fort bien *r* qu'enuirõ l'an 680. il se tint vn Concile General à Conſtãtinople, auquel il y auoit beaucoup d'Eueſques Grecs, & entr'autres *s* l'Eueſque d'Athenes ? Ne ſçait-on pas qu'il y eut vn autre Concile tenu à Nicee cent ans apres, à ſçauoir *t* enuiron l'an 788. où aſſiſterent * plus d'Eueſques Grecs qu'au premier ? Ne ſçait-on pas bien qu'il y eut trois Conciles tenus à Conſtantinople, leſquels excederent en nõbre & l'vn & l'autre de ces deux precedents, *u* enuiron l'an 870. ? Et comment donc ſeroit-il croyable que tant de Conciles, compoſez

q loco ſupra cit.

* Literis & poëtis Leo (vt ipſe ferebat) initiatus fuit Byzantij. Rhetoricam, Philoſophiam Arithmeticã, & reliquas Scientias in Antro inſula didicit.

r Bellarm. lib. 1. de Conc. cap. 5.

s Conc. Conſtantinop. 6. act. 17.

t Bellarm. lib. 1. de Conc. cap. 5.

* 350. teſte *Bellarm. ibid.*

u Bellarm. loc. cit.

Digitized by Google

poſez de tant d'Eueſques, ſe ſeroyent tenus en Grece,& que la Grece cepẽdant fuſt entierement deſpourueuë de Sciences? Ie ſçay bon gré à *N.D.* en comparaiſon de *Bellarmin*, car il ſemble qu'il n'a oſé dire auec luy, que au temps de la Papeſſe *Ieanne* il n'y euſt point d'eſcholes en aucune partie de la Grece. Il a eu honte de ſuiure ſon maiſtre en des menſonges ſi exceſſifs: il l'a laiſſé aller tout ſeul.

Pap. Il eſt vray. Mais qu'en Athenes il n'y euſt point du tout d'eſcholes en ce temps-là, ny pluſieurs annees auparauant: *x N. D.* le tient auſſi fermement que fait *Bellarmin* ſon maiſtre. Et ceſte circonſtãce eſt celle qui vous poingt le plus. C'eſt pourquoy dites-moy ce que vous pouuez dire dauantage à cela?

x Num. 32. pag. 46.

Prot. Non feray, dites-moy vous premierement commẽt *N.D.* le prouue? car i'eſtimeray ſa poſition ſelon la preuue qu'il en fera.

Pap. Il dit que ſa poſition eſt treseuidente, par les teſmoignages de *Cedrenus* & de *Zonaras*, és lieux cy-deſ-

y Ibid.

sus cottez.

Prot. Cela est faux. *Cedrenus* & *Zonaras* font autant pour l'opinion de *Bellarmin*, que pour la sienne. Car ils parlent generalement de la decadence des lettres par toute la Grece, & non pas d'Athenes en particulier; & cependant (comme vous auez oüy) ils ne font rien pour *Bellarmin. N. D.* pouuoit auec autant de raison reietter les tesmoings de *Bellarmin*, que de reietter son opinion & la tenir pour insuffisante. Auez-vous encor quelqu'autres deffenses?

Pap. Ouy dea. Car ces conteurs de Serees disent qu'elle vint à Rome, & qu'elle y professa les lettres publiquement, & qu'elle auoit de grands Docteurs pour ses disciples. Mais c'est vn notable mensonge: car les histoires declarent qu'en ce temps-là, il ne se faisoit aucune profession publique des Sciences à Rome.

z Onuphr. & Harding. loc. citat.

Prot. Les[a] histoires declarent que *Ina*, vn de nos Roys Saxons, fit bastir vne eschole à Rome vn peu auparauãt le temps de la Papesse *Ieanne*, c'est à

a Mat. Vvestm. Flores hist. ad ann. 727.

ſçauoir en l'an 727. à celle fin que les Roys d'Angleterre & leurs enfans, les Eueſques, les Preſtres, & tout le reſte du Clergé y peuſſent auoir recours pour eſtre inſtruits en la foy Catholique, & puis s'en retourner apres en leur pays. Laquelle eſchole floriſſoit au temps du *b* Roy *Offa*, à ſçauoir en 795. & cõtinua pour le moins iuſques au tẽps d'*Alfred*. Car nous liſons que le Pape *Martin*, qui tenoit le ſiege en l'an 883. l'exempta de toutes taxes & payemens à l'inſtance *c* d'*Alfred*. Or y a-il apparence qu'on euſt faict baſtir & entretenir vne telle eſchole, pour les fins ſuſdites, en vn lieu où il ne ſe faiſoit aucune profeſſion publique des Sciences ? D'ailleurs nous liſons qu'il y auoit pluſieurs autres eſcholes à Rome au temps d'*Eſtienne 6.* enuirõ l'an 885. Car *toutes les eſcholes de la ville s'aſſemblerent auec allegreſſe pour accompagner Eſtienne 6. iuſqu'au Palais de Latran*, dit vn de *d* vos hiſtoriens: *& le Pape fut extrémemẽt marry de ce qu'il n'auoit dequoy gratifier, & le Clergé & les eſcholes.* Et pourroit-on s'imaginer

b Idem ad an. 794.

c Idem ad ann. 883.

d Omnes Sanctæ Rom. Eccleſiæ ſcholæ coniunctæ eundem (Stephan. 6.) ad Lateranenſe perduxerunt Palatiũ. graui mœrore affectus eſt, quia quod erogaret clero & Schõlis non haberet. *Anaſtaſ. in vit. Steph. 6.*

que toutes ces eſcholes fuſſent ſans Maiſtres ? qu'elles n'euſſent point de Profeſſeurs, point de Lecteurs?

Pap. Si iamais il y euſt eu vn tel Pape *Ieanne*, duquel quelques-vns ſe fuſſent abſtenus de parler, à cauſe de l'honneur qu'ils portoyent au ſaint Siege ; la diuerſité qui ſe trouue és hiſtoriens touchant le dénombrement des Papes qui ont porté ce nõ de *Iean*, ſeroit ſuruenuë dés ce temps-là, & pour ceſte occaſion. Or la difference entre les hiſtoriens touchant le dénõbrement des Papes de ce nom, ne viẽt point de ce temps-là, ny pour ceſte occaſion : car ce deſordre n'eſt ſuruenu que depuis *Iean* 12. enuiron l'an 955. donc il n'y a iamais eu de telle Papeſſe. Reſpõdez à cét argument ſi vous pouuez, car il eſt tenu pour * *indiſſoluble.*

a *Florim. cap. 7. num. 3. & Bern. lib. 2. pag. 117.*

* Omnem hãc de Ioan. confictam fabulam hoc vno dicto damnarunt. *Florim. ibid.*

Prot. Eſt-il poſſible ? Or eſcoutez donc ce que i'y reſpondray. Ie dy en premier lieu, qu'il n'y a point de raiſon que la difference des hiſtoriens, touchant le dénombrement des Papes *Ieans*, deuſt prendre commencement du temps de la Papeſſe *Ieanne*, quoy

qu'aucuns pour l'honneur du S. Siege ſe fuſſent abſtenus de parler d'elle. Car ceux qui en parloyent, *ne deuoyent pas mettre de marque numerale ſur ſa teſte*, cõme ie vous ay monſtré *f* cy-deſſus dãs *Onuphre*. Il ne falloit pas, pour elle, que ils contaſſent vn *Iean* de plus: Comme auſſi veritablement il n'y a iamais eu d'hiſtorien deuãt *Platine* qui l'ait miſe au nombre des *Ieans*, quoy qu'ils luy donnaſſent le nom de *Iean*.

f Page 192.

Pap. Si a bien, *Platine* a appoſé vne marque numerale à ſon nom, & l'a appellee *Iean* 7. & depuis, pluſieurs autres en ont fait de meſme.

Prot. I'accorde que depuis ſon tẽps pluſieurs l'ont appellee ainſi, eſtans pouſſez à cela (comme ie croy) parce qu'ils voyoient que *Platine* l'auoit ainſi appellee. Mais *Platine* a eſté falſifié par quelques-vns des voſtres, comme i'ay noté *g* cy-deuant: car il ne l'a appellee ny *Iean* 7. ny *Iean* 8. Secondement ie dy que voſtre mineure eſt fauſſe: car la difference qu'il y a touchant le dénombrement des *Ieans*, ne print pas ſon commencement de *Iean* 12. ains

g Page 193.

Digitized by Google

de ceſte femme *Ieanne*. Car depuis le temps de *Platine*, aucuns l'ont appellee *Iean* 7. autres *Iean* 8. & par ainſi ne s'accordoyent pas en la ſomme totale.

h Florim. loco ſuprà citato.

Pap. *h* Vous n'y eſtes pas. Car que leur difference ait commencé au tẽps de *Iean* 12. *Lambertus*, qui viuoit alors, le teſmoigne: & vos *Centuriateurs* meſme le confeſſent.

Prot. Vous deuriez auoir honte de dire cela. Car ny *Lambertus*, ny les *Centuriateurs*, ne diſent pas vn ſeul mot qui en approche.

i Cent. 10. c. 10. comme diſent Florim. & Bernart.

Pap. Vous m'excuſerez. Car ils *i* eſcriuent qu'apres que *Iean* 12. fut dépoſé par les Cardinaux, & que *Leon* 8. fut mis en ſa place; *Iean* 12. s'empara encor vne fois du Pontificat, & tint le Siege 4. mois; ce que quelques Hiſtoriens n'ayant pas bien obſerué, ont penſé que ce fuſſent deux diuerſes perſonnes, & d'vn meſme Pape en ont fait deux.

Prot. Les *Centuriateurs* n'eſcriuent point cela. *Florimond* & *Bernartius*, de qui vous tenez ces fourbes, ſont bien effrontez de rapporter cela d'eux. Ils

Digitized by Google

diſent bien veritablement qu'il y a grande diuerſité entre les Eſcriuains touchant le Pape *Iean* douzieſme, entendans par *Iean* 12. non pas celuy en la place duquel fut éleu *Leon* 8. dont vous diſcourez à la volee, mais vn autre *Iean* qui eſtoit fils de *Sergius*, appellé communément *Iean* 11. Mais que les hiſtoriens ayent commencé à eſtre differens entr'eux en leur dénõbrement à cauſe de ceſte diuerſité-là, ils ne le diſent pas: au contraire il appert qu'ils imputent la diuerſité qui ſe trouue entre les hiſtoriens, à ce que les vns appelloyent ceſte *Ieanne*, *Iean* 7. les autres *Ieã* 8. Parquoy il vous faut cercher quelque argument nouueau, car ceſtuy-cy ne vous ſeruira de rien.

x Ioh. 7. vt Sabellic. vult. aut 8. vt Plat. vocatus eſt. *Cent. 9. cap. 10.*

Pap. Ie ſuis aſſez bien fourny d'argumens: deſquels le premier ſera tiré du temps auquel ils diſent qu'elle tint le Siege Papal. *l* Et veux particulierement m'attaquer à *Marianus Scotus*, comme eſtant le premier qui a rapporté ceſte hiſtoire: Car s'il eſt confondu, il faut que tous les autres le ſoyent pareillement.

l Baron. Annal. to. 10. ad au 853. nu. 64.

Digitized by Google

Prot. Sus donc: mettez vous en besongne, & ne manquez pas à voſtre parole.

m Baron. ibid.

Pap. m Si *Leon* 4. veſcut iuſqu'à l'an 855. *Marianus Scotus* ment fauſſement quand il dit que *Ieanne* fut eſleuë Pape en l'an 853. car par ſa confeſſion elle ſucceda à *Leon* 4. Or eſt-il que *Leon* 4. veſcut iuſqu'en l'an 855. donc, *Marianus Scotus* a fauſſement menty quand il dit que ceſte *Ieanne* fut eſleuë Pape en l'an 853.

Prot. Si *Marianus* s'eſt meſpris touchant l'annee en laquelle elle entra au Pontificat, cela ne fait rien au fonds: vn an ou deux, en fait d'hiſtoires, n'eſt pas grand cas. Mais comment prouuez-vous que *Marianus* rapporte que elle fut eſleuë en l'an 853.?

n Baron. ibid. Anno octingenteſimo quinquageſimo tertio Leo Papa obijt Kalend. Auguſti. Huic ſucceſſit Ioanna mulier annis 2. menſ. 5. diebus 4.

Pap. n Par ſes propres paroles. Car il eſcrit ainſi: *En l'an* 853. *le Pape Leon mourut le premier iour d'Aouſt: & Ieanne femme luy ſucceda par l'eſpace de* 2. *ans*, 5. *mois*, *&* 4. *iours.*

Prot. Ce ne ſont pas là ſes paroles. Car il ne met point préciſement l'annee par eſcrit, ſinon en la marge en figures

gures numerales.o Et eſt trés-clair, par la conference des annees, qu'il entendoit noter 855. pour l'an de ſon entree au Pontificat, & non pas 853. Car *Benoiſt* 3. qui ſucceda à icelle, n'entra point (ſelon ſon compte) au Pontificat, iuſques à l'an 857. Or ſi elle auoit commencé ſon regne en 853. elle auroit eſté Pape quatre ans ou enuiron. Car entre 853. & 857. il y a quatre ans d'interuale; au lieu qu'il note en mots exprez, qu'elle ne fut Pape que deux ans, cinq mois, & quatre iours. Secondement il appert clairement par *Marianus Scotus*, que *Sergius* ſecond commença ſon Pontificat en l'an 844. & regna 3. ans. Il appert auſſi que *Leon* 4. immediat ſucceſſeur de *Sergius*, commẽça le ſien en 847. & tint le ſiege huict ans: Or adjouſtez ces trois petites ſommes, de 4. 3. & 8. à 840. & vous trouuerez qu'elles feront 855. De ſorte qu'il faut neceſſairement que quiconque a ſuccedé à *Leon* 4. ait commencé ſon regne en 855; qui fut *Ieanne* femme,

o Voyez la Chronique de Marianus, & cela vous apparoiſtra clairement.

ſelon l'opinion de *Marianus*.

Pap. Mais iuſtement vis à vis ces figures de 853. il y a en la marge ces mots : *Leon Pape mourut les Calendes d'Aouſt*. Et cela ne monſtre-il pas que ſelon l'opinion de *Marianus*, *Leon* mourut ceſte annee-là?

Leo Papa obijt Calend. Auguſt.

Prot. Non. Non plus que les paroles ſuiuantes, *à ceſtuy cy ſucceda Ieanne femme*, &c. miſes vis à vis de ces figures de 854. monſtrent qu'elle commença ſon Pontificat l'annee d'apres: ou que *Leon* 4. commença le ſien en l'an 852. à cauſe que vis à vis de ce nombre là ſon entree apres *Sergius* y eſt mentionnee. Voſtre argument ſuiuant n'eſt-il point meilleur?

Huic ſucceſſit Ioãna mulier, &c.

Pap. p Le peuple de Rome en ce temps-là eſtoit mal affectionné enuers les Papes, comme l'eſtoit auſſi la plus grande partie de toute l'Italie : à cauſe que le Roy *Charles* le Grand, les ayant ſubiuguez, les auoit rendus ſubiects au S. Siege. Or ſi vn tel accident que ceſtuy-cy fuſt arriué, ils euſſent pris ceſte occaſion aux cheueux, &

p Florim. cap. 14. num. 6.

euſſent eu iuſte ſuject de ſe reuolter derechef contre le Pape: car ils euſſent peu pretendre de ne vouloir pas s'aſſuiettir au gouuernement d'vne telle paillarde: Or nous ne liſons point que ils l'ayent fait. Donc, &c.

Prot. Charles le Grand ſecourut l'Italie, & l'arracha des mains des Lombards, au grand contentement & des Romains, & de toute l'Italie. Mais iamais il ne les aſſuiettit au gouuernement du Pape: Tant qu'il veſcut, il les retint en ſon obeyſſance, & par teſtament il donna tout le pays à ſon ieune fils *Pepin*, ainſi que *q Baronius* fait voir par les Hiſtoires Françoiſes. Donc, cét argument ne vaut rien : ayons en vn nouueau.

q Annal. to. 9. ad an. 806. nu. 19.

Pap. r les Papes, enuiron le temps meſme qu'on dit ceſte ſuppoſee Papeſſe auoir tenu le ſiege, ont ſeuérement reprins les adulteres & paillardiſes des Roys & Empereurs. Ce qui eſt vn puiſſant argument qu'il n'y auoit point de Papeſſe *Ieanne* au ſainct Siege, coulpable d'vn tel crime.

r Florim. c. 27. num. 2.

Digitized by Google

Prot. Quels Roys & Empereurs eſtoyent-ce que les Papes reprirent ſi rigoureuſement, à cauſe de leurs adulteres?

Pap. [5] L'Empereur *Louys* en eſtoit vn. Car *Gregoire* 5. pour punir l'Empereur d'vn adultere par luy commis, auec vne Dame nommee *Iudith*, le fit mettre dans vn Conuent pour pleurer ſon peché.

[5] Greg. 5. Ludouicum Imperatorē adulterij cum Iuditha quadam perpetrati reū ---cuiuſdam cœnobij clauſtris addixit. *Florim. ibid.*

Prot. *Gregoire* 5. viuoit prés de 150. ans apres la Papeſſe *Ieanne*; & d'ailleurs, c'eſt qu'en ſon temps il n'y auoit point d'Empereur qui ſe nommaſt *Louys*. *Florimond* peut-eſtre vouloit dire *Gregoire* 4. car il ne viuoit pas long temps deuant la Papeſſe *Ieanne*, & en ſon temps auſſi il y eut vn *Louys* Empereur.

Pap. En effect cela peut bien eſtre, car c'eſt choſe aiſee de ſe meſprendre és chiffres. On peut aiſément auoir mis *Gregoire* 5. pour *Gregoire* 4. Qu'en dites-vous?

Prot. Ie dy que *Florimond* n'eſt qu'vn chicaneur. Car ce *Louys* qui vi-

Digitized by Google

voit au temps de *Gregoire* 4. ne fut iamais accusé d'auoir commis adultere auec *Iudith*, ny auec aucune autre femme. *Iudith* sa femme fut soupçonnee de ce pęché là auec d'autres personnes, & là dessus fut voilee & iettee dans vn Monastaire par les Princes de l'Empire. Et *Louys* luy mesme, sur d'autres pretextes, fut pour vn temps démis de son Empire. Mais *Gregoire* 4. ne se messla ny du voilement de l'vn, ny de la demission de l'autre, comme vous pouuez voir dans *Baronius*. Qui plus est, cecy arriua auant le temps de la Papesse *Ieanne*: & par consequent cela n'empesche point qu'il n'y ait eu vne telle Papesse. Il me semble que vous deuez estre espuisé, tant vous extrauaguez.

[t] Annal. to. 9. ad an. 833 & 834.

Pap. [a] Si iamais il y eust eu vne telle Papesse, quelque Historien en auroit escrit, soit en bien, ou en mal. Mais nous ne lisons rien d'elle en aucune histoire.

[a] Florim. c. 25. num. 3.

Prot. Ne lisons nous rien d'elle dans les histoires? D'où auons-nous

donc qu'elle aſpira au Pontificat, & qu'elle y veſcut ſi lubriquement ? ne vous l'ay-ie pas prouué par les Hiſtoires?

Pap. Ouy mais ie veux dire *b* que nous ne trouuons point dans les Hiſtoires aucuns memoires de ſes faicts, ſoit pour la reformation de l'Egliſe, ſoit pour la reſolution des cauſes & queſtions propoſees ordinairement par les Eueſques à ceux qui ſont Papes, ou autres affaires du monde qu'elle ait eu à démeſler auec aucuns Roys ou Empereurs.

b Florim. ibid. num. 4.

Prot. Auſſi ne liſons nous pas que *Anaſtaſe* 3. qui veſcut deux ans & plus, ait faict aucunes de ces choſes. *Anaſtaſe* 3. (comme teſmoigne *c* *Platine*) *ne fit rien digne de memoire.* Nous ne liſons point non plus, que *Leon* 7. ait fait de grand's merueilles: il tint le ſiege 3. ans & ſix mois: cependant *il fit auſſi peu d'qu'Anaſtaſe.* Car nous ne liſons point qu'il ait ny reformé l'Egliſe, ny reſolu les doutes d'aucun Eueſque, ny qu'il ſe ſoit entre-

c Ab Anaſtaſio nil memoria dignum geſtũ eſt. *Plat. in vit. Anaſtaſij. 3.*

d Leo. 7. nil dignum memoria geſſit. *Plat. in vit. Leo. 7.*

meslé des affaires des Princes.

Pap. e Mais ce siecle là dans lequel vous feignez que ceste *Ieanne* a vescu, estoit vn siecle auquel il aduint vne infinité de choses tant en l'Orient qu'en l'Occident. En iceluy regnoyent plusieurs Princes fameux & puissans Empereurs: En iceluy viuoyent plusieurs hommes illustres & sçauans personnages: Et partant si ce prodigieux acte fust aduenu en leur aage, il eust esté impossible que de toutes parts nous n'en eussions oüy parler. e Florim. loco suprà citato.

Prot. Aussi auons nous, comme ie vous ay desia prouué cy dessus. Mais quelle grande diuersité d'accidents extraordinaires arriua-il en ce siecle-là plus qu'és autres?

Pap. f En ce siecle là il y eut bien du contraste entre l'Eglise de l'Orient & celle de l'Occident, touchant les Images. Il se tint plusieurs Conciles de part & d'autre, auec infinies attaques bien aspres & violentes des vns contre les autres. f Florim. ibid.

Prot. Alez, i'ay honte de vous & de

Florimond vòstre maistre. Toutes les histoires tesmoignent, que les differens qui s'esmeurent entre l'Eglise Orientale & l'Occidentale, touchant les images, commencerent és siecles precedens celuy-là : & que quoy qu'ils continuassent quelque peu d'annees apres l'an 800. si est-ce que de plusieurs annees deuant le temps de la Papesse *Ieanne*, il ne se parloit plus du tout de cela. Toutesfois ie seray bien aise de vous oüyr continuer vostre discours. Partant dites moy quel nombre de sçauans hommes ce siecle-là a produits?

Pap. Vne fort grande quantité. Mais cela seroit trop long à reciter.

Prot. Cela pourroit bien estre. Neantmoins il faut que vous sçachiez qu'en ce siecle-là, *g ceux qui esloyent simples Grammairiens, esloyent estimez sçauants hommes.* Et partant fussent-ils encor en plus grand nombre que vous ne dites, les actes de la Papesse *Ieanne* pouuoyent fort bien passer sans estre redigez par escrit.

g Qui sciret tantum Grammaticam isto seculo rudi, doctissimus habebatur *Baron. Annal to. 9. ad an. 802. num. 12.*

Pap.

Pap. h Ouy mais ie voudrois bien ſçauoir de vous, quels Ducs, quels Princes, quels Roys & Empereurs ceſte Papeſſe *Ieanne* a inaugurez & couronnez: quels Ambaſſadeurs elle a receus & entretenus, quels honneurs elle a departis.

h Florimond cap. cit. nu. 6.

Prot. Certes vous m'arreſtez tout court maintenant: principalement en ce qui touche l'inauguration ou couronnement de Ducs, Princes, Roys & Empereurs. Car il ne m'en ſouuient pas d'vn ſeul qu'elle ait inauguré ou couronné.

Pap. Ie m'en doutois bien. Et partant vous faites bien de le confeſſer. I'eſpere auſſi qu'à la fin vous m'accorderez qu'il n'y a iamais eu de Papeſſe *Ieanne*.

Prot. Pourquoy, ie vous prie? chaque Pape a-il inauguré ou couronné des Ducs, Princes, Roys, ou Empereurs?

Pap. Non, ie ne dy pas cela. Mais en ce ſiecle là les Empereurs meſmes auoyent vne ſi reuerente opinion des Papes Romains, qu'ils ne vouloyent

pas seulement entreprendre de regner, que premierement les Papes n'eussent donné leur approbation, & ne les eussent couronnez.

Prot. Comment prouuez-vous cela?

i Florim. ibid. *Pap.* Par *i* ceste exemple. *Adrian* premier baptiza les deux fils de *Charlemagne*, les oignit & les couronna.

Prot. Cecy ne prouue pas vostre proposition : car cela arriua en l'an 781. ainsi que *k Baronius* le remarque: & non au mesme siecle auquel viuoit la Papesse *Ieanne*. Mais croyez-vous que tous les Papes, en ce siecle-là, ayent inauguré quelques Ducs, Princes, Roys ou Empereurs? Ie sçaurois volontiers de vous, quel Duc, Prince, Roy, ou Empereur, a esté inauguré ou couronné par le Pape *Eugene* second, qui regnoit en l'an 824. ou par le Pape *Valentin*, qui tenoit le siege en 827. ou par le Pape *Gregoire* 4. qui succeda à *Valentin*, ou par le Pape *Sergius* second, qui regnoit en l'an huict cens quarante quatre: ou par le

k Annal. to. 9. ad an. num. 2.

Pape *Leon* quatrieſme, qui regnoit en l'an huict cens quarante-ſept. Ie ſuis bien aſſeuré que pas vn de tous ceux-cy n'a couronné aucun Empereur. Et ne me ſouuient point non plus qu'aucun d'iceux ait oingt aucun Duc, ou Roy, excepté *Leon* quatrieſme, lequel donna l'Onction à *Alfred*, le plus ieune des fils d'*Athelvvlfus* Roy d'Angleterre. Ce qui pourtant ne l'aduança en rien pour en obtenir le Royaume pluſtoſt. Car iuſques à ce que ſes trois freres aiſnez fuſſent morts, pour toute l'onction du Pape il veſcut comme ſubiect, & non pas comme Roy. C'eſt pourquoy, afin de vous remettre en memoire noſtre principal poinct; quand bien la Papeſſe *Ieanne* n'auroit iamais inauguré ou couronné aucune perſonne, Si ne ſçauriez-vous conclurre de là: donc il n'y a point eu de Papeſſe *Ieanne*.

Pap. *m* Mais ſi elle ne confera point d'honneurs à perſonne: ſi elle ne fit pointd'Eueſques: ſi elle ne dõna point d'Eueſchez: il eſt plus que probable

m Florim. loc. cit.

qu'il n'y a iamais eu de Papesse *Ieanne*.

Prot. Voire mais nous lisons *qu'elle confera les Ordres Sacrez: qu'elle establit des Eueſques: qu'elle adminiſtra les Sacremens, & exerça toutes les autres fonctions appartenantes aux Pontifes Romains.*

Contulit Sacros ordines, promouit Episcopos, miniſtrauit Sacramenta, cæteraq; Romanorum Pontificum exercuit munera.

Pap. Où liſez-vous cela? asſeurément que vous l'auez tiré de *Balee*: dont ie ſouhaite que vous voyez la cenſure que *n Florimond* en a faite, lors que la commodité vous le permettra.

n Florim. cap. 3. num. 1. & 2.

Prot. Balee, pour choſe que ie ſçache, eſt beaucoup plus homme de bien que *Florimond*. Et pour vous dire la verité, ſi *Florimond* en dit du mal, i'en auray d'autant meilleure opinion de luy. Car tout ainſi que *o Tertullien* ſe perſuadoit que quiconque cognoiſtroit *Neron*, croyroit aiſément que le Chriſtianiſme ſeroit bon, d'autant plus que *Neron* y eſtoit contraire: ainſi croy-ie fermement que quiconque cognoiſtra *Florimond*, en aura *Iean*

o Qui ſcit illũ, intelligere potest, non niſi grãde aliquod bonum à Nerone damnatum. *Tertul. Apologet cap. 5. Euſeb. hiſt. Eccl. lib. 2. cap 24.*

Balee en d'autant meilleure eſtime que *Florimond* en aura meſdit. Neantmoins ie veux que vous ſçachiez que ie ne l'ay pas leu dans *Balee* ſeulement, mais auſſi dans *Cornelius* [p] *Agrippa* (perſonne à qui [q] *Leon* dix-ieſme donne force loüanges) en vn ſien [r] liure imprimé auec ſolennel priuilege de *Charles Quint*.

Pap. Et bien puis que ces raiſons n'ont point de pouuoir ſur vous, ie vous approcheray encor de plus prés d'vn pas ou deux. Et premierement pour prouuer que voſtre hiſtoire n'eſt qu'vne fiction fabuleuſe, i'argumente ainſi: *ſ Si ce qu'on dit de la Papeſſe* Ieanne *n'eſt point fabuleux, donc le Pape* Nicolas *premier de ce nom, (lequel eſtoit Cardinal au temps qu'elle fut eſleuë Pape) luy donna ſa voix, & ainſi conſentit à ſon eſlection. Mais il n'eſt pas croyable que* Nicolas *luy ait donné ſa voix, & ait conſenty à ſon eſlection, donc* &c.

p De vanitate Scientiarum, cap. 26. de ſectis Monaſticis.

q lib. 1 epiſtol. Epiſt. 38. te magnopere cõmendamus, &c. dit Leon. 10.

r *li. de vanitate Scientiarum* eſt mentionné au priuilege de l'Empereur

ſ Si ea fabula vera fuiſſet, vt Romæ hoc tẽpore ſederit fœmina, cui in electione ipſe Nicolaus tunc Cardinalis ſuffragium oportuerit cõtuliſſe, qua fronte Photium redarguere potuiſſet (quod ſæpiſſimè facit) eo nomine quòd cum eſſet laicus ordinari ſe Epiſcopum paſſus eſſet, &c. *Baron. Annal. tom. 10. ad ann. 853. num. 70.*

Prot. En premier lieu ie nie que *Nicolas* fuſt Cardinal quand la Papeſſe *Ieanne* fut eſleuë. Car il fut fait *t Soubdiacre* par *Sergius* ſecond, & *u Diacre* par *Leon* quatrieſme, auquel ordre il continua *x iuſques à la mort de Benoiſt* troiſiéme, qui tint le ſiege apres *Ieanne*. Secondement ie nie que nous ſoyons obligez de croire qu'il ait donné ſa voix à la Papeſſe *Ieanne*, encor que nous demeuraſſions d'accord que alors il fuſt Cardinal. Car on n'a iamais requis que tous les Cardinaux donnaſſent leur conſentement en l'élection d'aucun Pape. Mais ie nie principalement voſtre propoſition mineure, à ſçauoir qu'il n'eſt pas croyable que *Nicolas* luy euſt donné ſa voix, & conſenty à ſon élection. Et comment le prouuez-vous?

t Anaſtaſ. Bibliothecarius in vit. Nicolai 1.
u ibid.
x ibid.

Pap. *y* Si *Nicolas* luy euſt donné ſa voix & conſenty à ſon élection, il n'euſt peu honneſtement redarguër *Photius*, Patriarche de Conſtantinople, de ce qu'il auoit ſouffert que d'homme laïc on le fiſt Patriarche.

y Baron. loco ſupra citato.

Digitized by Google

¶ Ny redarguër auſſi, iuſtement, *Michel* Empereur pour auoir conſenty à l'ordination & élection de *Photius*. Or ſans doute il les reprint tous deux, & iuſtement, donc, il ne luy donna iamais ſa voix ny ne conſentit iamais à ſon élection.

¶ Imperatorē ipſum acerrima reprehēſione perſtrinxit, quod id agere præſumpſiſſet. *Baron. ibid.*

Prot. Pourquoy ne pouuoit-il ſans note d'infamie reprimander *Photius* & l'Empereur pour ce qu'ils auoyent faict, encor qu'il euſt trempé luy-meſme à l'élection de la Papeſſe *Ieanne*?

Pap. Parce qu'il auroit eſté coulpable auecques eux, du meſme, ſinon d'vn plus grand crime. Car vous ſçauez qu'vne femme n'eſt point capable des Saincts Ordres.

Prot. Eſt-ce là où giſt le poinct? comme s'il n'y auoit point grande difference entre le faict de *Nicolas* (preſuppoſé que cela fuſt vray) & celuy de *Photius* & de l'Empereur. *Photius* & l'Empereur firent ſciemment & volontairement ce pourquoy *Nicolas* les reprend. *Nicolas* au contraire élut

vne femme Pape, ignoramment & sans le sçauoir. Il en estoit de *Nicolas*, (selon toute apparence) en l'élection de la Papesse *Ieanne*, comme de ces *h* deux cens hommes de Ierusalem, qui s'en allerent en Hebron auec *Absalon* ayans esté inuitez, desquels les Saincte Lettres tesmoignent, qu'ils y alloyent en leur simplicité, ne scachans rien de l'affaire. Or si vne inuincible ignorance, comme estoit celle-cy de *Nicolas*, n'excuse pas de toute faute, au moins elle l'amoindrit de beaucoup. C'est pourquoy si vous me voulez faire quitter le champ, il faut que vous m'approchiez encor de plus prés.

h 2. Samuel cap. 15. 11.

i O Loc^s epist. opportunus & auro contra non carus, & quod facile protelem omnia aduersariorum tela, &c. *Bernart. lib. citato pag.* 109.

Pap. Or sus à vous donc, & ce auec vn *i* argument d'or, k & auquel on ne peut iamais respondre, & le voicy.

k Ratio ineluctabilis, *dit* Genebrard. *Chron. lib.* 4. Maximi ponderis arg. *dit* Florimõd *cap.* 25 *nu.* 1.

Enuiron cent soixante & dix ans apres ceste élection controuuee de la Papesse Ieanne (*à sçauoir l'an de grace mille vingt,*) *l'Eglise & Patriarche de Constantinople estant en quelque debat & contention auec l'Eglise de Rome, le Pape* Leon 9.

l Leo. 9. *Epist. ad Michaeli Episcop. Constãtinop. cap.* 23.

Leon *neufieſme eſcriuit vne longue lettre à* Michel *Patriarche, par laquelle il reprenoit certains abus de ceſte Egliſe-là, entre autres qu'on diſoit qu'ils auoyent promeu des Eunuques à l'Ordre de Preſtriſe; Et auſſi que par ce moyen vn plus grand inconuenient s'en eſtoit enſuiuy, à ſçauoir qu'vne femme s'eſtoit gliſſee dans le Patriarchat.* m *Or infailliblement* Leon *n'euſt oſé eſcrire cela, ſi le Patriarche euſt peu renuoyer la plotte ſur luy, & dire que ce n'eſtoit qu'vn rapport ſcandaleux, fauſſement ſuſcité contre l'Egliſe de Conſtantinople, mais que veritablement vne femme auoit eſté ainſi promuë en l'Egliſe de Rome.*

m N.D. lib. cit. num. 29. pag. 398.

Prot. Eſt-ce icy voſtre argument d'or auquel on ne peut reſpondre? Certes ie ſuis marry que vous ne vous cognoiſſez point mieux en argumens: car en ceſtuy-cy vous vous imaginez que *Leon* n'euſt oſé obiecter contre l'Egliſe de Conſtantinople, ce dont l'Egliſe Romaine meſme pouuoit eſtre conuaincuë, & fondez là deſſus voſtre conclu-

sion. Or c'est-là vn mauuais fondement, comme il appert en ce que c'est vne chose ordinaire à vous autres Papistes d'obiecter aux autres les choses dont vous mesmes estes les plus coulpables. Ce vous est vne chose fort familiere de crier les premiers au larron. Ne vous plaignez-vous pas à bouche ouuerte de l'incontinence de nous autres Ministres? & cependant ne sçait-on pas bien que vos Prestres & Moynes, *n comme cheuaux bien repeus, ont henny apres la femme de leur prochain:* & que vos Nonnains *ont ouuert les iambes à tout passant* (pour me seruir des termes du *o* Prophete quand il parle de telles Commeres) & *ont multiplié leurs paillardises?*

n Ieremie 5.8.

o Ezechiel ch. 16. 25.

Ie me tais des adulteres & fornications des Prestres, desquels crimes si aucuns sont exempts, ils seruent de mespris & de risee à tous les autres, & sont appellez Eunuques ou Sodomites, dit *p Nicolas de Clemengis* parlant de vos Prestres.

p Taceo de fotnicationib⁹ & adulterijs, à quib⁹ qui alieni sunt, probro cæteris ac ludibrio esse solent, Spadonesq; aut Sodomitæ appellantur. *De præsulibus Symoniacis: in Bibioth. Sanct. Patrũ* imprimé à Paris, 1576. p. 675.

Les Laïcs ſont tellement perſuadez de l'incontinence des Preſtres, qu'ils ne veulent pas volontiers ſouffrir vn Preſtre en leur parroiſſe s'il n'a ſa garce, afin que par ce moyen ils puiſſent conſeruer leurs propres femmes. Et ſi pour tout cela à peine en ſont-ils aſſeurez, q dit le meſme Autheur.

Pluſieurs Nonnains paillardent auec les Eueſques, Moynes, & Conuerts, & enfantent des fils & des filles dans leurs Monaſtaires, engendrez par ces perſonnes-là en fornication, ou meſme inceſtueuſement : dit r *Theodoricus de Niem*, Secretaire du Pape *Vrbain* ſixieſme, en continuant ainſi : *Et ce qui en eſt de plus deplorable, c'eſt qu'vne infinité de ces Nonnains, font perir le fruict de leur ventre par medecines & autres telles drogues : & pluſieurs les font mourir apres qu'ils ſont nez.*

q Laïci vſque adeò perſuaſũ habent nullos cœlibes eſſe, vt in pleriſq; parochijs non aliter velint presbyterum tolerare, niſi concubinam habeat : quo vel ſic ſuis ſit conſultũ vxoribus ; quæ ne ſic quidem vſquequaque ſunt extra periculũ. *Ibidem.*

r Fornicantur complures Monialium cum ſuis Prælatis, ac Monachis, & conuerſis, & in Monaſterijs plures parturiunt filios & filias, quos ab ijſdem Prælatis, Monachis, & conuerſis fornicariè, ſeu ex inceſtuoſo coitu conceperunt. Et quod miſerandum eſt, nonnullæ ex huiuſmodi Monialibus aliquos fœtus earum mortificant, & infantes in lucem editos trucidant, &c. *Nemoris vnionis, tract. 6. c. p. 34.*

Qu'eſt-ce que des Monaſtaires de Nonnains auiourd'huy, ie vous prie, ſinon d'execrables bordeaux, des receptacles & rendez-vous de toute l'impudique & l'aſciue ieuneſſe, pour y ſatisfaire à leurs ſales conuoitiſes? De ſorte qu'à preſent, faire vne fille Nonnain, & la rendre putain, c'eſt vne meſme choſe: dit le meſme s de *Clemengis.*

s Quid (obſecro) aliud ſunt hoc tempore puellarum Monaſteria, niſi quædam veneris execranda proſtibula, & laſciuorum, & impudicorũ iuuenũ ad libidines explendas receptacula? vt idem ſit hodie puellam velare, quod & publicè ad ſcortandum exponere? *De corrupto Eccleſiæ Statu.*

* *Iohannes Cremenſis*, l'vn de vos Cardinaux, tint vn Concile à Londres en l'an mille cent vingt-cinq, auquel il declamoit aigrement contre les Preſtres qui entretenoyent des garces, * *diſant que c'eſtoit vn damnable peché à vn Preſtre de ſe leuer d'aupres d'vne garce pour aller dire Meſſe:* Si eſt-ce que ce compagnon aymoit les garces de tout ſon cœur. Car, comme nous liſons dans nos hiſtoires Angloiſes, *il fut prins la*

* *Henr. Huntingdon. Hiſt. lib. 7 ad an. Chriſti 1125. Roger Houedon Annal pars prior in Henr. I. an. 1126. Mat Pariſ. in Hen. I. ad an. 1125. pag 93.* * Dicens ſummum ſcelus eſſe à latere meretricis ad corpus Chriſti conficiendum ſurgere: ipſe cum eadem die corpus Chriſti confeciſſet, cum meretrice poſt veſperam intercepius eſt. Res notiſſima, negari non potuit.

Digitized by Google

meſme nuict auec vne garce, apres auoir dit la Meſſe. Et ſemble que ce fut ſur le fait : car les Hiſtoriens remarquent *que la choſe eſtoit ſi notoire, qu'on ne l'a pouuoit nier.*

Item, ne nous condamnez vous pas d'ignorance, diſant [t] que nous n'oſerions raiſonner auec les ſimples Catholiques ; & que quand il nous arriue de le faire, les plus idiots d'entre eux ſont capables de reſpondre à tous nos argumens, & d'en dire beaucoup plus pour nous, que nous n'en ſçaurions dire pour nous meſmes : comme ſi vous eſtiez le peuple vnique, & qu'il faluſt que la ſapience mouruſt auec vous. Et cependant ne pouuons nous pas prouuer par vos propres bouches, que vos Preſtres & Moynes ont eſté generalement ſemblables à ces * ſix vingt mille Niniuites, qui n'auoient pas ſeulement l'eſprit de pouuoir diſcerner leur main droicte d'auec la ſeneſtre?

[t] *Briſſouu*, Motif 31.

* Ionas 4. 11.

Tu peux voir des perſonnes tout à fait

ignorans & ſans lettres, promeus au Sacerdoce, & autres ſaincts Ordres : leſquels ne ſçauroient lire qu'en heſitant, & qui ſe recognoiſſent autant en la langue Arabique qu'en la Latine, u dit de *Clemengis* parlant de l'ignorance de vos Preſtres. Et en vn autre endroit, x il dit:

Combien y a-il de perſonnes au iourd'huy eſleuez à l'Epiſcopat, qui n'ont iamais leu, ouy, ny apprins les ſaincts Eſcritures ? voire meſmes qui n'ont iamais touché la Bible, ſi ce n'a eſté par le couuercle?

En ce ſiecle icy les Cures & les Eueſchez ſont donnez à des perſonnes indoctes & irreligieuſes. Auiourd'huy nos Eueſques (horſmis quelque peu) ſont plus ignorans que le commun peuple, y dit Duaren.

u Videas admitti ad Sacerdotium cæteroſq; ſacros ordines homines idiotas & illiteratos, vix moroſè ac ſillabatim abſq; vllo intellectu legere ſciêtes, qui Latinum & Arabicum æqualiter nôtunt. *De præſulibus Symoniacis, in Biblioth. Sanct. pat. edit. Paris. 1576.*

x Quotuſquiſq; hodie eſt ad Pontificale culmen euectus, qui ſacras, vel perfunctoriè literas legerit, audiêrit, didicerit, imò qui ſacrum codicem niſi tegumento tenus vnquam attigerit ? *De corrupto Eccleſiæ ſtatu.* y Hoc ſeculo Epiſcopatus & Sacerdotia indoctiſſimis hominibus & à religione alienis deferri ſolent.---Hodiè Epiſcopi noſtri (paucis exceptis) ſacrarum literarum ſcientia cæteris ex populo longè inferiores ſunt. *De Sac. Eccleſ. Miniſt. & Beneſic. lib. I. cap. II.*

Digitized by Google

*Que les Preſtres d'Italie ſoient honteux, qui n'ont iamais leu le Nouueau Teſtament : * à peine trouuera-on vne femme entre les Thaborites, qui ne ſçache reſpondre quelque choſe du Vieil & Nouueau Teſtament*: dit ☞ Æneas Syluius.

Le gouuernement des Egliſes (à ſçauoir de Rome) eſt commis à des perſonnes indignes : qui ſont plus propres à paiſtre & à gouuerner les mulets, que les hommes.

En troiſieſme lieu, ne nous reprochez vous pas que nous ſommes yſſus de bas & vile lieu: ne faiſans non plus d'eſtat de nos tres-reuerens Eueſques, que s'ils eſtoient des Philiſtins incirconcis, leſquels (à ce que a vous dites) ont eſté pris de la lie du peuple de tout le Royaume ? b Ne

* Grauamen 7. nationis Germanicæ, quod habetur in Faſciculo rerum Expetendarũ, impreſſ. Colõ. 1535. fol. 167. b.

☞ Comment. de diſt. & fact. Alfonſi Regis lib. 2. Apotheg. 17.

Pudeat Italię Sacerdotes, quos ne ſemel quidem legiſſe conſtat nouã legem : apud Thaboritas, vix mulierculam inuenias, quæ de nouo & veteri Teſtamento reſpõdere neſcit.

Eccleſiarum regimina minus dignis (Romæ videlicet) committuntur, qui ad mulos magis quàm homines paſcendos & regendos eſſent idonei.

a Reſponſe d'Alen au liure de la Iuſtice Angloiſe, cha. 3. pag 44.

b Stapleton en ſon liure intitulé en Anglois, *The counterblaſt.* lib. 4. fol. 481. Et S. R. en ſa reſponſe au liure de Bell. intitulé en Anglois *The downefall of Poperie.* chap. 8. art. 7. nu. 4. pag. 361.

Digitized by Google

faites vous pas courir le bruict, qu'vne grande partie de noſtre Clergé conſiſte en *Bouchers*, *Cuiſiniers*, *Sergens*, *Sauetiers*, *Tainturiers* & *Platriers*; *En coupeurs de bourſe portant la marque ſur l'eſpaule au lieu d'vne couronne raſe ſur la teſte*: *Peſcheurs*, *Arquebuſiers*, *Ioüeurs de harpe*, *Tauerniers*, *Marchands & Mariniers*; faiſeurs de *Retz*, *Pottiers*, *Apoticaires*, & *Crocheteurs*: *Eſpingliers*, *petits Mercerots*, *Batteurs de paué*, *Selliers*, *Tondeurs de draps*, & *bergers*; *Tanneurs*, *Couureurs*, *Chauderonniers*, *Trompetteurs*, *Tiſſerans*, *Charetiers*, *&c?* Ne c publiez vous pas qu'on y admet tant de *Banqueroutiers*, tant de *infames* & *miſerables chetifs*, que nul preſque, ſi la neceſſité ne l'y contraint, n'y veut entrer: comme ſi vous ſeuls eſtiez enfans des Nobles, & nous enfans de rotturiers & de vileins, plus vils que la terre? Et neantmoins ne pouuons nous pas prouuer contre vous, que vous auez fait des Leuires, voire des Eueſques & Preſtres, *d'Aueugles*, de *Boiteux*,

c *Philopater ad edictum Reginæ Angliæ nu.* 192. *Sect.* 3. *pag.* 180. *alias Stapleton*, car il en eſt l'autheur, teſmoing *Poſſeuinin Apparat. Sac. tom.* 1. *verb. Angli.*

Boitteux, de *Camus*, de *Pied-bots*, de *Manchots*, de *Boſſus*, de *Chaſſieux*, de *Rongneux* & de *Galleux*, & de la *Lie* du peuple, & de toute ſorte de *Racaille* peſle meſle?

S'il y a quelque fait-neant, quelqu'vn qui abhorre le trauail, quelqu'vn qui ſe vueille veautrer dans les voluptez, il ſe haſte de paruenir au Sacerdoce: ce qu'ayant obtenu, il s'aſſocie tout auſſi toſt auec les autres Preſtres, ſectateurs de voluptez, leſquels viuans pluſtoſt ſelon Epicure que ſelon Chriſt, & frequentans ſoigneuſement les cabarets, conſument tout leur temps à boire, à manger, & ioüer aux dez & à la paulme: & puis eſtans ſaouls & yures, ils ſe battent à coups de poing, ils crient, ils tempeſtent, & maugréent le nom de Dieu & de tous ſes Saincts. Finalement s'eſtans vn peu appaiſez, ils ſortent du giron de leurs garces pour ſe preſenter à l'Autel ſacré. dit *d* de *Clemengis* parlant de vos hommes illuſtres.

d Si quis deſidioſus eſt, ſi quis à labore abhorrens, ſi quis in ocio luxuriari volens, ad Sacerdotiũ cõuolat: quo adepto, ſtatim ſe cæteris Sacerdotibus voluptatũ ſectatoribus adiungit, qui magis ſecũdũ Epicurum quã ſecundũ Chriſtum viuentes, & cauponulas ſeduli frequẽtãtes, potãdo, commeſſando, pranſitando, conuiuando, cum teſſaris, & pilo ludendo tempora tota conſumunt: crapulati verò & inebriati pugnant, clamant, tumultuantur, nomẽ Dei & ſanctorum ſuorum pollutiſſimis labijs execrãtur, ſic que tãdẽ cõpoſiti ex meretritũ ſuarũ complexibus ad diuinũ altare veniunt. *De corrup. Eccl ſtatu.*

Maintenant (dit e Platine) *non seulement les esclaues & bastards, qui sont engendrez & nez sous la haye, sont admis au Sacerdoce, mais aussi tous vauneans, & ceux qui sont engendrez de par eux.*

Des Courtisans les plus desesperez; des soldats les plus deplorez & sanguinaires (*chose inoüye de tout temps parmy les Chrestiens*) *sont admis, voire subitement introduits au gouuernement de l'Eglise en la place de Dieu*, dit f Lindan. *Que diray-ie plus? que ces choses sont donnees en maniment à des petits enfans, & à des ieunes iouuenceaux.*

Les yurongues, les putaciers, les ioüeurs de dez, & tous ceux dont la trongne, le port, & toute la conduite de leur vie fait paroistre l'inclination qu'ils ont à ces vices; sont indifferemment admis au Sacerdoce, dit Erasme en ses Scholies sur

e Asciscuntur nunc non modò serui & vulgò cõcepti, ac nati, verum etiam flagitiosi omnes & ex flagitioso quóque geniti. *In vita Sozimi.*

f Ex Aulicis perditissimis & quod omni ætate fuit post Christianorũ memoriam inauditum, ex militibus deploratissimis, isq; sanguinariis-- Dei loco ad Ecclesiæ collocantur, imò, repentè intruduntur gubernacula. Quid quod pueruliis & adolescentulis creduntur hæc tractanda? *Panopliæ lib. 4. cap. 77. pag.* 405. Bibones, scortatores, aleatores, & qui hæc vitia, vultu, cultu, incessu, totoq; habitu præ se ferunt: passim ad sacerdotium admittunt. *Erasm. Schol. in Epistolam Hieron. de veste Sacerdotali ad fabiolam.*

g Bellarmin ne nous accuſe il pas de la meſme faute, dont vous meſmes eſtes coulpables & demeurez conuaincus ? à ſçauoir d'auoir fait vne femme Pape, de laquelle choſe il n'y a perſonne au monde (ſinon les bouches meſdiſantes des Papiſtes) qui ne nous en deſcharge & ne nous en iuſtifie ? *h Parſon* Ieſuite n'auouë il pas que les iniures, les contumelies & paroles outrageuſes n'appartiennent qu'à nous & à nos deuanciers; comme ſi luy & les ſiens eſtoient ſemblables à Moyſe en douceur & benignité, & d'vn comportement ſi temperé, que le beurre ne leur fondroit pas en la bouche, quand toutesfois il appert du contraire par leurs propres eſcrits?

Le conſentement general de tous ceux qui ont conuerſé familierement auec le Ieſuite Parſon *eſt tel*, (dit *i* Vvatſon Preſtre) *c'eſt qu'il eſt d'vn furieux, paſſionné, boüillant, cholerique, exorbi-*

g Iam reipſa Caluiniſtis in Anglia mulier eſt ſummus Pontifex. *De notis Eccleſiæ. lib. 4. cap. 11.*

h En la deffence de la Cenſure. page 13.

i Quodlibet de la Religion & de l'Eſtat. page 236.

tant & seditieux naturel, qui se mesle de tout, qui est plein d'ambition, d'enuie, d'orgueil, de rancœur, de malice, & de vengeance : à quoy l'on peut adiouster, que c'est vn homme plus que diabolique, desnaturé, cruel & sanguinaire, n'estant pas digne du nom de Prestre (que maudit soit l'heure en laquelle il eut le nom de Prestre) voire de Religieux, voire de Iesuite lay, voire de Catholique, voire de Chrestien, voire d'vne creature, mais plustost d'vne beste ou d'vn diable : vn violateur de toutes loix, vn contempteur de toute authorité, vne tache de l'humanité, vne empostume de toute corruption, vn corrupteur de toute honnesteté, & vn vray magasin de tout malheur. Et cecy n'est ce point estre outrageux ? Or la chose estant ainsi (pour retourner touſiours à nostre principal poinct) pourquoy ne pouuons nous pas croire que l'Eglise Romaine ne soit coulpable d'auoir esleu la Papesse *Ieanne*, quoy que le Pape *Leon* eust reprins l'Eglise de Constantinople d'auoir fait la mesme chose?

Pap. k Ouy, mais qu'elle reſponſe euſt peu faire le Pape au Patriarche de Conſtantinople, ſi le Patriarche euſt peu iuſtement repliquer, que Rome eſtoit coulpable d'vne telle meſueuë? k N. D. loco ſupra citato.

Prot. *Leon* euſt peu reſpondre à la replique du Patriarche, comme *Achab* (qui accuſoit le Prophete *Elie* d'auoir troublé Iſraël) reſpondit à *Elie*, (quand *l* il luy repliqua: Ie n'ay point troublé Iſraël: mais c'eſt toy & la maiſon de ton pere:) c'eſt à ſçauoir par le ſilence. Car autrement ie ne ſçay pas comment il luy euſt peu reſpondre honneſtement. Non plus que ie ſçay comment vos autres Papes reſpondroient aux repliques qu'on leur pourroit faire en d'autres cas, *m* comme par exemple. *Agatho*, l'vn de vos Papes, afferme que l'Egliſe Romaine *ne s'eſt iamais fouruoyee de la tradition des Apoſtres, qu'elle n'a iamais preſté l'oreille aux nouueautez; que les Papes ſes predeceſſeurs ont touſiours courageuſement confirmé & forti-* l 1. Roys. 16. 17. 18.

m In Epiſtola 1. ad Imperatorē.

fié leurs freres, ſelon le commandement que Ieſus Chriſt en donna à ſainct Pierre. Pour preuue dequoy, il en appelle tout le monde à teſmoing. *Nicolas*, pareillement, parlant de ſes compagnons Papes, *n* ſe vante brauement *que iamais vn d'iceux n'a eſté ſoupçonné d'auoir tenu vn ſeul point d'hereſie.* Or ſi on leur euſt repliqué (comme on le pouuoit faire auec verité) que le Pape *Victor* a eſté ſoupçonné d'auoir tenu que Ieſus Chriſt eſtoit *ſimplement homme & non pas Dieu*, ce que teſmoigne *o Euſebius*. Que *Zepherinus* a eſté ſoupçonné du Montaniſme, ce que *p Tertullian* teſtifie. Que *Marcellinus* a ſacrifié aux Idoles, ce que *q Damaſus* teſmoigne & *r Bellarmin* recognoiſt, quoy que *ſ Baronius* en quelque façon le nie. Que *Liberius* a ſoubſcrit à l'hereſie des Arriens, ce qui eſt rapporté par *t Damaſus*, par *u Athanaſius*, par *x Ieromes*, & par *z Sozomen*. Que *Fœlix*, comme *z* diſent aucuns, eſtoit Arrien, ou au moins, comme *a* diſent les

n Nicol. 1. epiſt. ad Michaelem.

o Euſeb. hiſt. Eccleſ. lib. 5. c. 28.

p Tertul. lib. cõtra praxeum.

q In Pontificali in vita Marcell.

r lib. 4. de Rom. Pont. cap. 8.

ſ Annal. to. 2. ad ann. 302. nu. 101. & 102.

t lib. citato in vita Liberij.

u In epiſt. ad ſolitariam vitam agentes.

x De Script. Eccleſ. verb. fortunatianus.

y Hiſt. lib. 4. cap. 15.

z Hieron. de Script. Eccleſ. verbo Acacius.

a Sozomen. lib. 4. cap. 10.

Digitized by Google

autres, communiquoit auec les Arriens. Que *Honoré* premier eſtoit Monothelite, & pour ce condamné par nom au *b* ſix & *c* ſeptieſme Concile general. Qu'eſt-ce que *Agatho* & *Nicolas* euſſent reſpondu à ceſte replique à voſtre aduis?

b Act. 16. 17. 18.
c Act. 7. *in definit. Synodi.*

Nous liſons que *Taraſius* Patriarche de Conſtantinople, accuſa le Pape *Adrian* premier du crime de Symonie. Et croyez vous pour cela qu'il en fuſt exempt luy meſme? ou pluſtoſt ne ſçauez vous pas que luy meſme en fut griefuement ſoupçonné?

Pap. Ouy, ie *d* ſçay fort bien qu'encor que *Taraſius* fuſt homme ſainct pendant ſa vie, & approuué pour tel par les miracles qu'il a faits apres ſa mort: *e* Si eſt-ce neantmoins qu'il fut grandement ſoupçonné de Symonie. C'eſt pourquoy ie croyrois pluſtoſt que vous n'auez iamais leu qu'il ait accuſé le Pape *Adrian* de cela.

d Voyez *Baronius Annal. to. 9. ad ann.* 806. *num.* 1. *&* 2.

e Baron. Annal. to. 9. ad an 787. *nu.* 58. *&* 59.

Prot. L'Epiſtre que *Taraſius* eſcriuit à *Adrian*, dans laquelle il le redar-

guë de ce crime, ſe void encore imprimee au iourd'huy, tellement que vous l'a pouuez lire vous meſmes ſi vous voulez.

f loco proximè citat. Certè quidem qui eã primus edidit Theod. Balſamo in ſuſpicionem adducitur impoſturæ.

Pap. Il me ſouuient que *f Baronius* parle d'vne telle Epiſtre. Mais il ſoupçonne que *Balſamon*, qui l'a publia le premier, l'a falſifiee à fin de rendre le ſiege Romain odieux. Et veritablement *Balſamon* n'aymoit point Rome.

g Poſſeuin. in Apparat. Sac. verbo Taraſius. * Ny *Papyrius Maſſo. de vrb. Epiſcop. lib. 3. in Adriano fol. 131. b.*

Prot. g Gentian Heruet qui a traduit ceſte Epiſtre en Latin, ne l'a ſoupçonnee nullement. Ny * *Bignæus* non plus qui l'a mit dans ſa Bibliotheque des ſaincts Peres. Ny *Poſſeuin.* qui en fait mention dans ſon *Apparatus Sacer.* Ie voy que voſtre affaire va mal, quand vous eſtes contrainct de plaider que le teſmoignage que i'apporte eſt falſifié. Ie croyois que ceſte euaſion n'appartint qu'à nous autres Proteſtans, car *h* vous nous le reprochez ſouuent : mais ie voy maintenant qu'elle nous eſt commune auec vous. Mais pourquoy *Baro-*

h Rhem. annot. in Act. Apoſt. 17. 34.

nius

nius a-il ce ſoupçon là?

Pap. Parce que *Balſamon*, lequel n'ay moit point Rome, fut le premier qui l'a miſt en lumiere.

Prot. Baronius en cela ne dit pas la verité. Pour preuue dequoy ie ne me ſeruiray point d'autre teſmoing que de luy meſme, ſa propre bouche le condamnera. Car *i* luy meſme confeſſe que *l'Epiſtre de Taraſius à Adrian Pape, traictant de deſraciner entierement le peché de Symonie, ſe lit en la fin du ſeptieſme Concile où elle a eſté miſe par Anaſtaſius: & auſſi dans Theodore Balſamon en ſon Appendice au Nomocanon de Photius.* Car ſi *Anaſtaſius* l'a mit à la fin du ſeptieſme Concile general, *Balſamon* donc ne fut pas le premier qui l'a publia. Car *Anaſtaſius* viuoit enuiron trois cens ans deuant *Balſamon.* Car il viuoit enuiron l'an huict cens ſoixante, & *Balſamon* enuiron l'an 1180.

Pap. Ce que vous dites eſt probable. κ Mais il me ſemble pourtant, qu'encor que les gens de ce temps la

i Annal to. 9. ad an. 787. nu. 49. Taraſij epiſtola ad Hadrianũ Pontificem de Symoniaca hæreſi profligãda, ab Anaſtaſio ad finem ſeptimę Synodi poſita legitur, nec non apud Theodorum Balſamoneum in Appendice, ad Nomocanonem Photij.

κ Onuph annot. in Plat. in vita Ioh 8. Harding en ſa Reſpouſe à l'Apologie de Iuel.

euſſent eſté ſi enſorcelez, & priuez de leurs cinq ſens de nature iuſques là, que de ne pouuoir pas recognoiſtre vn homme d'auec vne femme: Si eſt-ce que Dieu, qui a ordonné le ſiege de ſainct Pierre, par lequel il veut que toute l'Egliſe ſoit conduite & dirigee, ne ſe ſeroit iamais tant eſloigné de ſa prouidence miſericordieuſe, que de ſouffrir qu'il fuſt pollué par vne femme, qui n'eſt point capable des ſaincts Ordres.

Prot. Et pourquoy (ie vous prie) Dieu n'euſt il peu ſouffrir que ceſte Egliſe là fuſt polluee par vne femme, auſſi bien que par tant de Monſtres d'hommes, deſquels vos meſmes hiſtoires eſcriuent des choſes ſi infames? Pourquoy n'y pouuoit elle pas ſeoir auſſi bien que *Sabinian*, ce vile & chetif homme, qui eſt noté par vos *b* autheurs *pour ſa meſchante vie & eſpouuentable mort?* Pourquoy n'y pouuoit elle pas ſeoir auſſi bien que *c Eſtienne* ſixieſme, lequel, comme ie vous ay dit *d* cy deſſus, tira

b Faſc. Tempo. ad ann. 614. qui formidabili morte, & culpabili vita notatus eſt.

c Aucuns diſét que ce fut Sergius: la raiſon de laquelle diuerſité, voyez en la Conference du Docteur Reynold. cap. 7. diuiſ. 1. page 282. edit. 1584. en la marge.

d Page 299.

hors du tombeau le corps mort de *Formoſe* ſon predeceſſeur, le mit en iugement deuant vn Concile d'Eueſques, le deſpoüilla de ſa robbe Papale, le reueſtit d'vn habit de laïc, fut accuſé, conuaincu & condamné, luy coupa trois doigts de la main, & le ietta dans le Tybre : degrada tous les Preſtres qu'il auoit ordonnez, & leur redonna les ordres tout de nouueau? Pourquoy n'y pouuoit elle pas ſeoir auſſi biẽ que *Boniface* ſeptieſme, *e* qui pilla l'Egliſe de ſainct Pierre, & puis s'enfuit pour quelque temps à Conſtantinople ; lequel puis apres par Symonie, & par le meurtre de deux Papes, ſe fit Pape encore vne fois ; lequel ſurpaſſoit en meſchanceté les plus fameux brigans & meurtriers qui furent oncques ſur les chemins : qui deuançoit en cruauté le ſanglant Sylla, & Catilin, & autres ſemblables cerchans la ruine de leur Patrie, comme *f Baronius* confeſſe ; & lequel à la fin mourut comme vne beſte? Pourquoy ne pouuoit

e Plat. in vita Bonifacij 7.

f Bonifacius 7. annumerand⁹ inter famoſos latrones & potentiſſimos graſſatores atque patriæ proditores, Syllas & Catilinas horũq; ſimilis, quos omnes ſuperauit ſacrilegus iſte turpiſſima nece duorum Pontificum. *Annal.to.10.ad ann 985.nu.1.*

elle pas tenir le ſiege auſſi bien que *Sylueſtre* ſecond, ce fameux Magicien, qui ſe donna au diable en corps & en ame à fin d'obtenir le papat, & qui mourut ainſi miſerablement? Pourquoy, di-ie, n'y pouuoit elle pas ſeoir?

Pap. Tout beau, attendez vn peu, on dit que c'eſt peché de calomnier le diable. Or *g* ie me perſuade que vous calomniez le Pape *Sylueſtre*: car ie *h* lis que c'eſtoit vn homme notable en ſa vie & doctrine.

Pror. Quand à ſa renommee, que *Platine* le die, qui eſcrit *i* que *Sylueſtre ſecond eſtant ambitieux en diable, obtint par corruption l'Archeueſché de Rheims, puis celuy de Rauenne, & en fin auec l'ayde du diable il paruint à l'Eueſché de Rome, à ceſte condition toutesfois, qu'apres ſa mort il ſeroit entierement à celuy par les moyens duquel il eſtoit paruenu à telle dignité.* N'auez vous pas grand ſuiect de croire que ce compagnon là eſtoit notable en ſa vie & doctrine? Mais peut eſtre *Platine* eſt

g Florim. c. 24.

h Iodocus Coccius in Catechiſ. Cathol. lib. 7. Act. 15.

i Ambitione & diabolica dominandi cupiditate impulſus, largitione primò quidem Archiepiſcopatum Rhemenſem, inde Rauennatem adeptus, Pontificatū poſtremò maiore conatu, adiuuante diabolo, conſequutus eſt, hæc tamen lege, vt poſt mortem totus illius eſſet, cuius fraudib⁹ tantā dignitatem adeptus erat. *Plat. de vit Pont. in Sylueſtre 2.*

singulier en cecy. Nullement. k *Sygebert* confesse qu'on tenoit que *Sylueſtre* auoit obtenu le Pontificat* *meschamment* : & qu'on * le soupçonnoit de Necromancie ; & qu'aucuns disoient que le diable l'auoit amené à sa fin. Le mesme en effect est raconté par *l Benno* Cardinal, *m* par *Martinus Polonus*, par *n Ioannes Stella* Venitien, par *o Philippus Bergomenſis*, par *p Ranulfus Ceſtrenſis*, par *q Mathæus Vveſtmonaſterienſis*, par le *r Faſciculus Temporum*, par *s Charanze*, & par *t Æneas Syluius* : car, *nous ne sommes pas ignorans que Sylueſtre second n'ait obtenu le Pontificat de Rome par ſubtilitez diaboliques*, dit Æneas.

Pap. Tout cela ne veut rien dire: *u* le Pape *Sylueſtre* estoit sçauant és Mathematiques, & telle estoit l'ignorance de ce siecle là, qu'ils s'allerent imaginer la dessus qu'il estoit Magicien.

k *In Chron. ad an. 988.*

* Non per ostium intrasse creditur.

* A quibusdā negromantiæ arguitur.

l De vit. & gest. Hildebrandi.

m In Chron. ad an 1007.

n. De vit. Pont. in Sylueſt. 2. ad an. 995.

o Supplem. Chron. ad ann. 997.

p In Polychron. lib. 6. cap. 14.

q Flores hiſt. an. 998.

r Ad ann. 1004.

s In Sūma Conc.

t Non nos fugit Sylueſtrū 2. diabolica fraude Romanum Pontificatum aſcendiſſe. *Comment. de geſt. Conc. Baſil. lib. 1.*

u Bellarm. lib. 4. de Rom. Pont. cap. 12. Onuphr. annot. in Plat. in vita Sylueſt. 2.

Digitized by Google

Prot. De fait x *Guillaume Malmſ-*
bury ayant raconté la meſme choſe
en ſubſtance auec les autheurs cy
deſſus nommez, ſuppoſe que quel-
qu'vn pourroit repliquer ainſi, diſant,
Mais paraduanture quelqu'vn dira que
ce n'eſt qu'vn conte fait à plaiſir, d'au-
tant que le vulgaire a de couſtume de dire,
que les hommes ſçauants, leſquels excel-
lent par deſſus les autres en quelque cho-
ſe, ſe ſeruent d'vn eſprit familier: ce
pendant il conclud qu'il tenoit cela
pour veritable. *Car*, y dit-il, *la manie-*
re de ſa mort, me fait croire fermement
ſa meſchanceté execrable. Car pourquoy
(horrible boucher de ſoy-meſme) auroit
il ainſi deſchiré ſa propre chair, comme il
fit, s'il n'euſt eſté coulpable de quelque
nouueau & enorme peché? Ceſte de-
mande n'eſt elle pas raiſonnable, à
voſtre aduis? aſſeurément que *Onu-*
phre craignoit d'y reſpondre. Par-
quoy en ſes annotations ſur *Platine*,
où il trauaille au poſſible à deſchar-
ger *Sylueſtre* de l'Imputation de Ma-
gicien, z il demande du temps à ſon

x *lib. 2. de geſt. regũ Angl. cap. 10. fol. 36.* Sed hæc vulgata, ficta crederet aliquis, eo quod ſolet populus literatorum famã lædere, dicens illumloqui cũ dæmone, quẽ in aliquo vi-derint excellentem opere.

y Mihi verò fidem facit de iſtius Sacrilegio inauditæ mortis excogitatio. *loc. cit.* Cur ſe moriẽs excarnificaret ipſe ſui corporis horrendus laniſta, niſi noui ſceleris conſcius eſſet?

z De morte eius ſiue diaboli percuſſione famam alibi commodius conuellam. *Onuph. loco ſupra citato.*

lecteur pour le iuſtifier d'vne mort ſi eſpouuentable.

Pap. * voire mais *Sergius* quatrieſme, qui eſtoit vn Sainct Pape, & qui regna cinq ans apres *Sylueſtre* ſecond, le loüa grandement : & partant il n'eſt pas croyable * qu'il mourut d'vne mort ſi infame.

Prot. Me dites vous cela ? * *Baronius* ne confeſſe il pas que *Eſtienne ſixieſme eſtoit vn meſchant homme : & que tout ainſi qu'il eſtoit entré au Pontificat comme vn larron & volleur: qu'auſſi mourut il comme vn larron :* Si eſt-ce pourtant que * *Sergius* troiſieſme qui luy ſucceda huict ans apres, luy donna des loüanges : voire *Iean* neufieſme ſon ſucceſſeur immediat, qui eſtoit en ce temps-là vn bon Pape, le loüa comme eſtant digne d'heureuſe memoire. * Sur laquelle derniere confeſſion il fait ceſte obſeruation: que *c'eſt vne choſe digne de remarque, que les Papes viuans ont touſiours parlé des Papes morts auec honneur & reuerence, quoy qu'ils euſſent eſté les plus meſ-*

* *Bellarm. lib. 4. de Rom. Pont. cap. 12. Baron. Annal. tom. 10. an. 999. nu. 7.*

* Facinoroſus homo, quique vt fur, & latro ingreſſus eſt in ouile ouium, laqueo vitam adeo infami exitu, vindice deo, clauſit. *to. 10. ad ann. 900. num. 5.*

* *Baronius ibid.*

* Hic conſidera lector, quãta ſolerẽt ſucceſſores Pontifices quantumcunq; reprehenſibiles prædeceſſores reuerẽtia perſequi, vt Iohã. Stephanũ ſuſi prædeceſſorẽ tum ſedi inuaſione, tum etiã ſeſſione, in omnib⁹ planè execrandis facinoribus deteſtabilem, pie

tamen recordationis Stephanũ appellet. *Ad ann. 904. num. 4.*

chants & deteſtables du monde. Partant afin de pourſuiure touſiours outre : pourquoy la Papeſſe *Ieanne* ne pouuoit elle pas tenir le Siege, auſſi bien que *Benoiſt* neufieſme, * *cét horrible Monſtre*, comme [a] l'appelle *Platine*, lequel *b* obtint le ſiege à l'aage de douze ans, *c* & en eſtant dechaſſé pour ſon indignité, s'en empara derechef peu de iours apres, par force & violence ; & de peur qu'il eut de ne le pouuoir garder long temps, le vendit à vn autre : lequel apres ſa mort *d apparoiſſoit en partie comme vn aſne, & en partie comme vn Ours*, confeſſant qu'il portoit ceſte forme pour ce qu'il auoit veſcu toute ſa vie comme vne beſte ? Pourquoy ne pouuoit elle pas ſeoir dans la chaire de ſainct Pierre, auſſi bien que *Boniface* huictieſme, lequel *e* en vn Mercredy des Cendres, lors qu'il deuoit ſelon la couſtume des Papiſtes mettre des cendres ſur la teſte d'vn Archeueſque, & luy dire deuotement *qu'il n'eſtoit que cendres, & qu'il retourneroit en cendres,*

* Teterrimum monſtrum.

a *In vit. Greg. 6*

b *Rodulphus Glaber.* qui tũc viuebat. *hiſt. lib. 5. cap. vlt. Papyr. Maſſon. de vrbs Epiſc. in Bened. 9.*

c *Plat. in Bened. 9. Sigonius* de regno Italiæ. *lib. 8. ad anno. 1042.*

d Caput & cauda erant Aſinina, vt reliquum corpus ſciuit vrs⁹. *Faſcic. Temp. ad ann. 1034. Plat. in vit. Bened. 9. Polonus in Chron. ad an. 1042.*

e *Petrus Crinitus lib. 8. de honeſta diſciplina. cap. 13.* vt legimus in Faſciculo rerum expetendarũ, &c. *fol. 44.*

Digitized by Google

cendres; luy ietta les cendres dans les yeux, & luy dit malicieusement qu'il estoit vn Gibelin, & qu'il mourroit auec les Gibelins? duquel le Pape *Celestin* son predecesseur (*homme à ce f qu'on dit fort renommé pour ses miracles*) *g* predit: *que comme il estoit entré en Renard, ainsi qu'il regneroit en Lyon, & mourroit comme vn chien*, ce qui arriua tout ainsi que il l'auoit predit?

Pourquoy n'y pouuoit elle pas seoir aussi bien que *Gregoire* septiesme, vulgairement cognu par le nom de *Hildebrand*, *h* qui embrasa & mit le feu par tout, & dans l'Eglise & dans les Estats & Empires? *i* qui donna de l'argent à vn garnement pour faire rouler des pierres du haut en bas de l'Eglise sur la teste de l'Empereur, afin de l'escraser en pieces pendant qu'il y estoit en prieres: *k* lequel ietta l'hostie dans le feu: Qui coustumierement *l* portoit sur soy vn liure de Magie: *m* qui espousta vilainement son predecesseur *Al-*

f Cælestinus vir Sanctissimus, & tam ante Pontificatum quàm etiam post miraculis plurimis illustris. *Bellarm. Appendix ad lib. de Summ. Pont. c. 14. & 24.*

g Cælestinus 5. Prophetauit in hunc modũ, vt fertur, ascendisti vt vulpes, regnabis vt Leo moriens vt canis. Et ita sanè contigit. *Tho. Vvalsing. in Edouard 1. & Poli. Chron. lib. 7. cap. 40.*

h Hildebrand. Ecclesiasticũ subuertit ordinem Christiani imperij perturbauit regnum, &c.

i Conuentus Episcoporum 1080.

50. apud Brixian. *teste Abbate vrsp. in Chron. ad an.* Cardinalis *lib. sup. cit.* *l* Ibidem. *m* Ibid.

lexandre : qui tordoit les Escritures pour couurir sa vie desbordee: & *n* lequel, en sa mort, confessa que le diable l'auoit mis en besongne, pour embraser l'ire de Dieu contre le monde.

n Foretinus vigornienſis in Chron. pag. 641. Mat. Paris. in Guil. Conqueſt. anno 1086.

Pourquoy n'y pouuoit elle pas seoir aussi bien que *Iean* vingt-troisiesme, *o* qui estoit plus propre pour vn camp, que pour l'Eglise; pour les choses profanes, que pour le seruice de Dieu: comme n'ayant ny foy, ny Religion: *p* qui a enseigné par plusieurs fois, & soustenu deuant plusieurs personnes de qualité; *Qu'il n'y auoit point d'autre vie apres celle-cy, ains qu'il estoit des hommes, comme des beſtes.* Lequel en vn mot, *q* menoit vne vie si scandaleuse, que ceux qui le cognoissoient, l'appelloient ordinairement *vn vray diable incarné.*

o Onuph. Append. in Plat. in vit. Ioh. 24.

p Conc. Constant. Seſſ. 11. Art. penult.

q Ibid. Art. 6. &c.

Pourquoy n'y pouuoit elle pas seoir aussi bien que *Iean* douziesme, *r* qui fit des Diacres dans vne escurie, qui fit vn garçon Eueſque à l'aage de dix ans, qui fit vn plein bordel du La-

r Luitprandus hiſt. per Europam geſtarũ, lib. 6. cap. 7. 8. & 10.

tran, qui beut à la ſanté du diable: lequel, lors qu'il ioüoit aux dez, addreſſoit ſes prieres à Iupiter, à Venus, & tels autres dieux des Payens. Et lequel en fin fut tué par le diable, pendant qu'il commettoit adultere, comme ie vous ay noté cy * deſſus. Si donc vous ne pouuez nier que Dieu n'aye ſouffert que ceux-cy, & beaucoup d'autres auſſi meſchans qu'eux (horſmis le dernier) ayent occupé la place de ſainct Pierre, vous pourrez fort bien, auec *s Antoninus*, admirer l'hiſtoire de la Papeſſe *Ieanne*, & dire, *O profondeur de la Sapience de Dieu, que ſes iugemens ſont incroyables!* &c. Mais vous n'aurez point de ſuiet en ce regard de l'a nier, ny de l'a reietter comme vne fable. Mais permettez que ie vous face encor vne queſtion. D'où eſt-ce que ce conte de la Papeſſe *Ieanne* auroit prins ſon origine, s'il n'y auoit iamais eu vne telle Papeſſe? Y eut-il iamais vne telle fumee ſans feu? vn tel bruit ſans probabilité?

* Page 174.

s Part. 2. Tit. 16. cap. 1. Sect. 7.

Digitized by Google

Pap. Non certes,[a] les grands mensonges procedent touſiours de quelque verité. Comme a fait celuy-cy. Car pour vous dire la verité, *Iean* douzieſme eſtoit fort garçailler : & entre autres garces qu'il entretenoit, il y en auoit vne qui s'appelloit *Ieanne*, qui eſtoit ſon tout, & qui le gouuernoit entierement. Or le peuple voyant comme ceſte femme le menoit, ils l'appellerent *Papeſſe*, & quant à luy ils le meſpriſerent. Surquoy les ennemis de l'Egliſe prindrent occaſion de l'a ſcandaliſer, comme ſi en effect l'Egliſe euſt eu vne femme Pape.

[a] Omnia inſignia mendacia ab aliqua veritate originē habent. *Onuph. Annot. in Plat. in vita Ioannæ.* Fucis quædam ineſt veri ſpecies, *Florim. cap. 29. nu. 1.*

Prot. N'eſt-ce pas icy vne des raiſons de Florimond?

Pap. Ouy. *b* Il fait mention de cela, & ne l'eſtime pas trop mauuaiſe. Mais il en parle comme l'ayant tiree *d'Onuphre*. C'eſt pourquoy vous la prendrez pluſtoſt pour reſponſe *d'Onuphre* à voſtre queſtion, que pour celle de *Florimond*.

b loco ſupra citat. num. 5.

Prot. Ie le veux: pourueu que vous

me diſiez comment *Onuphre* prouue que *Iean* douzieſme euſt vne telle maiſtreſſe garce nommee *Ieanne*.

Pap. ç Onuphre le prouue par *Luitprandus*, autheur qui viuoit au temps de ce Pape. Car il teſmoigne (à ce qu'*Onuphre* dit, & *Florimond* croit) que *Iean* douzieſme eut trois fameuſes garces, deſquelles la plus belle, & partant la mieux aimee, ſe nommoit *Ieanne*. c loco ſupra citat.

Prot. Luitprandus, *d* au lieu cité par *Onuphre*, teſmoigne que *Iean* douzieſme entretenoit vne fameuſe courtiſane qui s'appelloit *Raynera*, à qui il donna le gouuernement de pluſieurs villes, & pluſieurs Croix & Caliçes d'or appartenant à ſainct Pierre. Il teſmoigne pareillement, qu'il en entretenoit vne autre, qu'on nommoit *Stephana*, & que il couchoit auec les femmes, les veſues, & les filles qui venoient viſiter les Egliſes Apoſtoliques. Et outre cela, il teſmoigne encor, qu'il en entretenoit vne troiſieſme qui s'appelloit d lib. 6. cap. 6, & 7.

Anne, (qui estoit vne vefue) & sa niepce aussi : faisant vn vray bordel du Palais de Latran. Mais il ne nomme nulle part aucune *Ieanne*, dont ce digne Chef de vostre Eglise *Iean* douziesme, ait esté si esperduëment amoureux. Ie m'imagine qu'*Onuphre* a prins *Ioanna*, pour *Anna* : & que *Florimond* a verifié le prouerbe, qui dit, *Qu'vn fol croit tout.* N'auez vous point d'autre response pour seconder celle-cy?

Pap. Ouy : I'en ay encor deux ou trois.

Prot. Voila qui va bien. Et quelle est la premiere ie vous prie?

Pap. C'est que ce *Iean* neufiesme fut fait Eueſque de Boulongne, puis Archeueſque de Rauenne, & en fin Pape de Rome, par le moyen d'vne fameuse courtisane nommée *Theodore*, qui auoit la vogue, & laquelle en ce temps-là gouuernoit tout à Rome. Or le peuple voyant que ceste femme tournoit le Pape *Iean* de quel coſté elle vouloit, ils l'estimerent plus

Digitized by Google

digne d'vn nom de femme, que d'vn homme, & partant ils l'appellerent *Ieanne*, & non pas *Iean*. Ce qui causa le bruict d'vne Papesse *Ieanne*.

Prot. A qui attribuë-ton ceste-response?

Pap. A *e Ioannes Auentinus*, lequel d'autant qu'il estoit Allemand de naissance, deuoit mieux sçauoir (sans doute) l'origine de ceste fable, ainsi que *f Florimond* fait voir.

e Annal. lib. 4.

Prot. Florimond donc croit semblablement cecy.

f Pag. 236.

Pap. Ouy. Il tient que cela est fort probable.

Prot. Ainsi ne faisoit pas son compatriote *Genebrard*. Car *Auentin afferme que ceste fable prit son origine à raison d'vne fameuse putain nommee Theodore*, dit *g* Genebrard : *Mais moy ie croy que quelques adulateurs modernes (de l'Empereur) l'ont forgee, pour rendre le Siege Romain odieux, &c.* Ce sont là les paroles de *Genebrard*. Or le *non* de *Genebrard*, ne vaut il pas bien le *ouy* de *Florimond*? veu principalement

g Chron. lib. 4. ad ann. 855. Auentin⁹ l. 4. Annalium fabellam esse asserit, à Theodora nobili scorto ortam: Ego vero è recentioribus adulatoribus in Romanę sedis odiũ, &c.

que Genebrard *a* h *consommé dix ans entiers à faire ses Chroniques* : là où au contraire, *i Florimond* à cause de ses cleyens, ne pouuoit vaquer à telles estudes?

h Diuturno 10. annorum studio Genebr. *præfat. Chronograph. ad Pontacum.*

i Fabula Ioannæ. cap. 31. pag. 253. nu. 6.

Pap. k Ie sçay que *Genebrard* estoit vn digne personnage. Mais ie n'ay point desgard à la personne d'aucun, & pourtant donnez moy raison pourquoy ceste opinion *d'Auentin*, que *Florimond* approuue, ne vous agree point.

k Posseuin. Apparat. Sac. verbo Gilbertus Genebardus.

Prot. I'en suis content. Toutesfois ie veux que vous sçachiez au parauant, que bien que i'accordasse que ce *Iean*, lequel fut premierement Euesque de Boulongne, puis de Rauenne, & finalement de Rome, fust paruenu à ces Euesches par le moyen d'vne *Theodore*, putain fameuse: au regard dequoy vostre *l* Cardinal historiographe doute s'il estoit Pape ou non; *m* l'appellant quelques fois *Pseudopontife* & *Antipape*, *n* quelques fois *Intrus & iniuste vsurpateur du Siege Apostolique*: Si est-ce que ie nie

l Annal. tom. 10. ad an. 925. n. 11. Si ipse Pontifex est dicēd⁹.

m Ad an. 912. nu. 12.

n Ad an. 928. num.

que

que ce fuſt *Iean* neufieſme. Car ce fut *Iean* dixieſme ; *Iean* neufieſme obtint le Pontificat *par moyens legitimes*, comme dit voſtre *o* Cardinal; *p Il s'y comporta hõneſtement, & mourut de ſa mort naturelle* : ce que ne fiſt pas ceſtuy-cy. *q Ceſtuy-cy confirma en l'Archeueſché de Rheims, vn enfant qui n'auoit pas cinq ans:* au fait duquel *r Baronius* demeurant tout eſtonné, dit: *Ces choſes sõt nouuelles, ſales & deteſtables, & dont le ſeul recit offenſe les oreilles.* *s* Et adiouſte, *Il n'y eut iamais vn plus vilain homme que ceſtuy-cy. Duquel comme l'entree au Papat fut tres-infame : ainſi ſon iſſuë fut tres-miſerable & malheureuſe.* *t* Ceſtuy-cy fut eſtouffé auec vn oreiller, à l'inſtigation d'vne auſſi fameuſe putain, que *Theodore* qui l'auoit auancé.

Papi Celuy dont parle *Florimond*, fut eſtouffé par la fille de *Theodore*. Mais il ſemble que vous faites tort à la reputation de ceſte fille. Car elle le fit eſtouffer, à cauſe qu'elle ne pouuoit endurer de voir la vie ſale & in-

o Annal. tom. 10. ad an. 901. nu. 1.

p Idem ad an. 905. nũ. 1. & 2.

q *Frodoard. hiſt. Rhemenſ. lib. 4. cap. 19.*

r Iſta noua, turpia, deteſtãda, ſolo auditu horrẽda atq; pudenda. *Annal. tom. 10. ad ann. 925. num. 9.*

s *Ibid. num. 11.* Turpior nullo, cuius ſicut ingreſſus in Cathedram Petri infamiſſimus, ita & exitus nefandiſſimus.

t Idem ad an. 928. num. 2.

fame que le Pape menoit auec ſa mere, comme *u Florimond* remarque.

u Cap. 29. nu. 2.

Prot. Florimond n'eſt qu'vn bailleur de fourbes. Car la fille de *Theodore* ne trouuoit point mauuais la maniere de vie que le Pape menoit auec ſa mere. *Elle meſme* x *ioüoit de ſes pieces auſſi bien que ſa mere, auec le Pape Sergius, dont elle eut Iean* onzieſme. y Elle eſpouſa le frere de ſon mary, & veſcut auec luy en inceſte. La ſeule cauſe qui l'obligea à le faire eſtouffer, fut l'enuie qu'elle portoit à *Pierre*, frere du Pape, ainſi que z *Baronius* le prouue par les eſcrits de *Luitprandus*.

x *Luitprandus lib. 2. cap. 13.* agnoſcente *Baron. Annal. tom. 10. ad an. 908. num. 5.*

y *Baron. ad an. 933. num. 11.*

z Ad an. 928.

Pap. Mais en bonne foy, ce *Iean* icy n'eſtoit-ce point *Iean* neufieſme? car a *Florimond* l'appelle ainſi par pluſieurs fois : & m'eſt aduis qu'il ne ſe deuroit pas meſprendre ſi ſouuent.

a Cap. 29. nu. 1. & 3. cap. 30. nu. 1. & pag. 241.

Prot. Aſſeurément *Florimond* s'eſt trompé, car ceſtuy-cy n'eſtoit point *Iean* neufieſme.

Pap. Mais *Benoiſt* quatrieſme ne ſucceda il pas à *Iean* neufieſme?

Digitized by Google

Prot. Ouy, mais non pas à ce *Iean* icy. *Iean* onzieſme, comme eſcrit *b* *Luitprandus* : ou pluſtoſt *Leon* ſixieſme, comme eſcriuent les *c* autres, ſucceda à ce *Iean* dont nous parlons.

b lib. 3. cap. 12.

c *Leo Oſtienſ. lib. 1. cap. 57. in fine. Baron. Annal. tom. 10. ad an. 928. pag. 702.*

Pap. *Florimond* eſcrit que *Benoiſt* quatrieſme ſucceda à ce *Iean* : & remarque auec cela vn traict de fineſſe en ceux qui racontent ceſte hiſtoire, en ce qu'ils attribuent ceſte fable à vn *Iean*, auquel vn *Benoiſt* ſucceda.

Prot. Obſeruez donc vn traict de folie, ou de meſchanceté, ou pluſtoſt vne meſchanceté folle en *Florimond.* Car ie vous dis encore vne fois, que *Benoiſt* quatrieſme ne ſucceda point à ce *Iean* dont nous parlons : toutes les hiſtoires y ſont contraires. Mais poſez que ce fuſt *Iean* neufieſme. Si la vie deſbordee qu'il menoit, comme vous dites, auec *Theodore*, euſt donné ſuiect de faire courir le bruict d'vne femme Pape, pourquoy ne l'auroit on pas eſcrit comme eſtant arriué de ſon temps, & non comme

d Cap. 30. pag. 242.

e Baron. Annal. to. 10. ad anno 901. n. 1.

eſtant aduenu plus de quarante ans auparauant ſon regne? *Iean* neufieſme fut fait Pape en l'an neuf cents vn, & ce pendant on eſcrit que ceſte hiſtoire eſt arriuee enuiron l'an huict cents cinquante-quatre.

f Florimond cap. 30. num.

Pap. f Cela eſt aduenu par la ſubtilité de ceux qui en ont fait courir le bruict. Car enuiron l'an huict cents, l'Imperatrice, laquelle en quelque façon gouuernoit tout le monde, ſe nommoit *Theodore*. Or ces pauures jaſeurs ayant ouy parler d'vne Papeſſe *Ieanne*, au temps d'vne *Theodore*, l'ont eſté loger dans le meſme temps de *Theodore* l'Imperatrice, qui viuoit enuiron trente ans auparauant *Theodore* la courtiſane.

Prot. Cela teſmoigneroit plus de ſimplicité, que de ſubtilité en ceux qui la racontent. Car qu'importe ſi cela arriua au temps de l'vne ou de l'autre *Theodore*? Mais il n'y a aucune apparence de verité. Car *Theodore* l'Imperatrice, n'eut iamais aucun pouuoir dans Rome. Dans Conſtan-

Digitized by Google

tinople pour vn peu de temps, pendant la minorité de ses enfans, elle eust peu faire quelque chose : g mais au temps de la Papesse *Ieanne*, elle fut démise de son office à Constantinople. On luy osta sa regence, & l'amit on dans vn Monastere, où elle finit ses iours. Quelles autres responses auez vous à faire?

g Baronius Annal. tom. 10. ad an. 855. nu. 51.

Pap. Ma troisiesme response à vostre principal poinct, est que ceste fable peut estre print son origine de *Iean* huictiesme. Car il ne se porta pas courageusement & vertueusement touchant le fait de *Photius*, Patriarche de Constantinople, ains plustost laschement, & comme vne femme. Car il receut à la communion *Photius*, lequel ses predecesseurs auoient excommunié. *Iean* huictiesme, dis-ie, se laissa vaincre par vn demy-homme. Parquoy par mespris & reproche, on l'appella, non *Pape*, mais *Papesse*. Surquoy aduint le bruit d'vne femme Pape.

Prot. Qui nous a forgé ceste res-

Digitized by Google

ponse ie vous prie?

Pap. C'est la reſponſe de *h Baronius.*

h Annal.to.10. ad an.879. nu. 5.

Prot. La reſponſe de *Baronius?* Eſt-il poſſible ? Et *Baronius* n'eſt-il pas vn de ceux là qui tiennent, que le bruit de la faute que commit l'Egliſe de Conſtantinople, en permettant qu'vne femme ſe gliſſaſt dans le Patriarchat, occaſionna ceſte fable contre Rome?

Pap. Ouy certes. Car apres auoir couché les paroles du Pape *Leon*, touchant ce rapport là, il *i* dit, *Qui ne voit point que ce qui a eſté dit de l'Egliſe de Conſtantinople, a eſté conuerty par les Schiſmatiques comme ayant eſté dit contre l'Egliſe de Rome?*

i Quæ ita erat fama vulgata de Eccleſia Conſtantinopolitana, conuerſa in Romanam Eccleſiam à ſchiſmaticis eam odio proſequentibus, & calumnijs proſcindentibus, quis non intelligat? *Annal.tom.* 10. *ad an.*853 *num.* 58.

Prot. Et comment peut-il dire & l'vn & l'autre honneſtement? *k N.D.* qui eſt de la derniere opinion, afferme qu'il ſemble tres-certain que au temps du Pape *Leon*, à ſçauoir en l'an mil vingt. Il ne ſe parloit point du tout que iamais il y euſt eu à Rome vne femme Pape. Autant en dit *Ba-*

k Cap 5. num. 29. pag. 399.

ronius luy meſme : car *aſſeurement*, dit il, *s'il euſt couru le moindre petit bruict qu'autresfois vn tel accident fuſt arriué dans Rome, le Pape Leon auroit iuſtifié que cela n'eſtoit point, auant que d'accuſer l'Egliſe de Conſtantinople d'auoir fait le ſemblable.* N'y a il iamais eu, ſelon l'opinion de *Baronius*, aucun bruict courant d'vne femme Pape, auant le temps de *Leon* neufieſme? Comment donc Iean huictieſme, qui viuoit cent quarante ans auparauant *Leon*, auroit il eſté cauſe qu'vn tel bruit ſe ſeroit eſleué ? Mais laiſſons paſſer *Baronius* auec ceſte eſchappatoire. Quel ſuiet auez vous de croire que la rumeur de l'Egliſe de Conſtantinople ait peu cauſer ceſte fable contre Rome?

l Certè ſi vel leuiſſimus rumuſculus per calomniam de his ſparſus eſſet, vtique is ab eo fuiſſet antea diluendus, quàm vt fama perlatũ facinus eiuſdẽ generis obiecciſſet. *Annal. to.10.ad anno 853.num.66.*

Pap. m La raiſon en eſt grande. Car tout le monde ſçait que Conſtantinople eſtoit appellee la nouuelle Rome, & Rome ſimplement. Or il eſtoit aiſé de ſe meſprendre, ſuppoſant vne choſe auoir eſté faite à Rome en Italie, laquelle on rappor-

m Florimond. cap.25.nu.3.

Digitized by Google

toit auoir eſté faite à Rome, mais à Rome en Grece.

Prot. Que Conſtantinople ait eſté dite la nouuelle Rome, *n* ie vous l'accorde volontiers. Mais que iamais elle ait eſté appellee Rome ſimplement, en aucun temps, *Florimond* ne le pourra faire bon. Ce n'eſt qu'vne vaine imagination qu'il a; en la declaration de laquelle, il deſcouure ſa ſottiſe. *Conſtantinople n'a iamais eſté appellee Rome ſimplement, ains auec addition, comme nous l'appellons auiourd'huy la nouuelle Rome*, dit Gretſer. Neantmoins ſuppoſons l'a vraye: Pourquoy les hiſtoriens qui racontent ceſte hiſtoire, ne l'ont ils point eſcrite comme eſtant aduenuë au temps du Pape *Leon*, & non deux cents quarante ans auparauant: Si ainſi eſt que l'occaſion fuſt procedee du bruit qui couroit de Conſtantinople au temps de *Leon*? Si la choſe euſt prins ſon origine de là, on l'auroit enregiſtree comme eſtant aduenuë en ce meſme temps.

n Cõſtãtinop. nouam Romã iam inde à Conſtantini tempore Greci vocabant. *Papyr. Maſſon. lib. 2. de vrb. Epiſc. in ſimplicio. To. 2. defenſ. Bellarm. lib. 2. cap. 31. Col. 812.* Conſtãtinopolis nunquã abſolutè dicebatur Roma, ſed cum addito, vt eſt hodie, Noua Roma.

Pap.

Pap. Posé que cela fust vray : que gaigneriez vous par là ? ou quel preiudice feroit-elle à l'Eglise ? *Quand bien la Papesse Ieanne auroit esté, elle n'auroit pas preiudicié l'Eglise*, dit a N. D.

a Partie seconde des 3. Conuersions, chap. 5. pag. 289.

Prot. Si eust bien. Car si elle a esté Pape, il s'ensuiura necessairement la dessus que vostre Eglise a esté vne fois sans Chef. Car la definition de l'Eglise, (selon vostre *b* doctrine) est d'estre vne compagnie d'hommes faisans profession d'vne mesme foy sous vn Chef, à sçauoir le Pape. Or elle, quoy qu'elle portast le nom de Pape, n'estoit point Pape. *c Car vne femme n'est point capable des saincts Ordres.* Donc l'Eglise a esté sans Chef, pendant le temps de la Papesse *Ieanne*.

b Bellarm. lib. 3. de Ecclesia, cap. 2.

c Rhem. annot. in 1. Cor. cap. 14 34.

Pap. En effect le seul inconuenient qui en pourroit arriuer, à ce que *N. D. d* cõfesse, c'est que l'Eglise auroit manqué d'vn vray Chef pendant ce temps-là : Or cela n'est pas

d loco supra citato.

grand choſe : car ainſi eſt elle ſans Chef lors qu'vn Pape meurt, iuſqu'à ce qu'vn autre ſoit eſleu.

Prot. Que dites vous là ? l'Egliſe eſt elle ſans chef quand vn Pape meurt, iuſqu'à ce qu'vn autre ſoit eſleu en ſa place ? Helas ! en quel piteux eſtat eſt donc l'Egliſe en ce temps-là ? Depuis le temps de Ieſus Chriſt, *e* il y a eu plus de deux cents quarante Papes. Et par conſequent ſelon voſtre dire, l'Egliſe auroit eſté plus de deux cents quarante fois ſans chef. Voire il s'eſt paſſé quelque fois entre la mort d'vn Pape & l'eſlection d'vn autre, pluſieurs iours, pluſieurs mois, pluſieurs annees. Comme par exemple, *f* Apres *Cletus* le Siege de Rome fut vacant vingt iours: *g* Apres *Clement*, vingt-deux: *h* Apres *Alexandre* premier, vingts-cinq iours. Apres *i Pelage* premier, il vaqua trois mois tant de iours. *k* Apres *Pelage* ſecond, ſix mois tant de iours. *l* Apres *Iean* troiſieſme, dix mois tant de

e Cicarellus addit. ad Plat. & Onuphr.

f Anaſtaſius de vit. Pont. in Cletus.

g Idem in Clemente.

h ou 35. idem in Alex. 1.

i Idem in Pelagio 1.

k Idem in Pelag. 2.

l Idem in Ioh. 3.

iours. *m* Apres *Sabinian*, onze mois tant de iours. *n* Apres *Honoré* premier, vn an & plus. *o* Apres *Clement* quatrieſme, deux ans & plus. *p* Apres *Marcelin*, ſept ans & plus. Apres *Nicolas* premier (comme diſent *q* aucuns) huict ans & plus. Et apres *Fœlix*, autre fois Duc de Sauoye, le Siege de ſainct Pierre fut vuide dix ans, dit *r Bodin*. Surquoy il s'enſuiura que l'Egliſe a eſté autant de fois & auſſi long-temps ſans chef. Mais cela n'importe pas beaucoup, dites vous: Eſt-il poſſible ? D'où eſt-ce donc ie vous prie que l'Egliſe puiſera ſon eſprit, quand elle eſt priuée de ſon Chef? Le vieux prouerbe dit, *Groſſe teſte, peu de ſens*. Mais infailliblement, où il n'y a point de teſte, il n'y peut auoir de ſens. Quand l'Egliſe eſt ſans chef, elle eſt ſans eſprit, & par conſequent imbecile & impotente. Et partant ie croy que vous auez ſuiet de prendre garde de ne rien conceder ſurquoy l'on puiſſe conclurre

m Idem in Sabiniano.
n Idem in Honorio 1.
o Pontacus Chronogra. lib. cit. in Marcellino. & Polonus in codice Manuſcripto, & Pontacus Chrongra. lib. 2.
q Teſte Plat. in vit. Nicol. 1.
r De repub. lib. 6. nu. 718.

que voſtre Egliſe ait eſté quelques fois ſans Chef.

Pap. Mais ſainct *Auguſtin*, ſuppoſant vn cas ſemblable, ne tenoit il pas que l'Egliſe de Chriſt n'en ſeroit point preiudiciee? Apres auoir conté tous les Papes de Rome depuis le temps de Ieſus Chriſt iuſques au ſien, t ne fit-il pas ceſte demande: *Mais ſi quelque Iudas ou traiſtre s'eſtoit gliſſé parmy eux, ou euſt eſté eſleu par l'erreur des hommes?* & reſpond quant & quant: *Cela ne preiudicieroit en rien l'Egliſe, ny les Chreſtiens innocents.*

s N.D. part. 2. cap. 5. nu. 19.

t Auguſtin. Epiſt. 165. ad litera cuiuſdē Donatiſt.

Nihil preiudicaret Eccleſiæ & innocentibus Chriſtianis.

Prot. Ouy, mais conſiderant le corps de voſtre doctrine, vous ne pouuez pas reſpondre, ne croire de meſme. Car vous tenez que le Pape eſt le Chef de l'Egliſe, & que il eſt neceſſaire à ſalut de le recognoiſtre pour tel: mais ainſi ne faiſoit pas S. *Auguſtin.* Vous tenez qu'en la vraye Egliſe il faut qu'vn Eueſque ſuccede à vn autre legitimement, autrement tout n'y vaut rien: Or ainſi ne faiſoit

Digitized by Google

pas ſainct *Auguſtin*. Car il poſe le cas que quelque traiſtre *Subrepſiſſet*, c'eſt à dire y fuſt entré illegitimement : & conclud neantmoins que cela ne ſeroit point preiudiciable à l'Egliſe de Dieu. Conformez vous au iugement de ſainct *Auguſtin* en ces deux poincts de Chef de l'Egliſe & de la ſucceſſion, & puis vous pourrez dire plus à propos au cas de la Papeſſe *Ieanne*, ce que ſainct *Auguſtin* dit au cas propoſé, à ſçauoir, *Qu'elle n'auroit point preiudicié l'Egliſe de Chriſt.*

Pap. Nous faiſons plus d'eſtat de ſainct *Auguſtin*, que vous ne faites. Mais ie ne m'arreſteray point maintenant à diſputer du ſens de ſes paroles. *u* Car quelque inconuenient qu'on ſe puiſſe imaginer en ce point, il fait plus contre vous que contre nous. Car voſtre Egliſe admet ſoit homme ou femme pour ſouuerain & legitime Chef d'icelle, ce que la noſtre ne fait pas.

u N.D. loco ſupra citato.

Prot. Noſtre Egliſe n'admet ny

eſtant aduenu plus de quarante ans auparauant ſon regne? *Iean* neufieſme fut fait Pape en l'an neuf cents vn, & ce pendant on eſcrit que ceſte hiſtoire eſt arriuee enuiron l'an huict cents cinquante-quatre.

f Florimond cap. 30. num. 8.

Pap. *f* Cela eſt aduenu par la ſubtilité de ceux qui en ont fait courir le bruict. Car enuiron l'an huict cents, l'Imperatrice, laquelle en quelque façon gouuernoit tout le monde, ſe nommoit *Theodore*. Or ces pauures jaſeurs ayant ouy parler d'vne Papeſſe *Ieanne*, au temps d'vne *Theodore*, l'ont eſté loger dans le meſme temps de *Theodore* l'Imperatrice, qui viuoit enuiron trente ans auparauant *Theodore* la courtiſane.

Prot. Cela teſmoigneroit plus de ſimplicité, que de ſubtilité en ceux qui la racontent. Car qu'importe ſi cela arriua au temps de l'vne ou de l'autre *Theodore*? Mais il n'y a aucune apparence de verité. Car *Theodore* l'Imperatrice, n'eut iamais aucun pouuoir dans Rome. Dans Conſtan-

Digitized by Google

tinople pour vn peu de temps, pendant la minorité de ses enfans, elle eust peu faire quelque chose : *g* mais au temps de la Papesse *Ieanne*, elle fut démise de son office à Constantinople. On luy osta sa regence, & l'amit on dans vn Monastere, où elle finit ses iours. Quelles autres responses auez vous à faire?

g Baronius Annal. tom. 10. ad an. 855. nu. 51.

Pap. Ma troisiesme response à vostre principal poinct, est que ceste fable peut estre print son origine de I*ean* huictiesme. Car il ne se porta pas courageusement & vertueusement touchant le fait de *Photius*, Patriarche de Constantinople, ains plustost laschement, & comme vne femme. Car il receut à la communion *Photius*, lequel ses predecesseurs auoient excommunié. I*ean* huictiesme, dis-ie, se laissa vaincre par vn demy-homme. Parquoy par mespris & reproche, on l'appella, non *Pape*, mais *Papesse*. Surquoy aduint le bruit d'vne femme Pape.

Prot. Qui nous a forgé ceste res-

ponse ie vous prie?

Pap. C'est la reſponſe de *b Baronius.*

Prot. La reſponſe de *Baronius?* Eſt-il poſſible ? Et *Baronius* n'eſt-il pas vn de ceux là qui tiennent, que le bruit de la faute que commit l'Egliſe de Conſtantinople, en permettant qu'vne femme ſe gliſſaſt dans le Patriarchat, occaſionna ceſte fable contre Rome?

Pap. Ouy certes. Car apres auoir couché les paroles du Pape *Leon*, touchant ce rapport là, il *i* dit, *Qui ne voit point que ce qui a eſté dit de l'Egliſe de Conſtantinople, a eſté conuerty par les Schiſmatiques comme ayant eſté dit contre l'Egliſe de Rome?*

Prot. Et comment peut-il dire & l'vn & l'autre honneſtement? *k N.D.* qui eſt de la derniere opinion, afferme qu'il ſemble tres-certain que au temps du Pape *Leon*, à ſçauoir en l'an mil vingt. Il ne ſe parloit point du tout que iamais il y euſt eu à Rome vne femme Pape. Autant en dit *Ba-*

b Annal.to.10. ad an.879. nu. 5.

i Quæ ita erat fama vulgata de Eccleſia Conſtantinopolitana, conuerſa in Romanam Eccleſiam à ſchiſmaticis eam odio proſequentibus, & calumnijs proſcindentibus, quis non intelligat? *Annal.tom.* 10. *ad an.*853 *num.* 58.

k Cap 5.num. 29.pag. 399.

ronius luy meſme : car *aſſeurement*, dit il, *s'il euſt couru le moindre petit bruict qu'autresfois vn tel accident fuſt arriué dans Rome, le Pape Leon auroit iuſtifié que cela n'eſtoit point, auant que d'accuſer l'Egliſe de Conſtantinople d'auoir fait le ſemblable.* N'y a il iamais eu, ſelon l'opinion de *Baronius*, aucun bruict courant d'vne femme Pape, auant le temps de *Leon* neufieſme? Comment donc Iean huictieſme, qui viuoit cent quarante ans auparauant *Leon*, auroit il eſté cauſe qu'vn tel bruit ſe ſeroit eſleué ? Mais laiſſons paſſer *Baronius* auec ceſte eſchappatoire. Quel ſuiet auez vous de croire que la rumeur de l'Egliſe de Conſtantinople ait peu cauſer ceſte fable contre Rome?

l Certè ſi vel leuiſſimus rumuſculus per calomniam de his ſparſus eſſet, vtique is ab eo fuiſſet antea diluendus, quàm vt fama perlatũ facinus eiuſdẽ generis obiecciſſet. *Annal. to.10.ad anno 853.num.66.*

Pap. m La raiſon en eſt grande. Car tout le monde ſçait que Conſtantinople eſtoit appellee la nouuelle Rome, & Rome ſimplement. Or il eſtoit aiſé de ſe meſprendre, ſuppoſant vne choſe auoir eſté faite à Rome en Italie, laquelle on rappor-

m Florimond. cap.25.nu.3.

toit auoir eſté faite à Rome, mais à Rome en Grece.

Prot. Que Conſtantinople ait eſté dite la nouuelle Rome, *n* ie vous l'accorde volontiers. Mais que iamais elle ait eſté appellee Rome ſimplement, en aucun temps, *Florimond* ne le pourra faire bon. Ce n'eſt qu'vne vaine imagination qu'il a; en la declaration de laquelle, il deſcouure ſa ſottiſe. *Conſtantinople n'a iamais eſté appellee Rome ſimplement, ains auec addition, comme nous l'appellons auiourd'huy la nouuelle Rome*, dit Gretſer. Neantmoins ſuppoſons l'a vraye: Pourquoy les hiſtoriens qui racontent ceſte hiſtoire, ne l'ont ils point eſcrite comme eſtant aduenuë au temps du Pape *Leon*, & non deux cents quarante ans auparauant: Si ainſi eſt que l'occaſion fuſt procedee du bruit qui couroit de Conſtantinople au temps de *Leon*? Si la choſe euſt prins ſon origine de là, on l'auroit enregiſtree comme eſtant aduenuë en ce meſme temps.

n Cõſtãtinop. nouam Romã iam inde à Conſtantini tempore Græci vocabant. *Papyr. Maſſon. lib. 2. de vrb. Epiſc. in ſimplicio. To. 2. defenſ. Bellarm. lib. 2. cap. 31. Col. 812.* Conſtãtinopolis nunquã abſolutè dicebatur Roma, ſed cum addito, vt eſt hodie, Noua Roma.

Pap.

Digitized by Google

Pap. Posé que cela fust vray : que gaigneriez vous par là ? ou quel preiudice feroit-elle à l'Egliſe ? *Quand bien la Papeſſe Ieanne auroit eſté , elle n'auroit pas preiudicié l'Egliſe* , dit a N. D.

a Partie secõde des 3. Conuerſions , cha: 5. pag. 289.

Prot. Si euſt bien. Car ſi elle a eſté Pape , il s'enſuiura neceſſairement la deſſus que voſtre Egliſe a eſté vne fois ſans Chef. Car la definition de l'Egliſe , (ſelon voſtre *b* doctrine) eſt d'eſtre vne compagnie d'hommes faiſans profeſſion d'vne meſme foy ſous vn Chef , à ſçauoir le Pape. Or elle , quoy qu'elle portaſt le nom de Pape , n'eſtoit point Pape. *c Car vne femme n'eſt point capable des ſaincts Ordres.* Donc l'Egliſe a eſté ſans Chef, pendant le temps de la Papeſſe *Ieanne.*

b Bellarm. lib. 3. de Eccleſia, cap. 2.

c Rhem annots in 1. Cor. cap. 14 34.

Pap. En effect le ſeul inconuenient qui en pourroit arriuer , à ce que *N. D. d* cõfeſſe, c'eſt que l'Egliſe auroit manqué d'vn vray Chef pendant ce temps-là : Or cela n'eſt pas

d loco ſupra citato.

grand choſe : car ainſi eſt elle ſans Chef lors qu'vn Pape meurt, iuſqu'à ce qu'vn autre ſoit eſleu.

Prot. Que dites vous là ? l'Egliſe eſt elle ſans chef quand vn Pape meurt, iuſqu'à ce qu'vn autre ſoit eſleu en ſa place ? Helas ! en quel piteux eſtat eſt donc l'Egliſe en ce temps-là ? Depuis le temps de Ieſus Chriſt, *e* il y a eu plus de deux cents quarante Papes. Et par conſequent ſelon voſtre dire, l'Egliſe auroit eſté plus de deux cents quarante fois ſans chef. Voire il s'eſt paſſé quelque fois entre la mort d'vn Pape & l'eſlection d'vn autre, pluſieurs iours, pluſieurs mois, pluſieurs annees. Comme par exemple, *f* Apres *Cletus* le Siege de Rome fut vacant vingt iours: *g* Apres *Clement*, vingt-deux: *h* Apres *Alexandre* premier, vingts-cinq iours. Apres *i Pelage* premier, il vaqua trois mois tant de iours. *k* Apres *Pelage* ſecond, ſix mois tant de iours. *l* Apres *Iean* troiſieſme, dix mois tant de

e Cicarellus addit. ad Plat. & Onuphr.

f Anaſtaſius de vit. Pont. in Cletus.

g Idem in Clemente.

h ou 35. idem in Alex. 1.

i Idem in Pelagio 1.

k Idem in Pelag. 2.

l Idem in Ioh. 3.

iours. *m* Apres *Sabinian*, onze mois tant de iours. *n* Apres *Honoré* premier, vn an & plus. *o* Apres *Clement* quatrieſme, deux ans & plus. *p* Apres *Marcelin*, ſept ans & plus. Apres *Nicolas* premier (comme diſent *q* aucuns) huict ans & plus. Et apres *Fœlix*, autre fois Duc de Sauoye, le Siege de ſainct Pierre fut vuide dix ans, dit *r Bodin.* Surquoy il s'enſuiura que l'Egliſe a eſté autant de fois & auſſi long-temps ſans chef. Mais cela n'importe pas beaucoup, dites vous: Eſt-il poſſible ? D'où eſt-ce donc ie vous prie que l'Egliſe puiſeta ſon eſprit, quand elle eſt priuée de ſon Chef? Le vieux prouerbe dit, *Groſſe teſte, peu de ſens.* Mais infailliblement, où il n'y a point de teſte, il n'y peut auoir de ſens. Quand l'Egliſe eſt ſans chef, elle eſt ſans eſprit, & par conſequent imbecile & impotente. Et partant ie croy que vous auez ſuiet de prendre garde de ne rien conceder ſurquoy l'on puiſſe conclurre

m Idem in Sabiniano.
n Idem in Honorio 1.
o Pontatus Chronogra. lib. cit. in Marcellino. & Polonus in codice Manuſcripto, & Pontacus Chrongra. lib. 2.
q Teſte Plat. in vit. Nicol. 1.
r De repub. lib. 6. nu. 718.

pas ſainct *Auguſtin*. Car il poſe le cas que quelque traiſtre *Subrepſiſſet*, c'eſt à dire y fuſt entré illegitimement : & conclud neantmoins que cela ne ſeroit point preiudiciable à l'Egliſe de Dieu. Conformez vous au iugement de ſainct *Auguſtin* en ces deux poincts de Chef de l'Egliſe & de la ſucceſſion, & puis vous pourrez dire plus à propos au cas de la Papeſſe *Ieanne*, ce que ſainct *Auguſtin* dit au cas propoſé, à ſçauoir, *Qu'elle n'auroit point preiudicié l'Egliſe de Chriſt.*

Pap. Nous faiſons plus d'eſtat de ſainct *Auguſtin*, que vous ne faites. Mais ie ne m'arreſteray point maintenant à diſputer du ſens de ſes paroles. *u* Car quelque inconuenient qu'on ſe puiſſe imaginer en ce point, il fait plus contre vous que contre nous. Car voſtre Egliſe admet ſoit homme ou femme pour ſouuerain & legitime Chef d'icelle, ce que la noſtre ne fait pas.

u N. D. loco ſupra citato.

Prot. Noſtre Egliſe n'admet ny

homme ny femme pour souuerain & legitime chef de l'Eglise Catholique, comme fait la vostre. Elle enseigne que Iesus Christ seul en est le Chef. Nostre Eglise n'admet ny homme ny femme, pour chef souuerain & legitime d'vne Eglise particuliere. Car elle recognoist le Roy pour supresme gouuerneur seulement, & non pour souuerain Chef: ainsi l'Eglise x qualifia la Royne *Elizabeth.* Et encore que nous en donnassions dauantage à nos Princes, que nous ne faisons, si est-ce que les incõueniens contre nous ne seroient pas semblables aux vostres; car le plus proche du sang succede entre nous; mais parmy vous, le plus grand symoniste, qui peut rendre sa cabale la plus forte, succede.

x Voyez le serment de superiorité. 1. Eliz. 1.

Pap. Quel autre inconuenient s'ensuiuroit il de cét accident, posé que cela fust vray?

Prot. S'il est vray qu'il y ait eu vne telle Papesse, il faut reietter vo-

ſtre Egliſe comme n'eſtant pas vne vraye Egliſe. Car i'argumente ainſi:

a *Toute Egliſe qui ne peut monſtrer clairement par eſcrit authentique, vne legitime, reguliere, ſans interruption, ſaine & notoire ſucceſſion d'Eueſques, n'eſt pas vraye Egliſe. Or voſtre Egliſe,* Si Ieanne a eſté Pape, *ne peut monſtrer authentiquement par eſcrit, vne legitime, reguliere, ſans interruption, ſaine & notoire ſucceſſion d'Eueſques.* Car à cauſe d'elle, *Benoiſt* troiſieſme ne pouuoit auec ordre ſucceder à *Leon* quatrieſme. Elle y miſt vn obſtacle, ou pluſtoſt ſeruit elle meſme de barre à ſa ſucceſſion. Par elle vne breſche fut faite au rang des Papes. Elle, di-ie, qui n'eſtoit pas ſotte, ains vne garce, a gaſté tout voſtre jeu.

a Briſtovv, Motif. 22.

Pap. Nullement. Car tout ce que vous pourriez iuſtement recueillir de ſon Pontificat, c'eſt que le ſiege aura eſté vuide de Paſteur legitime par l'eſpace de deux ans, & quelque peu de moiſs Or cela eſt arriué ſou-

Digitized by Google

uent à cause du descord entre les Electeurs, comme vous auez fait voir vous mesmes. Et si nul n'a osé, ny ne peut dire auec verité, que la succession ait manqué, comme l'obserue *b Baronius*.

Prot. Comme l'obserue *Baronius*? Si *Baronius* en peut estre le Iuge, rien ne pourra gaster vostre succession, ny vacance, ny entree par la fenestre. Soit que le Siege ait esté vuide, ou plein, par irrepsion, ou par vsurpation, c'est tout vn à *Baronius*. Il ne laschera iamais son droict de succession. Car encor qu'il *c* confesse luy mesme, (non sans douleur) *que plusieurs horribles monstres se sont assis dans la chaire de sainct Pierre* : quoy qu'il *d* confesse *que plusieurs Apostats, plustost que personnes Apostoliques, ont occupé*

b Nihil pretereà ex ea ter miseri nouatores lucri capiũt, nisi vt dici possit duobus illis annis & mensibus sedẽ Pontificium legitimo vacuam fuisse pastore--quod & aliàs accidit, vt maiori temporis spacio sedes Pontificia, dilata per discordias eligentium electione vacarit; nec tamen successionem desijsse, quis vnquam ausus est dicere, quod nec dici potuit. Sed tantùm esse dilatam, nullo verò modo sublatam. *Baron. Annal. tom.* 10. *ad ann.* 853 *nu.* 63.

c Quod proh pudor! proh dolor! in eandem sedem visu horrenda intrusa sunt monstra, &c. *To.* 10. *ad an.* 900. *num.* 3.

d Non Apostolici, sed Apostatici. to. 10. ad an. 908. num. 4.

cupé ce lieu : quoy qu'il *e* confesse, *que plusieurs Papes sont paruenus au Papat irregulierement*, & comme des zeros en chiffres, *n'estoient bons à rien que pour seruir de nombre ;* Si tient il pour tout cela que leur succession est saine & entiere. Combien que *f Baronius* escriue *que Boniface sixiesme, qui obtint la possession du Siege de sainct Pierre, & le tint quinze iours, estoit vn meschant homme, & indigne d'estre mis au nombre des Papes, entant qu'il fut condamné par vn Concile tenu à Rome.* Quoy qu'il escriue *g que Estienne septiesme,* * *vn autre tel garnement que Boniface sixiesme, ou plustost pire, qui ioüoit au boutte-hors auec ce* Boniface, *& tint le siege cinq ans.* Quoy qu'il *h* escriue que le Pape *Christophle* debusqua & mit dehors *Leon* cinquiesme, & par force & violence se mit en sa place & tint le siege sept mois: & que *Sergius*, à la fin des sept mois, mit derechef *Christophle* dehors par les espaules, le faisant Moyne, & gar-

e Qui non sunt nisi ad consignanda tantũ tempora in Catalogo Rõ. Pontificum scripti. to. 10. an. 912. nu. 8.

f Homo nefarius, iam antea bis gradu depositus, &c. nõ numerandus inter Pontifices, vt poté qui damnatus fuit in Rom. Synodo. *to. 10. ad an. 897. n. 1.*

g Tom. 10. ad an. 897. num. 1.

* Apostolicæ sedis inuasor, & fur & latro ------indignus nomine Rom. Pont. *ibid. ann. 900. nu. 6.*

h Tom. 10. ad an. 908. num. 1. ibid.

dant le siege pour soy, comme disent aucuns, sept ans, & comme dit *i Baronius* mesme, trois ans : si est-ce que tout ce remuëment, selon son opinion, ne tache en rien la succession. Voire, quoy qu'il ne puisse nier que *Boniface* septiesme, qui a tenu le Siege comme Pape vn an & vn mois, ne fust vn *meschant* κ *homme*, vn *parricide*, vn *vray tyran*, vne *beste sauuage*, vn *vsurpateur*, & *qui n'auoit en luy aucune bonne qualité de Pape.* Quoy qu'il ne puisse nier que *Leon* huictiesme qui estoit *Schismatique, Intrus*, & *Antipape*, mesme selon *l* son opinion, n'ait tenu le siege prés de deux ans. Quoy qu'il ne puisse nier que *Iean* douziesme, *m qui n'estoit que comme vn Pape sur vn theatre*, n'ait tenu le Siege neuf ans : & que *Iean* onziesme, fils bastard de *Sergius* cy deuant mentionné, qui y paruint par mauuais moyens, & qui s'y gouuerna tout de mesme, ne l'ait tenu six ans : & que *o Iean* dixiesme, aussi mauuais

i Ad an. 910. nu. 1.

κ Scelestissimus vir. *ad an. 974. nu. 1.* nefandissimus parricida, truculentus prædo, qui ne pilũ habuisse dici potest Romani Pontificis, *ad an. 985. n. 1. l tom. 10 ad an. 931. nn. 38.*

m Ostẽsus fuit tanquam in Scena mimus Pontificem agens. *tom. 10. ad an. 955. n. 4.*

n To. 10. ad an. 931. nu. 1.

o Inuasor & detentor iniustus Apostolicæ sedis *ad an. 928. nu. 1.*

garçon que pas vn de ſes compagnons, *qui y entra par fraude, & regna par violence*, n'ait tenu le ſiege quinze ans : Si eſt-ce que cela n'imfirme point du tout le credit de ſa ſucceſſion. Ie vous en reſpond que *Baronius* eſt de l'opinion de *Genebrard*, lequel quoy *p* qu'il accordaſt que cinquante Papes de ſuitte y eſtoient entrez illegitimement, & y veſcurent auſſi meſchamment, n'a pourtant iamais voulu laſcher ſa priſe de la ſucceſſion.

p Chronol. lib. 4. ſeculo 10. ad an. 904.

Pap. Y a-il encor quelque autre inconuenient qui peuſt tomber ſur nous, en cas que ceſte hiſtoire fuſt vraye?

Prot. Ouy. Car ſi on accorde qu'il y a eu vne telle Papeſſe, vos Preſtres peuuent fort bien douter de leur miſſion : & vous autres laïcs, de la ſuffiſance des abſolutions qu'ils vous donnent ſur vos confeſſions auriculaires ; & de la verité de la preſence reelle, & tranſubſtantiation. Car

a In Episcopis de iure diuino residet ista potestas creandi Sacerdotes. *Tolet. Summa casuum Conscięt. lib. 1. cap. 1.*

b Anathema sit qui dixerit non solos Sacerdotes esse Ministros absolutionis. *Conc. Trident. Sess. 14. Can 10.*

c Semper in Ecclesia pro indubitato habitum est, ita necessariā esse ordinationem Sacerdotalēad Eucharistiam conficiendam, vt sine ea nullo modo confici possit. *Bellarm. lib. 4. de Eucha. cap. 16.*

d Page 228. & 229.

a si vos Prestres ne sont faits Prestres par vn Euesque legitime, leur Prestrise ne vaut pas vn tronc de chou: b & si vous autres laïcs n'estes absous par vn Prestre legitime, vos absolutions ne valent rien: & si les c paroles de consecration ne sont prononcees par vn Prestre legitime, ayant intention aussi de consacrer, il ne s'ensuit point de changement substantiel és creatures du pain & du vin. Or comment vos Prestres peuuent ils estre asseurez d'auoir esté faits Prestres par des Eueſques legitimes: & vous autres laïcs, comment serez vous asseurez que vous estes absous par des Prestres legitimes: ou que vos Messes soient dites par des Prestres ayans vocation legitime: veu que nous lisons (comme i'ay d monstré cy dessus) *que la Papesse Ieanne a conferé les ordres, qu'elle a fait des Diacres, des Prestres, des Eueſques, & des Abbez.* Car il se peut bien faire que les Prestres d'apresent sont

deſcendus de ceux-là qui auoient receu leur ordination d'elle : attendu principalement que nous ne liſons nulle part qu'ils ayent eſté degradez par ſes ſucceſſeurs. Les ſucceſſeurs de la Papeſſe *Ieanne* n'ont pas traicté ſes tondus, comme fit *Iean* douzieſme les tondus de *Leon* huictieſme. *e Iean* douzieſme les dégrada tous, & contraignit chacun d'iceux de luy bailler vn papier dans lequel ces paroles eſtoient eſcrites : * *Mon Eueſque* (entendant Leon huicteſme) *n'auoit rien pour ſoy, & ne m'a rien donné* : mais *Benoiſt* troiſieſme n'en fit pas de meſme à ceux de *Ieanne* la Papeſſe. Et ſi ce n'eſt que vous diſiez qu'*vn erreur commun fait le droict*, comme dirent les *f* Iuriſconſultes au cas de *Barbarius Philippus*, ie ne ſçay pas ce que vous pourrez repliquer à cecy probablement : & meſme cela ne ſuffiroit pas ; car encor qu'en affaires d'Eſtat cela peuſt eſtre ainſi, és choſes qui touchent l'Egliſe cela ne

e Sigebert. in Chron. ad an. 963. Baron. Annal. tom. 10. ad an. 964. nu. 9. Ioh. de Turrecrem. Summ. de Eccleſ. lib. 2. cap. 103.

* Epiſcopus meus nihil ſibi habuit nihil mihi dedit.

f ff. de Officio Prætoris. Communis error facit ius.

ſe peut nullement. Car vn erreur au commencement, deuient ſouuent hereſie à la fin. La preſcription, és choſes qui concernent l'Egliſe, n'authoriſe point les actions qui ſont mauuaiſes dés le commencement.

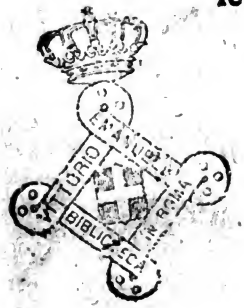

FIN.

Fautes ſuruenues en l'Impreſſion.

Page 10. ligne 21. pour infeſtee, liſez infectée.

Pag. 40. lig. 34. en l'Addition, pour verb. liſez vrb.

Pag. 60. lig. 35. en l'Addition, liſez quod ad, pour quod de.

Pag. 80. lig. 12. pour Prot. liſez Pap.

Pag. 99. lig. 11. liſez, Or où, pour où.

Pag. 99. liſez Pap. pour Prot.

Pag. 108. lig. 4. liſez Photinus, pour Phocinus.

Pag. 201. lig. 13. liſez de Saincte Vrſule, pour ſte Saincte Vrſule.

Pag. 208. lig. 20. liſez 780. au lieu de 708.

Pag. 266. en l'Addition lig. 7. liſez nu. 5. au lieu de nu. 15.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google